COLLECTION PATRIMOINES
Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Bilan du patrimoine

Services et institutions : Série 6000

Paul Bernard
Michel Jobin

sous la direction de
Daniel Lauzon

Québec

11

103-03417/

Bilan du patrimoine

Services et institutions : Série 6000

Paul Bernard
Michel Jobin

sous la direction de
Daniel Lauzon

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Bilan du patrimoine

Services et institutions : Série 6000

Paul Bernard
Michel Jobin

sous la direction de
Daniel Lauzon

Québec

Chargé de projet	Daniel Lauzon Direction des politiques et de la coordination des programmes
Recherche et rédaction	Paul Bernard Michel Jobin
Recherche documentaire	Denis Gagnon
Recherche iconographique	Lise Fournier
Saisie	Linda Larose Christiane Roy
Informatisation des données	Raynald Lemieux
Chargé de production	Bernard Genest Direction des politiques et de la coordination des programmes
Révision linguistique	Francine Laborté

Photo de la couverture	Le palais de justice de Sherbrooke. (Photo : Claude Gaboury, Archives nationales du Québec)

Cette publication a été réalisée par la Direction des politiques et de la coordination des programmes et éditée par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture et des Communications.

Dépôt légal : 1998
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-17991-2

© Gouvernement du Québec, 1998

SOMMAIRE

Résumé IX

Avant-propos XI

Introduction XIII

Liste des abréviations XIX

SERVICES ET INSTITUTIONS

6000 Immeubles de bureaux 1
6111 Banques 15
6133 Bourses des titres 27
6220 Ateliers de photographie 35
6241 Cimetières, charniers et enclos 43
6411 Garages et stations-service 57
6513 Hôpitaux et autres institutions de soins de santé 67
6599 Cabinets de professionnels libéraux 79
6649 Ateliers d'artisans 89
6710 Hôtel du Parlement et ministères 103
6711 Palais de justice et bureaux d'enregistrement 113
6712 Édifices des douanes 125
6713 Hôtels de ville et salles des habitants 135
6722 Casernes de pompiers 147
6730 Bureaux de poste 157
6741 Prisons 167
6751 Bases d'entraînement militaire 181
6752 Installations de défense militaire 193
6810 Écoles de rang 213
6812 Écoles primaires et secondaires 225
6821 Collèges, séminaires et universités 241
6830 Établissements de formation spécialisée 255
6901 Calvaires et croix de chemin 267
6902 Sanctuaires et lieux de pèlerinage 281
6903 Autres lieux de culte populaire 291
6910 Chapelles de procession 301
6911 Églises catholiques 315
6912 Églises protestantes 343
6913 Synagogues et autres églises 361
6914 Chapelles privées 369
6915 Chapelles conventuelles 379
6920 Presbytères 389

6922 Autres résidences de religieux et religieuses 602
6930 Couvents, monastères et abbayes 615
6931 Évêchés 633
6940 Asiles et refuges 641

Liste des thèmes traités 651

Liste des centres de dossiers et des cotes de la structure de classement utilisés lors de l'élaboration des bilans 655

RÉSUMÉ

Un bilan des interventions du ministère de la Culture et des Communications a été dressé pour diverses catégories de biens culturels. La grille des thèmes est une adaptation de celle d'un document de référence à l'intention des évaluateurs municipaux, qui recense tous les types d'immeubles construits sur un territoire. Cent quarante thèmes concernant un phénomène, une activité ou une structure d'intérêt patrimonial ont ainsi été regroupés par grandes fonctions : fonction résidentielle; fonction industrielle; transport, communication et services publics; fonction commerciale; services et institutions; culture, récréation et loisirs; production et extraction de richesses naturelles.

Ce document tente d'abord de définir et de cerner chacun de ces thèmes, à partir de la documentation disponible au Ministère, doit-on préciser. On y présente sommairement les diverses technologies et les structures associées à chaque thème (chap. 1), de même que l'évolution historique de celui-ci au Québec (chap. 2). On y évalue le nombre maximum de structures qui ont existé (chap. 3), ainsi que le nombre de structures anciennes qui subsistent aujourd'hui (chap. 4).

Le véritable bilan débute par les interventions de nature juridique (chap. 5). On y fait état successivement : des biens classés, reconnus ou cités en vertu de la Loi sur les biens culturels; des biens situés dans un secteur protégé en vertu de cette même loi; des biens situés dans une aire de protection décrétée par le Ministère autour d'un monument historique classé; des demandes de statut adressées au Ministère; des biens protégés autrement que par la Loi sur les biens culturels.

On y fait ensuite mention de l'état des connaissances et du type de travaux disponibles au Ministère (chap. 6), qu'il s'agisse d'études portant sur un seul bien, d'inventaires, d'études thématiques ou autres. Le chapitre consacré à la diffusion des connaissances recense toutes les publications réalisées dans les collections du Ministère (chap. 7). On s'attarde enfin dans ce document aux établissements ou aux lieux où des interventions ayant pour but la mise en valeur de certains biens ont été effectuées (chap. 8) : musées, centres d'interprétation et centres d'exposition présentant le thème ou prenant place dans une structure reliée à celui-ci, autres équipements culturels prenant place dans une telle structure, lieux historiques qui, à des degrés divers, contribuent à la présentation du thème.

Lorsque cela était possible, les données chiffrées des chapitres ont été présentées par région administrative, sous forme de tableaux ou de listes.

Une synthèse présente les résultats les plus significatifs quant à la définition du thème, au nombre de structures concernées, aux connaissances disponibles et à leur diffusion par des publications ou par une mise en valeur in situ.

Les bilans constituent un recueil de données factuelles, pouvant être aisément mises à jour, et laissent toute liberté au lecteur de les interpréter ou de faire les compilations répondant à ses besoins. L'analyse peut se faire de différents points de vue : selon une approche thématique, en regroupant les thèmes d'un secteur ou d'une grande fonction; selon une approche territoriale, en analysant systématiquement les données concernant une ou plusieurs régions; selon une problématique particulière, en dépouillant les données d'un même chapitre pour un groupe de thèmes ou pour tous les thèmes.

Le lecteur voudra bien noter que **les bilans concernent les informations disponibles au ministère de la Culture et des Communications** et que le traitement d'un thème était limité, au grand dam des rechercheurs-rédacteurs, à six ou sept jours de travail. Il s'agissait donc de faire le point sur un thème à partir de la documentation existante et non pas de réaliser une étude thématique. De plus, sauf exception, la documentation traitée devait être consultable dans un des centres de dossiers ou de documentation du Ministère. D'autres sources documentaires dont on soupçonne l'importance, telles les bibliothèques universitaires, ont volontairement été écartées afin que la recherche demeure à l'intérieur de ses limites budgétaires et respecte ses objectifs initiaux. Enfin, nous avons décidé de traiter sommairement ou de ne pas compléter certaines rubriques (ex. : biens situés dans un secteur protégé, biens situés dans une aire de protection) qui auraient exigé une importante recherche documentaire.

Daniel Lauzon

INTRODUCTION

Chacun des bilans dresse un état de situation quant à un phénomène, une activité ou une structure d'intérêt patrimonial (ex. : les manoirs seigneuriaux, la construction et la réparation de navires, les moulins à farine...). Il décrit l'objet, présente son évolution historique, évalue l'importance qu'il a eu autrefois et qu'il a aujourd'hui. Il présente ensuite les interventions du ministère de la Culture et des Communications, qu'il s'agisse d'attribution de statuts juridiques, d'acquisition de connaissances, de diffusion de connaissances ou de mise en valeur. On verra plus loin quels étaient les objectifs poursuivis et quelle a été la méthodologie utilisée pour chacun de ces chapitres.

La liste des thèmes est une adaptation de celle du *Manuel d'évaluation foncière du Québec*[1]. La codification de l'utilisation des biens-fonds du deuxième chapitre de ce document de référence présente une grille très élaborée, hiérarchisée selon quatre catégories, de la catégorie la plus fondamentale (ex. : les industries manufacturières) à la catégorie la plus pointue (ex. : les fabriques de beurre). Cette codification a été retenue en raison de son exhaustivité et de sa coïncidence avec la réalité immobilière québécoise.

Deux types de modifications ont cependant été apportées à la grille de base. La première a consisté à réviser la liste des catégories afin d'y intégrer un petit nombre de structures patrimoniales qui relèvent plus de l'histoire et de l'histoire de l'architecture que de l'évaluation foncière : les manoirs seigneuriaux, les villas et maisons bourgeoises, les écoles de rang, les postes de traite, etc. En deuxième lieu, le secteur des institutions et services religieux, qui a suscité de nombreuses interventions ministérielles, était atrophié, puisque ces immeubles ne sont pas assujettis aux impôts fonciers et n'intéressent donc pas l'évaluateur municipal. Quatorze nouveaux thèmes ont donc été introduits dans cette liste et regroupés en trois sous-secteurs : lieux de culte populaire, résidences de religieux et de religieuses, activités religieuses.

Sauf pour les deux premiers chapitres, que l'on devait nécessairement rédiger en interprétant des données parfois très fragmentaires ou en synthétisant une masse documentaire impressionnante, les bilans sont volontairement factuels et s'appuient sur des documents fiables (listes, répertoires, dossiers, livres, articles, etc.). Chaque chapitre utilise des sources documentaires particulières et doit répondre à des objectifs précis.

Le chapitre «**Technologies et structures**» (chap. 1) est un aide-mémoire qui rappelle sommairement les diverses formes qu'a empruntée un phénomène au travers de son évolution technologique au Québec. Cette question nécessite parfois un traitement assez poussé lorsque le thème relève de l'industrie, du transport, de la production et de l'extraction de richesses naturelles, fonctions qui ont connu de nombreuses mutations technologiques (ex. : une scierie fait référence au moulin à eau, à roue ou à turbine, au moulin mû à la vapeur, au moulin électrique artisanal ou industriel). S'il y a lieu, on situe XIV également le phénomène aujourd'hui et on fait état des formes contemporaines qu'il emprunte.

---

1. Ministère des Affaires municipales, *Manuel d'évaluation foncière, codification*, Direction générale de l'évaluation, Québec, volume 3A, 1975, s.p., MAC-04002, RQ-1670-0395-R

Par ailleurs, ce chapitre présente succinctement les structures, les bâtiments principaux ou secondaires, les ouvrages de génie, la machinerie ou les mécanismes qui sont associés à chaque technologie (ex. : une scierie utilisant la technologie du moulin à eau fait référence au bâtiment principal, mais aussi au barrage, au réservoir, au coursier ou au canal, à la roue, aux mécanismes d'entraînement, aux mécanismes de sciage, de rabotage, etc.).

L'**-Aperçu historique-** (chap. 2) explique l'origine et la signification du thème. On y présente l'activité économique, sociale ou politique qui a provoqué son éclosion, sa mutation ou sa disparition. On y précise son importance et sa signification dans l'histoire du Québec, de même que le milieu auquel il est associé (ex. : milieu rural ou urbain, comprenant une ou plusieurs régions). Ce chapitre, comme le suivant, s'appuie principalement sur des monographies anciennes ou récentes, des études thématiques, des articles de revues spécialisées.

Le chapitre **-Nombre de structures anciennes-** (chap. 3) permet de circonscrire l'ampleur et la distribution d'un phénomène sur le territoire. On y utilise surtout les données des recensements ou d'annuaires statistiques anciens, en privilégiant les années 1931, 1935 ou 1941, qui correspondent généralement à l'apogée d'un phénomène, avant son remplacement par des technologies ou des pratiques issues de courants internationaux.

On y présente d'abord les données de diverses époques pour l'ensemble du Québec, de façon à mesurer et à commenter l'évolution du phénomène et ses tendances. On y présente ensuite un tableau de répartition des structures (plusieurs tableaux lorsqu'il y a plusieurs structures ou technologies en cause) dans les 16 régions administratives du Québec, pour la date la plus pertinente ou, à défaut, pour la date où ces données sont disponibles (les sources sont indiquées).

Mis en relation avec le chapitre précédent, le **-Nombre de structures anciennes subsistantes-** (chap. 4) permet d'interpréter le taux de disparition d'un phénomène. En s'appuyant sur les inventaires, les études thématiques ou les monographies récentes, on y présente des données sur le nombre de structures anciennes qui subsistent aujourd'hui. On y commente d'abord les données globales et on y présente ensuite un ou des tableaux de répartition régionale, en indiquant les sources.

En l'absence de données fiables, ce qui est souvent le cas pour ces deux derniers chapitres, on renvoie le lecteur aux documents dont les données brutes restent à dépouiller (ex. : les différents volets du *Macro-inventaire du patrimoine québécois*), mais qui pourraient permettre de cerner le phénomène.

Le chapitre **«Nombre de structures protégées par un statut juridique»** (chap. 5) recense toutes les interventions de sauvegarde par l'attribution d'un statut juridique, en commençant par celles qui ont été faites en vertu de la Loi sur les biens culturels.

À l'aide des informations provenant du *Répertoire des biens culturels et des arrondissements*, on y présente d'abord les **biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels** (5.1). Le tableau de répartition régionale indique le total de ces biens par région et différencie les interventions des municipalités et la citation de monuments historiques (MHCi) des interventions du Ministère, qui concernent divers types de biens et de statuts : monument historique classé (MHC), doté ou non d'une aire de protection (AP), monument historique reconnu (MHR), site historique classé (SHC) ou reconnu (SHR), bien archéologique classé (BAC) ou reconnu (BAR), bien historique classé (BHC) ou reconnu (BHR), site archéologique classé (SAC) ou reconnu (SAR). Une liste, par ordre de régions, indique le nom du bien, la municipalité et la région où il se trouve et le code de statut qui lui correspond.

Un second tableau de répartition régionale présente les **biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels** (5.2), en différenciant également les interventions du Ministère et les arrondissements historiques (AR) ou naturels (AN) des interventions municipales et des sites du patrimoine (SP). Un troisième tableau, non terminé à ce jour, traitera des **biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels** (5.3).

Un quatrième tableau présente les **demandes de statut juridique adressées au Ministère** (5.4), demandes qui ont été consignées dans les procès-verbaux de son Comité du statut depuis 1980. Le lecteur notera que les données concernant les demandes plus anciennes sont approximatives, compte tenu du fait qu'elles ont été compilées grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie. Une liste indique le nom du bien ou du secteur concerné, la municipalité et la région où il se trouve et la date de la séance du Comité du statut. Les informations sont présentées chronologiquement, afin de permettre d'évaluer les tendances de la demande concernant le thème traité.

Enfin, ce chapitre présente les **biens protégés par un autre statut** (5.5) que ceux relevant de la Loi sur les biens culturels. Une liste indique le nom du bien, la municipalité et la région où il se trouve, de même que son statut. Ce dernier peut être attribué par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), notamment celui de parc provincial (PP), ou, comme c'est plus souvent le cas, par le gouvernement fédéral. Il peut s'agir d'un lieu historique national (LHN), d'un parc historique national (PHN) ou d'un parc national (PN) de Parcs Canada, d'un bien désigné par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (DCLMHC), d'un bien classé ou reconnu par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (CBEEFP ou RBEEFP) ou d'une gare désignée (GD) en vertu de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales.

Le chapitre **«Documentation disponible au Ministère»** (chap. 6) présente toutes les interventions ayant trait à l'acquisition de connaissances qui ont été réalisées sur un phénomène, une activité ou une structure et dont les résultats peuvent être consultés dans un des centres de dossiers ou de documentation du Ministère.

On y présente d'abord les **études ponctuelles** (6.1), pour la plupart réalisées par le Ministère. Un tableau de répartition régionale présente le nombre d'études effectuées. Une liste présente les références bibliographiques, en commençant par les ouvrages les plus récents, de même que la cote du lieu de dépôt et de la structure de classement du Ministère (voir la Liste des cotes). Aux fins du présent document, on a retenu les définitions suivantes :

- *Étude ponctuelle* : Recherche effectuée en vue de l'attribution d'un statut juridique, relevé architectural ou toute autre recherche qui apporte des connaissances sur l'un ou plusieurs des aspects concernant une structure associée à un phénomène. La recherche peut parfois comprendre un volet comparatif, lorsque la structure étudiée est comparée à d'autres structures du même type, qui sont alors décrites sommairement.

On présente aussi dans ce chapitre les **inventaires** (6.2), de la même façon que ci-haut. Il peut s'agir d'inventaires proprement dits ou de pré-inventaires :

- *Pré-inventaire*: Repérage qui permet essentiellement d'identifier les structures sans pour autant approfondir la connaissance de celles-ci (ex. : les édifices scolaires ont été systématiquement relevés dans le volet Analyse du paysage architectural du *Macro-inventaire du patrimoine québécois*). Le pré-inventaire est généralement exhaustif mais superficiel, c'est-à-dire que toutes les structures d'un secteur ou d'une région y sont relevées, mais que l'on n'y recueille que quelques données descriptives ou relatives à l'identification des biens.

- *Inventaire*: Repérage, identification et description plus ou moins détaillée de toutes les structures ou d'une partie de celles-ci, lorsqu'il y a sélection de biens et délimitation d'un corpus à partir d'un pré-inventaire. L'inventaire vise à recueillir les données essentielles à l'analyse et à l'évaluation comparatives des structures.

On retrouve ensuite dans ce chapitre une liste des **études thématiques** (6.3), où sont toujours indiquées les références bibliographiques et la cote des lieux de dépôt et de classement. Cette rubrique comprend les études thématiques et les études sectorielles de caractère thématique :

- *Étude thématique* : L'étude thématique peut s'appuyer sur un inventaire déjà réalisé, auquel cas elle ne concerne que les étapes d'analyse et d'évaluation des biens, ou comprendre une opération d'inventaire. Les structures associées à un phénomène ou à une activité sont examinées sous l'angle de plusieurs disciplines (histoire,

histoire de l'art ou de l'architecture, ethnologie, etc.). Cette recherche comprend généralement une analyse des biens pour en dégager les principales caractéristiques, de même qu'une évaluation pour hiérarchiser les différentes valeurs patrimoniales. Une étude ponctuelle comparative peut être considérée comme une étude thématique lorsque la plupart des structures sont inventoriées ou lorsque l'analyse comparative est poussée suffisamment loin.

- *Étude sectorielle* : L'étude sectorielle peut s'appuyer sur un inventaire déjà réalisé ou comporter une opération d'inventaire. Comme l'étude thématique, à laquelle elle est apparentée, l'étude sectorielle comprend une analyse des biens et une évaluation des valeurs patrimoniales. Cependant, les structures associées à un phénomène ou à une activité y sont examinées sous l'angle d'une seule discipline.

Enfin, on présente à la rubrique **divers** (6.4) tout autre document disponible dans les centres de dossiers ou de documentation du Ministère. Il peut s'agir d'ouvrages généraux, de monographies anciennes ou récentes, etc.

Un autre bloc d'information est réservé aux **«Publications»** (chap. 7). On y présente les **publications du Ministère** (7.1), réalisées hors collections ou à l'intérieur de ses collections, anciennes ou actuelles : Civilisations du Québec, Cahiers du patrimoine, Retrouvailles, Dossiers, Lieux et traditions.

Le dernier chapitre recense toutes les interventions qui, à des degrés divers, contribuent à la **«Mise en valeur»** (chap. 8) du phénomène ou de l'activité.

On y présente d'abord les **institutions muséales** (8.1) reconnues ou subventionnées par le Ministère et qui sont de trois types : le musée, le centre d'interprétation et le centre d'exposition. Chaque institution a été retenue dans l'une ou l'autre des trois situations suivantes : le thème est présenté dans un bâtiment relié à celui-ci; le thème est présenté dans un bâtiment récent ou associé à un autre thème; l'institution prend place dans un bâtiment relié au thème. Ce chapitre contient également un tableau de répartition régionale, de même que la liste des institutions, par ordre de régions, où figurent la municipalité où se situe la structure, le nom de la structure et le type auquel elle appartient.

On y présente ensuite les **autres équipements culturels** (8.2) qui ont été subventionnés par le Ministère, notamment dans le cadre du programme d'aide financière aux équipements culturels (PAFEC), et qui utilisent une structure reliée au thème : une bibliothèque, un centre d'archives, une salle de spectacle, un centre de formation, etc. Les informations sont présentées de la même façon qu'à la rubrique précédente.

Enfin, le chapitre se termine par une présentation des **lieux historiques** (8.3), c'est-à-dire de tous les bâtiments ou sites accessibles au public, mis en valeur à des fins culturelles, récréatives ou touristiques et qui participent à la mise en valeur du phénomène ou de l'activité. Le tableau de répartition régionale et la liste ont été dressés principalement en consultant les guides préparés par les 17 Associations touristiques régionales (ATR) du Québec.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AH	arrondissement historique
AHD	arrondissement historique déclaré
AN	arrondissement naturel
AP	aire de protection
ATR	association touristique régionale
BAC	bien archéologique classé
BHC	bien historique classé
BHR	bien historique reconnu
BAR	bien archéologique reconnu
BNQ	Bibliothèque nationale du Québec
CBEEFP	classé par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine
CAP	connaissance et animation du patrimoine
CH	canal historique
CLMHC	Commission des lieux et monuments historiques du Canada
CUM	Communauté urbaine de Montréal
DCLMHC	désigné par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada
DEE	Division des études et expertises
DEI	Direction des études et inventaires
DGP	Direction générale du patrimoine
DIBC	Direction de l'inventaire des biens culturels
DM	Direction de Montréal
DMH	Direction des monuments historiques
DPM	Direction du patrimoine de Montréal
DPQ	Direction du patrimoine de Québec
DQ	Direction de Québec
DREQ	Direction régionale de l'Est-du-Québec
DRMBF	Direction régionale de la Mauricie - Bois-Francs
GD	gare désignée par la CLMHC en vertu de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales
IBC	Inventaire des biens culturels
ICBH	Inventaire canadien des bâtiments historiques
LHN	lieu historique national
MAC	ministère des Affaires culturelles du Québec
MCQ	ministère de la Culture du Québec
MCCQ	ministère de la Culture et des Communications du Québec
MHC	monument historique classé
MHCi	monument historique cité
MHR	monument historique reconnu
MLCP	ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
MLHC	monumnet et lieu historique classé
MSHC	monument et site historique classé
MTL	Montréal
pag. mult.	pagination multiple
PHN	parc historique national
PN	parc national
PP	parc provincial (de conservation ou de récréation)

RBEEFP	reconnu par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine
SAC	site archéologique classé
SAR	site archéologique reconnu
s. c.	sans cote
s. d.	sans date
SEE	Service des études et expertises
SHC	site historique classé
SHN	site historique national
SHR	site historique reconnu
SIBC	Service de l'inventaire des biens culturels
s. l.	sans lieu
s. l. n. d.	sans lieu ni date
SMSA	Service des monuments, sites et arrondissements
s. n.	sans nom
s. p.	sans pagination
SP	site du patrimoine (constitué par le Conseil d'une municipalité)
SPCo	site du patrimoine constitué
TR	Trois-Rivières
UL	Université Laval
UM	Université de Montréal
UQAM	Université du Québec à Montréal

Immeubles de bureaux

6000

Édifice de la Great Scottish Life Insurance, à Montréal

Construit en 1870 selon les plans des architectes Hopkins et Willy, cet édifice s'avère un bel exemple du style Second Empire. Évoquant l'architecture de la Renaissance italienne, cet immeuble a été classé monument historique en 1976 et restauré l'année suivante.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° 88-529-43. Photo Bernard Vallée, 1968.

1. Technologies et structures

L'immeuble de bureaux est une construction destinée à des fins administratives où s'exerce un service d'intérêt collectif. Ce type d'édifice peut être d'administration publique ou privée. La présente fiche traite de l'immeuble de bureaux d'administration privée, celui d'administration publique étant traité sous Hôtel du Parlement et ministères (6/10).

Sous le régime seigneurial, la majorité des activités de bureau se pratiquent à l'intérieur même de l'habitation du fournisseur de services. Certains individus, dont les seigneurs, auraient toutefois érigé des constructions indépendantes, exclusivement destinées à des fins administratives. Il faut cependant attendre le contexte sociopolitique et technologique de la seconde moitié du XIX[e] siècle pour que l'immeuble de bureaux en vienne à constituer un élément important du paysage architectural au Québec.

À partir de 1850, après une période économique particulièrement florissante, les villes commencent à se transformer. À proximité du cœur des villes s'ébauchent les premiers quartiers des affaires avec l'implantation d'immeubles de bureaux. Ces édifices abritent principalement des banques et des compagnies d'assurances, qui, par souci d'efficacité, s'installent les unes à proximité des autres.

La réalisation des premiers immeubles de bureaux exige la participation de l'architecte à toutes les étapes de la construction, de la conception jusqu'à la finition de l'édifice. Sa participation se limitera, plus tard, à la réalisation des plans et au suivi des travaux, par suite de la division du travail et de la spécialisation. Outre l'architecte, les principaux intervenants dans la construction de l'immeuble de bureaux moderne sont les financiers, les promoteurs immobiliers, les ingénieurs et les ouvriers.

Les premiers immeubles de bureaux, érigés au début de l'ère commerciale et industrielle (1845-1900), sont limités par la technologie et ne peuvent s'élever au-delà de cinq ou six étages. Leur structure de maçonnerie est renforcée de fonte. La décoration des façades est habituellement recherchée, étant donné que l'édifice doit projeter une image de prestige qui reflète le rôle socio-économique de ses occupants. Le style de ces édifices s'inspire principalement des grands courants de l'époque, le Second Empire étant sans doute le plus significatif de cette recherche d'image de prestige.

L'immeuble de bureaux gagne en hauteur au tournant du XX[e] siècle, avec le progrès technologique. Sa structure d'acier s'enrobe d'une gaine isolante de briques et l'avènement de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux permet l'aménagement de plus grandes surfaces vitrées; son toit est désormais en terrasse et l'accent est mis sur la verticalité. Au chapitre de l'architecture l'édifice de cette période est surtout marqué par l'influence de Richardson et de l'école de Chicago. La première se traduit par une superposition de bandes horizontales distinctes, où sont distribuées d'imposantes arcades cintrées d'inspiration néo-romane. C'est avec l'école de Chicago que l'immeuble de bureaux de grande hauteur acquiert ses lettres de noblesse à titre de gratte-ciel.

Cette manière de construire permet une grande flexibilité. Elle organise désormais l'édifice en plusieurs registres : un commencement, qui est le registre d'accès à l'édifice, lequel est souvent surmonté d'une zone de transition ou désengagement, symbolisant le fût de la colonne classique et qui peut s'étirer à volonté une fois ou successivement de l'édifice, souvent agrandie à l'aide de baies cornières.

La fin des années 1920 est marquée par l'Art déco. Les immeubles de bureaux se font plus volumineux et légers, et l'accent est désormais mis sur la verticalité. C'est le début du modernisme.

La volumétrie et la physionomie de l'immeuble de bureaux ont été fortement influencées par diverses réglementations, tout au long de son histoire. Les édifices qui occupent ou disposent une superficie maximale du terrain, en vertu à couvrir une superficie de plus en plus vaste par suite. D'une réglementation limitant son nombre d'étages. C'est aussi à ce type de réglementation que l'on doit le profil en décrochés des édifices en hauteur construits à la fin des années 1920 (édifices Price à Québec et Alfred à Montréal).

L'aménagement intérieur de l'immeuble de bureaux est tributaire de sa fonction. Au moins dans sa version la plus ancienne, car il est le plus souvent construit pour une seule et même compagnie. Les aménagements sont alors pensés en fonction des activités et services offerts par cette compagnie à ses clients. Avec le temps, l'immeuble de bureaux devient un immeuble locatif et les aménagements intérieurs se standardisent afin de répondre aux besoins d'une clientèle élargie. L'espace intérieur de ce type d'édifice se divise en deux : la section accessible au grand public, qui reçoit le décor le plus recherché, la section réservée à la gestion interne, plus sobre et fonctionnelle.

L'aménagement de l'immeuble de bureaux est conçu à la fois sur un plan horizontal et vertical, de façon à maximiser l'efficacité des communications. Les ascenseurs facilitent l'accès à tous les étages, tandis que les cages d'escaliers garantissent la sécurité de l'occupation en cas d'incendie. Les installations sanitaires et grise de repos se situent habituellement autour de ces cages d'escaliers et d'ascenseurs. Enfin, les bureaux qui donnent à l'origine séparés par des cloisons mobiles, sont distribués au choix des étages.

À cette organisation commune de l'espace intérieur de l'immeuble de bureaux vient s'ajouter toute une panoplie d'équipements techniques. Des escaliers et parfois même des étages complets leur sont réservés dans les édifices plus importants. Les équipements assurent un fonctionnement efficace de l'éclairage, du chauffage et de la ventilation de l'édifice. Sur le toit viennent se loger de

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Les premiers immeubles de bureaux à être érigés au sein des quartiers des affaires s'insèrent, le plus souvent, entre des édifices déjà existants, sur des sites restreints. Leur hauteur dépasse rarement trois ou quatre étages et ils sont surtout remarquables par le prestige de leur architecture. Le besoin aidant, ces premiers édifices sont bientôt haussés de deux ou trois étages. Vers la fin du XIX^e^ siècle, les premiers immeubles de bureaux de grande hauteur, les gratte-ciel, font leur apparition au sein du quartier des affaires. Encore peu nombreux, ces édifices d'une dizaine d'étages n'affectent en rien le profil de la ville, toujours dominé par les clochers d'églises et les hautes cheminées des usines.

Soutenu par une conjoncture économique favorable et l'évolution rapide des moyens de communication, le développement de la ville s'accélère au tournant du XX^e^ siècle. De nouveaux quartiers sont créés. Plusieurs compagnies choisissent de construire leurs immeubles de bureaux à proximité des nouveaux axes de développement, dans le but de se rapprocher de leur clientèle ou de trouver des terrains moins coûteux. À Montréal, c'est à partir de cette période que la construction de nouveaux immeubles de bureaux commence à se déplacer vers la rue Sainte-Catherine. À Québec, ce sont les rues Saint-Jean et Saint-Joseph qui tentent de ravir à la rue Saint-Pierre sa vocation commerçante.

En raison d'une spéculation galopante, les immeubles de bureaux augmentent en hauteur, ce qui suscite l'adoption des premières réglementations municipales. La hauteur maximale des nouveaux édifices est fixée à 130 pieds afin de conserver une certaine uniformité au gabarit des bâtiments de la rue. Cette réglementation est révisée à quelques reprises et, à la fin des années 1920, les immeubles de bureaux peuvent excéder cette limite à la condition de construire en retrait, par paliers successifs, les étages qui dépassent cette hauteur pour ne pas nuire à l'ensoleillement de la rue.

L'immeuble de bureaux est étroitement tributaire de l'économie, aussi la construction de ce type d'édifice varie-t-elle avec les gains et reculs de celle-ci. C'est entre les années 1900 et 1930 qu'est construite la majorité des anciens immeubles de bureaux au Québec. Le nombre de constructions est cependant très variable d'une décennie à l'autre. Une moyenne d'un immeuble de bureaux tous les deux ans est ainsi relevée pour la période qui s'étend de la construction du premier immeuble de grande hauteur au Québec, en 1887, jusqu'en 1910. La construction d'immeubles de bureaux atteint son apogée au cours des années qui précèdent la Première Guerre mondiale. Pendant cette période, il s'en construit plus d'une trentaine dans la seule ville de Montréal. Ralentie par la Première Guerre, cette construction reprend après 1925 pour s'arrêter brutalement avec la crise de 1929. Il faudra attendre les années de prospérité d'après la Seconde Guerre mondiale pour qu'elle reprenne de façon soutenue.

3. Nombre de structures anciennes

Les données statistiques actuellement disponibles sur les immeubles de bureaux ne permettent pas de déterminer leur nombre et leur distribution à l'échelle du Québec. Grâce aux études sur le sujet cependant, il est possible d'établir à 81 leur nombre au Québec, dont 77 dans la ville de Montréal et 4 dans celle de Québec.

Tableau 1

Immeubles de bureaux

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données qui concernent le nombre de structures subsistantes ne sont pas disponibles. Seul un inventaire exhaustif permettrait d'établir le nombre de ces édifices encore existants. Le répertoire *Les hôtels, les immeubles de bureaux* recense quelque 77 immeubles encore existants sur le seul territoire de la ville de Montréal.

Tableau 2

Immeubles de bureaux, 1991

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R						4										
Ci																
Total						4										

Total : 4 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Façade des 43-51, rue Saint-Jacques Ouest	Montréal	06	MHC
Façade des 53-55, rue Saint-Jacques Ouest	Montréal	06	MHC
Façade du 59, rue Saint-Jacques Ouest et des 701-711, côte de la Place-d'Armes	Montréal	06	MHC
Édifice Blumenthal	Montréal	06	MHCi

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. On ne peut détailler ici le nombre d'immeubles de bureaux qui sont situés dans des secteurs protégés. On peut toutefois affirmer qu'il en existe un certain nombre dans les arrondissements de Québec et de Montréal.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						4										

Total : 4

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Westmount Square	Montréal	06	89.04.27
Dominion Square	Montréal	06	87.10.25
Maison de la pressse	Montréal	06	83.04.20
Unity Building	Montréal	06	81.06.17

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						2										

Total : 2

LABERGE, André.
L'édifice Hector-Lamontagne, 92-94, rue Saint-Paul, Montréal. Évolution architecturale et fonctionnelle, Québec, ministère des Affaires culturelles/Ville de Montréal, 1990, 148 p.
MAC-04010, 4230-0453

NOPPEN, Luc (Groupe Harcart).
L'édifice Unity Building, Étude historique et analyse architecturale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de Montréal/Bureau du patrimoine, 1981, 14 p., illustrations.
MAC-04010, 4230-0608

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

ALLEN, Edward.
Fundamentals of Building Construction, Materials and Methods, New York, John Wiley and Sons, 1985, 743 p.
MAC-04004, 1670-4442-R

BERGERON, Claude.
Architecture du XX^e siècle au Québec, Musée de la civilisation/Éditions du Méridien, 1990, 271 p.
MAC-04008, 1670-0449

CHOKO, Marc H.
Les grandes places publiques de Montréal, Montréal, Éditions du Méridien, 1990, 215 p.
MAC-04004, 1670-4835-R

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture commerciale II : Les hôtels, les immeubles de bureaux, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1983, 317 p.
MAC-04008, 1670-0054-R

DE LORIMIER, Michel.
Immeuble Wilfrid Étienne-Brunet, 605-625 Est, rue Saint-Joseph, Québec, Québec, ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1976, 7 p.
MAC-04008, 4230-0213

FORGET, Madeleine.
Les gratte-ciel de Montréal, Montréal, Éditions du Méridien, 1990, 164 p.
MAC-04008, 1670-0482-R

GAUTHIER, Raymonde.
L'architecture de Montréal, Ordre des architectes du Québec, Montréal, Libre Expression, 1990, 181 p.
MAC-04010, DR 4.2, 1204

GAUTHIER, Raymonde.
La tradition en architecture québécoise - Le XX^e siècle, Musée de la civilisation/Éditions du Méridien, 1989, 103 p.
MAC-04008, 1670-0447

NOPPEN, Luc et autres.
Québec monumental, 1890-1990, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1990, 191 p.
MAC-04004, 1670-4378-R

PINARD, Guy.
Montréal, son histoire, son architecture, Montréal, Éditions La Presse, 1987-1989, vol.1 à 3.
MAC-0410, DR 4.2, 0131

PINARD, Guy.
Montréal, son histoire, son architecture, Montréal, Éditions du Méridien, 1991, vol. 4.
MAC-0410, 1670-3853-R

RÉMILLARD, François et Brian Menet.
L'architecture de Montréal, Guide des styles et des bâtiments, Montréal, Éditions du Méridien, 1990, 222 p.
MAC-04008, 1670-0481

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Centre canadien d'architecture
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						2										

Total : 2

Montréal (06)
École de joaillerie de Montréal
Centre de formation

Montréal (06)
Optica
Galerie d'art

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Paul Bernard	91.05
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Banques 6111

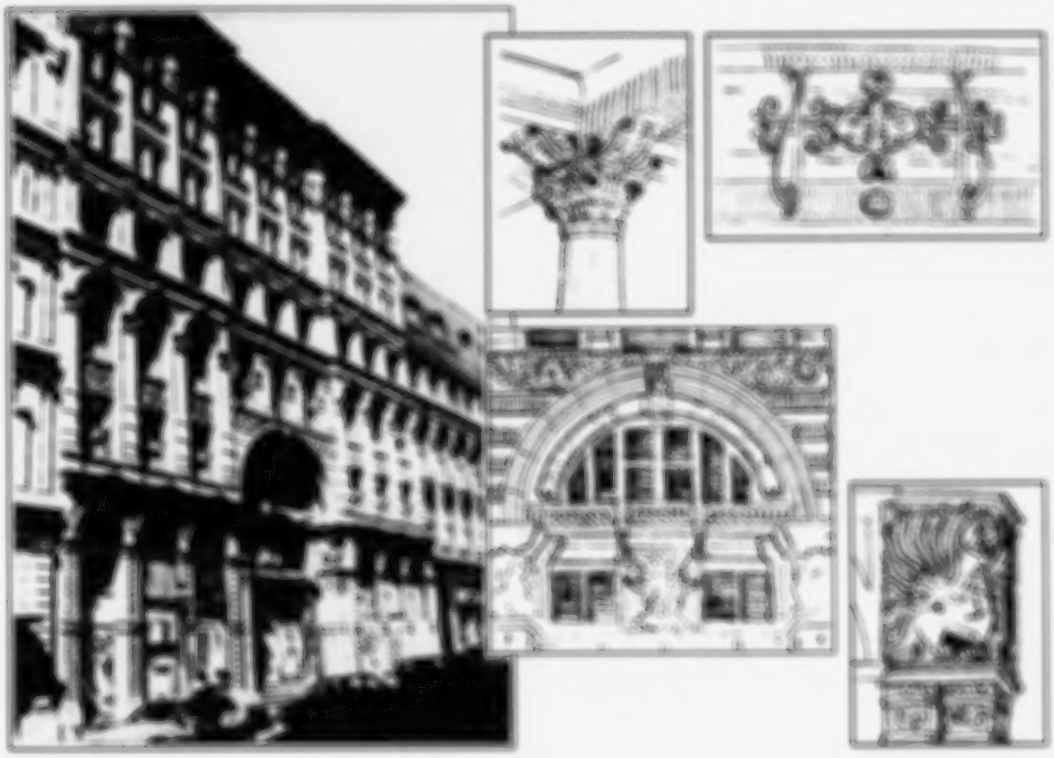

Banque du Peuple, à Montréal

Première banque canadienne-française au pays, la Banque du Peuple a été édifiée en 1872 suivant les plans de l'architecte Henri-Maurice Perrault. Agrandi en 1893, l'immeuble s'harmonise avec ceux de la Great Scottish Life Insurance et du Maxwell-Cummings, situés de part et d'autre. Inspirée de la Renaissance italienne, sa façade richement décorée a été classée monument historique en 1976, comme celles des deux immeubles voisins.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° 66-527 E5. Photo Bernard Vallée, 1966. Dessins tirés de : *Vieux-Montréal*. Cité française, Montréal, Ville de Montréal et ministère des Affaires culturelles, 1983, p. 4.

5. Technologies et structures

Élément constituant du système bancaire canadien, la banque est un établissement où s'effectue le commerce de l'argent sous toutes ses formes : espèces numéraires, titres fiduciaires de toute sorte, effets de commerce, valeurs en bourse et autres. Cette définition concerne à la fois la banque à charte, ses succursales, les caisses d'épargne de l'État et tous les autres types de caisses d'épargne. La Banque fédérale et la Chambre de compensation sont les principales autres constituantes du système bancaire canadien. Cependant, ces dernières concernent davantage le fonctionnement interne du système bancaire et n'offrent aucun service direct à la clientèle.

Avant l'implantation des premières banques, la majorité des échanges commerciaux s'effectue par troc. Le rôle des premières banques canadiennes est de créer une monnaie qui puisse faciliter les échanges commerciaux. Au début du XIX^e^ siècle, la population n'a pas une très haute estime de la profession bancaire. Aussi, les architectes accordent-ils une attention toute particulière aux premières banques afin que ces dernières dégagent une impression de solidité et de sérieux susceptible d'inspirer confiance à la population.

La réalisation des premières banques est surtout confiée à des architectes étrangers, le plus souvent à des Américains, qui puisent leur inspiration dans la première grande banque américaine, la banque de Pennsylvanie, à Philadelphie. Ces édifices sont d'une taille relativement petite. Ils sont surtout remarquables par leur façade qui rappelle les temples grecs ou romains avec leur fronton triangulaire et leur colonnade. Tout au long du XIX^e^ siècle, il est aussi courant de s'inspirer des formes architecturales des XV^e^ et XVI^e^ siècles, qui furent une grande époque dans l'histoire bancaire européenne avec les Médicis, Rucellai et autres banquiers toscans.

Le style des banques puise surtout aux grands courants qui ont marqué l'ère victorienne et la période Beaux-Arts. Trois périodes de l'ère victorienne sont ainsi exprimées dans l'architecture bancaire québécoise. Le style Empire correspond à la plus intense période du néo-classicisme, le néo-Renaissance et le néo-roman à la manière de Richardson. Appartiennent au style Beaux-Arts surtout les édifices construits entre 1900 et 1940. Ces édifices s'inspirent tantôt de l'école de Paris, tantôt de l'école architecturale de Chicago et comportent quelques éléments d'Art déco.

Le siège social se distingue de la succursale bancaire par l'importance du décor et la volumétrie de son architecture. Afin de faire face à la concurrence croissante, des banques engagent des sommes énormes dans le réaménagement de leurs sièges sociaux. Des étages sont ajoutés aux édifices les plus anciens lorsque ce n'est pas l'édifice au complet qui est repris ou un nouveau qui vient jouxter l'ancien. Cette recherche du prestige se répercute sur l'architecture des succursales, qui se font de plus en plus nombreuses. Celles-ci sont cependant moins imposantes et leur décor se concentre sur les façades.

À l'intérieur, le hall des sièges sociaux donne souvent l'occasion aux architectes de se surpasser. Plusieurs, mondialement connus, ont ainsi principalement consacré leur prestigieux talent à ces espaces. Les matériaux les plus nobles et une recherche poussée des effets de lumière naturelle et indirecte (certains puits s'entendent même à ces fins) y côtoient probablement ceux qui, depuis la mezzanine, donnent accès aux différents bureaux. L'aménagement intérieur de la succursale est quelque peu différent. Son hall, toujours vaste, n'atteint cependant pas les dimensions de celui du siège social. Le décor y est plus simple. Rien qu'il puisse partir comme cette impression déplaisante de la succursale. Beaucoup de soins ont été apportés à la construction des succursales bancaires et ces édifices présentent toujours une image de dignité, surtout par leur conception classique.

L'espace intérieur du siège social est le plus souvent distribué sur plusieurs étages. Le hall occupe le rez-de-chaussée, la salle de conférence étant quelquefois consacrée aux fêtes administratives. En ce sens, ces locaux s'apparentent davantage à ceux des immeubles de bureaux qu'aux halls publics (ECDO). La succursale peut avoir d'abord un plus d'un étage, les niveaux supérieurs étant le plus souvent réservés à l'habitation du directeur.

La distribution des locaux destinés à recevoir la clientèle varie également à même d'un édifice à l'autre et aussi au niveau d'équipement y est variable. Le hall est ainsi partagé entre les aires accessibles au public et celles réservées aux employés, celles-ci étant bien identifiées par la présence de longs comptoirs surmontés d'enfilades qui les protègent, ou s'effectuent la majorité des opérations bancaires. La section des employés est le plus souvent constituée d'aires ouvertes, les bureaux fermés étant réservés à la direction ou aux opérations exigeant une plus grande discrétion. La chambre forte et la salle des coffres sont le plus souvent situées au rez-de-chaussée de façon plus difficile à l'éventuelle malfaiteur. Le sous-sol est le plus souvent réservé aux archives de la banque.

Rappelons concurremment que le réseau des caisses populaires, qui compte en moyenne une succursale par municipalité, la banque y étant inexistante, a souvent précédé au développement du Québec et en nécessite supplétifs restés dans le cadre de la majorité des villes, villages, quartiers et banlieues du Québec.

5. Aperçu historique

La banque existe depuis déjà fort longtemps en Europe avant d'être introduite en Amérique au XVIe siècle. Sous le régime français, la première pierre marquant le monde occidental est introduit en Nouvelle-France, mais demeure plutôt rare et est le plus souvent réservé aux opérations les plus importantes. Les plus quotidiennes s'effectuent sans intermédiaire ou [illegible] et convoitée.

Au début du régime anglais, la situation monétaire demeure chaotique et désuet basé à la confusion et à la suite de l'introduction de plusieurs unités monétaires tout à reconnaissant quelques des échanges commerciaux entre les colonies voisines américaines et l'Angleterre. Afin de remédier à cette situation, des projets de banque d'émission sont proposés en 1792 et 1808, mais sont

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Avec la création en 1935 de la Banque centrale du Canada, dont le rôle principal est d'émettre de la monnaie et de superviser et de réglementer le fonctionnement du système bancaire canadien,

le passé actuelle du système est pratiquement complétée. Stabilisé depuis la crise de 1929, le réseau bancaire québécois compte, à la fin des années 1930, 10 banques à charte comportant 584 succursales et 479 sous-agences recevant des dépôts, de même que 202 caisses populaires et 2 caisses d'épargne et d'économie, soit celles des villes de Montréal et de Québec.

L'activité bancaire doit attendre les années 1950 pour reprendre avec une certaine frénésie, bien que souvent ponctuée d'arrêts et de retenues. À partir de cette période, l'histoire des banques se caractérise surtout par l'accélération de leur internationalisation de même que par la multiplication d'institutions financières qui viennent compléter sinon soutenir le système bancaire canadien. Ce sera enfin l'ère des caisses populaires, qui, de simples comptoirs qu'elles étaient jusque-là, vont ériger des succursales dans la presque totalité des municipalités du Québec.

0. Nombre de structures anciennes

Les données statistiques disponibles à ce jour ne permettent pas de déterminer précisément la distribution par région des succursales des banques à charte sur le territoire du Québec.

Tableau 1

Succursales bancaires, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

Les données statistiques de 1930 permettent cependant d'établir à 11 le nombre des banques à charte du Canada, dont 10 comptent ensemble quelque 680 succursales au Québec. À cela, il faut ajouter un nombre indéterminé de succursales des caisses d'épargne du gouvernement fédéral (ministère des Postes), lesquelles sont établies dans les principales villes canadiennes.

D'autres caisses, dont la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec, de même que les quelque 200 caisses populaires complètent le tableau des structures bancaires québécoises pour l'année 1930. Ces structures étaient chapeautées à l'époque par l'Association des banquiers canadiens.

Tableau 2

Caisses populaires, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	15	11	14	37	14	20	3	5			17	36		9	2	19

Total : 203

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Bien que l'on ne puisse établir la distribution régionale des succursales bancaires subsistantes, on sait que, en 1984, il existait au Canada 71 banques, dont 13 avaient une charte canadienne et 58 étaient étrangères.

Sur les 13 banques canadiennes, 9 sont actives au Québec par le biais de leur siège social ou des 1248 succursales qu'on y trouve. Quelque 30 banques étrangères y ont des bureaux.

Au chapitre des autres institutions bancaires, la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec est désormais intégrée au réseau des quelque 1557 caisses populaires existantes en 1981, et la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal est toujours en activité au Québec.

Tableau 3

Banques et caisses populaires, 1991

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5. 1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R	1					1										
Ci						1	1									
Total	1					2	1									

Total : 4 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Banque de Montréal et terrain	Rivière-du-Loup	01	MHR
Bâtiment situé aux 1401-1403, rue de Bleury	Montréal	06	MHCi
Façade des 53-55, rue Saint-Jacques Ouest	Montréal	06	MHC
Banque de Montréal	Hull	07	MHCi

5. 2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. On ne peut dénombrer ici les banques situées dans les secteurs protégés. On peut cependant affirmer qu'il en existe un certain nombre dans plusieurs arrondissements historiques.

Tableau 5

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5. 3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 6

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. 4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 7

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1	1		1										1

Total : 5

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Montréal	06	90.02.22
Eastern Townships Bank	Cowansville	16	89.04.27
Caisse populaire, 320, route 138	Saint-Augustin	03	79.00.00
Vieille Banque, 814, av. des Cascades	Shawinigan	04	71.00.00
Banque Canadienne Nationale	Mont-Joli	01	Inconnue

5. 5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Banque de Montréal	Hull	07	RBEEFP

6. Documentation disponible au Ministère

6. 1 Études ponctuelles

Tableau 8

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1															1

Total : 2

BOURQUE, Hélène.
L'ancienne banque Eastern Townships de Cowansville : analyse architecturale et évaluation patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 1990, 152 p., annexes.
MAC-04010, 4230-7150

PARADIS, Magella.
Banque de Montréal, 428, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. Analyse architecturale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1979, s. p.
MAC-04015, 4320-0042-R

6. 2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6. 3 Études thématiques

Aucune.

6. 4 Divers

CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE.
L'or et la pierre, un regard critique sur l'architecture des banques, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1990, 31 p.
MAC-04004, 1670-5355-R

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture commerciale I : Les Banques, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1980, 139 p.
MAC-04008, 1670-0050-R

MICHAUD, Josette.
Vieux-Montréal, Cité administrative, Montréal, Ville de Montréal, 1983, s. p.
MAC-04008, 1670-0188-R

7. Publications

7. 1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8. 1 Institutions muséales

Tableau 9

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Musée de la Banque de Montréal
Musée

8. 2 Autres équipements culturels

Tableau 10

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8. 3 Lieux historiques

Tableau 11

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Paul Bernard	91.05
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Bourses des titres

6133

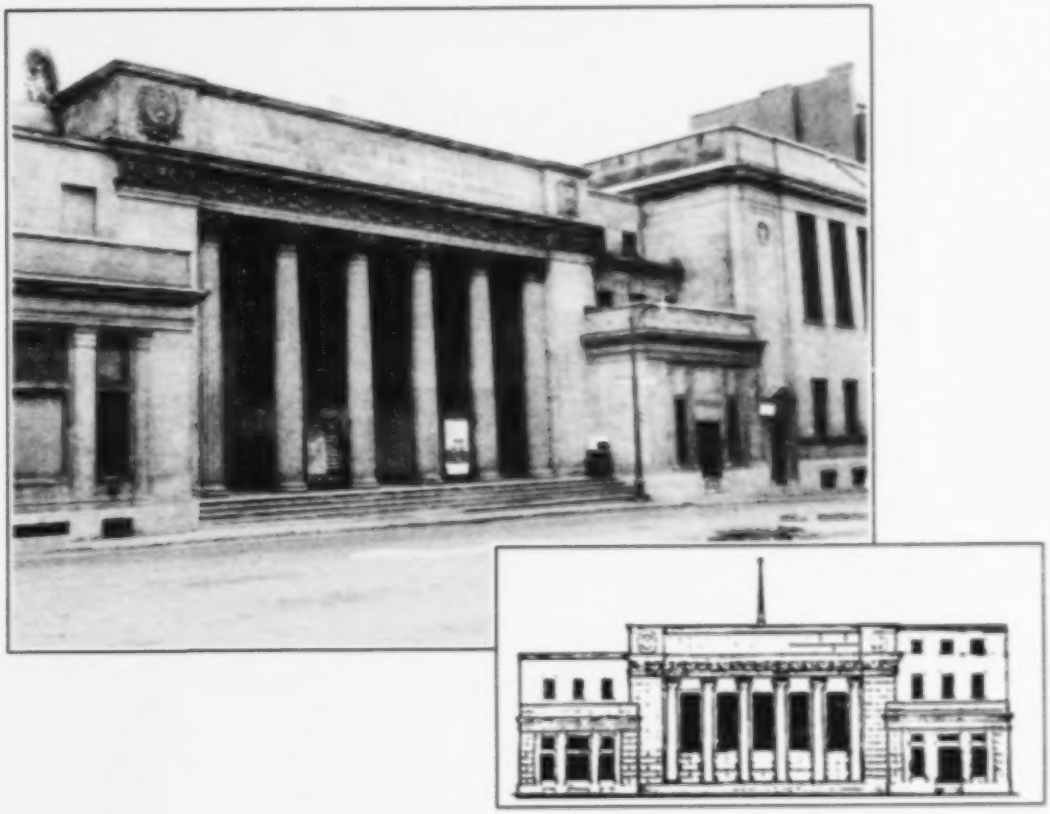

Ancienne Bourse de Montréal en 1975

Érigée en 1903, l'ancienne Bourse de Montréal est l'oeuvre de l'architecte américain George Post, qui dessina aussi la Bourse de New York. Considéré comme l'un des premiers édifices de style Beaux-Arts à Montréal, cet immeuble se démarque par sa grande sobriété. La construction d'une aile supplémentaire, en 1928, venait répondre aux besoins croissants de l'institution, fondée en 1874.

Photo : Communauté urbaine de Montréal. Dessin tiré de : *Vieux-Montréal. Cité financière*, Montréal, Ville de Montréal et ministère des Affaires culturelles, 1983, p. 7.

1. Technologies et structures

La Bourse est le lieu où se font les opérations financières sur les valeurs mobilières ou les marchandises. On distingue donc la Bourse des valeurs, où se négocient les valeurs mobilières, de la Bourse de marchandises ou Bourse de commerce, où s'effectuent les ventes et les achats en gros de certains produits.

Les différentes Bourses sont généralement situées dans le quartier des affaires. C'est pourquoi on les trouve à proximité des ports, centres d'activité par excellence au XIX^e siècle. Aucune caractéristique architecturale particulière ne permet de différencier l'édifice abritant une Bourse des autres immeubles de services.

La Bourse des valeurs se compose avant tout d'un parquet, entouré d'une galerie généralement surélevée. Le parquet est la salle plus ou moins vaste servant d'enceinte où se tiennent les agents de change pendant le marché. Réparties sur le parquet, des colonnes supportent des cloches d'appel, des patères, des sièges et des tableaux où sont inscrits les cours des différentes valeurs. Les colonnes sont parfois absentes du parquet, que l'on divise en carrés dans chacun desquels sont négociés les différents types d'actions. De grands tableaux noirs, également séparés en carrés, ornent alors les murs de la salle. La galerie, munie d'une balustrade, permet au public d'observer les négociations. La Bourse compte également un certain nombre de bureaux. Au XIX^e siècle, les entreprises cotées en Bourse étant peu nombreuses, les titres sont simplement inscrits dans un cahier que les membres peuvent consulter. De nos jours, l'électronique gère entièrement l'affichage des cours.

L'aménagement intérieur des autres types de Bourses est relativement simple : outre les bureaux de l'institution, l'édifice renferme une salle de lecture, où les membres peuvent suivre le cours des divers produits, se renseigner sur les tarifs à l'importation ou les taux de change en vigueur sur les marchés de New York et de Londres, et lire les journaux en provenance de Grande-Bretagne ou des États-Unis.

2. Aperçu historique

Les transactions mobilières à Montréal remontent à 1817, au moment de la constitution en société de la Banque de Montréal. Toutefois les actions ne sont pas assez nombreuses pour soutenir l'existence d'une Bourse. Le marché des valeurs mobilières commence à s'élargir lors du projet de construction du premier chemin de fer canadien reliant Saint-Jean à La Prairie (1832-1835).

La première association de courtiers date de 1843-1850. Il s'agit de la Chambre des courtiers en produits (« Board of Produce Brokers »), chargée de déterminer les cours des actions, des obligations et des produits agricoles. En 1863, devant l'expansion vigoureuse de l'économie du pays, qui pousse les entreprises à offrir leurs actions au public, l'association des courtiers se scinde en deux organismes distincts : la Chambre de courtage (« Board of Brokers »), qui devient officiellement la Bourse de Montréal (« Montreal Stock Exchange ») en 1874 et la Bourse des grains (« Corn Exchange »), qui fusionne avec la Chambre de commerce de Montréal (« Montreal Board of Trade ») en 1886.

Au début du XXe siècle, la Bourse, qui a occupé successivement les édifices du « Corn Exchange », du « Merchants' Exchange » et du « Board of Trade », décide de se construire un siège digne de son prestige grandissant et compatible avec les contraintes nouvelles du marché boursier international. L'institution fait appel à l'architecte de la Bourse de New York, qui dessine un immeuble très moderne pour l'époque malgré un extérieur classique. Inaugurée en 1903, la Bourse est un des premiers édifices dans la manière Beaux-Arts à Montréal.

En dépit du krach boursier de 1929 et de la croissance spectaculaire de la Bourse de Toronto, la Bourse de Montréal poursuit ses activités et procède à la modernisation et à l'agrandissement de son parquet en 1933. En 1965, elle inaugure un nouvel édifice.

En 1926, le « Montreal Curb Market », qui s'occupe des titres trop jeunes ou trop spéculatifs, est fondé et emménage, en 1929, dans une annexe de la Bourse. Devenu la Bourse canadienne en 1953, il fusionne avec la Bourse de Montréal en 1973.

Parmi les autres types de Bourses, on trouve notamment les Bourses des marchands (« Merchants' Exchanges »). Celle de Québec est fondée en 1816 et celle de Montréal l'est avant 1855. La Bourse des marchands de Québec se fait construire un édifice en 1928 et celle de Montréal fait de même en 1858 puis en 1866.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. Il a existé un seul type de Bourse à Québec et au moins trois à Montréal. Toutes ont occupé un certain nombre d'édifices.

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]																

[illegible]

8. Nombre de structures anciennes subsistantes

Tableau 5

Nombre des lieux, 1983

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

9. Nombre de structures protégées par un statut juridique

9.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 6

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
(CR)																
(C)																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu C = Cité

9.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 7

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN						1										
SP																
Total						1										

Total : 1 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Édifice du « Corn Exchange »	Montréal	06	AHD
Édifice du « Merchants' Exchange »	Montréal	06	AHD
Ancienne Bourse de Montréal (« Montreal Stock Exchange »)	Montréal	06	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué

Tableau [illegible]

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau [illegible]

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

[illegible] 1

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]																

[illegible]

6.0 [illegible]

[illegible]

6.0 [illegible]

[illegible]

6.0 [illegible]

[illegible] [illegible]

7. [illegible]

7.1 [illegible]

[illegible]

7.0 [illegible]

[illegible] [illegible]

8. [illegible]

8.1 [illegible]

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

6.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Lionneau (06)
Théâtre - Conteur -
Salle de spectacle et atelier d'art

6.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

8. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	93.08
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Ateliers de photographie

6220

Atelier de photographie Livernois en 1893, à Québec

De style néoclassique anglais, l'immeuble Livernois a été érigé en 1842 d'après les plans de l'architecte britannique Frederick Hacker. Pendant près d'un siècle, soit de 1854 à 1952, il a servi de résidence et de studio aux photographes Livernois. À remarquer, la lucarne centrale qui offrait l'éclairage nécessaire à l'atelier de développement solaire, ainsi qu'au studio de pose situé à l'arrière.

Archives nationales du Québec, fonds Famille Livernois, n° P160, S2, D77452, P1. Photo Ernest Livernois.

1. Technologies et structures

Les ateliers photographiques se composent généralement de trois aires d'activité : la pièce d'accueil, l'atelier ou salon de pose et le laboratoire photographique.

La pièce d'accueil est celle où le photographe reçoit ses clients et où il s'acquitte de la partie commerciale de son travail. Au XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle, les grands ateliers disposent également de boudoirs, pour la préparation des sujets à photographier, et d'une galerie-salon, vaste pièce luxueusement aménagée selon le goût du jour, où on expose la production du studio et qui sert régulièrement de salle de réception pour la tenue d'expositions de peinture, etc.

L'atelier ou salon de pose est une pièce plus ou moins vaste pourvue d'un matériel disparate, qui varie en fonction des époques. Outre les accessoires de studio (appareils photographiques et d'éclairage, supports de tête, etc.), on y trouve des meubles et autres éléments de décor, dont différents fonds de scène (rideaux, toiles peintes servant à réaliser des clichés qui semblent avoir été pris en extérieur, etc.).

Le laboratoire photographique du petit studio, dans lequel le photographe travaille généralement seul, se compose d'une pièce unique, la chambre noire, où s'effectuent toutes les opérations requises pour produire une épreuve. Le laboratoire des grands ateliers comprend par contre plusieurs locaux aux usages bien définis et fait appel à un personnel spécialisé dans les différentes opérations

Le commerce du photographe est généralement implanté dans un endroit stratégique, c'est pourquoi on le trouve dans une grande artère en milieu urbain, où il est habituellement aménagé dans un édifice commercial, et dans la rue principale des petits centres, où il se trouve au rez-de-chaussée de l'habitation du photographe. Les studios aménagés avant l'électrification et le développement chimique doivent comporter des éléments architecturaux laissant entrer la lumière solaire, indispensable pour la prise de vue et l'impression des clichés. Les studios sont donc situés au dernier étage d'un bâtiment dont le toit, percé d'une verrière ou d'une large baie aménagée au sommet du mur, donne tout l'éclairage requis pour le travail du photographe. L'orientation des ouvertures est déterminée par la qualité de la lumière naturelle : la lumière du nord est recherchée pour la pose et celle du sud, plus abondante, pour l'impression des clichés. Les premiers studios, installés dans des maisons basses d'un ou deux étages, obligent même à construire une véritable cage de verre sur pilotis à l'arrière du commerce.

2. Aperçu historique

Dans les années qui suivent l'invention de la photographie, en 1839, plusieurs photographes ouvrent des studios. C'est notamment le cas de George W. Ellisson et de Jules-Isaïe Livernois, qui ouvrent respectivement leur atelier à Québec en 1848 et 1854, et de William Notman, qui fait de même à Montréal en 1856. On dénombre trois ateliers dans la ville de Québec en 1861 et treize en 1891. Dans les petits centres, l'installation de photographes est plus tardive et date, pour plusieurs, du XX^{e} siècle.

Le dernier quart du XIX^{e} siècle est l'époque la plus florissante pour les ateliers de photographie. Les grands studios, dont plusieurs noms sont parvenus jusqu'à nos jours, sont de véritables foyers artistiques. À Montréal, l'atelier de Notman compte 55 employés en 1874 et 38 en 1892; à Québec, le studio Livernois n'emploie jamais moins d'une dizaine de personnes, parmi lesquelles des peintres.

Dans la première moitié du XX^{e} siècle, la photographie prend de nouvelles orientations. Dans l'ensemble du Québec, le nombre d'ateliers augmente, mais les studios professionnels limitent leur pratique au seul portrait et à la confection de cartes mortuaires, car, depuis l'arrivée sur le marché, vers 1890, d'appareils photo faciles de maniement, le novice peut pratiquer la photographie à loisir et saisir tout particulièrement les paysages. La « concurrence » des photographes amateurs force les professionnels à adopter de nouvelles stratégies commerciales pour conserver leur clientèle. Ces derniers ajoutent donc à leurs activités la vente d'appareils, de pellicule, de produits chimiques ainsi que les services de développement et d'encadrement. La crise de 1929 marque plus ou moins la fin de l'ère des grands studios. Le commerce représente désormais l'essentiel des activités des photographes.

Au lendemain de la Seconde Guerre, le nombre de photographes, qui stagnait depuis la crise, se multiplie et se maintient jusqu'à aujourd'hui.

3. Nombre de structures anciennes

En 1930, on dénombre 278 ateliers photographiques à travers le Québec, dont 169 sont situés dans des villes comptant plus de 1000 habitants.

Tableau 1

Ateliers photographiques, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	10	9	31	31	17	109	6	13			2	19	1	5	6	19

Total : 278 Source : *Recensement fédéral*, 1931

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Ateliers photographiques, 1993

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Certains secteurs protégés sont susceptibles de renfermer des ateliers photographiques.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

Aucun document.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	93.08
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Cimetières, charniers et enclos

6241

Cimetière et enclos paroissial, à Saint-Mathias-sur-Richelieu

Construit en 1818, le mur de pierre ceinturant le cimetière intègre deux portes cintrées et deux petits bâtiments servant de chapelle pour les défunts et de charnier. Cet enclos paroissial est le plus élaboré et le mieux conservé parmi ceux qui subsistent au Québec.

Commission des biens culturels

1. Technologies et structures

Sépulture s'entend d'un lieu où est déposé le corps d'un défunt et *cimetière*, de tout lieu aménagé pour l'ensevelissement des morts d'une même famille, d'une collectivité, d'une communauté ou des membres d'une confession religieuse. On rencontre différentes catégories de cimetières et de lieux de sépulture : le cimetière familial (sur une propriété privée), le cimetière d'une communauté religieuse, le cimetière paroissial, le cimetière urbain (plusieurs paroisses), la chapelle funéraire privée, la crypte funéraire dans une église... En plus de ces lieux officiels, il faut aussi tenir compte des sépultures amérindiennes préhistoriques et historiques et des fosses communes officieuses (creusées par suite d'épidémies).

À l'intérieur du cimetière, on peut trouver différentes structures, dont certaines sont plus volumineuses : le charnier, la chapelle ou le caveau familial, le mausolée, le calvaire et la croix. On y trouve aussi les monuments d'individus ou de familles : croix et stèles faites de bois, de fer forgé, de pierre ou même de ciment.

L'emplacement et l'aménagement des cimetières peuvent varier selon les confessions.

Le cimetière catholique se trouve généralement à proximité de l'église paroissiale en milieu rural. On érigeait parfois, autour du cimetière, un mur qui délimitait un espace pouvant renfermer jusqu'à trois côtés de l'église : c'est l'enclos paroissial. Enfin, le cimetière catholique présente souvent un lotissement rigide (plan en damier).

Les cimetières des confessions protestantes peuvent être situés à proximité de l'église ou à l'écart de celle-ci ou du village. Le cimetière familial privé y est fréquent. Le cimetière paroissial peut être entouré d'un muret ou d'une clôture et son aménagement rappelle parfois les jardins anglais.

Les sépultures et les cimetières des confessions autres que catholique et protestante n'ont pas été documentés.

2. Aperçu historique

Au Québec, les lieux de sépulture sont délimités dès les premiers établissements : au XVII[e] siècle pour les catholiques et au milieu du XVIII[e] pour les protestants. On connaît mal les structures et les pratiques funéraires de cette époque, les matériaux utilisés (bois, marbre mou, ardoise) n'ayant pas résisté à l'usure et au temps. De plus, les cimetières catholiques ont souvent été réaménagés et « nettoyés » pour respecter une ordonnance épiscopale.

La présence d'un groupe d'une confession religieuse dans une région a favorisé l'aménagement d'un cimetière. C'est pourquoi le nombre et la superficie des cimetières varient d'une façon sensible selon les régions. Ainsi, la diversité des confessions protestantes a occasionné la multiplication des petits cimetières dans les régions où la communauté anglophone était majoritaire.

Le nombre des cimetières n'est probablement stabilisé vers le milieu du XIXe siècle parmi différentes approximations compte tenu de l'absence de statistiques. Depuis, on assiste à de nouvelles tendances. L'immigration des anglophones a provoqué l'abandon de plusieurs cimetières protestants et l'autorisation de l'incinération par l'Église catholique a entraîné l'agrandissement de cimetières et même l'ouverture d'un crématoire.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. Mais, l'Archiviste de l'Québec donne le nombre de cimetières mentionné de sa juridiction : « Il peut également compléter à cette le nombre d'églises et de couvents au Québec : 357 églises catholiques en 1851, 211 églises protestantes en 1851 et 17 églises d'autres confessions en 1851. Le nombre total de cimetières anciens ne devrait pas être inférieur à 1 000 ».

Tableau 1

Cimetières, 1851

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Nombre d'églises catholiques au Québec :

Année	Nombre
1851 :	715 églises
1931 :	805 églises
1951 :	857 églises

Source : Les cimetières québécois à la Renaissance et ailleurs.

Nombre d'églises catholiques, par diocèse, [illegible] :

Diocèse	Nombre
Québec :	[illegible]
Rimouski :	[illegible]
Chicoutimi :	[illegible]
Gaspé :	[illegible]
Joliette :	[illegible]
Montréal :	[illegible]
[illegible] Saint-Laurent :	[illegible]
Saint-Hyacinthe :	[illegible]
Sherbrooke :	[illegible]

Source : Le Canada ecclésiastique, [illegible]

Nombre d'églises protestantes au Québec :

Année	Nombre
[illegible] :	[illegible] églises
[illegible] :	[illegible] églises

Source : Recensement du Canada [illegible] et [illegible]

6. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. Le dépouillement du macro-inventaire ethnologique fournirait toutefois une estimation acceptable, tout pour les grandes sociétés urbaines.

Tableau [illegible]

Croyances, [illegible]

Région	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C-R			2	1			1					3				1
Cl												1			1	
Total			2	1			1					4			1	1

Type : C-R = Classé R = Reconnu Cl = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Enclos paroissial de l'église Saint Matthew et cimetière	Québec	03	MHC
Église Notre-Dame-de-Foy (N.-D.-de-la-Visitation)	Sainte-Foy	03	SHC
Vieux cimetière protestant Saint James	Trois-Rivières	04	SHC
Chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau	Montebello	07	MHC
Site des églises (cimetières presbytérien, méthodiste et anglican)	Kinnear's Mills	12	SHR
Cimetière de Saint-Éphrem	Saint-Éphrem-de-Tring	12	MHCI
Site institutionnel (cimetière)	Saint-Joseph-de-Beauce	12	SHC
Cimetière Saint-Sylvestre	Saint-Sylvestre	12	MSHC
Charnier de Sainte-Agathe	Sainte-Agathe-des-Monts	15	MHCI
Église et mur du cimetière	Saint-Mathias-sur-Richelieu	16	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH-AN			9													
SP						1	1									
Total			9			1	1									

Total : 11   AH-AN = Arrondissement historique/naturel   SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Cimetière de Beauport (arrondissement de Beauport)	Beauport	03	AHD
Cimetière de Saint-François (arrondissement de l'Île-d'Orléans)	Saint-François	03	AHD
Cimetière de Saint-Jean (arrondissement de l'Île-d'Orléans)	Saint-Jean	03	AHD
Cimetière de Saint-Laurent (arrondissement de l'Île-d'Orléans)	Saint-Laurent	03	AHD
Cimetière de Saint-Pierre (arrondissement de l'Île-d'Orléans)	Saint-Pierre	03	AHD
Cimetière de Sainte-Famille (arrondissement de l'Île-d'Orléans)	Sainte-Famille	03	AHD
Cimetière de Sainte-Pétronille (arrondissement de l'Île-d'Orléans)	Sainte-Pétronille	03	AHD
Cimetière Saint-Patrice (arrondissement de Sillery)	Sillery	03	AHD
Cimetière Mount Hermon (arrondissement de Sillery)	Sillery	03	AHD
Cimetière Notre-Dame-des- Neiges (site du Mont-Royal)	Montréal	06	SPCo
Cimetière protestant	Sainte-Angélique	07	SPCo

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

3.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		7	4	2	2	3	1			3	2			1	2

Total : 28

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Cimetière Beth-Israël	Québec	03	90.10.23
Cimetière	Hatley	05	88.11.10
Cimetière sauvage	Shefford	16	88.01.21
Cimetière	Saint-Venant-de-Hereford	05	87.09.11
Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Montréal	06	86.09.18
Cimetière de Westmont	Montréal	06	86.09.18
Cimetière O'Hara	Gaspé	11	86.06.18
Cimetière privé	Chelsea	07	86.04.10
Chapelle funéraire	Sainte-Thérèse	15	85.05.09
Cimetière	La Présentation	16	84.05.02
Cimetières (2)	Kipawa	08	84.01.23
Cimetière de Saint-Omer	Saint-Omer	11	22.04.82
Cimetière amérindien	La Tuque	04	82.01.29
Cimetière	Sainte-Thècle	04	81.02.25
Cimetière de Saint-Denis	Saint-Denis	01	76.00.00
Chapelle du cimetière de Saint-Sauveur	Québec	03	65.00.00
Cimetière	Saint-François	03	62.00.00
Cimetière	Saint-Pierre	03	61.00.00
Premier cimetière	Québec	03	45.00.00
Cimetière Halesboro	Portneuf	03	Inconnue

Site du premier cimetière	Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres	03	Inconnue
Cimetière anglican	L'Avenir	04	Inconnue
Cimetière anglican	Nicolet	04	Inconnue
Vieux cimetière protestant, 60, rue Charles	Aylmer	07	Inconnue
Saint Stephen Church Cemetery, canton de Thorne	Pontiac	07	Inconnue
Cimetière de Christ Church	Percé	11	Inconnue
Cimetière protestant	L'Islet	12	Inconnue
Cimetière	Saint-Étienne-de-Beaumont	12	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Cimetière de Grosse-Île	Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	12	LHN

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			4													

Total : 4

BOUCHER, Jean-Louis et autres.
Cimetière Sainte-Anne : Aménagement et historique, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1975, 25 p.
MAC-04008, 4230-0171

COTÉ, Louise.
Historique du parc des Martyrs de Giffard, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Beauport, 1988, 72 p.
MAC-04008, 4429-046

MIMEAULT, Mario et Chantal Soucy.
Cimetière O'Hara, Gaspé : Études, relevés et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de l'Est-du-Québec et Musée de la Gaspésie à Gaspé, avril 1986, 52 p.
MAC-04004, 1670-3562-R

Sainte-Foy, Cimetière Beth-Israël de Québec, dossier d'inventaire, 1990.
MAC-04008, 4230-0793

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

BRISSON, Réal.
La mort au Québec, dossier exploratoire, Rapports et mémoires de recherche du Célat, nº 12, Québec, Université Laval, 1988, 144 p.
s. c.

GAGNON, Serge.
Mourir hier et aujourd'hui, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 192 p.
MAC-04004, 1670-3822-R

GUAY, Lorraine.
Le cimetière vide, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, 1989, 132 p.
MAC-04008, 1670-0476-R

LORD, Jules.
Cimetière Mount-Hermon : Note historique sur des organismes et biographie de personnages, Société d'histoire de Sillery et Villa Bagatelle, 1989, 113 p.
MAC-04008, 4230-0780

POULIN, Réal.
L'église Christ Church de Frampton, s. l., Corporation culturelle de Frampton, 1989, s. p.
s. c.

SIMARD, Jean et autres.
Cimetière et communauté des anglicans de Springbrook (Frampton, Québec), ATP-17889 : Pratiques ethnologiques, programme d'arts et traditions populaires, Québec, Université Laval, 1986, 206 p.
MAC-04008, 4230-0011

TREGGETT, Brian et Thomas Treggett.
Cimetière Mount-Hermon, 1800, chemin St-Louis : liste alphabétique 1848-1900. Personnes ensevelies, Société d'histoire de Sillery et Villa Bagatelle, s. d., s. p.
MAC-04008, 4230-0780

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

BOUCHARD, René et Bernard Genest, collaboration de Nicole Cloutier.
Saint-Rémi-de-Napierville : Les croix en fer forgé du cimetière, Dossier 41, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1979, 98 p.
MAC-04004, 1670-0119-R

ROY, Guy-André.
L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias de Rouville, coll. Les retrouvailles, n° 3, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1978, 21 p.
MAC-04008, s. c.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1				1					2				

Total : 4

Québec (03)
Cimetière Saint-Matthew
Lieu historique

Montebello (07)
Chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau
Lieu historique

Frampton (12)
Église Christ Church de Springbrook
Lieu historique

La Grosse Île (12)
Lieu historique national de la Grosse Île
Lieu historique

9. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	90.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Garages et stations-service

6411

Garage Packard, à Westmount

Situé rue Sainte-Catherine Ouest, ce garage a été construit en 1929, suivant les plans de l'architecte D. Jerome Spence.

1. Technologies et structures

Le terme *garage* désigne aussi bien un endroit public servant d'abri aux véhicules qu'un établissement où l'on fait l'entretien, la réparation, la vente de véhicules. La station-service est un poste d'essence doté d'un atelier de réparations.

Structure exclusivement urbaine, le garage, au premier sens du mot, se présente sous deux formes : le garage souterrain, aménagé sous un édifice quelconque, et le garage en hauteur, qui est habituellement une construction isolée. L'aspect de ce dernier évoque l'architecture industrielle née au siècle dernier, avec son développement à partir de l'intérieur, où la flexibilité est assurée par une structure à poutres et colonnes. Érigé en ciment ou en béton, le garage comporte un certain nombre d'étages, dont l'accès est assuré par des rampes ou, plus rarement, par des élévateurs. Le rez-de-chaussée du garage en hauteur accueille des commerces et parfois un atelier de réparation ou un débit d'essence.

Le véhicule automobile a également donné naissance au garage (au deuxième sens du mot) et à la station-service, où l'on en fait la vente et l'entretien. Ces activités impliquent habituellement une circulation importante autour des bâtiments et exigent de vastes aires d'entreposage et d'exposition des véhicules; c'est pourquoi bon nombre se sont implantés à l'intersection de deux voies de communication. La majorité des fonctions de l'établissement (administration et service à la clientèle, magasin des pièces, atelier de réparations, salle d'exposition) sont regroupées dans un bâtiment unique situé en retrait de la voie publique, près de laquelle sont toutefois placés les distributeurs d'essence en un îlot de ravitaillement.

Aménagé parfois sur une des façades latérales du bâtiment, l'atelier de réparations se distingue par ses larges ouvertures fermées par des portes de garage. Leur nombre correspond à celui des postes de travail, qui sont munis d'une fosse ou d'un élévateur hydraulique. Parce qu'elle doit permettre au public d'admirer les véhicules à partir de l'extérieur, la salle d'exposition, qui n'est ni plus ni moins qu'une cage de verre et de métal, est par contre aménagée en façade principale. L'îlot de ravitaillement est souvent protégé par une marquise pouvant se prolonger jusqu'au bâtiment principal. Un lave-auto est parfois adjoint à l'établissement. Quant aux enseignes, elles constituent toujours une composante caractéristique des commerces reliés à l'automobile.

Le garage et la station-service sont généralement des constructions basses, qui ne comportent qu'un rez-de-chaussée où les différentes fonctions se succèdent de plain-pied afin de répondre à des critères d'efficacité. Ce type d'architecture s'est développé aux États-Unis durant les années 1910-1920, à l'époque de l'introduction de la chaîne de montage en milieu industriel. Ces bâtiments appartiennent à la grande famille de l'architecture moderne, dont les principales caractéristiques sont le fonctionnalisme, l'emploi de matériaux nouveaux (béton, métal, verre) et les formes simples.

Les premiers postes d'essence et les premiers ateliers de réparation occupaient rarement leurs propres immeubles, surtout en dehors des grands centres. Ils étaient plutôt rattachés à des commerces par exemple des magasins généraux ou encore aménagés dans d'anciens ateliers de forge ou de charronnage. Plusieurs compagnies pétrolières et constructeurs automobiles virent très vite à la conception de plans standard pour les garages et les stations-service qui servaient à leur enseigne.

2. Aperçu historique

C'est en 1897 que les premières automobiles à essence font leur apparition à Québec et à Montréal. La croissance du parc automobile québécois est très rapide : de 167 qu'il était en 1908, le nombre de véhicules immatriculés passe en effet à 91 392 en 1920 et à 178 948 en 1930. Une fois sorti du parc, un nouvel objet se retrouve en milieu urbain. En raison de ses fonctions, l'arrivée de l'automobile a un effet déterminant, non seulement sur le développement du réseau routier, mais également sur celui de l'architecture, qui doit innover pour tenir compte de la nécessité de garer et d'entretenir les véhicules.

En ce qui concerne le stationnement des véhicules, un certain nombre d'édifices érigés à partir des années 1920 offrent ce service. C'est notamment le cas du « Canada Cement Company Building » (Montréal, 1920), qui comporte deux étages de stationnement en sous-sol, et du « Dominion Square Building » (Montréal, 1929), qui compte 300 places de stationnement réparties sur cinq étages en sous-sol. On voit aussi apparaître des structures originales, entièrement vouées au stationnement, comme le « Bernard Avenue Garage Ltd » (Outremont, 1929), le plus grand garage du genre au Canada au moment de sa construction. Les garages en sous-sol se généralisent rapidement contrairement aux garages en hauteur, qui connaissent leur véritable développement à partir des années 1960.

Au chapitre de l'entretien des véhicules, les postes d'essence et les ateliers de réparations font d'abord leur apparition dans les grandes villes de la province. À l'intérieur des grands centres, il est raisonnable de croire que ces établissements se sont en premier lieu implantés le long des routes nationales, désignées par le nouveau département de la Voirie (1912). En 1922, le nombre de garages recensés est de 1 093, et en 1961, le nombre de commerces reliés à l'automobile (marchands de véhicules à moteur, garages, postes d'essence) s'établit à 3 992.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'Occident connaît une formidable prospérité économique, qui se reflète notamment dans la consommation. Le nombre de véhicules augmente de façon considérable. On assiste à une véritable révolution dans le domaine des transports, dont le développement de la banlieue est une des expressions les plus marquantes. Entre 1942 et 1963, le nombre de cités et villes québécoises passe de 158 à 227. La banlieue et les artères qui y

[illegible] [illegible] [illegible] [

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Cl																
Total																

Total C = Classé R = Reconnu Cl = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Certains secteurs protégés sont susceptibles de renfermer des garages et des stations-service.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Arr./Ah.																
SP																
Total																

Total Arr./Ah. = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

Aucun document.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						2										

Total : 2

Montréal (06)
Théâtre expérimental des femmes
Salle de spectacle

Montréal (06)
École supérieure de danse (Grands Ballets Canadiens)
Établissement de formation

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	93.08
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Hôpitaux et autres institutions de soins de santé 6513

Hôpital général en 1937, à Québec

Cette vue d'ensemble de l'Hôpital général montre les anciennes structures datant du XVII[e] et du début du XVIII[e] siècle. Avec le temps, de nouvelles ailes sont venues s'ajouter, étendant ainsi leurs ramifications dans tous les sens. Entre 1943 et 1960, l'Hôpital général a subi d'importants travaux de rénovation, dont l'ajout d'un quatrième étage qui a fait disparaître plusieurs toits à pignon au profit de toits plats.

Archives nationales du Québec, collection initiale, n° P600, S6, PGH 270-27.

1. Technologies et structures

Hôpital s'entend d'un établissement public ou privé où sont effectués les soins médicaux et chirurgicaux, ainsi que les accouchements. *Sanatorium* désigne un établissement qui reçoit des malades atteints de tuberculose pulmonaire et *asile*, un établissement hospitalier où l'on soigne les malades mentaux.

Plus que toute autre catégorie de bâtiment, les hôpitaux ont connu une évolution remarquable. Les exigences de la médecine autant que les besoins de la société ont en effet poussé chacun des quatre grands types d'hôpitaux à s'agrandir constamment et à adopter ainsi une variété de plans, allant du plus simple au plus complexe.

Les premiers hôpitaux sont situés à l'intérieur des monastères, des couvents, dont ils occupent une aile[1]. Ce type d'établissement se perpétue au XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle en raison de l'omniprésence de l'Église dans le milieu hospitalier.

Au XIX^{e} siècle, on voit aussi apparaître des établissements construits spécialement à usage d'hôpital. Ces édifices, dont la capacité d'accueil est plus importante, empruntent beaucoup à l'architecture publique propre à l'époque.

L'hôpital de type pavillonnaire, dont la forme reflète l'étalement horizontal des diverses fonctions, fait son apparition à la fin du XIX^{e} siècle. Ce concept d'origine anglaise, peu utilisé toutefois, propose une répartition des malades et des différents services dans des édifices distincts, le plus souvent reliés entre eux par un passage couvert. La division par classe de maladies limite ainsi le transport des germes et améliore les conditions hygiéniques.

L'hôpital de type gratte-ciel, qui se répand à partir de 1930, est issu par contre de l'étalement vertical des fonctions. Résultant du perfectionnement des techniques de construction et des méthodes antiseptiques appliquées particulièrement aux États-Unis, l'hôpital construit en hauteur permet une plus grande concentration des services et une économie de terrain.

Outre les lits (qui occupent la majeure partie de l'espace intérieur), les hôpitaux modernes possèdent toutes les installations et tous les appareillages nécessaires au diagnostic et au traitement des malades et des blessés, ainsi que des aménagements pour les services connexes. La mise au point de nouveaux appareils de plus en plus sophistiqués a provoqué la hiérarchisation et la spécialisation des hôpitaux, dont l'organisation intérieure varie sensiblement de l'un à l'autre.

---

1. Voir la fiche 6930 (Couvents, monastères et abbayes).

On cherche généralement à concentrer les soins médicaux et les services connexes aux niveaux inférieurs et à réserver les niveaux supérieurs aux chambres.

Les sanatoriums sont des maisons de santé situées dans des conditions climatiques déterminées où les malades sont traités par des moyens hygiéniques et médicaux. On les trouve le plus souvent à proximité d'un lac ou en milieu montagneux, mais toujours loin des centres urbains. Ces hôpitaux se distinguent notamment par la présence de galeries, aménagées pour les cures de plein-air. L'apparition de traitements efficaces contre la tuberculose dans la seconde moitié du XX^{e} siècle a entraîné la fermeture des sanatoriums ou leur conversion en hôpitaux généraux.

Généralement érigés sur des sites isolés en raison de leur tendance au gigantisme, les asiles d'aliénés sont de véritables complexes, qui reçoivent des milliers de malades à la fois. On y trouve notamment de vastes ateliers où l'on pratique la thérapie par le travail et de nombreux lieux de loisir, car, jusqu'à une époque récente, la majorité des patients étaient internés dans ces institutions pour des séjours prolongés.

2. Aperçu historique

Au XVII^{e} siècle, les hôpitaux sont perçus comme des instruments au service de la foi et leur développement dépend uniquement d'initiatives religieuses. En Nouvelle-France, la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec (1639) et de l'Hôtel-Dieu de Montréal (1642) relève de la politique d'évangélisation et de sédentarisation des Amérindiens. Mais l'insuccès de cette politique et la croissance de la colonie entraînent un changement de clientèle pour les établissements, qui reçoivent de plus en plus de Français.

Avant même le XVIII^{e} siècle, le réseau hospitalier qui existera pendant plus de cent ans est déjà en place. Deux catégories d'hôpitaux caractérisent cette période : les hôtels-Dieu, voués aux soins des malades pauvres, qui n'ont pas les moyens de se faire traiter à domicile, et les hôpitaux généraux, qui sont davantage des institutions de charité puisqu'ils prennent en charge les mendiants, les infirmes, les aliénés, les épileptiques, les vieillards, les enfants abandonnés et les prostituées.

À l'aube du XIX^{e} siècle, le Québec ne compte que cinq hôpitaux : un hôtel-Dieu dans chacun des trois grands centres et un hôpital général à Québec et à Montréal. Ces institutions demeurent essentiellement françaises par leur architecture et leur fonctionnement. Chaque établissement possède une vingtaine de lits répartis dans deux grandes salles (celle des hommes et celle des femmes), une pharmacie, une buanderie, une cuisine, des latrines et quelques pièces attenantes, et aucun n'est propre à recevoir les malades contagieux ou incurables. Il y règne une atmosphère

empreinte de religiosité, car les soins apportés à l'âme sont tout aussi importants que ceux apportés au corps. Les aliénés sont gardés dans des loges aménagées à proximité des hôpitaux généraux, dans les combles des hôtels-Dieu ou encore dans les prisons communes.

Le XIX^e^ siècle est la scène de profondes transformations dans le milieu hospitalier. Par suite des progrès de la médecine et de l'hygiène publique, les anciens hôpitaux s'agrandissent et de nouveaux établissements sont érigés. Ainsi, six hôpitaux sont construits dans la seule ville de Québec entre 1811 et 1874, sans compter les hôpitaux temporaires et les dispensaires. En 1900, la province est dotée de 24 hôpitaux, et de nombreux hospices offrent des soins hospitaliers.

Mais les hôpitaux ne font pas que se multiplier, ils se spécialisent. L'immigration et les mouvements commerciaux provoquent une activité portuaire intense, qui fait craindre les épidémies et entraîne la création des premiers hôpitaux pour contagieux, dont le « Montreal General Hospital » (1819) et l'hôpital des Émigrés de Québec (1823). L'ouverture de l'asile de Beauport (1845) et de celui de Montréal (1852) marque une autre étape importante dans l'histoire de la médecine au XIX^e^ siècle, car il s'agit des premiers hôpitaux destinés strictement aux personnes atteintes de maladies mentales. Par la suite, on assiste à l'apparition des premiers sanatoriums pour les victimes de la tuberculose, associée à l'expansion industrielle.

Le phénomène de la médicalisation de la société s'intensifie vers la fin du siècle grâce aux progrès encore plus marqués de la médecine hospitalière, de la médecine de laboratoire (recherche) et surtout de la chirurgie. Les interventions chirurgicales sont désormais pratiquées en salle d'opération, l'introduction de l'électricité permet l'administration de nouveaux traitements, les salles communes sont progressivement remplacées par des chambres individuelles.

La période qui s'étend de 1825 à 1930 est donc la plus intense en ce qui concerne l'évolution de la médecine et la création du concept hospitalier moderne. Les hôpitaux cessent d'être considérés comme des institutions religieuses et charitables pour devenir de véritables centres de soins et de lutte contre la maladie. Les hôpitaux catholiques resteront toutefois sous l'autorité des communautés religieuses jusqu'au milieu des années 1960 et les hôpitaux protestants fonctionneront grâce à la générosité des sociétés philanthropiques, qui leur avaient donné naissance.

3. Nombre de structures anciennes

En 1933, le Québec compte 79 établissements de santé, à savoir 58 hôpitaux généraux, 4 maternités, 7 hôpitaux pour aliénés et 10 sanatoriums. La distribution régionale est disponible uniquement pour les deux derniers types d'institutions.

Tableau 1

Hôpitaux pour aliénés et sanatoriums, 1933

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Aliénés																
Sanas																
Total																

Total : 79 Source : *Annuaire statistique du Québec*, 1935.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. Les structures qui existaient en 1933 sont sans doute toujours en activité.

Tableau 2

Établissements de soins de santé, 1992

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens reconnus classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/P			2			1										
D								1								
Total			2			1		1								

Total : 4 C = Classé R = Reconnu D = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Deuxième hôpital Jeffery Hale	Québec	03	MH/P
Hôpital General et monastère	Québec	03	SH/C
Domaine des Sœurs grises de Montréal	Montréal	06	SH/C
Dispensaire de la garde	La Corne	08	MH/C

6.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/SH			2			1										
SP																
Total			2			1										

Total : 3 AH/SH = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Hôtel-Dieu	Québec	03	AH/D
Premier hôpital Jeffery Hale	Québec	03	AH/D
Ancien hôpital général de Montréal	Montréal	06	AH/D

2.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 3

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

2.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents, sont après délimités lors d'un incendie.

Tableau 4

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			3	1								1				1

Total : 6

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Ancien hôpital militaire	Chambly	16	89.08.07
Ancien hôpital Jeffery Hale, bâtiment « E »	Québec	03	80.08.11
Hôpital Joyce Memorial	Shawinigan	04	76.00.00
Hôpital Sainte-Famille	Saint-Édouard-de-Frampton	12	82.00.00
Ancien hôpital militaire	Québec	03	Inconnue
Hôtel-Dieu, côte du Palais	Québec	03	Inconnue

5.2 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Premier hôpital au Canada	Québec	03	DCL(MHN)
Ancien hôpital général de Montréal	Montréal	06	DCL(MHN)

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			5													

Total : 5

BAKER, Joseph et autres.
Édifice de l'ancien hôpital Jeffery Hale, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978, 5 vol.
MAC [illegible]

BERNIER-HÉROUX, Suzanne.
Dossier préliminaire sur l'Hôpital Général de Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1979, 11 p., annexes.
MAC [illegible]

BERNIER-HÉROUX, Suzanne.
L'Hôpital Général de Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1981, 5 vol.
MAC [illegible]

Hôpital Général (Québec). Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC [illegible]

Hôpital Jeffery Hale (Québec). Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC [illegible]

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture civile I : Les édifices publics. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1981, XVII-321 p.
MAC-04008, 1670-0051-R

D'ALLAIRE, Micheline.
L'Hôpital Général de Québec 1692-1764, coll. Fleur de Lys, études historiques canadiennes, Montréal, Fides, 1971, 251 p.
MAC-04004, 1670-0010-R

LAVIASSE, Robert et autres.
L'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1873, coll. Histoire, n° 13, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1973, 254 p.
MAC-04004, RA983 M811 H032 QAC-MONO

ROUSSEAU, François.
La croix et le scalpel, Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec (1639-1988), tome 1 : 1639-1892, Sillery, Éditions du Septentrion, 1984, 454 p.
MAC-04008, 1670-0522-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

Québec (03)
Musée de l'Hôpital général de Québec
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	92.09
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.12

Cabinets de professionnels libéraux

6599

Cabinet et résidence du Dr Nérée Beauchemin, à Yamachiche

Datant de 1867, cette maison offre un heureux mélange des styles néoclassique et néo-Renaissance. En 1915, le Dr Beauchemin fit ajouter une annexe à la maison afin d'y installer une pharmacie. Rappelons que Nérée Beauchemin est considéré comme l'un des grands poètes du Québec.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° 87-712 C4.

1. Technologies et structures

Le cabinet est l'endroit où un membre d'une profession libérale reçoit ses clients et où il exécute une partie de son travail. Le cabinet se compose généralement d'une seule pièce aménagée dans une maison privée — le plus souvent la résidence même de la personne — ou encore dans un immeuble résidentiel ou commercial.

Dans une maison privée, le cabinet occupe habituellement une partie du rez-de-chaussée donnant sur la façade principale ou, exceptionnellement, une partie de l'étage. La présence d'un cabinet dans une résidence influence l'organisation intérieure de cette dernière. On apporte en effet un soin particulier à l'aménagement du hall d'entrée, et de l'escalier qui conduit à l'étage si le cabinet y est situé. Si la maison n'est pas suffisamment spacieuse, le cabinet peut être installé dans une annexe érigée sur un des côtés et dotée d'une entrée indépendante, à l'usage du public.

Le cabinet aménagé dans un immeuble[1] se compose couramment de deux pièces, dont l'une est privée.

Le cabinet renferme les meubles indispensables à l'exercice de la profession : table de travail ou bureau, bibliothèque, classeurs, etc. Certaines professions, en particulier les professions médicales, exigent des installations et des appareillages spécifiques. On note parfois la présence d'une chambre forte ou d'un coffre-fort, principalement chez les notaires, qui doivent conserver des documents de valeur.

Qu'il soit aménagé dans une maison privée ou dans un immeuble, le cabinet occupe toujours un emplacement stratégique. Il est généralement établi dans la rue principale ou dans une artère importante, à proximité du noyau institutionnel pour ce qui est du milieu rural et au cœur du quartier des affaires en milieu urbain.

Les ateliers d'artistes (peintres, sculpteurs, etc.), qui constituent généralement des constructions indépendantes, sont considérés comme des cabinets de professionnels libéraux.

2. Aperçu historique

À l'époque du régime français, les professions libérales ainsi que leurs effectifs sont peu nombreux. Le recensement de 1665-1666 fait mention de la présence de cinq chirurgiens et de trois notaires

1. Voir la fiche 6000 (Immeubles de bureaux).

en Nouvelle-France. Celui de 1681 dénombre 39 professionnels libéraux (2 arpenteurs, 13 chirurgiens et 24 notaires), dont 21 exercent ailleurs qu'à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Quant aux avocats, une loi interdit la pratique de leur profession. Dans les premières années qui suivent le changement de régime, l'effectif des professions libérales évolue lentement.

La véritable montée des professions libérales se situe dans les années 1800-1838. Sous l'impulsion des forces économiques qui se manifestent dans le dernier quart du XVIII[e] siècle, leur effectif augmente en effet de façon importante. De 1810 à 1824, elles font plus que doubler le nombre de leurs membres. Entre 1823 et 1838, la population du Bas-Canada s'accroît de 42 % alors que les professions libérales voient la progression de leurs membres s'établir à 85 %. On assiste, princpalement en milieu rural, à l'encombrement de certaines, notamment la profession médicale et la profession notariale (en 1827, on recense 461 médecins et 168 notaires). Les collèges classiques, qui commencent à se répandre au début du XIX[e] siècle tant en milieu urbain qu'en milieu rural, constituent le premier réservoir de candidats.

Après une période d'accalmie qui suit les événements politiques de 1838, l'essor des professions libérales se poursuit jusqu'à la crise économique des années 1870. Le nombre de leurs membres, qui était de 4780 en 1851-1852, s'établit à 7136 en 1860-1861. La médecine et le notariat demeurent les professions qui comptent le plus gros effectif. Les arpenteurs, les avocats, les ingénieurs et les architectes sont beaucoup moins nombreux. Le dernier quart du XIX[e] siècle est principalement marqué par l'émergence de nouvelles professions, grâce au développement de l'enseignement universitaire.

Traditionnellement, les professionnels libéraux exercent leur métier à domicile. Ce n'est que vers la fin du XIX[e] siècle qu'ils commencent à ouvrir des cabinets dans des édifices publics. Au XX[e] siècle, des immeubles sont construits à leur usage exclusif. Ainsi, le « Medical Arts Building » (Montréal, 1923) constitue le premier immeuble de bureaux canadien érigé spécifiquement pour les praticiens (médecins, chirurgiens, dentistes).

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. Le recensement du Canada (1941) dénombre 76 816 personnes œuvrant dans la catégorie Service professionnel au Québec. On en a exclu un certain nombre d'occupations (membres du clergé et prêtres, autres religieux, professeurs, infirmières, etc.) pour retenir les suivantes : architectes (447), artistes et professeurs d'art (1064), dentistes (868), avocats et notaires (2587), médecins et chirurgiens (3162), vétérinaires (217).

Tableau 1

Cabinets de professionnels libéraux, 1941

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Cabinets de professionnels libéraux, 1993

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R	1		1	3		1						1			1	
Ci	1															
Total	2		1	3		1						1			1	

Total : 9 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Maison Gauvreau	Rimouski	01	MHC
Maison du notaire	Trois-Pistoles	01	MHCi
Maison Crémazie	Québec	03	MHC
Maison Joseph-Louis-Léandre-Hamelin	Louiseville	04	MHR
Maison et atelier Rodolphe-Duguay	Nicolet-Sud	04	MHR

Maison Nérée-Beauchemin	Yamachiche	04	MHC
Maison Ernest-Cormier	Montréal	06	MHC
Maison du docteur Joseph Côté	Saint-Vallier	12	MHC
Enclos, L' (domaine Hébert)	Rosemère	15	SHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Certains secteurs protégés sont susceptibles de renfermer des cabinets de professionnels libéraux.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1			2			1	1								

Total : 5

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Maison Gauvreau	Rimouski	01	84.08.10
Maison J.-L.-L.-Hamelin	Louiseville	04	80.05.25
Maison du notaire Elzéar Guay	Ville-Marie	08	78.00.00
Maison et atelier Rodolphe-Duguay	Nicolet	04	Inconnue
Atelier Napoléon-Bourassa	Montebello	07	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2															

Total : 2

EAST, Marie.
La pharmacie et résidence de Joseph Gauvreau, médecin, 7, rue de l'Évêché, Rimouski. Étude, relevés et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de l'Est du Québec, secteur patrimoine, 1985, 100 p.
MAC-04015, 4230-0027-R

SAINT-PIERRE, Michel L.
La maison Gauvreau. Étude patrimoniale et prise de position du comité patrimonial, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 1985, 61 p.
MAC-04015, 4230-0027

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

Aucun document.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1	1	1									1				

Total : 4

Trois-Pistoles (01)
Maison du Notaire
Centre d'exposition

Chicoutimi (02)
Maison-musée Arthur Villeneuve
Musée

Baie-Saint-Paul (03)
Maison-musée de René Richard
Musée

Saint-Jean-Port-Joli (12)
Musée-maison Médard Bourgault
Musée

8.5 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.6 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre				1												

Total : 1

Nicolet (04)
Maison Rodolphe Duguay
Lieu historique

6. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	03/07
Recherche documentaire	Denis Gagnon	92/11

Ateliers d'artisans

6649

1. Technologies et structures

Le lieu où travaille un artisan est un atelier. Les principaux métiers artisanaux sont ceux de la pierre (maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs), du fer (forgerons, ferblantiers, taillandiers, maréchaux), du bois (charpentiers, menuisiers, ébénistes, chaisiers, chaloupiers, tonneliers, voituri· ·s, charrons, luthiers), du cuir (tanneurs, cordonniers), de l'alimentation (agriculteurs, maraîchers, jardiniers, pêcheurs) et d'autres comme ceux de calfat, d'émouleur, d'aiguiseur de scie, de bûcheron, de trappeur, de marchand ou de fossoyeur[1]. Le système artisanal se caractérise par trois éléments principaux : le producteur est lui-même propriétaire de ses moyens de production, les diverses étapes de la fabrication d'un produit sont habituellement exécutées par la même personne et l'artisan, qui effectue un travail individuel, n'a que peu d'employés sinon aucun.

Un grand nombre d'ateliers doivent être établis dans un environnement particulier; c'est notamment le cas de la tannerie, qui doit être érigée à proximité d'une source d'eau propre et courante, de la chalouperie, qui doit être située près de la grève, ou encore de l'atelier du tailleur de pierre, qui ne doit pas être trop éloigné des carrières. De nombreux artisans exercent également leur métier dans des endroits stratégiques sur le plan commercial; ainsi, le tonnelier aménage très souvent son atelier dans un port, où les contenants servant au transport sont recherchés, et le charron installe le sien au voisinage d'une forge.

Le cadre physique des ateliers varie également. Si certains artisans pratiquent leur métier à la maison, d'autres par contre possèdent ou louent un autre bâtiment. Dans le premier cas, l'atelier est aménagé à l'un des étages de l'habitation, généralement le rez-de-chaussée, dans un appentis situé à l'arrière ou sur un des côtés de la maison, ou encore dans une construction quelconque qui en est isolée. La maison dite d'artisan est pour sa part un type architectural caractérisé par un sous-sol dégagé et accessible par la façade, ce qui s'explique par la présence de l'atelier au-dessous du rez-de-chaussée. Certains ateliers tiennent dans une seule pièce de dimensions modestes alors que d'autres exigent de vastes espaces de façon à pouvoir abriter de nombreux lots d'activité. À l'extérieur de l'atelier, une enseigne identifie le métier de l'artisan.

L'atelier est meublé d'armoires, d'étagères, de tables ou d'établis, qui sont généralement distribués dans la pièce en fonction des sources d'éclairage. Le centre de la pièce peut être dégagé pour

---

1. Un certain nombre de ces métiers a fait l'objet d'une étude particulière. Voir les fiches suivantes : 2020 (Industries de la transformation du poisson); 2310 (Tanneries); 2320 (Fabriques de chaussures et cordonneries); 2850 (Fabriques de meubles); 3290 (Forges); 3470 (Construction et réparation de navires); 3480 (Construction et réparation de chaloupes); 3490 (Fabriques de véhicules à traction animale).

servir d'emplacement à un poêle ou au feu, dans le cas d'une forge. L'atelier regroupe les nombreux outils nécessaires à la pratique du métier. Ceux-ci sont fixés au mur — les plus utilisés étant à hauteur de main — ou encore déposés dans des boîtes réparties dans l'atelier.

2. Aperçu historique

Les premiers objets utilisés en Nouvelle-France proviennent de la mère patrie ou sont de fabrication domestique. Avec l'accroissement de la population, le besoin de main-d'œuvre qualifiée se fait de plus en plus sentir. Des artisans viennent donc s'établir au pays, où ils prennent des apprentis et forment la main-d'œuvre locale. Sous le régime français, les métiers du bois, du fer et du cuir sont les plus répandus à Québec, dans les proportions de 34,5 %, 29,5 % et 13,2 %. En 1760, les gens de métier demeurent peu nombreux (environ 2000 dans toute la colonie, sans tenir compte des agriculteurs) et procurent les services essentiels à un pays dont l'économie est encore en train de se développer.

Le système artisanal se maintient jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle. Le recensement de 1827 fait mention de 5747 artisans dans le Bas-Canada. Les années 1840-1870 constituent une époque de transition, pendant laquelle s'amorce le passage de l'artisanat à la grande production mécanisée. Avec l'émergence de la classe ouvrière, les artisans qui exercent leur métier en milieu urbain perdent peu à peu la propriété de leurs moyens de production et deviennent des ouvriers salariés travaillant pour des entrepreneurs. Cependant, la société québécoise du dernier tiers du siècle est en majorité composée de ruraux (environ 85 % en 1867), qui continuent d'utiliser les services des artisans.

De la fin du XIX^e^ siècle au début des années 1930, la fabrication domestique et artisanale de certains objets tend à disparaître, en raison d'abord du développement des transports ferroviaires et des ventes sur catalogue puis de l'arrivée de l'industrie manufacturière en plusieurs points de territoire. L'entretien représente de plus en plus l'essentiel des activités des artisans.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 1

Ateliers d'artisans, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Ateliers d'artisans, 1993

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			3													
Ci					1											
Total			3		1											

Total : 4 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Forge-menuiserie Cauchon	Rivière-Malbaie	03	MHC
Forge Asselin	Saint-François	03	MHC
Chalouperie Godbout	Saint-Laurent	03	MHC
Résidence Gemma-Tardif	Courcelles	05	MHCi

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Certains secteurs protégés sont susceptibles de renfermer des ateliers d'artisans.

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1													

Total : 2

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Forge-menuiserie Cauchon	Rivière-Malbaie	03	82.02.03
Forge Bélanger	Pohénégamook	01	76.00.00

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2		4	2									1			

Total : 9

AUCLAIR, Céline.
La forge Pierre Paré, 4725, Haut-Saint-François, Duvernay. Inventaire et évaluation, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des études et expertises, 1981, 78 p.
MAC-04010, 4230-6104

DORION, Nicole.
Évaluation patrimoniale, tannerie Beaudet, St-François-du-Lac, Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de la Mauricie-Bois-Francs, 1990, 41 p., fiches.
MAC-04012, s. c.

DORION, Nicole.
Évaluation patrimoniale, tannerie Goulet, Luceville, Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 1990, 36 p., fiches.
MAC-04015, s. c.

Forge Émile-Asselin (Saint-François, Î.O.), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale de Québec, 1985, s. p.
MAC-04008, 4215-0033

GENEST, Bernard et Paul Gagnon.
Tannerie Lévesque, Saint-Octave-de-Métis, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, 1990, 7 p., plans.
MAC-04015, 0079-R

La chalouperie Godbout (Saint-Laurent, Î.O.), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale de Québec, 1985, s. p.
MAC-04008, 4215-0039

La forge-menuiserie Cauchon (Rivière-Malbaie), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale de Québec, 1985, s. p.
MAC-04008, 4215-0149

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Dossier tannerie Beaudet à Saint-François-du-Lac. (Documents sur machinerie), Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de la Mauricie-Bois-Francs.
MAC-04012, s. c.

ST-PIERRE, Serge (Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc.).
Forge-menuiserie Cauchon, Rivière-Malbaie. Étude historique et ethnographique, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des études et expertises, 1981, 137 p., annexes.
MAC-04008, 4250-0014

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport- synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

FRANK, Alain (et Musée maritime Bernier).
Étude sur les chantiers maritimes traditionnels de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1987, 108 p., photos.
MAC-04008, 4250-0067

6.4 Divers

BÉLANGER, Diane.
La construction navale à Saint-Laurent, Île d'Orléans, Municipalité de paroisse de Saint-Laurent/Bibliothèque David-Gosselin, 1984, 149 p.
MAC-04008, 1670-0070-R

BÉRUBÉ, André et autres.
Le forgeron de campagne : un inventaire d'outils, coll. Mercure, Dossier n° 12, Ottawa, Musée national de l'Homme, Division de l'histoire, 1975, 67 p.
MAC-04004, CC 65 M42 12

BLANCHETTE, Louis.
La tradition maritime de Matane (1534-1984), Société d'histoire et de généalogie de Matane, 1984, 148 p.
MAC-04004, 1670-4194

BLOUIN, Lise.
Les chaloupiers de l'Île d'Orléans. Compte rendu d'enquêtes, Québec, Université Laval, 1975, 50 p.
MAC-04008, 1670-4230-0088

BLUTEAU, M.-A. et autres.
Les cordonniers, artisans du cuir, Montréal, Boréal Express/Musée national de l'Homme, 1980, 1954 p.
MAC-04004, 1670-1428-R

BOUCHER, Francis.
Les Berger, deux générations de forgerons, Rivière-du-Loup, Musée du Bas-St-Laurent, 1983, 57 p.
MAC-Est-du-Québec, 4195-0020-R

BRADLEY SMITH, H.-R.
Blacksmith's and Farrier's Tools at Shelburne Museum. A History of Their Development from Forge to Factory, Museum Pamphlet Series no. 7, Shelburne (Vermont), The Shelburne Museum Inc., 1966, 271 p.
MAC-04004, TS 320 S649

CORRIVEAU, Claude.
Les voitures à chevaux au Québec, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1991, 172 p.
MAC-04008, 1670-0259-R

DUFOUR, Grégoire et autres.
450 ans de navigation dans Charlevoix, La Malbaie, 1984, 74 p.
MAC-04008, 1670-0332-R

DUPONT, Jean-Claude.
L'artisan forgeron, coll. Formart, série Histoire des métiers d'art, Québec, Les Presses de l'Université Laval/Éditeur officiel du Québec, 1979, 355 p.
MAC-04004, HD 8039 B5 D938

HARDY, Jean-Pierre.
Le forgeron et le ferblantier, coll. Histoire populaire du Québec, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1978, 126 p.
MAC-04004, GT41 H2694

HENRY, Bernard.
Des métiers et des hommes au village, Paris, Seuil, 1975, 124 p.
MAC-04004, GN585 .F7 H521

KAUFFMAN, Henry-J.
Early American Ironware Cast and Wrought, Rutland (Vermont), Charles-E. Tuttle Co., Publishers, 1966, 166 p.
MAC-04004, TS 305 K21

LABELLE, Ronald.
Tanneurs et tanneries du Bas-Saint-Laurent (1900-1930), coll. Mercure, Dossier n° 28, Ottawa, Musées nationaux du Canada, Division de l'histoire, 1979.
MAC-04004, n. c.

LAMONTAGNE, Hector.
Cordonnier - catalogue d'outils, Catalogue n° 24, s. l. n. d., s. p., illustrations.
MAC-04004, AC901 .C357 24

LECLERC, Paul-André.
Les voitures à chevaux à la campagne, La Pocatière, Musée François-Pilote, 1978, 129 p.
MAC-04004, HD999 C3 L462

LIGHT, John-D. et Henry Unglick.
Forge d'un poste de traite sur la frontière, 1796-1812, Parcs-Canada, 1984, 134 p.
MAC-04004, 1670-2745

MARTEL, Robert et autres.
Chez Noël Camirand, « Le forgeron », Les cahiers de la Société historique du Centre-du-Québec, n° 6, Drummondville, La Société historique du Centre-du-Québec, 1979, 79 p.
MAC-04004, 1670-1435-R

MUSÉE DU QUÉBEC.
Cordonnerie traditionnelle, Québec, Musée du Québec, Services des expositions itinérantes, 1977, 32 p.
MAC-04004, 745.531 M986c

PICARD, François.
Le patrimoine maritime au Québec : État de la situation et recommandations, Commission des biens culturels du Québec, Direction des publications gouvernementales du ministère des Communications, 1983, 60 p.
MAC-04008, 1670-0095-R

STUART, George.
The Wheelwright's Shop, New York, Cambridge University Press, 1923, réédition 1976, 236 p.
MAC-04004, TF949 W5 S936

TAPPAN ADNEY, Edwin et Howard L. Chapelle.
The Bark Canoes and Skin Boats of North America, Washington, D.C., Smithsonian Institution Press, 1983, 242 p.
MAC-04004, 1670-0729-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

CYR, Lise et Yvan Chouinard.
Le forgeron Émile Asselin, Saint-François, Île d'Orléans, Dossier 14, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, Division relevés et analyse, 1976, 80 p.
MAC-04008, 1670-0268-R

DUBÉ, Françoise et Bernard Genest.
Arthur Tremblay, forgeron de village, coll. Civilisation du Québec, n° 26, Série arts et métiers, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978, 184 p.
MAC-04004, s. c.

DUBÉ, Françoise et Bernard Genest.
Chalouperie Godbout. Boutique et instrumentation. Saint-Laurent, Île d'Orléans, Dossier 19, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1976, 169 p.
MAC-04004, 1670-5000-R

GENEST, Bernard et autres.
Les artisans traditionnels de l'Est-du-Québec, coll. Les cahiers du patrimoine, n° 12, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1979, 291 p. MAC-040004, s. c.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1									1				

Total : 3

Pointe-au-Père (01)
Musée de la Mer de Rimouski
Musée

Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres (03)
Musée Les Voitures d'eau
Musée

Saint-Vallier (12)
Musée des voitures à chevaux
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jolin	90 09
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90 11

Hôtel du Parlement et ministères

6710

1. Technologies et structures

● Hôtel du Parlement

L'hôtel du Parlement est un vaste ensemble composé de quatre corps de bâtiment reliés par des pavillons aux angles, enserrant une cour carrée à la manière française. À l'origine, le corps principal, ou Palais législatif, abrite les services de la législature et les autres ailes sont réservées aux ministères.

En raison des institutions qui ont leur siège derrière son mur, la façade principale, qui se distingue par la présence d'une tour en son centre, est la plus ornée. Les figures marquantes de notre histoire ainsi qu'une multitude de sujets décoratifs y sont à l'honneur. À l'intérieur, le vestibule, situé dans la tour centrale, le hall s'ouvrant sur des déambulatoires, l'escalier d'honneur et les antichambres des premier et deuxième étages forment un tout et conduisent aux deux pièces de dimensions identiques : la salle de l'Assemblée législative, qui est devenue la salle de l'Assemblée nationale (Salon bleu), et la salle du Conseil législatif, qui sert désormais aux délibérations des commissions parlementaires (Salon rouge). Ce sont les locaux les plus remarquables de l'édifice. Le bâtiment principal contient également les anciens appartements de fonctions pour les présidents de chaque salle de séances, la tribune de la presse, celle du public et la multitude de services essentiels au bon fonctionnement de la législature. Au premier palier du grand escalier, un passage couvert mène au restaurant de l'édifice. L'ornementation intérieure varie en densité et en complexité selon les pièces, mais rehausse en tout temps la qualité des locaux.

Le plan carré de l'édifice facilite la division intérieure des ailes ministérielles : à chaque étage, un couloir central traverse tout l'immeuble et délimite des salles de travail et des bureaux plus ou moins vastes alignés de chaque côté. Parce qu'elles sont destinées à recevoir des bureaux, ces ailes présentent, à l'extérieur comme à l'intérieur, une ornementation plus sobre.

De nos jours, l'hôtel du Parlement abrite exclusivement l'Assemblée nationale et ses services.

● Ministères

Il n'existe pas d'architecture propre à l'Administration. Toutefois, le gouvernement cherche très tôt à construire ou à acquérir des bâtiments essentiellement utilitaires. L'hôtel du Parlement, avec son système de cloisons portantes dans les ailes destinées aux ministères, empêche l'établissement de grandes aires ouvertes. Les édifices des années 1930 possèdent par contre des structures de béton permettant de créer des aires ouvertes, que des cloisons fermées ou vitrées viennent subdiviser selon les besoins. Les années 1970 inaugurent pour leur part l'ère des aménagements intérieurs modulables selon l'évolution des besoins de locaux, rendus possibles notamment par l'introduction des plafonds à caissons.

L'ensemble du parc immobilier gouvernemental rassemble en somme des édifices relevant aussi bien de l'architecture « classique » que de l'architecture contemporaine. La colline parlementaire témoigne tout particulièrement de l'évolution de l'architecture publique, comme de la croissance de l'appareil gouvernemental.

2. Aperçu historique

Entre 1792 et 1867, les députés élus par les Québécois ont siégé dans un grand nombre d'édifices situés dans cinq villes différentes, où les ministères devaient également s'installer. Lors de la Confédération, la ville de Québec est choisie comme capitale de la province du même nom, mais c'est entre 1876 et 1886 que se réalise, dans le cadre de l'embellissement de la ville, le projet de construction de l'hôtel du Parlement. Ce vaste édifice allait répondre aux besoins du gouvernement, c'est-à-dire réunir sous un même toit la législature et ses services ainsi que l'ensemble de l'appareil gouvernemental, dispersé dans la ville. Sa construction introduit à Québec le style Second Empire, qui va rapidement se répandre dans l'architecture domestique, commerciale et institutionnelle.

Dès avant 1900, l'hôtel du Parlement est devenu trop exigu. Le passage d'une économie agricole à une économie industrielle et d'une société rurale à une société urbaine favorise en effet le développement des activités de l'État, dont l'évolution se manifeste dans la création de nouveaux ministères et la croissance rapide de son personnel. Au total, la fonction publique québécoise voit son effectif passer d'environ 625 personnes au début du XX^e^ siècle à 5745, trente ans plus tard.

C'est d'abord autour du Parlement que le gouvernement décide de concentrer les édifices nécessaires à l'expansion de ses services administratifs. L'édifice Pamphile-Le May contenant la bibliothèque nationale, les édifices Honoré-Mercier, André-Laurendeau et « E » se sont successivement ajoutés entre 1910 et 1934 pour former le noyau initial de ce qui allait devenir la colline parlementaire.

L'expansion de l'appareil étatique au cours de la Seconde Guerre provoque une forte demande pour la location d'immeubles de bureaux en raison des restrictions imposées par le gouvernement fédéral à la construction de nouveaux édifices. Malgré la prospérité de l'après-guerre, le parc immobilier du gouvernement ne se modernise guère. L'État préfère en effet acquérir ou louer des immeubles existants pour satisfaire aux besoins de locaux provoqués par l'augmentation substantielle de la taille de la fonction publique, dont l'effectif passe de 16 198 employés en 1944-1945 à 36 766 en 1959-1960.

À partir de 1960, l'État procède à la modernisation de l'Administration dans le cadre de ses grandes réformes politiques, institutionnelles et sociales. Pour réaliser ses objectifs de rattrapage, l'État affecte de fortes sommes à la construction d'édifices gouvernementaux. Il termine, entre 1967 et 1974, l'aménagement de la colline parlementaire, qui devient ainsi un véritable centre administratif

pour le gouvernement provincial. Cet important projet d'urbanisme compte parmi les grandes réalisations qui transforment de façon spectaculaire et radicale le visage de la ville de Québec.

Traditionnellement, l'Administration québécoise est concentrée dans la capitale. La déconcentration s'est d'abord faite à Montréal, principale ville de la province sur le plan économique et démographique, mais, devant les nécessités de planification et de l'aménagement du territoire, elle a atteint les principaux centres du Québec dès le milieu des années 1960.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 1

Édifices gouvernementaux, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Édifices gouvernementaux, 1993

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			1													
Ci																
Total			1													

Total : 1 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Hôtel du Parlement, édifice Pamphile-Le May, édifice Honoré-Mercier	Québec	03	SHND

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Certains secteurs protégés sont susceptibles de renfermer des édifices construits spécifiquement à des fins administratives gouvernementales ou recyclés à ces mêmes fins.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le nombre de demandes antérieures à 1980 est approximatif, compte tenu du fait qu'il a été établi grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Total			2													

Total : 2

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Édifice Chauveau, rue Chauveau	Québec	03	67.00.00
Immeuble du ministère des Transports, rue Champlain	Québec	03	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

CHASSÉ, Béatrice.
L'édifice Guy-Frégault, 225, Grande-Allée Est, Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des études et expertises, 1981, [7 p.], annexes.
MAC-04008, 4230-0186

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

BEAULIEU, André.
L'hôtel du Parlement, Québec, Assemblée nationale du Québec, 1981, 96 p.
MAC-04004, 1670-0407

DESGAGNÉS, Michel.
Les édifices parlementaires depuis 1792, Collection « Vie parlementaire », Québec, Assemblée nationale du Québec, 1978, 84 p.
MAC-04004, FC2946.8 H6 D454

NOPPEN, Luc.
L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire, Québec, Les Publications du Québec, 1986, 204 p.
MAC-04008, 1670-0436-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

Québec (03)
Hôtel du Parlement
Lieu historique

9. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	93.08
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Palais de justice et bureaux d'enregistrement 6711

Palais de justice, à Sherbrooke

D'inspiration Second Empire, le palais de justice a été édifié de 1904 à 1906 suivant les plans d'Elzéar Charest, architecte en chef au département des Travaux publics du Québec. Très représentatif du style architectural élaboré par ce département entre 1880 et 1900, l'édifice en granit gris de Stanstead et en granit rose d'Argenteuil offre un riche contraste. Reconnu monument historique en 1977, il abrite depuis 1989 les bureaux de l'administration municipale.

Archives nationales du Québec, collection initiale, n° E10/N/N 75-696/36. Photo Claude Gabbury.

5. Technologies et structures

Palais de justice désigne un bâtiment public qui sert de siège à l'administration judiciaire dans une localité.

La création, en 1795, de deux degrés de tribunaux, ceux d'ordre supérieur et ceux de rang inférieur, favorise l'apparition de palais de justice de deux types : les palais de justice de district et les palais de justice de comté. Les premiers sont des édifices qui nécessitent de vastes salles de tribunal, à cause de l'adoption du procès devant jury. Leur aménagement relève d'une tradition architecturale établie dans les colonies américaines au XVIII^e siècle, qui situe les salles d'audience à l'étage et les divers services judiciaires au rez-de-chaussée. Dans les districts judiciaires importants, les palais de justice sont spacieux et comptent plusieurs étages; la prison constitue un édifice isolé. Dans les districts peu peuplés, ce sont des édifices plus modestes dont le rez-de-chaussée sert de prison.

Lors de la réforme judiciaire de 1857, l'architecte en chef du département des Travaux publics, F. P. Rubidge, est chargé de la réalisation d'un plan uniforme pour les édifices des nouveaux districts, qui rassemblent le palais de justice et la prison. Le corps principal comporte deux niveaux : les services judiciaires, les bureaux de district et parfois un bureau d'enregistrement occupent le rez-de-chaussée de l'édifice, alors que l'étage abrite une grande salle d'audience et les bureaux pour les juges, avocats et jurés. Une prison, comptant habituellement trois étages, forme une aile à l'extrémité droite du corps principal. Quatorze édifices, de pierre pour la plupart, ont ainsi été érigés dans le style néo-classique. Après la Confédération, de nouveaux styles, dont le Second Empire, seront appliqués aux palais de justice de district, mais leur plan général rappellera celui conçu par Rubidge, qui permettait des agrandissements éventuels.

L'aspect des palais de justice où siègent les tribunaux inférieurs varie par contre d'une région à l'autre, leur construction étant du ressort de chacun des conseils de comté. La salle d'audience en constitue l'élément principal. L'immeuble doit également remplir des fonctions administratives, car il sert d'édifice de comté. De plus, par souci d'économie, le bureau d'enregistrement du comté, qui ne nécessite qu'une pièce de travail et une chambre forte, est généralement intégré au bâtiment. Une chambre pour le juge en tournée est aussi aménagée dans l'édifice, qui compte un ou deux étages. L'apparence de nombreux palais de justice de comté, leur décoration ainsi que les matériaux utilisés, ne sont pas sans évoquer la tradition architecturale domestique. Un certain nombre présente toutefois une architecture plus recherchée.

6. Aperçu historique

Au Québec, les premiers palais de justice sont érigés au début du XVIIe siècle, en vertu de l'ordonnance de police publiée en 1721, qui crée de nouvelles cours de justice, divisées en tribunaux supérieurs et inférieurs.

Les tribunaux supérieurs en droit correspondent à l'ordre d'un territoire appelé district. Un palais de justice et une prison financés par le gouvernement doivent être construits dans chaque des districts, dans la société désignée comme chef-lieu. Trois sont ainsi bâtis au cours du siècle, de ceux qui sont érigés les palais de justice de Québec (1799-1800) et de Montréal (1800-1801).

Au rang des tribunaux inférieurs, des « cours de circuit » sont établies en 1794 pour desservir les campagnes. Les séances de ces cours itinérantes peuvent se tenir dans tout bâtiment public. En 1801, au moment où entre en vigueur la Loi de l'enregistrement, la Basse-Canada est partagée en comtés. Les administrateurs de comté tiennent auprès d'eux de petits palais de justice, car le gouvernement présume que la moitié du coût de leur construction

Vers 1850, la répartition des établissements judiciaires ne correspond plus aux conditions démographiques changeantes. Une réforme, en 1857, crée de nouveaux districts judiciaires et permet une décentralisation importante des tribunaux supérieurs. Elle prévoit la construction de palais de justice et de prisons dans les nouveaux districts et accorde à chaque administrateur de comté une aide financière suffisante pour la construction d'un édifice devant servir de palais de justice et de bureau d'enregistrement.

L'acte judiciaire du Canada de 1857 fait écho de la décennie 1857-1868 la grande période de construction de palais de justice au Québec. Ainsi, au cours de cette période, la moitié des palais de justice de district passés de sept à douze et cinq des palais de justice de comté de deux à cinq de cinq cinq. À elles seules, les années 1858-1862 sont marquées par l'érection de neuf établissements.

Les efforts de décentralisation se poursuivent jusqu'au début des années 1900. L'ouverture de nouveaux territoires favorise la création de districts et de comtés dans lesquels des palais de justice sont construits. On assiste ensuite à une centralisation des pouvoirs au profit des districts. Désormais, tous les tribunaux sont tenus de siéger dans les palais de justice de district. Ceux de comté ne conservent que des fonctions administratives.

8. Nombre de structures existantes

Les données ne sont pas disponibles. Tout le nombre de districts judiciaires et de divisions d'enregistrement est connu.

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

b [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

c) [illegible]

c) i) [illegible]

Tableau 4

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C-R	1		1		2	1						1		2	1	1
Cl	1															
Total	2		1		2	1						1		2	1	1

Total : 10 C = Classé R = Reconnu Cl = Cité

Nom du bien[1]	Municipalité	Région	Statut
Ancien palais de justice de Kamouraska	Kamouraska	01	MHCI
Ancienne cour de circuit (palais de justice et bureaux)	L'Isle-Verte	01	MHC
Ancien palais de justice de Québec	Québec	03	MHC
Bureau d'enregistrement de Richmond (palais de justice et bureau d'enregistrement)	Richmond	05	MHR
Palais de justice de Sherbrooke	Sherbrooke	05	MHR
Ancien palais de justice de Montréal et annexe	Montréal	06	MHR
Palais de justice-prison de Saint-Joseph-de-Beauce	Saint-Joseph-de-Beauce	12	MHR
Vieux palais de justice	L'Assomption	14	MHC
Bureau d'enregistrement de Sainte-Julienne (palais de justice et bureau d'enregistrement)	Sainte-Julienne	14	MHR
Ancien palais de justice	Saint-Jérôme	15	MHR
Bureau d'enregistrement de Huntingdon	Huntingdon	16	MHC
Édifice de comté de Huntingdon	Huntingdon	16	MHC
Vieil édifice de pierre et bureau d'enregistrement (palais de justice et bureau d'enregistrement)	Napierville	16	MHC

1 Les différentes dénominations de l'édifice au cours de son histoire sont inscrites entre parenthèses.

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 5

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Arr./Hi.				1		1										
SP																
Total				1		1										

Total : 2 Arr./Hi. = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Palais de justice	Trois-Rivières	04	AHD
Édifice Ernest-Cormier (= Nouveau - palais de justice)	Montréal	06	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 6

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 7

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		2								1	1		1	1	2

Total : 9

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Ancien palais de justice	Saint-Jérôme	15	85.05.09
Palais de justice	Saint-Joseph-de-Beauce	12	83.06.18
Bureau d'enregistrement	Huntingdon	16	83.01.01
Bureau d'enregistrement	Saint-Liboire	16	83.01.01
Palais de justice	Québec	03	82.07.07
Bureau d'enregistrement	Sainte-Julienne	14	80.06.18
Annexes du palais de justice, coin Saint-Louis et Haldimand	Québec	03	62.00.00
Palais de justice	Kamouraska	01	Inconnue
Vieux palais de justice	Percé	11	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Palais de justice (ancienne cour de circuit)	L'Isle-Verte	01	DCLMHC
Palais de justice (ancien palais de justice)	Québec	03	DCLMHC
Palais de justice	Joliette	14	DCLMHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 8

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2				1	1									1	

Total : 5

BEAUPRÉ ET MICHAUD, architectes.
Étude historique du Vieux-Palais, Québec, ministère des Affaires culturelles et Ville de Montréal, 1990, 2 vol., annexes.
MAC-04010, 4230-0218

CASGRAIN, Charles et Alfred Pelletier.
Expertise sur la cour de circuit de L'Isle-Verte, Québec, ministère des Affaires culturelles et Municipalité du village de L'Isle-Verte, 1987, 47 p.
MAC-04015, 4230-0029-R

DEMETER, Laszlo.
Palais de justice de Sherbrooke, 191, rue du Palais, Sherbrooke : Histoire, relevé et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1976, 114 p.
MAC-04019, s. c.

GIGUÈRE, Guy.
Dossier d'inventaire architectural du palais de justice de L'Isle-Verte (1859-60), Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979, 73 p., annexes.
MAC-04015, 4230-0029-R

SALOMON DE FRIEDBERG, Barbara.
L'ancien palais de justice de Saint-Jérôme, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Inventaire des biens culturels, 1975, s. p.
MAC-04010, 4230-6243

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, Volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

CHASSÉ, Béatrice.
Les cours de justice en Nouvelle-France, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1986, 45 p., annexe.
MAC-04004, 1670-1412

GROUPE HARCART.
Les palais de justice de comté de la région de Montréal, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine de Montréal, 1985, pag. mult.
MAC-04010, 4230-5062

6.4 Divers

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture civile I : Les édifices publics, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1981, XVII-321 p.
MAC-04008, 1670-0051-R

DUBÉ, Romain.
Histoire du palais de justice de Kamouraska, rapport d'une recherche effectuée pour le compte de Cap-Kamouraska, s. l., s. n., 1990, 49 p.
(voir *Continuité*, automne 1989)
MAC-04015, 4130-0038-R

Les premiers palais de justice au Canada, sous la dir. de Margaret Carter, Ottawa, Études en archéologie, architecture et histoire, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1983, 264 p.
MAC-04008, 1670-0223-R

MARTIN, LÉONIDOFF, PROVENCHER, LEPAGE et ASS.
La cour de circuit de L'Isle-Verte : Étude de mise en valeur, s. l., s. n., janvier 1990, 89 p.
MAC-04015, 4811-00-12R

MICHAUD, Josette.
Vieux-Montréal : Cité administrative, Montréal, Ville de Montréal, 1983, 15 p.
MAC-04008-1670-0188-R

MILLS, Edward.
Ancien palais de justice territorial, Fort Macleod, Alberta, Environnement Canada - Parcs, 1988, s. p.
MAC-04004, 1670-4750-R

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.
Notes historiques : Palais de justice de Québec, 1660-1981, Québec, ministère de la Justice, Service de documentation, 1981, s. p.
MAC-04008, 4230-0214

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 9

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2															

Total : 2

Kamouraska (01)
Palais de justice
Centre d'exposition

L'Isle-Verte (01)
Ancienne cour de circuit
Centre d'interprétation (projet)

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 10

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre		1					1								1	

Total : 3

Chicoutimi (02)
Orchestre symphonique du Saguenay—Lac-Saint-Jean et Conservatoire
Centre de formation

Aylmer (07)
Bibliothèque
Bibliothèque

Saint-Jérôme (15)
Palais de justice
Biblothèque/salle de spectacle

8.3 Lieux historiques

Tableau 11

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	90.12
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Édifices des douanes

6712

Édifice de la Douane vers 1930, à Québec

Datant de 1856, cet édifice a été érigé d'après les plans de l'architecte torontois William Thomas. Après l'incendie de 1911, d'importants travaux de rénovation en ont modifié le gabarit. De fait, le dôme a été surbaissé afin d'adapter l'immeuble aux besoins grandissants de ses utilisateurs.

Archives nationales du Québec, série Inventaire des oeuvres d'art, n° E6, S8, P10553- B3.

1. Technologies et structures

Douane s'entend d'un édifice où est établie l'administration chargée de percevoir les droits imposés sur les marchandises qui franchissent la frontière.

Les douanes sont érigées le plus souvent en bordure de l'eau, où elles côtoient d'autres édifices liés à l'activité économique. Ce sont des bâtiments de plan généralement rectangulaire s'élevant sur deux ou trois étages, avec des avant-corps au relief plus ou moins prononcé correspondant à deux façades principales : une première façade de type monumental du côté de l'eau, avec parfois un escalier y menant, et une seconde, plus sobre, du côté de la ville. Ce sont de plus des édifices construits quelque peu à l'écart des autres afin d'assurer une meilleure protection contre le feu et de disposer de la surface nécessaire pour l'entreposage en plein air de certaines marchandises.

La répartition des pièces à l'intérieur du bâtiment relève vraisemblablement de la tradition architecturale établie en Angleterre. Outre le hall d'entrée, le rez-de-chaussée abrite des pièces réservées à l'examen des bagages et à l'entreposage des marchandises ainsi que des bureaux à l'usage des fonctionnaires. À l'étage sont situés d'autres bureaux et la grande salle. Cette pièce plus ou moins vaste, munie de guichets à la manière d'une banque ou d'un bureau de poste, est affectée aux opérations douanières. Au sous-sol, on trouve principalement des pièces utilisées pour l'entreposage des marchandises et le chauffage. Plusieurs pièces comportent des chambres fortes construites à l'épreuve du feu. L'édifice peut également accueillir des services étrangers aux douanes mais en relation avec les opérations maritimes. Parce qu'accessibles au public, le hall d'entrée et la grande salle reçoivent habituellement une décoration plus élaborée que les autres pièces.

Les édifices des douanes sont donc des entrepôts contenant un certain nombre de bureaux. Cependant, parce qu'ils sont des édifices gouvernementaux destinés à accueillir régulièrement le public, ils jouissent du statut d'édifices publics et c'est comme tels qu'on les traite. Ils appartiennent à des styles qui témoignent des goûts architecturaux en vigueur au moment de leur construction et présentent une ornementation très soignée. Le néo-classique et le Beaux-Arts ont été particulièrement utilisés.

2. Aperçu historique

Les douanes comptent parmi les nouveaux types de bâtiments à faire leur apparition au lendemain de la Conquête anglaise. Le premier bureau ouvre ses portes en 1762 dans la ville de Québec, qui est alors la porte d'entrée du continent nord-américain et le point de rupture du transport océanique

Un second bureau est établi à Montréal l'année suivante. Les bateaux anglais chargés de fourrures ou de bois pour l'Europe rapportent des objets manufacturés, d'autres transportent aux Antilles du bois, des grains et des pommes de terre, en ramenant des denrées alimentaires.

Vers 1825, il devient nécessaire de bâtir un édifice plus spacieux à Québec. Sa construction s'échelonne entre 1830 et 1839, période où le port contrôle toujours la plus grande partie du trafic du Canada. À la même époque, on érige également une douane à Montréal, qui réclamait un bureau indépendant de celui de Québec depuis le début du XIXe siècle. Cette construction permet d'éviter le déchargement et le rechargement des marchandises à destination de Montréal dans le port de Québec.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, une révolution dans le domaine des transports entraîne le déclin du port de Québec, dont l'âge d'or se situe entre 1847 et 1854. L'ouverture de canaux sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu, qui rendent possible une plus grande pénétration du continent à partir de 1825, mais surtout le creusage du chenal dans le lac Saint-Pierre, qui permet aux navires de fort tonnage d'atteindre la métropole à partir de 1844, profitent désormais à Montréal, qui devient également le cœur du réseau ferroviaire canadien. Québec demeure malgré tout un port important : c'est pourquoi les marchands de la ville obtiennent la construction, entre 1856 et 1860, d'une douane plus prestigieuse et plus fonctionnelle que l'ancienne, dont seule la partie centrale avait été érigée. Un entrepôt de vérification lui sera adjoint en 1864.

En 1870, « la maison des douanes » de Montréal est nettement insuffisante pour faire face à l'augmentation constante du trafic dans le port de la métropole. Le gouvernement achète donc l'édifice de la « Royal Insurance Company » pour y établir les bureaux de la douane. Une « maison des douanes » est également érigée à Trois-Rivières en 1873. Dans le dernier quart du XIXe siècle, le port de Québec a définitivement perdu son influence au profit de celui de Montréal, lequel enregistre le plus de droits de douane perçus au pays. La construction d'une nouvelle douane dans la métropole s'impose. Érigée entre 1912 et 1916, elle est agrandie au lendemain de la crise économique.

L'aménagement de nouvelles douanes, tant à Québec qu'à Montréal, dans des intervalles de temps relativement courts témoigne de l'expansion exceptionnelle de ces deux ports comme centres de commerce. Au XXe siècle, l'évolution des moyens de transport entraîne l'ouverture de services des douanes dans les principaux points d'entrée (frontières, aéroports, ports de mer) et même dans les bureaux de poste.

3. Nombre de structures anciennes

On dénombre quatre édifices érigés pour servir de douanes. Les autres services douaniers établis dans les points d'entrée ont été ignorés.

Tableau 1

Édifices des douanes, [illegible]

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2			2										

Total : 4

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les quatre édifices anciens subsistent toujours.

Tableau 2

Édifices des douanes, [illegible]

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2			2										

Total : 4

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

6.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			3			2										
SP																
Total			3			2										

Total : 5 AH/AN : Arrondissement historique/naturel SP : Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Bureau de la douane (nouveau)	Québec	03	AHD
Douanes et Accise Fédéral	Québec	03	AHD
Vieille maison de la douane, 101, boul. Champlain	Québec	03	AHD
Maison de la douane, 105, rue McGill	Montréal	06	AHD
Ancienne maison de la douane, 150, rue Saint-Paul	Montréal	06	AHD

6.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Bureau de la douane (nouveau)	Québec	03	[illegible]
Douanes et Accises [illegible]	Québec	03	[illegible]
Vieille maison de la douane, [illegible], boul. Champlain	Québec	03	[illegible]
Maison de la douane, [illegible], rue McGill	Montréal	06	[illegible]
Ancienne maison de la douane, [illegible], rue Saint-Paul	Montréal	06	[illegible]

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

MICHAUD, Josette
Vieux-Montréal. Cité administrative, Montréal, Ville de Montréal, 1983, 15 p.
MAC 04008, 1670-0188-R

RANCOUR, Pierre
Les bureaux des douanes de 1830 et 1857 en la cité de Québec, Québec, Université Laval, HAR-14774, 1978, 9 p., documents.
MAC 04008, e230-0208

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Pointe-à-Callière, Centre d'archéologie et d'histoire de Montréal
Musée et Centre d'interprétation

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	93.07
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Hôtels de ville et salles des habitants

6713

Salle des habitants, à L'Islet-sur-Mer

Érigé vers 1827 en bordure du fleuve Saint-Laurent, le bâtiment a toujours servi de lieu de réunion. Déménagée et restaurée en 1956, la salle des habitants se trouve maintenant au coeur du village, à proximité des édifices religieux. Sa restauration a permis de conserver plusieurs de ses éléments d'origine, notamment ceux de l'extérieur.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° 87-829 B6. Photo Marc Lajoie, 1987.

1. Technologies et structures

Hôtel de ville désigne un édifice public qui sert de siège au gouvernement municipal.

Avant l'apparition des hôtels de ville, la salle des habitants est le lieu de réunion des paroissiens. Cette salle est le plus souvent aménagée dans le presbytère, mais peut parfois se trouver dans une école, voire dans la maison d'un particulier. Dans certaines paroisses, la fabrique érige un bâtiment isolé pouvant servir, entre autres, de résidence pour le sacristain.

Les hôtels de ville constituent par contre des structures plus spécialisées. Sur le plan fonctionnel, ils sont essentiellement de deux types.

Le premier, l'hôtel de ville réservé exclusivement à l'administration municipale, se compose d'une salle de réunion et d'un nombre plus ou moins important de bureaux de fonctionnaires.

Le second, l'hôtel de ville polyvalent, renferme non seulement les locaux utilisés par l'administration municipale mais également un ou plusieurs locaux particuliers, comme une caserne de pompiers ou un poste de police; il peut aussi abriter des services étrangers à l'administration locale. Au siècle dernier, marché public et hôtel de ville occupaient fréquemment le même édifice en milieu urbain.

Toutefois, la caractéristique marquante des hôtels de ville réside dans leur diversité architecturale. Selon la taille des municipalités québécoises, ils prennent l'allure d'édifices simples, de dimensions modestes, sans ornementation raffinée et dont la salle de réunion constitue l'élément principal ou d'édifices monumentaux, conçus par des architectes pour donner une impression de grandeur. Ces derniers présentent un plan complexe, possèdent plusieurs étages et un extérieur recherché. Les édifices monumentaux érigés au XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} relèvent des grands courants architecturaux de l'époque : certains sont de style néo-classique ou Second Empire, d'autres de style néo-gothique ou néo-Renaissance. Des édifices européens de prestige ont parfois servi de modèles à certains de nos hôtels de ville.

2. Aperçu historique

Au Québec, l'hôtel de ville constitue une structure relativement récente, qui fait son apparition à la suite de l'adoption, en 1855, de l'« Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada ».

Sous le régime français, la direction des affaires locales se trouvait entre les mains des intendants et des seigneurs. L'administration municipale ne nécessitait donc pas de bâtiments particuliers. La Conquête apporta peu de changements à la situation. La paroisse formait le centre de vie locale, et les paroissiens se réunissaient à la salle des habitants pour débattre des questions concernant leur communauté.

La loi de 1855 crée 394 municipalités de paroisse ou de canton, auxquelles viennent s'ajouter les 29 municipalités de village et les 5 municipalités de ville ou de cité constituées en vertu de lois antérieures. De plus, il faut compter 61 municipalités de comté. À cette époque, Montréal est la seule municipalité possédant un hôtel de ville.

La seconde moitié du XIX^{e} siècle n'est pas pour autant une période favorable à la construction de mairies. En effet, le droit municipal ne reconnaît qu'aux villes, villages et comtés le pouvoir de prélever une taxe foncière. Privés de revenus suffisants, les conseils de paroisse doivent s'accommoder des salles paroissiales, qui constituent alors un prolongement des salles des habitants. En milieu anglophone, on préférera toutefois acquérir ou construire des hôtels de ville, en raison de la diversité des confessions des citoyens. Chez les francophones, la situation en milieu urbain n'est guère différente de celle en milieu rural, et la construction d'un édifice municipal apparaît rarement comme une priorité.

Malgré l'urbanisation croissante de la province à partir de 1880 et l'élargissement des pouvoirs fiscaux des municipalités au début du XX^{e} siècle, ces dernières montrent peu d'empressement à ériger des hôtels de ville. Dans la région de Montréal, par contre, la concentration démographique favorise la formation de municipalités prospères, qui se dotent de mairies prestigieuses.

À l'instar d'autres édifices publics, plusieurs hôtels de ville sont construits après 1930, pendant les années de crise, grâce à des programmes de création d'emplois.

Au Québec, un grand nombre des premiers hôtels de ville ont été remplacés ou entièrement modernisés.

3. Nombre de structures anciennes

Les données statistiques ne sont pas disponibles. On peut seulement extrapoler à partir du nombre de municipalités au Québec.

Tableau 1

Hôtels de villes, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Nombre de municipalités au Québec :

Type de municipalités	1919	1929
Municipalités de campagne	913	1003
Municipalités de village	235	293
Municipalités de ville	84	98
Municipalités de cité	18	24
Total	1250	1418

Source : *Annuaire statistique du Québec*. 1921 et 1931.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

En 1981, il existait 61 hôtels de ville érigés avant 1930. Le nombre réel de structures est peut-être plus élevé.

Tableau 2

Hôtels de ville construits avant 1930, 1981

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	3	3	2	10	6	11	6				1	2		1	2	14

Total : 61 Source : *Les hôtels de ville du Canada*

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R					1							2			1	
Ci		1			1											1
Total		1			2							2			1	1

Total : 7 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Hôtel de ville	Labrecque	02	MHCi
Hôtel de ville	Eaton	05	MLHC
Hôtel de ville	Stanstead-Est	05	MHCi
Salle des habitants	L'Islet-sur-Mer	12	MHC
Ancien hôtel de ville (de Lauzon)	Lévis	12	MHR
Hôtel de ville de Lorraine	Lorraine	15	MHC
Hôtel de ville de Rigaud	Rigaud	16	MHCi

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			3													
SP																
Total			3													

Total : 3 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Centre administratif Louis-Juchereau (hôtel de ville)	Beauport	03	AHD
Caserne de pompiers (ancien hôtel de ville de Courville)	Beauport	03	AHD
Hôtel de ville	Québec	03	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1	1	1		1				1	2				1

Total : 9

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Hôtel de ville	Stanstead-Est	05	87.06.11
Hôtel de ville	Inverness	04	87.02.12
Ancienne salle paroissiale	Saint-Michel	12	85.12.12
Maisun du sacristain	La Présentation	16	84.05.02
Hôtel de ville, ancienne prison	Sainte-Anne-des-Monts	11	78.00.00
Hôtel de ville	Lévis	12	76.00.00
Hôtel de ville (Limoilou)	Québec	03	71.00.00
Hôtel de ville	Matane	01	Inconnue
Hôtel de ville	Portage-du-Fort	07	Inconnue

5.3 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Hôtel de ville	Rivière-du-Loup	01	DICMLHC
Hôtel de ville	Roberval	02	DICMLHC
Hôtel de ville	Québec	03	DICMLHC
Mairie	Bolton-Est	05	DICMLHC
Hôtel de ville	Montréal	06	DICMLHC
Mairie	Havelock	16	DICMLHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1							3				

Total : 4

Ancien hôtel de ville de Lauzon (Lauzon). Carnets de santé des monuments historiques. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-040308, 4215-0061

Hôtel de ville, Bolton-Est.
MAC-040319, s. d.

LABONTÉ, Colette et René Camache.
Salle des habitants, L'Islet : Fabrique de l'Islet. Relevé et analyse. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des monuments historiques, 1980, s. p.
MAC-040308, 4230-0121

Salle des habitants (L'Islet-sur-Mer). Carnets de santé des monuments historiques. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-040308, 4215-0058

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèses et cahiers de terrain). Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC 04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

BISSON, Pierre-Richard et Jacques Lachapelle.
Hôtel de ville de Montréal. Montréal, Ville de Montréal, 1993, 173 p.
MAC 04013, 4230-0222

CARAFFE, Marc de et autres.
Les hôtels de ville du Canada : un recueil de textes sur les hôtels de ville construits avant 1930. Ottawa, Études en archéologie, architecture et histoire, Lieux et parcs historiques nationaux, Environnement Canada - Parcs, 1987, 358 p.
MAC 04004, 1670-3718-R

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture civile I : Les édifices publics. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1981, XVII-321 p.
MAC 04006, 1670-0050-R

MÉNARD, Danielle et Réal Lavallée.
Hôtel de ville, municipalité du canton Eaton, Village de Eaton Corner, Route 25, Comté de Compton : étude historique, ethnologique et architecturale. Municipalité du Canton Eaton, 1984, 134 p.
MAC 04013, s. c.

MICHAUD, Josette.
Vieux-Montréal : Cité administrative. Montréal, Ville de Montréal, 1983, 15 p.
MAC 04006, 1670-01188-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune

7.2 Autres publications

Non répertoriées

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau [illegible]

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1		1											

Total : 2

Québec (03)
Centre d'interprétation de la vie urbaine
Centre d'interprétation

Lac-Mégantic (05)
Musée [illegible]
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau [illegible]

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre		1	1									1				

Total : 3

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]															

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] [illegible]	[illegible] [illegible]	[illegible] [illegible]

Casernes de pompiers

6722

Poste d'incendie n° 23 dans le quartier Saint-Henri, à Montréal

Inauguré en 1931, cet édifice abrite la caserne de pompiers et divers services communautaires. En 1964, le Service des édifices municipaux a transformé une salle du 2e étage en gymnase et en salle de jeux.

1. Technologies et structures

De façon générale, la caserne de pompiers est située au centre du quartier qu'elle dessert ou à proximité des grandes institutions civiles ou religieuses. Elle est établie dans un îlot résidentiel, sur une voie principale de circulation pour permettre une grande accessibilité aux foyers d'incendie.

La caserne type s'élève selon un plan au sol rectangulaire. Sa structure, recouverte de brique ou de pierre, compte deux ou trois étages que domine une tour. Le rez-de-chaussée se distingue par ses larges ouvertures en façade fermées par des portes de garage, dont le nombre correspond à celui des emplacements où sont rangés les véhicules, tandis que l'aspect des étages s'apparente davantage à l'architecture domestique. La forme du toit varie selon les styles en vogue. La tour, qui contribue largement à créer l'image spécifique du poste de pompiers, sert à suspendre les tuyaux d'incendie pour en faciliter le séchage après leur utilisation. Cette structure, qui ne jouait au début qu'un rôle décoratif, signale également la présence de la caserne dans le quartier. L'organisation intérieure du b^timent, copiée sur les modèles américains, est dictée par sa fonction : il doit à la fois servir à ranger les véhicules et le matériel de lutte contre le feu, et à loger les pompiers professionnels.

Avant l'introduction des véhicules motorisés, des écuries sont aménagées au rez-de-chaussée de l'édifice, derrière les véhicules. Elles comportent une ou deux rangées de stalles orientées dans le même sens que les aires de stationnement des véhicules de telle sorte que les pompiers n'ont qu'à glisser les chevaux le long des véhicules, dont la stabilité est parfois assurée par des rails de guidage, pour ensuite se diriger vers les lieux de l'incendie. Un fenil avoisine nécessairement les écuries. Le local du gardien, le bureau du capitaine et l'accès à la tour de séchage complètent l'aménagement du rez-de-chaussée.

Les pompiers occupent les salles et les dortoirs du premier étage, tandis que le capitaine et sa famille habitent le second. Lorsque la caserne ne compte qu'un étage, tous y sont logés. Les hommes disposent de toutes les commodités nécessaires à un long séjour : cuisine, salon, salle de récréation et d'exercice... En plus des escaliers, des perches de descente relient les étages au rez-de-chaussée, permettant ainsi aux pompiers d'atteindre rapidement les véhicules lorsque sonne une alarme.

L'intégration d'un poste de police à la caserne en modifie l'organisation intérieure par l'addition de bureaux et de cellules. Elle n'affecte toutefois pas l'architecture extérieure du bâtiment. En raison de leur diversité, les casernes de pompiers peuvent être considérées comme des témoins importants de l'effervescence des courants stylistiques à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle. Celles de l'île de Montréal en particulier offrent une étonnante variété de styles.

2. Aperçu historique

Dans un pays où le bois servait à la fois à construire et à chauffer les maisons, les incendies étaient fréquents. Les grands feux qui dévastent Québec et Montréal incitent les autorités à mettre sur pied des services de lutte contre l'incendie de plus en plus efficaces.

Au XVIII[e] siècle, on assiste à l'organisation des premiers corps de sapeurs-pompiers volontaires et à l'introduction des pompes à bras. Les premiers services publics de protection contre l'incendie voient le jour au siècle suivant.

Ainsi, en 1832, la ville de Québec est partagée en quartiers où sont érigés des réservoirs et des hangars dans lesquels le matériel de lutte contre le feu est entreposé. En 1836, une douzaine de ces « maisons des pompes » sont en activité. Montréal adopte le même mode d'organisation et construit ses premières maisons des pompes peu après 1840. La création de réseaux municipaux de distribution d'eau va accélérer le développement des services d'incendie.

À l'instar des grandes villes américaines, Montréal et Québec créent leur « département du feu », en 1863 et 1866 respectivement. Elles engagent alors des pompiers professionnels à titre définitif et font appel à des architectes pour la construction des nouveaux postes, dont le plan évoluera au fil des ans. Dans le dernier tiers du XIX[e] siècle, on assiste donc à la formation d'un véritable ensemble architectural regroupant sous un même toit toutes les activités reliées à la défense contre l'incendie. L'intégration au poste de pompiers des écuries, qui auparavant occupaient un bâtiment isolé, et l'adjonction d'une tour de séchage sont les innovations qui mènent à la création d'un type nouveau d'édifice.

À la fin du XIX[e] siècle, on dénombre 16 casernes de pompiers à Montréal et 8 à Québec, auxquelles un poste de police est parfois joint, pour des raisons d'économie et d'efficacité.

À Québec, la construction des casernes cesse en 1927 tandis qu'à Montréal, elle se poursuit pendant les années de crise, à la faveur de programmes anti-chômage. Les nombreuses municipalités qui sont situées autour des deux grands centres urbains (Québec et Montréal) se dotent également de casernes, qui seront intégrées aux réseaux urbains au rythme des fusions ultérieures. Ces casernes sont souvent aménagées dans l'hôtel de ville de ces municipalités.

Les développements technologiques récents en matière de lutte contre l'incendie et la réorganisation des services ont eu une répercussion importante sur les casernes anciennes des grandes villes : plusieurs de ces bâtiments au caractère parfois spectaculaire ont été démolis et remplacés par des structures modernes, d'autres ont été abandonnés puis démolis, alors que certains ont trouvé une nouvelle affectation.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. L'année 1930 semble toutefois marquer la fin d'une grande période de construction en ce qui concerne les casernes. Seul le nombre de municipalités au Québec est connu.

Tableau 1

Casernes de pompiers

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Nombre de municipalités au Québec :

Type de municipalités	1919	1929
Municipalités de campagne	913	1003
Municipalités de village	235	293
Municipalités de ville	84	98
Municipalités de cité	18	24
Total	1250	1418

Source : *Annuaire statistique du Québec*, 1921 et 1931.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Casernes de pompiers, 1990

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci							1									
Total							1									

Total : 1 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Caserne d'incendie	Hull	07	MHCi

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			4			2										
SP																
Total			4			2										

Total : 6 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien[1]	Municipalité	Région	Statut
Centre administratif Louis-Juchereau (caserne de pompiers)	Beauport	03	AHD
Caserne de pompiers (hôtel de ville et caserne de pompiers)	Beauport	03	AHD
Hôtel de ville (hôtel de ville et caserne de pompiers)	Québec	03	AHD
Édifice vacant (Ancienne caserne n° 5)	Québec	03	AHD

1. L'affectation initiale de l'édifice est inscrite entre parenthèses.

Le Centre d'histoire de Montréal (Ancienne caserne n° 1)	Montréal	06	AHD
Centre de céramique Bonsecours (Ancienne caserne n° 2)	Montréal	06	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Poste de pompiers, rue Dalhousie	Québec	03	78.00.00

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

BERNIER-HÉROUX, Suzanne.
Poste de pompier n° 5, rue Dalhousie, Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Division reconnaissance et classement, 1978, s. p.
MAC-04008, 4230-0173

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture civile I : Les édifices publics, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1981, XVII-321 p.
MAC- 04008, 1670-0050-R

GUERTIN, Pierre et S. Roger Chouinard.
L'urbanisme et l'architecture des postes de pompiers de la ville de Québec (1860-1930), Québec, École d'architecture, Université Laval, 1984, 126 p.
MAC-04008, 1670-0439

MICHAUD, Josette.
Vieux-Montréal : Cité administrative, Montréal, Ville de Montréal, 1983, 15 p.
MAC-04008, 1670-0188-R

VILLE DE MONTRÉAL ET MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
La maison des pompes : Les casernes de pompiers de Montréal - tradition et innovation, Montréal, Ville de Montréal et ministère des Affaires culturelles, 1985, 23 p.
MAC-04010, s. c.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1			3										1

Total : 5

Québec (03)
Centre d'interprétation de la vie urbaine
Centre d'interprétation

Montréal (06)
Le Centre d'histoire de Montréal
Centre d'interprétation

Montréal (06)
Centre des métiers du verre Bonsecours
Centre d'exposition et de formation

Montréal (06)
Le Centre des arts contemporains du Québec à Montréal
Centre d'exposition

Lac-Brome (16)
Musée de la Société historique de Brome
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Espace libre, Carbone 14, Omnibus, Nouveau théâtre expérimental
Salle de spectacle

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91 04
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90 12

Bureaux de poste 6730

Vieille poste, à Coaticook

Cité monument historique par la municipalité de Coaticook, la vieille poste s'avère un bel exemple de conservation et de mise en valeur par les municipalités.

1. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

2. Aperçu historique

En 1721, un service postal est inauguré entre Montréal et Québec. Des relais, desservis par des coureurs officiels ou par des voyageurs, sont alors établis à intervalles réguliers entre les deux villes, dans des auberges, des dépôts de diligence ou des boutiques d'artisans.

Après la Conquête, Benjamin Franklin jette les bases de l'administration postale au pays et crée, à Montréal, Trois-Rivières et Québec, les premiers bureaux de poste de la province. Le service coûte cher à l'époque et les routes postales sont peu nombreuses. Les bureaux de poste sont encore des relais sur lesquels se greffent une foule d'activités économiques. Cette situation durera jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Ce n'est qu'au lendemain de la Confédération qu'une administration structurée voit le jour, favorisant une réduction des tarifs postaux et la multiplication des bureaux de poste. Toutefois, seules les villes importantes possèdent un édifice conçu et utilisé uniquement pour le service postal.

Le nombre de bureaux de poste connaît une croissance remarquable, au début du XXe siècle, époque où un service de distribution rurale est établi. Au milieu du siècle, chaque petit village possède ainsi « sa poste ».

Au cours des années 1930, plusieurs municipalités sont dotées d'un bureau de poste permanent, grâce à un programme de création d'emplois mis sur pied par le gouvernement fédéral pour lutter contre la crise économique. De nouveaux bureaux de poste sont également érigés à la fin des années 1950 et au début des années 1960, toujours à la faveur de programmes de création d'emplois. Cette dernière vague de construction entraîne la fermeture des petits bureaux de poste disséminés dans les campagnes québécoises.

3. Nombre de structures anciennes

Les données sur la distribution régionale ne sont pas disponibles. Les cartes topographiques du Québec pour la période 1909-1949 (échelle 1 : 63 360) localisent la majorité des bureaux de poste en milieu rural.

Tableau 1

Bureaux de poste, 1940

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 2519 Source : Annuaire statistique du Québec, 1941.

Nombre de bureaux de poste :

Année	Nombre
1890 :	1429
1900 :	1781
1910 :	2341
1920 :	2268

Sources : annuaires statistiques du Canada et du Québec.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Bureaux de poste, 1980

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C-R								1								
Ci					1										1	
Total					1			1							1	

Total : 3 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Vieille poste	Coaticook	05	MHCi
Ancien bureau de poste de Rouyn et maison Dumulon	Rouyn-Noranda	08	SHC
Ancien bureau de poste	Sainte-Agathe-des-Monts	15	MHCi

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH:AN			1													
SP																
Total			1													

Total : 1 AH:AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Ancien bureau de poste de la Haute-Ville	Québec	03	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le nombre de demandes antérieures à 1980 est approximatif, compte tenu du fait qu'il a été établi grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2													

Total : 2

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Relais de poste	Deschambault	03	81.03.15
Bureau de poste, 600, rue des Érables	Neuville	03	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Ancien bureau de poste	Rimouski	01	RBEEFP
Ancien bureau de poste (de la Haute-Ville)	Québec	03	CBEEFP
Ancien bureau de poste	Coaticook	05	RBEEFP
Bureau de poste	East Angus	05	RBEEFP
Ancien bureau de poste	Rock Island	05	RBEEFP
Ancien bureau de poste, Stanstead	Stanstead	05	RBEEFP
Ancien hôtel des postes	Montréal	06	RBEEFP
Ancienne succursale postale D	Montréal	06	RBEEFP
Ancienne succursale postale F	Montréal	06	RBEEFP
Vieux bureau de poste de Rosemont	Montréal	06	RBEEFP
Station postale H	Montréal	06	RBEEFP
Bureau de poste, Aylmer	Aylmer	07	RBEEFP
Ancien bureau de poste	Rouyn-Noranda	08	RBEEFP
Ancien bureau de poste	Berthierville	14	RBEEFP
Bureau de poste	Saint-Hyacinthe	16	DCLMHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2													

Total : 2

GAUTHIER, Michel.
Relais de poste de Deschambault : Histoire, relevé et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1980, 94 p., annexe.
MAC-04008, 4230-0066

Relais de poste, Deschambault, inventaire architectural, 3 vol., Québec, ministère des Affaires culturelles, s. d.
MAC-04008, 4230-0066

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucun.

6.4 Divers

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture civile I : Les édifices publics, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1981, XVII-321 p.
MAC- 04008, 1670-0050-R

GOUVERNEMENT DU CANADA.
Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale, Building reports/rapports (Bureaux de poste du Québec : voir vol. 1, 2, 4 et 5), Ottawa, Gouvernement du Canada, s. d.
MAC-04004, 1670-3233-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1					1								

Total : 2

Québec (03)
Salle d'exposition du Service canadien des parcs
Centre d'interprétation et d'exposition

Rouyn-Noranda (08)
Maison Dumulon
Centre d'interprétation et lieu historique

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1											

Total : 1

Coaticook (05)
Vieille poste
Bibliothèque municipale

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1									1				

Total : 2

Pont-Rouge (03)
Site de la maison Déry
Lieu historique

Saint-Honoré (12)
La Maison Rouge
Lieu historique

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	90.12
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Prisons 6741

Prison, à Trois-Rivières

Construite de 1816 à 1819, cette prison a été réalisée d'après les plans de l'architecte François Baillairgé, à qui l'on doit également la prison de Québec (1808-1811). L'édifice, de style palladien, témoigne de l'influence de l'architecture classique anglaise du XVIII[e] siècle. Jusqu'à sa récente désaffectation, la prison de Trois-Rivières était le plus ancien établissement carcéral utilisé à cette fin au Québec et au Canada.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° 87-716 B5.

1. Technologies et structures

Prison s'entend d'un établissement clos aménagé pour recevoir les personnes condamnées à une peine privative de liberté ou les prévenus en attente de jugement.

Suivant les époques, les prisons peuvent porter divers noms selon leur fonction particulière ou le type de peine qui y est purgée. Ainsi *prison commune* ou *prison ordinaire* désigne un établissement, isolé ou jumelé à un palais de justice de district, où se retrouvent les prévenus et les criminels, hommes ou femmes. *pénitencier* se dit d'un établissement réservé aux personnes condamnées pour plus de deux ans, avec ou sans travaux forcés. *école de réforme* s'entend d'une maison de redressement, c'est-à-dire une prison qui accueille les jeunes délinquants âgés de moins de 16 ans, internés par ordre d'un magistrat et *école d'industrie* est le nom donné à un établissement qui reçoit des enfants de diverses conditions (orphelins, vagabonds...), âgés de 6 à 14 ans, pour leur apprendre un métier.

Pour des raisons de sécurité et de salubrité, les prisons communes isolées, aujourd'hui intégrées à l'espace urbain, sont érigées sur un site retiré, à l'écart des habitations. L'utilisation de matériaux durs est généralisée, car les édifices doivent donner une impression de robustesse et d'austérité. Ainsi, les murs extérieurs, aux ouvertures munies de barreaux ou de lourdes portes, sont en pierre et peuvent atteindre une épaisseur d'un mètre, tandis que les murs intérieurs sont en brique ou en pierre et atteignent une épaisseur de 30 à 60 cm. Un haut mur, parfois pourvu de tours de guet, ceinture habituellement l'établissement, laissant toutefois suffisamment de place pour une vaste cour à l'arrière.

L'ensemble des prisons érigées entre 1850 et 1950 se partagent entre deux modèles de base : le modèle linéaire et le modèle rayonnant. Tous deux sont issus des régimes carcéraux fondés sur la réhabilitation par le travail et l'isolement, élaborés aux États-Unis au début du XIX^e^ siècle : le système auburnien et le système pennsylvanien (ou philadelphien). Le premier se fonde sur l'isolement intermittent par l'aménagement de cellules individuelles de dimensions minimales et d'aires communes de travail, où le silence absolu est de rigueur, tandis que le second est issu du principe de l'isolement continu favorisé par l'aménagement de grandes cellules individuelles où les détenus peuvent à la fois se loger et accomplir leur travail.

Dans les établissements de type auburnien, les cellules sont dites *intérieures*. Elles sont disposées sur deux rangs, adossées les unes aux autres et formant un îlot central isolé des murs extérieurs par des couloirs. Plusieurs niveaux de cellules ainsi aménagées sont superposés et forment un bloc cellulaire. Chacun est accessible par des escaliers et une passerelle ou forme un étage isolé. Les cellules possèdent des portes grillées et reçoivent leur éclairage et leur aération de façon indirecte, des fenêtres percées dans les murs extérieurs. Les ateliers se trouvent à chacun des étages ou occupent un étage distinct, selon l'établissement. Ces prisons sont composées d'une succession de blocs cellulaires, sans qu'il y ait nécessairement un plan d'ensemble.

Dans les prisons de type pennsylvanien, les cellules sont dites *extérieures*. Des ailes rayonnent autour d'un dégagement central de forme circulaire; dans chaque aile, les cellules aux portes pleines sont alignées de part et d'autre d'un long corridor et sont placées contre les murs extérieurs. Des ouvertures pratiquées dans ces murs fournissent une ventilation et un éclairage naturels. De l'observatoire central, il est possible de surveiller l'ensemble des couloirs. Chaque aile peut s'élever sur plusieurs étages. La disposition des ailes confère à la prison son plan d'ensemble.

La majorité des établissements s'inspirent toutefois du système auburnien. Ils sont donc de modèle linéaire et se dressent généralement selon un plan au sol rectangulaire, comportant trois sections pouvant se répéter sur deux, trois ou quatre étages : un corps central qui forme une saillie en façade et deux ailes plus ou moins longues. Les bureaux de l'administration et les différents services aux détenus (réfectoire, infirmerie, chapelle...) sont situés dans la partie centrale, tandis que les cellules et les ateliers occupent chacune des ailes. Une aile supplémentaire vient souvent s'ajouter à l'arrière du corps central ou à l'arrière des ailes latérales. Dans les sections des cellules, les couloirs sont étroits et possèdent des plafonds voûtés, généralement bas. Des portes grillées séparent les différentes parties de l'édifice, où la circulation est limitée.

Au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle, la plupart des établissements accueillent des détenus des deux sexes. Les femmes et les hommes logent habituellement dans des sections différentes et disposent d'infirmeries et de chambres de bains distinctes. Les condamnés et les prévenus séjournent également dans des sections différentes. Certains établissements feront aménager une chapelle pour les détenus catholiques et une autre pour les détenus protestants. Les appartements du directeur et ceux du gardien en chef occupent parfois des bâtiments isolés, en retrait de l'édifice principal. De petits appartements sont réservés au prêtre, au personnel infirmier... L'aménagement et le confort des cellules n'ont cessé d'évoluer et les services aux détenus se sont multipliés au cours des années.

Certains établissements possèdent leur propre source d'eau, constituée de réservoirs placés sur les toits et dans lesquels l'eau est emmagasinée et distribuée ensuite dans l'édifice. Les prisons du régime auburnien disposent de nombreux ateliers (forge, cordonnerie, boulangerie...), véritables industries qui permettent souvent à l'établissement de suffire à la plupart de ses besoins. Le système pennsylvanien n'offre pas cet avantage.

Des ateliers et des jardins sont parfois aménagés dans la cour située à l'arrière de la prison. C'est là également que s'élevait l'échafaud destiné aux exécutions, quand celles-ci n'avaient pas lieu devant la façade principale de l'établissement.

Les sept prisons communes isolées érigées entre 1806 et 1912 témoignent des tendances stylistiques qui régnaient au moment de leur construction : la prison du Champ-de-Mars (Montréal, 1806-1808, démolie), le Morin College (Québec, 1808-1811) et la prison de Trois-Rivières (1816-1819) appartiennent au style palladien; la prison du Pied-du-Courant (Montréal, 1832-1836) et la prison Winter (Sherbrooke, 1862-1872) sont des édifices de style néo-classique; l'architecture de la prison des Plaines (Québec, 1861-1867) s'inspire de la Renaissance italienne; tandis que la prison de Bordeaux (Montréal, 1907-1912), au plan rayonnant caractéristique, est la première œuvre québécoise d'envergure de style Beaux-Arts.

Les prisons jumelées à un palais de justice comptent généralement une douzaine de cellules de type auburnien, des salles communes réparties sur trois étages, dont le dernier est réservé aux femmes, et une cour extérieure. Pour des raisons d'économie, les services aux détenus sont cependant réduits au minimum. L'architecture extérieure de ces édifices rappelle davantage le palais de justice que la prison qui s'y trouve.

Les écoles d'industrie et les « écoles de réforme » sont, pour leur part, dirigées par des communautés religieuses. Ces établissements se comparent plus facilement à des collèges qu'à des prisons.

2. Aperçu historique

Les prisons érigées sous le Régime français et au début du Régime anglais sont des bâtiments mal adaptés au régime pénitentiaire. Elles forcent prévenus et condamnés, criminels et débiteurs, hommes et femmes, adultes et enfants à cohabiter dans des conditions pénibles. Au début du XIX[e] siècle, les plaintes concernant les prisons communes se multiplient, ce qui incite la législature du Bas-Canada à autoriser la construction de nouveaux établissements. Le système pénitentiaire sera ainsi en constante évolution tout au long du XIX[e] siècle, chaque nouvel établissement apportant des améliorations par rapport aux précédents.

À Québec, les plans de François Baillairgé pour la nouvelle prison s'inspirent du modèle proposé par l'humaniste anglais John Howard, dont les idées réformatrices en matière d'hygiène, de classification des détenus et de réhabilitation par le travail sont appliquées aux États-Unis depuis 1790. Pour l'époque, la prison de Québec est un établissement moderne. L'édifice possède en effet des fondations voûtées pour assurer la salubrité des lieux et garantir le bâtiment contre le feu, et des latrines situées hors-œuvre, sur le mur arrière. Les autorités invitent donc l'architecte à concevoir la prison de Trois-Rivières. À Montréal, la prison du Pied-du-Courant de George Blaiklock se ressentira également des théories de Howard.

Cependant, le système d'emprisonnement cellulaire individuel proposé par ce dernier n'est pas encore généralisé et l'ensemble des conditions de détention laisse à désirer. Vers 1820, deux régimes carcéraux donnant lieu à leur propre modèle architectural commencent à se propager aux États-Unis : les systèmes auburnien et pennsylvanien. Simple à réaliser et peu onéreux, le premier est largement diffusé en Amérique du Nord dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Ainsi, à partir de 1857, les nouveaux districts judiciaires du Québec sont dotés de palais de justice abritant une aile de cellules dont le plan est fondé sur celui-ci. Lors de la réfection de la prison du Pied-du-Courant, on dote l'établissement de cellules de ce type, qui s'ajoutent aux quelques cellules aménagées selon le modèle pennsylvanien au moment de la construction. La prison de Sherbrooke reprend également le modèle auburnien. À Québec, Charles Baillairgé construit une nouvelle prison où les deux modèles sont mis à profit : les cellules sont de type auburnien, mais tous les corridors et les passerelles aboutissent à un dégagement central permettant de contrôler l'ensemble de la circulation. Le dénombrement de 1881 nous apprend que le Québec possède 21 prisons et pénitenciers.

Il faut ensuite attendre le début du XXe siècle pour assister à un renouveau important : un premier édifice adoptant le plan pennsylvanien est alors érigé, la prison de Bordeaux de Montréal.

La première prison réservée aux femmes est ouverte à Montréal en 1876, alors que les écoles d'industrie et les « écoles de réforme », conçues pour les enfants de moins de 16 ans, font leur apparition à partir de 1870. En 1873, l'ancienne « prison de réforme » du Bas-Canada est réaménagée et devient le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Québec aura sa prison des femmes au début des années 1930.

3. Nombre de structures anciennes

En 1915, le Québec compte 28 prisons, jumelées en majorité à des palais de justice de district, et un pénitencier, celui de Saint-Vincent-de-Paul (Laval).

Tableau 1

Prisons et pénitenciers, 1915

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2	2	2	2	1	2	2				4	2	1	1	2	2

Total : 28 Source : Annuaire du Québec, 1917

Il compte également quatre « écoles de réforme » et six écoles d'industrie.

Tableau 2

« Écoles de réforme », 1915

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1			2									1	

Total : 4 Source : Annuaire du Québec, 1917

Tableau 3

Écoles d'industrie, 1915

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1						1			1	1		1	1

Total : 6 Source : Annuaire du Québec, 1917

Deux « écoles de réforme » sont situées à Montréal, les autres sont à Québec et à Shawinigan (Prévost). Les écoles d'industrie sont situées à Québec, à Pointe-aux-Trembles (Hervé-Saint-Pierre), à Lévis, à Lavaltrie (Ngabitte Lavoie), à Notre-Dame-de-Montfort (Wawapskit Nova *), et à Saint-Lambert.

En 1910, le Québec compte donc un total de 39 établissements pénitentiaires en activité.

Tableau 4

Prisons et pénitenciers, 1910

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2	2	3	2	1	2	1	2			6	2	1	1	2	2

Total : 39 Source : Minvielle-la-Québec, 1969.

b. Nombre de structures environnantes subséquentes

En 1975, le Québec compte 51 établissements de détention, sans tenir compte des pénitenciers de compétence fédérale. Toutes n'en sont pas des structures environnantes.

Tableau 5

Établissements de détention, 1975

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	3	3	4	1	1	3	1	3	3		5	1		1	3	3

Total : 51 Source : Minvielle-la-Québec, 1969.

3. Nombre de structures protégées par un statut juridique

3.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 6

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C-R			1	1		1										
Cl																
Total			1	1		1										

Total : 3 C = Classé R = Reconnu Cl = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Morrin College	Québec	03	MHC
Prison de Trois-Rivières	Trois-Rivières	04	MHC
Prison des patriotes	Montréal	06	SHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 7

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Arr-NN																
SP																
Total																

Total : Arr-NN = Arrondissement historique naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 8

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le nombre de demandes antérieures à 1960 est approximatif, compte tenu du fait qu'il a été établi grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 9

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2		2						1					

Total : 5

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Prison Winter	Sherbrooke	05	92.02.12
Prison des Plaines	Québec	03	85.08.08
Hôtel de ville, ancienne prison	Sainte-Anne-des-Monts	11	78.00.00
Prison des Plaines	Québec	03	76.00.00
Prison	Sherbrooke	05	76.00.00

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Morrin College (ancienne prison de Québec)	Québec	03	DCLMHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 10

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			5	1	2	1										

Total : 9

ETHNOTECH INC.
La prison Winter : évaluation patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Directions régionale de l'Estrie, 1991, 30 p.
MAC-04008, 4230-0808

GAUTHIER-LAROUCHE, Georges.
La prison des plaines d'Abraham, Québec, ministère des Affaires culturelles, Service des monuments historiques, 1976, 81 p., annexes.
MAC-04008, 4230-0206

LE GROUPE DE RECHERCHE EN ART DU QUÉBEC.
Dossier d'inventaire architectural de : Morrin College ou ancienne prison de Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, 116 p., 3 vol. de photos.
MAC-04008, 4230-0219

LE GROUPE DE RECHERCHE EN ART DU QUÉBEC.
La prison du Pied-du-Courant, 905, rue de Lorimier, Montréal : Inventaire architectural, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine et Université Laval, 1976, 215 p.
MAC-04010, 4230-0611

LE GROUPE DE RECHERCHE EN ART DU QUÉBEC, sous la direction de Luc Noppen.
La prison de Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1975, 107 p., 178 photos.
MAC-04008, 4230-0206

MARCOTTE, Jacques.
Collège « Morrin », Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1975, 53 p.
MAC-04008, 4230-0219

Morrin College (Québec), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1985.
MAC-04008, 4215-0142

ROBERT, Jacques.
Les prisons de Trois-Rivières et de Sherbrooke. Valeur historique et architecture. Recommandations en vue d'un recyclage, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1979, 15 p.
MAC-04008, 4230-0206

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

BORTHWICK, J. Douglas.
History of the Montreal Prison from A.D. 1784 to A.D. 1886, Montréal, A. Periard, 1886, 269 p.
MAC-04004, HV 9504 B739

UNITED NATIONS SOCIAL DEFENCE RESEARCH INSTITUTE.
Prison Architecture : An International Survey of Representative Closed Institutions and Analysis of Current Trends in Prison Design, London, The Architectural Press Ltd., 1975, 239 p.
MAC-04004, HV 8805 G 333

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

LA GRENADE-MEUNIER, Monique.
La prison des plaines d'Abraham, s.l., ministère des Affaires culturelles, 1978, coll. Les retrouvailles, n° 2, 14 p.
MAC-04008, 4230-0206

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 10

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1	1												

Total : 2

Québec (03)
Pavillon Baillairgé du Musée du Québec
Musée

Trois-Rivières (04)
La Vieille Prison de Trois-Rivières
Centre d'interprétation

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 11

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

Québec (03)
Morrin College
Bibliothèque (semi-publique)

8.3 Lieux historiques

Tableau 12

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91.04
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Bases d'entraînement militaire

6751

Caserne de la Royal Highlanders of Canada Armoury Association, à Montréal

Selon le Quartier général de la Force mobile, cette caserne a été construite en 1909. Malgré certains dommages causés au bâtiment lors de l'incendie de 1950, la façade a conservé ses principales caractéristiques d'origine.

Communauté urbaine de Montréal.

1. Technologies et structures

• Place d'armes

La place d'armes est un espace uni et découvert destiné aux exercices et aux défilés militaires. C'est essentiellement un terrain de terre battue ou gazonné, de forme carrée, rectangulaire ou légèrement ovale, dont le pourtour est bordé d'arbres ou délimité par des chaînes ou encore un garde-corps. La place d'armes remplit également le rôle de parc public où se rencontrent les citadins et où se tiennent les assemblées et les grandes manifestations. C'est du reste en square ou en jardin public que la place est le plus souvent transformée lorsqu'elle perd sa fonction d'origine.

• Caserne

La caserne est le lieu de stationnement d'une formation militaire. Elle peut être composée d'un seul bâtiment ou d'un ensemble de constructions ayant chacune une fonction particulière. Les casernes provisoires, élevées en temps de guerre pour protéger un poste important, sont en général formées de petits bâtiments en bois posés sur des fondations de pierre, élevés autour d'une cour centrale. Les bâtiments des casernes permanentes, associés aux villes de garnison, sont par contre érigés avec des matériaux durs et présentent une architecture sobre, propre à leur fonction. Les premières peuvent recevoir une centaine d'hommes et d'officiers et les autres, parfois jusqu'à un millier.

Le bâtiment principal, destiné au logement des hommes, comprend un certain nombre de dortoirs pouvant chacun recevoir une vingtaine d'hommes environ. Les officiers subalternes disposent d'une chambre dont la superficie varie selon leurs galons et les officiers supérieurs logent dans des appartements, parfois situés dans un bâtiment isolé. Chaque logis est desservi par une cuisine et des latrines. On peut également trouver un corps de garde, un local ou un bâtiment qui sert de logement et de bureau au commandant de la caserne, un mess des officiers, une infirmerie, un dépôt de matériel, des cellules... Les écuries et les bâtiments qui les accompagnent (forge, grange pour le fourrage) tiennent également une place importante dans une caserne qui loge des cavaliers.

• Manège militaire

Le manège militaire est un bâtiment destiné aux manœuvres des miliciens. De forme rectangulaire, haut de deux ou trois étages, il est recouvert de pierre ou de brique. Son organisation intérieure est dictée par sa fonction. Un vaste local appelé *salle* ou *terrain d'exercice*, habituellement situé au rez-de-chaussée, occupe le centre du bâtiment. Un magasin pour l'équipement et les munitions, une salle de tir, un mess des officiers, une cantine, une salle régimentaire, des salles de cours et des bureaux font partie des pièces aménagées le long des murs extérieurs de l'édifice, sur un ou plusieurs niveaux, autour du terrain d'exercice. Le décor est dépouillé, contrastant ainsi avec celui de l'extérieur, généralement très orné. De nombreux manèges adoptent en effet un style architectural dont les éléments (portail, tourelles, corniches crénelées...) évoquent les forteresses médiévales. Ainsi, le néo-Tudor est fréquemment utilisé car, il met en évidence la fonction militaire du bâtiment tout en soulignant l'attachement de l'institution qu'il abrite au Canada et à l'Angleterre. Un terrain de parade, situé en face du bâtiment, complète parfois l'ensemble.

2. Aperçu historique

Québec, Trois-Rivières et Montréal sont d'importantes villes de garnison, tant sous le Régime français qu'au lendemain de la conquête anglaise. À Québec, on compte environ 180 soldats en 1700, plus de 500 en 1750 et près de 1500 en 1820. De 1690 à 1715, les Français construisent les premiers bâtiments militaires dans la ville de Champlain, dont la redoute Royale et la redoute Dauphine, qui sont utilisées comme casernes. De 1749 à 1752, ils y érigent de nouvelles casernes afin de loger les soldats et les officiers des régiments envoyés au secours de la colonie au lendemain de la chute de Louisbourg. Mesurant près de 200 mètres, elles constituent l'édifice le plus long construit en Nouvelle-France. À Trois-Rivières et à Montréal, les bâtiments militaires sont plus modestes.

Sous l'occupation anglaise, les casernes de l'ancien régime sont utilisées par les forces britanniques. L'augmentation des effectifs force toutefois les autorités à loger des militaires dans des édifices civils ou religieux ou encore dans des baraques de fortune. C'est ainsi que le collège des Jésuites de Québec est converti en casernes de 1765 à 1869. Les Britanniques aménagent également de nouvelles places d'armes, dont l'Esplanade à Québec (1779-1783) et le Champ de Mars à Montréal (1812), qui remplacent celles mises en place au XVIIe siècle.

Les nombreux conflits armés qui ponctuent les XVIIIe et XIXe siècles entraînent de plus l'érection de campements militaires provisoires, qui sont par la suite démolis ou abandonnés.

Au lendemain de la Confédération (1867), les troupes britanniques se retirent et sont remplacées par des militaires canadiens mais surtout par des miliciens, ce qui entraîne la fermeture de plusieurs casernes. À Québec, la caserne des Glacis est transformée en orphelinat par les Sœurs de la charité, car les militaires sont désormais stationnés à la Citadelle, où plusieurs bâtiments sont aménagés afin de loger les officiers supérieurs.

La milice (groupe de citoyens soldats qui renforcent ou remplacent l'armée régulière) avait été organisée au milieu du XVIIe siècle. Supprimée après la Conquête, elle fut toutefois réorganisée de façon sporadique, lors de conflits importants. À partir de 1883 et jusqu'en 1935 environ, le gouvernement fédéral construit des manèges militaires à l'intention des miliciens dans plusieurs villes de la province. Les places d'armes, dont celle de Trois-Rivières et le Champ de Mars à Montréal, perdent ainsi leur fonction militaire. La construction du manège de Québec (1884) marque le début de l'utilisation du style château dans l'architecture publique canadienne. Ce manège est aujourd'hui le plus ancien à avoir été construit à cette fin au Québec, et l'actuelle place George V constitue son ancien terrain de parade. La majorité des manèges subsistants sont concentrés sur l'île de Montréal. On en trouve également à Saint-Hyacinthe, Lévis, Trois-Rivières...

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau [illegible]

Bassin d'entraînement militaire, [illegible]

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
A																
B																
C																
Total																

Total : A = Place d'armes B = Casernes C = Montagne

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau [illegible]

Bassin d'entraînement militaire, [illegible]

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
A																
B																
C																
Total																

Total : A = Place d'armes B = Casernes C = Montagne

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]				[illegible]											[illegible]
[illegible]															
[illegible]				[illegible]											[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]	[illegible]		[illegible]									
[illegible]															
[illegible]			[illegible]	[illegible]		[illegible]									

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]															

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]															

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Manège militaire	Québec	03	DCLMHC
Saint-Louis PMQ : mess hall 1	Québec	03	RBEEFP
Saint-Louis PMQ : mess hall 2	Québec	03	RBEEFP
Saint-Louis PMQ : maison Mark	Québec	03	DCLMHC
Les nouvelles casernes	Québec	03	DCLMHC
Logis des officiers	Québec	03	DCLMHC
Manège militaire, Grande Allée	Québec	03	CBEEFP
Saint-Louis PMQ : maison Monk, 57-63, chemin Saint-Louis	Québec	03	RBEEFP
Cathcart Armoury	Montréal	06	RBEEFP
Casernes de Carillon	Carillon	15	DCLMHC
Casernes Montcalm	Saint-Jean-sur-Richelieu	16	RBEEFP
Dépôt (Supply building)	Saint-Jean-sur-Richelieu	16	RBEEFP
Édifice administratif	Saint-Jean-sur-Richelieu	16	RBEEFP
Mess des officiers	Saint-Jean-sur-Richelieu	16	RBEEFP
Mess des sergents	Saint-Jean-sur-Richelieu	16	RBEEFP
Musée	Saint-Jean-sur-Richelieu	16	RBEEFP
Maison Rémillard	Saint-Jean-sur-Richelieu	16	RBEEFP
Logis d'officiers	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	16	CBEEFP

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

ROBERT, Jacques (Société d'étude sur l'environnement ARCA inc.).
Le manège de la rue Cathcart : relevé photographique, description, analyse architecturale et évaluation patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine de Montréal, 1984, 123 p.
MAC-04004, 1670-3583-R

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture militaire. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1982, 63 p.
MAC-0400, 1670-0049-R

POIRIER, Monique.
Cathcart Armoury, Montreal, Canadian Cultural Programs, s. d., 52 p., annexe.
MAC-04004, 1670-3596-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2												1	

Total : 3

Québec (03)
Lieu historique national des Fortifications-de-Québec
Lieu historique

Québec (03)
Lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie
Lieu historique

Carillon (05)
Musée historique d'Argenteuil
Lieu historique (caserne)

9. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	92.10
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.12

Installations de défense militaire

6752

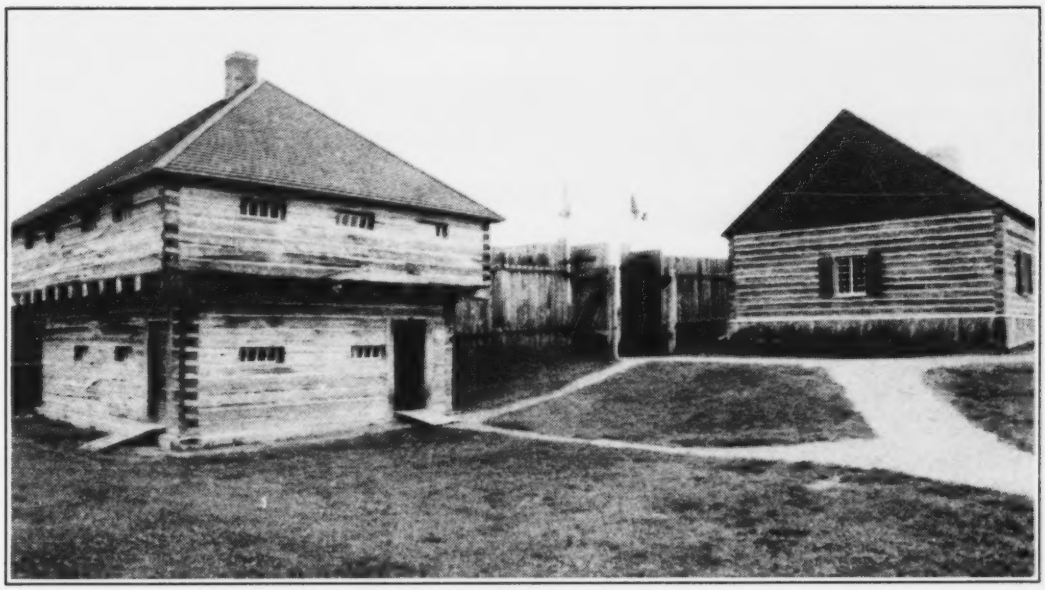

Fort Ingall, à Cabano

Situé sur la rive ouest du lac Témiscouata, le fort Ingall faisait partie de la série de postes militaires érigés par les autorités britanniques pour protéger la zone frontalière des invasions américaines. La construction de ce poste de défense a été réalisée de 1839 à 1841, sous la direction du lieutenant Lennox Ingall. Comptant à l'origine onze bâtiments et une enceinte fortifiée, le fort pouvait accueillir près de deux cents hommes. Au cours des années 1980, on a reconstitué six des bâtiments, dont le corps de garde et le dortoir des officiers que l'on voit ici.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, négatif n° 87-551 C3.
Photo Bernard Vallée, 1987.

1. Technologies et structures

L'architecture militaire touche à différents types de structures. Certaines sont isolées alors que d'autres couvrent une grande superficie et regroupent plusieurs bâtiments.

Les fortifications sont composées de différents éléments dont l'agencement repose sur des principes relevant de l'art militaire. Les fortifications de Québec, les « vieux murs » et la citadelle reflètent un courant précis dans l'art de fortifier, soit celui de la fortification bastionnée développée par Sébastien Vauban, ingénieur militaire de Louis XIV.

La fortification bastionnée est caractérisée par son plan (le tracé) et par son échelonnement en profondeur (le profil). Le tracé de l'enceinte se compose d'une suite de bastions et de courtines. Le bastion, qui constitue l'élément principal du système défensif, est un ouvrage en forme de pentagone dont l'angle saillant pointe vers la campagne, c'est-à-dire vers l'extérieur de la place fortifiée. Il existe également des demi-bastions. La courtine est le mur reliant deux bastions. Les portes permettant d'accéder à la place forte sont généralement percées dans une courtine.

En conformité avec le principe du flanquement (défense par des interventions sur les flancs) des ouvrages, on s'assure que tout point précis d'une enceinte soit visible d'un endroit, de sorte qu'aucun espace ne soit laissé à découvert.

L'importance d'une fortification dépend de son échelonnement en profondeur. Le profil général de l'enceinte bastionnée se présente ainsi :
- Le rempart, constitué d'une masse de terre revêtue ou non de maçonnerie, entoure et protège une place. Il comporte, entre autres, une surface plane à son sommet, appelée *terre-plein*, qui sert à y circuler, une plate-forme sur laquelle des canons sont installés et un parapet dans lequel s'ouvrent des embrasures permettant le tir;
- Le fossé forme une partie baissée ou creusée, située devant le rempart. Le mur délimitant le fossé du côté de la place fortifiée est appelé *escarpe* et celui du côté de la campagne, *contrescarpe*;
- Le chemin couvert est un corridor aménagé au-delà du fossé et protégé par un parapet formé par les terres du glacis. Il permet le rassemblement de troupes et d'équipement sous la protection du fort. Une poterne, passage voûté aménagé sous le rempart, permet aux hommes d'atteindre le chemin couvert et les ouvrages extérieurs;
- Le glacis est un talus en pente douce aménagé au-delà du chemin couvert et menant vers la campagne.

D'autres ouvrages et constructions complètent ou accompagnent les fortifications :
- La batterie, qui est un lieu protégé par un parapet, sans configuration particulière, où l'on installe des canons;
- Le blockhaus, qui constitue un ouvrage de défense généralement isolé, de forme rectangulaire ou octogonale, fait de pièces de bois horizontales grossièrement équarries. Il comporte deux étages, dont le second est placé en encorbellement, et il est recouvert d'un toit pyramidal. Des meurtrières et des embrasures en percent les murs pour permettre le tir. Facile à construire, il sert surtout d'avant-poste à un fort important ou encore contrôle un portage, un canal, etc.;

- Le cavalier, qui est un ouvrage surélevé, de terre ou de maçonnerie, érigé dans un bastion. Protégé par un parapet, il est doté de canons et sert à défendre les abords d'une place;
- La demi-lune, qui est un ouvrage de forme triangulaire et fermé à l'arrière, généralement situé devant une courtine percée d'une porte;
- La guérite, qui est une petite tour en bois ou en maçonnerie, placée en surplomb à l'angle d'un bastion;
- Le redan, qui est un ouvrage simple de forme triangulaire et ouvert à l'arrière, situé généralement en avant d'une courtine sans porte;
- La redoute, qui est un ouvrage de terre ou de maçonnerie, érigé à l'extérieur de l'enceinte.

Il est également possible de trouver les ouvrages et constructions suivants : la caponnière, la casemate, la contre-garde, la place d'armes, la poudrière, le ravelin, etc. Il y a finalement, à Québec, une structure étrangère au système de Vauban : la tour Martello, petite fortification permanente de forme circulaire, érigée en pierre; conçue comme un ouvrage d'appoint au système défensif, elle sert à repousser les attaques d'artillerie.

L'image du réseau de forts érigés sur l'ensemble du territoire est cependant plus modeste, bien qu'elle soit en grande partie tributaire des techniques de Vauban. Les forts temporaires construits en « pieux debouts » forment une palissade de plan généralement carré, qui protège quelques bâtiments. Les postes à caractère permanent possèdent par contre des murs de pierre à bastions multiples parfois ceinturés d'un fossé, rempli ou non d'eau. Ils renferment les bâtiments nécessaires au séjour de troupes et à l'entreposage du matériel. Parmi ces bâtiments, on peut trouver : les casernes, le quartier des officiers, les cuisines, les latrines, la prison, les écuries, la poudrière, etc. Le fort Lennox disposait même d'une chapelle et d'un petit cimetière.

2. Aperçu historique

Les ouvrages de défense constituent une réalité depuis les toutes premières heures de la Nouvelle-France. Craignant une attaque amérindienne, Jacques Cartier fortifie en effet son établissement de la rivière Saint-Charles en 1535.

Au siècle suivant, Samuel de Champlain donne à son habitation de Québec la forme d'une forteresse avec bastions et courtines. Il installe des canons pour protéger l'accès de la jeune ville et construit le fort Saint-Louis sur le Cap-aux-Diamants. Dès 1634, il rêve d'une citadelle s'élevant sur les hauteurs de sa ville. La fonction militaire de Québec est née.

La première enceinte n'apparaît toutefois qu'en 1690. C'est une simple palissade de bois élevée à la hâte lors de l'attaque de l'Anglais Phipps, que l'on s'empresse de remplacer par un mur de pierre. De son côté, Montréal, plus vulnérable aux incursions iroquoises, dispose depuis plus longtemps d'une enceinte de pieux. Une série d'avant-postes érigés en 1665 sur le Richelieu, les forts Sorel, Chambly et Sainte-Thérèse, assurent la protection de la ville, dont le premier fort sera construit par les Messieurs de Saint-Sulpice en 1694.

La menace britannique s'accroît au début du XVIII[e] siècle alors que s'estompe celle des Iroquois. Ce siècle est marqué par des projets de défense d'envergure, dont les réalisations seront cependant modestes. Gaspard Chaussegros de Léry, un fervent disciple de Sébastien Vauban, est le grand artisan de ces réalisations.

De Léry se charge d'abord de la construction des fortifications de Montréal (1716), dont les murs de pierre comptent treize bastions. Il s'attaque ensuite à la fortification de Québec, car la métropole voit en cette ville une place forte de première valeur. Mais lorsque les Britanniques s'emparent de la ville, en 1759, il n'existe comme ouvrage de défense que la redoute du Cap-aux-Diamants, une poudrière et l'enceinte érigée en 1745. Cette dernière constitue d'ailleurs l'ouvrage le plus important construit sous le régime français.

Avec la Conquête, les Britanniques entrent en possession de nombreux ouvrages de campagne qui forment une ceinture défensive autour de Québec et de Montréal. Parmi ces derniers, les forts du Richelieu sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les Américains lors de la guerre de l'Indépendance (1775-1783). Ce conflit entraîne l'apparition de nouveaux forts et de blockhaus en des points stratégiques du territoire, mais surtout il décide de la construction d'une citadelle temporaire à Québec (1779-1783).

Un nouveau conflit oppose Britanniques et Américains en 1812. La guerre, qui se termine en 1814, se déroule en partie sur le territoire québécois. Dans le but de bloquer d'éventuelles invasions américaines, les autorités militaires élaborent un formidable système de défense du Bas-Canada, dont la réalisation va se poursuivre au-delà de 1830.

Des casernes pouvant loger jusqu'à 200 hommes sont élevées à Blairfindie, Lachine, Chambly, Drummondville, Argenteuil, Carillon, etc. Le vieux fort érigé par les Français à l'île aux Noix (1759) est reconstruit et devient le fort Lennox (1812-1827). De nouveaux blockhaus sont ajoutés au réseau existant. À Montréal, les vieux murs sont abattus et remplacés par un ensemble fortifié, situé à l'île Sainte-Hélène (1820-1824). C'est à Québec toutefois, sous la direction de E.-W. Durnford, que sera réalisé, entre 1816 et 1831, l'ouvrage défensif le plus remarquable jamais entrepris sur le continent : la Citadelle, surnommée le Gibraltar d'Amérique. Les Britanniques s'affairent également à terminer les fortifications de la ville.

La crainte de voir les Américains envahir le Canada par la voie de la Chaudière, pendant la guerre de Sécession, incite les autorités à ériger trois forts en face de Québec, entre 1860 et 1871. L'un d'eux fut utilisé jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce sont les derniers témoins des techniques de fortification « à la Vauban » appliquées au Québec.

Des conflits frontaliers opposant l'Amérique du Nord britannique et les États-Unis ont nécessité la construction du fort Ingall, dans le Témiscouata, vers 1840. Ce fort de bois devient le centre d'un réseau de défense comprenant des installations à Dégelis et à Rivière-du-Loup.

Au début du XX^e^ siècle, deux forts de conception moderne, équipés de canons de la marine à longue portée, sont érigés. Le fort de la Martinière, à Lévis, sert à protéger les abords de la Vieille Capitale alors que le fort Péninsule sert à protéger les côtes canadiennes dans la baie de Gaspé. Ces installations seront en service au cours des deux grands conflits mondiaux. Plusieurs tours de guet sont également érigées le long du fleuve Saint-Laurent afin de surveiller les sous-marins allemands qui auraient pu y remonter lors de la dernière guerre mondiale.

3. Nombre de structures anciennes

Les données sont partiellement disponibles. Il faut consulter la carte de Michel Dufresne, *Localisation des lieux fortifiés sur le continent nord-américain jusqu'au dernier tiers du XVIII^e^ siècle*, pour établir le nombre approximatif des fortifications françaises et anglaises au Québec.

Tableau 1

Installations de défense militaire

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total:

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. Seules les structures mentionnées en 5.1, 5.5 et 8 ont été comptabilisées.

Tableau 2

Installations de défense militaire, 1991

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		8			3		1				2				5

Total : 21

Le nombre peu élevé de structures pour la région 03 peut surprendre. Il faut se référer au point 5.5 pour connaître les divers éléments composant les fortifications de Québec et le parc de l'Artillerie. Les tours Martello, au nombre de trois, sont considérées comme une seule structure.

5. Nombre de structures protégées par un statut

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 5

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R	1		1			1										2
Ci																
Total	1		1			1										2

Total : 5 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Fort Ingall	Cabano	01	SHR
Fort Jacques-Cartier et maison Allsopp	Cap-Santé	03	SHC
Tours du fort des Messieurs de Saint-Sulpice	Montréal	06	MHC
Casernes de Blairfindie	Saint-Luc	16	SHC
Blockhaus de Lacolle	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	16	MSHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 6

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			8	1		1										1
SP																
Total			8	1		1										1

Total : 8 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Batterie Royale	Québec	03	AHQ
Abitation de Champlain (vestiges)	Québec	03	AHQ
Fortifications françaises (vestiges)	Québec	03	AHQ
Cavalier du moulin	Québec	03	AHQ

Fortifications de Québec	Québec	03	[illegible]
Parc de l'Artillerie	Québec	03	[illegible]
Fortifications françaises (vestiges)	Trois-Rivières	04	[illegible]
Fortifications françaises (vestiges)	Montréal	06	[illegible]
Fortifications françaises (vestiges)	La Prairie	16	[illegible]

9.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué

Tableau 3

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

[illegible]

Tableau 4

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		4					1				1				1

Total : 8

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Porte Saint-Louis, rue Saint-Louis	Québec	03	[illegible]
Tour Martello, avenue Taché	Québec	03	[illegible]
Fort Témiscamingue	Ville-Marie	08	[illegible]
Arsenal de la côte du Palais	Québec	03	[illegible]
Citadelle	Québec	03	[illegible]
Fort Ingall	Cabano	01	[illegible]
Vieux Fort	[illegible]	12	[illegible]
Site archéologique, casernes	Saint-Luc	16	[illegible]

٤.٥ أدوات ومعدّات يجب أن يستعملها كل عامل

الأداة أو المعدّة	الاستعمال	العدد	الحالة
أداة / استعمالها	أداة / استعمالها	٤٤	[illegible]
أداة / استعمالها	[illegible]	٤٤	[illegible]
[illegible]			
أداة / استعمالها	[illegible]	٤٤	[illegible]
[illegible]			
أداة / استعمالها	[illegible]	٤٤	[illegible]
[illegible]			
[illegible]	[illegible]	٤٤	[illegible]
[illegible]	[illegible]	٤٤	[illegible]
[illegible]	[illegible]	٤٤	[illegible]

Fort Lennox	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	16	DCLMHC
Casemate des Fronts-Nord du fort Lennox	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	16	RBEEFP
Casemate des Fronts-Ouest du fort Lennox	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	16	RBEEFP
Fort Richelieu	Sorel	16	DCLMHC

N.B. : Les fortifications de Québec comprennent les structures suivantes : la courtine Saint-Louis, L'Esplanade, le bastion des Ursulines, la porte Kent, la courtine d'Youville, la porte Saint-Jean, le bastion Saint-Jean, la poterne Richelieu, le demi-bastion du coteau de la Potasse, la porte du Palais, les remparts, la porte Hope, la porte Prescott, la Poudrière et des éléments étrangers aux ouvrages de défense.

Le parc de l'Artillerie comprend les structures suivantes : la redoute Dauphine et le logis des officiers ainsi que l'entrepôt d'affûts de canon.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1													

Total : 2

HÉBERT, Jean-Claude.
Îlot Mont-Carmel, cavalier du Moulin, 2 vol., Québec, ministère des Affaires culturelles, 1976, s. p.
MAC-04008, 4230-0189

PLOURDE, Guy.
Analyse de la documentation historique du fort Ingall, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1983, 59 p.
MAC-04215, 3330-0001R

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

BEAUDET, Pierre et Céline Cloutier.
Les témoins archéologiques du fort Chambly, coll. Études en archéologie, architecture et histoire, Ottawa, Parcs Canada, 1989, 121 p.
MAC-04004, 1670-4490-R

BORDWINE, Joseph.
Mémoire sur un nouveau système de fortification, édition bilingue, London, 1834, 167 p.
MAC-04004, NA 497, F7 B729

BRACKENBURY, R.A.
Fields Works, 2 vol., London, 1888, appendice.
MAC-04004, U 162 B797

CADIEUX, Pierre-B. et Réal Fortin.
Les constructions militaires du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Mille Roches, 1977, 123 p.
MAC-04004, UG 415, H3 C124

CHARBONNEAU, André, et autres.
Québec ville fortifiée du XVII^e^ au XIX^e^ siècles, Éditions du Pélican et Parcs Canada, 1982, 491 p.
MAC-04004, 1670-0157-R

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard.
Traité de Fortifications, 8 vol.
MAC-04004, 1670-3285-R

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture militaire, Montréal, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1982, 63 p.
MAC-04008, 1670-0049-R

DE BITAINVIEU.
L'art universel des fortifications, françaises, espagnoles, italiennes et composées, Paris, 1674, 360 p.
MAC-04004, NA 490 B624 A, B

DE VAUBAN.
Traité de la défense des places, Paris, 1779, s. p.
MAC 04004, NA 497 F7 U354

DESLOGES, Yvon.
Les forts de la Pointe Lévy, coll. Études en archéologie, architecture et histoire, Ottawa, Environnement Canada, Service des Parcs, Lieux historiques nationaux, 1991, 73 p.
MAC-04004, 1670-5043

DUNNINGAN, Brian Leigh.
Glorious Old Relic : The French Castle and Old Fort Niagara, Youngstown, Old Fort Niagara Association Inc., 1987, 120 p.
MAC-04004, 1670-2760-R

DUNNINGAN, Brian Leigh.
Siege 1759 : The Campaign Against Niagara, Youngstown, Old Fort Niagara Association Inc., 1986, 120 p.
MAC-04004, 1670-2759-R

DUNNINGAN, Brian Leigh.
History and Development of Old Fort Niagara, Youngstown, Old Fort Niagara Association Inc., 1985, 49 p.
MAC-04004, 1670-3511

DUNNINGAN, Brian Leigh.
A History and Guide to Old Fort Niagara, Youngstown, Old Fort Niagara Association Inc., 1985, 72 p.
MAC-04004, 1670-3999

FRY, Bruce W.
« Un air de fort ». Les fortifications de Louisbourg, 2 vol., Ottawa, Parcs Canada, 1984.
MAC-04004, 1670-2762

GÉLINAS, Cyrille.
Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760, Ottawa, Parcs Canada, 1983, 79 p.
MAC-04004, 1670-0879

GREENOUGH, John Joseph.
La citadelle de Halifax, 1825-1860 : histoire et architecture, Cahiers d'archéologie et d'histoire, n° 17, Ottawa, Parcs Canada, Lieux historiques canadiens, 1977, 198 p.
MAC-04004, F1001 A212a 17

HANNON, Leslie-F.
Forts of Canada. The Conflics, Sieges and Battles that Forged a Great Nation, McLelland and Stewart Limited, 1969, 288 p.
MAC-04004, F 1028 H246

JENNINGS, William.
A General System of Attack and Defence, London, 1804, s. p.
MAC-04004, UA 910 J54 1804

KNOLLYS, W.W.
Hand-Book of Field Fortification, Philadelphia, George Grebble, Publisher, 1873, 273 p.
MAC-04004, UG 403 K72

LABONTÉ, Colette.
Fenêtres traditionnelles : références techniques, Parcs Canada, Architecture et génie, Région du Québec, 1979, pag. mult.
MAC-04004, 1670-1042-R

LABONTÉ, Colette.
Couvertures de tôle à la canadienne : références techniques, Parcs Canada, Architecture et génie, Région du Québec, 1979, 190 p., annexe.
MAC-04004, 1670-0492-R

LABONTÉ, Colette.
Serrurerie traditionnelle : références techniques, Parcs Canada, Architecture et génie, Région du Québec, 1979, 264 p.
MAC-04004, 1670-1042-R

La Citadelle, « The Gibraltar of America », édition blingue, Québec, s. n., 1965, 65 p.
MAC-04004, 1670-2684

LE BLOND, M.
Éléments de fortification..., Paris, 1764, 391 p., illustrations.
MAC-04004, U404 L446

MAHAN, D.H.
A Complete Treatise on Field Fortifications, New York, Greenwood Press, Publisher, Reprint 1968, 1836, 268 p.
MAC-04004, UG 410 M277

Manual of Field Fortification, *Military Sketching, and Reconnaissance*, London, 1871, s. p.
MAC-04004, UG 428 M294

MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES.
Guide du fort Lennox, Île-aux-Noix, Québec, Ottawa, ministère des Mines et des Ressources, 1938, 28 p.
MAC-04008, 1670-0655-R

MULLER, John.
A Treatise of Fortifications - 1744, Ottawa, Museum Restaurations Service, 1968, s. p.
MAC-04004, UG 410 M958 1968

PARCS CANADA.
Le fort Lennox, parc historique national, dépliant (bilingue), Parcs Canada, 1983.
MAC-04008, 4110-I300 (annexe)

PARCS CANADA
La bataille de la Châteauguay, parc historique national, dépliant (bilingue), Parcs Canada, 1982.
MAC-04008, 4110-I300 (annexe)

PARCS CANADA.
Le parc de l'Artillerie, parc historique national, dépliant (bilingue), Parcs Canada, 1982.
MAC-04008, 4110-I300 (annexe)

PARCS CANADA.
Les fortifications de Québec, parc historique national, dépliant (bilingue), Parcs Canada, 1981.
MAC-04008, 4110-I300 (annexe)

PARCS CANADA.
Le parc de l'Artillerie et les fortifications de Québec, études présentées à l'occasion de la conférence des Sociétés Savantes, Québec, Parcs Canada, 1975, 63 p.
MAC-04004, 1670-3956-R

Plans en relief de villes belges. Levés par des ingénieurs militaires français - XVII^e^-XIX^e^ siècles, Collection histoire IN-4-n° 1, Bruxelles, Pro Civitate, 1965, 357 p.
MAC-04004, GA 911 P699

SAMSON, Roch.
Aménagement historique du fort Ingall. Étude préliminaire, s. l., s. n., 1975, 100 p., annexes.
MAC-04015, 4230-0007

SAUNDERS, Yvan J.
A History of Martello Towers in the Defence of British North America, 1796-1871, Cahiers d'archéologie et d'histoire, n° 15, Ottawa, Parcs Canada, Lieux historiques canadiens, 1976, 170 p.
MAC-04004, F1001 A212a 15

SMITH, George.
An Universal Military Dictionnary - 1779, Ottawa, Museum Restauration Service, 1969, s. p.
MAC-04004, U24 S648

Text Book of Fortification and Military Engineering, London, 1892, 217 p.
MAC-04004, NA 490 T355

THIBAULT, Henri-Paul.
Louisbourg Preliminary Architectural Studies, 2 vol., Ottawa, ministère des Affaires culturelles et du Nord canadien, 1972, 80 p., illustrations.
MAC-04008, 4230-0157

Véritable manière de bien fortifier de M. de Vauban, 2 vol., Paris, 1694.
MAC-04004, NA 497 F7 V354 1694

YOUNG, J.
Les blockhaus au Canada, 1749-1841 : étude comparative et catalogue, Cahiers d'archéologie et d'histoire, n° 23, Ottawa, Parcs Canada, Lieux historiques canadiens, 1980, 193 p.
MAC-04004, F 1001 A212a 23

YOUNG, Richard-J.
A Comparative Report and Catalogue of Block Houses in Canada, Parcs Canada, 1973, 383 p.
MAC-04004, UG 413 Y75c

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

FILLION, Mario.
Le blockhaus de Lacolle, histoire et architecture, coll. Les retrouvailles n° 11, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1983, 43 p.
MAC-04004, 1670-3759-R

PICARD, François.
La Batterie royale de la fin du XVII^e siècle à la fin du XX^e Québec, n 23, série Place Royale, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978, 75 p.
MAC-04004, 1670-0129-R

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		2	1	1	2						1			1	

Total : 9

Cabano (01)
Fort Ingall
Centre d'interprétation

Québec (03)
Musée du Fort
Musée

Québec (03)
Musée du Royal 22e Régiment
Musée

Trois-Rivières (04)
Musée militaire du 12e régiment blindé du Canada
Musée

Sherbrooke (05)
Musée du régiment Les fusiliers de Sherbrooke
Musée

Montréal (06)
Musée de l'Association des fusiliers du Mont-Royal
Musée

Montréal (06)
Musée du corps royal canadien des magasins militaires
Musée

Lévis (12)
Musée du régiment de la Chaudière
Musée

Carillon (15)
Musée historique d'Argenteuil
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Théâtre de la Poudrière
Salle de spectacles

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			4					1			2	2				6

Total : 15

Québec (03)
Lieu historique national Les-Fortifications-de-Québec
Lieu historique

Québec (03)
Lieu historique national Parc-de-l'Artillerie
Lieu historique

Québec (03)
Parc des champs de bataille nationaux
Lieu historique

Beauport (03)
Parc des Chutes-Montmorency
Lieu historique

Ville-Marie (08)
Lieu historique national du Fort-Témiscamingue
Lieu historique

Pointe-à-la-Croix (11)
Lieu historique national de la Bataille-de-la-Restigouche
Lieu historique

Gaspé (11)
Parc national Forillon
Lieu historique

Lévis (12)
Lieu historique national du Fort-Numéro-Un
Lieu historique

Lévis (12)
Fort de la Martinière
Lieu historique

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (16)
Le blockhaus de Lacolle
Lieu historique

Saint-Jean-sur-Richelieu (16)
Musée du Fort Saint-Jean
Musée

Chambly (16)
Lieu historique national du Fort-Chambly
Lieu historique

Coteau-du-Lac (16)
Lieu historique national de Coteau-du-Lac
Lieu historique

Ormstown (16)
Parc historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay
Lieu historique

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (16)
Lieu historique national du Fort-Lennox
Lieu historique

9. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91 01
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90 12

Écoles de rang 6810

4. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

5. [illegible]

[illegible]

Afin d'atténuer les effets de cette loi, l'Assemblée législative permet, en 1824, aux fabriques de consacrer une partie de leur budget à la création ou à l'entretien d'établissements scolaires. En 1829, on vote l'« Acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire », qui adopte la paroisse comme base de l'organisation scolaire. Cette loi temporaire assure à chaque paroisse le financement de la moitié du coût d'achat ou de construction d'un édifice. On assiste alors à la véritable naissance de l'école de rang.

En 1831, près de 42 000 élèves fréquentent les quelque 1074 écoles de ville, de village et de rang nouvellement créées. Lorsque la loi cesse d'être en vigueur, le nombre d'établissements diminue de façon importante. L'enseignement élémentaire prendra quelques années à s'organiser en milieu rural.

Malgré l'adoption d'une Loi de l'instruction publique, en 1841, le nombre d'écoles croît lentement. La création du Conseil de l'instruction publique, en 1860, et la mise en place d'une réglementation précise incitent davantage les parents à envoyer leurs enfants à l'école, ce que n'avait pas réussi l'imposition de la taxe scolaire obligatoire, en 1846.

À la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e], le nombre d'établissements augmente au rythme de l'accroissement de la population. Entre 1929 et 1940, le nombre de mises en chantier connaît un ralentissement à la suite de la crise économique et du début de la guerre. L'obligation pour les enfants de fréquenter l'école jusqu'à 14 ans relance la construction en milieu rural dans les années 1940.

Cependant, à partir de 1953, le processus de fermeture des écoles de rang s'amorce. Dans les années qui suivent, de nombreux édifices disparaissent annuellement au profit des écoles de ville et de village, desservies désormais par le ramassage scolaire. Le système des écoles de rang disparaît définitivement lors de la création du ministère de l'Éducation du Québec, en 1964. La plupart des écoles de rang ont ensuite été transformées en résidences.

3. Nombre de structures anciennes

Les statistiques sont partiellement disponibles. Avant 1923, « école élémentaire » et « école primaire » étaient synonymes.

Tableau 1

Écoles élémentaires, 1918-1919

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Total : [illegible]. Source : Annuaire statistique du Québec.

À partir de 1923, les écoles primaires englobent les écoles maternelles, les écoles élémentaires (dont font partie les écoles de rang), les écoles complémentaires et les écoles ménagères. Seule la distribution régionale des écoles primaires est connue.

Nombre d'écoles au Québec :

Catégories	1831	1903	1931	1951
Écoles primaires				9504
Écoles élémentaires	1074	5385	7346	7692
Écoles de rang				5125

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Écoles de rang, 1960

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C-R			2					1				1				
Ci					1											
Total			2		1			1				1				

Total : 5 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Ancienne école Saint-Charles-de-Hedleyville	Québec	03	MHC
Vieille école de fabrique	Saint-François	03	MLHC
École Milby	Ascot	05	MHCi
École du rang 2 d'Authier	Authier	08	MHC
École-chapelle de Bras-d'Apic	Saint-Cyrille-de-Lessard	12	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R				4												
Ci																
Total				4												

Total : 4 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Ancienne école de rang	Saint-François	03	AHD
Ancienne école de rang	Saint-François	03	AHD
Ancienne école de rang	Saint-Jean	03	AHD
Ancienne école de rang	Saint-Jean	03	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1				1	3			1					

Total : 6

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
École de rang	Sainte-Hélène-de-Mance-bourg	08	83.04.22
École de rang	Chénéville	07	83.03.23
École de rang	Authier	08	80.11.26
École-Chapelle (école)	Guérin	08	Inconnue
École Saint-Joseph	Havre-aux-maisons	11	Inconnue
École de rang, boul. Saint-Jacques	Québec	03	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1		2							2				

Total : 5

DORION, Jacques, Ethnotech inc.
École chapelle de Bras-d'Apic : Études, relevés et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1981, 152 p.
MAC-04008, 4230-0241

Dossier d'inventaire, école Casseville, Stanstead-Est, inventaire architectural.
MAC-04019, s. c.

Dossier d'inventaire, école Mansur, Stanstead-Est, inventaire architectural.
MAC-04019, s. c.

École-chapelle de Bras-d'Apic (Saint-Cyrille-de-Lessard), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0158

La vieille école de la fabrique de Saint-François (Saint-François, Île d'Orléans), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0029

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

CHARETTE, Alain et Grégoire Careau.
École du rang II d'Authier, Comité du patrimoine en collaboration avec le gouvernement du Québec, s. d., 28 p.
MAC-04004, 1670-3434-R

DORION, Jacques.
Les écoles de rang au Québec, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1979, 428 p.
MAC-04004, GN 488.5 D698

DORION, Jacques.
« L'école de rang », *Habitation rurale au Québec*, Collection Ethnologie québécoise, Montréal, Cahiers du Québec et Hurtubise HMH, 1978, pp. 203-225
MAC-04004, GN 413 D938

DOUVILLE-VEILLET, Vénérande.
Souvenirs d'une institutrice de petite école de rang, publié par Les amis de l'histoire de La Pérade, coll. « Notre Passé », cahier n° 2, Trois-Rivières, Les éditions du bien public, 1973, 34 p.
MAC-04004, F 1054.5 .P4 N914 2

GULLIFORD, Andrew.
American's Country Schools, Washington, The Preservation Press, National Trust for Historical Preservation, 1984, 291 p.
MAC-04019, n. s.

LAPALME, Auguste.
Un pèlerinage à l'école de rang, Librairie d'Action canadienne-française ltée, 1928, 229 p.
MAC-04004, LB 1567 L299

RIOPEL, Marc.
Un siècle d'éducation au Témiscamingue, coll. Maison du colon n° 2, Société d'histoire du Témiscamingue, s. d., 52 p.
MAC-04004, 1670-5339-R.

7. Publication

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1			1				1								

Total : 3

Rivière-Ouelle (01)
École Delisle
Lieu historique

Arthabaska (04)
École du rang Cinq-Chicots
Lieu historique

Authier (08)
École du rang 2
Lieu historique

9. **Réalisation**	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	90.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Écoles primaires et secondaires

6812

La National School, à Québec

Premier édifice de style néogothique à Québec, la National School a été érigée en 1824 par la Society for Promoting Christian Knowledge, afin d'accueillir et d'éduquer de jeunes orphelins et orphelines. Exhaussé d'un étage en 1842, suivant les plans de l'architecte Henry Musgrave Blaiklock, la National School a été cédée aux jésuites en 1904. Bien que plusieurs transformations aient quelque peu altéré son aspect d'origine, ce bâtiment conserve néanmoins de nombreux éléments datant de l'époque de sa construction et de son surhaussement.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° 67-797 A6.

9. Technologies et structures

École s'entend d'un établissement dans lequel est donné un enseignement collectif. Les écoles primaires et secondaires donnent un enseignement général.[1]

Les écoles primaires et secondaires du Québec se caractérisent par leur diversité. Les modèles les plus anciens empruntent beaucoup à l'habitation domestique et ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle que l'architecture de ces édifices commence à se distinguer. L'image la plus répandue est celle d'une construction de forme rectangulaire (avec ou sans décrochement) dont la structure recouverte de brique est coiffée d'un toit plat sur lequel est fréquemment posé un clocheton ou une croix qui témoigne de la vocation du bâtiment.

Pour fournir une ventilation et un éclairage adéquats, les fenêtres sont larges et abondantes et leur regroupement laisse deviner l'organisation spatiale des classes sur chacun des étages. Les murs latéraux sont aveugles ou sont percés par des sorties d'urgence ou encore des fenêtres destinées à éclairer les corridors. Dans plusieurs écoles mixtes, l'entrée des filles est séparée de celle des garçons. Finalement, une cour de récréation est aménagée à l'arrière ou sur l'un des côtés de l'établissement.

Ces édifices sont hautement fonctionnels, adaptés aux seuls besoins de l'enseignement. C'est pourquoi l'aménagement de l'espace intérieur varie peu d'un établissement à l'autre. En général, le sous-sol abrite la chaufferie et d'autres installations, alors que le rez-de-chaussée est occupé par une vaste salle à usages multiples, les toilettes et des salles de classe ou des bureaux. À chacun des étages, les salles de classe sont réparties de part et d'autre d'un corridor longitudinal. Les étages sont accessibles par un escalier situé à chacune des extrémités de l'édifice ou encore par un escalier central. On cherche à utiliser l'espace au maximum tout en permettant une circulation aisée.

Si le plan des écoles de rang provient du Département de l'instruction publique, celui des écoles villageoises et urbaines émane en général d'architectes travaillant dans le secteur privé. Les bâtiments peuvent recevoir une ornementation diverse, de la plus simple à la plus élaborée, mais en général le décor est limité à la façade principale.

Parallèlement à ces écoles à fonction unique, on trouve des établissements à fonction mixte, c'est-à-dire des pensionnats et des internats tenus par des communautés religieuses, où les élèves sont logés et nourris. Ces édifices présentent des particularités du point de vue de l'organisation de l'espace intérieur. Le sous-sol abrite la chaufferie et autres installations, tandis que le rez-de-chaussée sert surtout pour la cuisine et les réfectoires. L'étage de l'entrée principale, ou bel

1. Les données statistiques concernant les écoles primaires tiennent compte des écoles de rang bien que ces dernières fassent l'objet d'une étude particulière (6810).

étage, est occupé par la salle des petites, la chapelle ou une grande salle. Les salles de classe occupent les autres niveaux à l'exception du dernier, où sont aménagés le dortoir des élèves et celui des membres de la communauté religieuse responsable de l'établissement. Certaines écoles s'installent aussi dans des ensembles conventuels.

On trouve finalement des internats qui servent également de résidences à des communautés religieuses enseignantes.

Dans les villages et les petites villes, les établissements scolaires constituent un élément du noyau institutionnel. Dans les agglomérations plus importantes, ils sont généralement établis dans les quartiers résidentiels.

5. Aperçu historique

Sous le régime français et durant les 40 premières années qui suivent la Conquête anglaise, l'enseignement est sous l'emprise de l'Église catholique. Les grands centres sont assez bien pourvus d'établissements scolaires dont quelques-uns accordent une école ou un couvent. La petit nombre d'écoles protestantes qui apparaissent après 1760 sont prises en charge uniquement par la communauté anglophone.

La première brèche pour instaurer un système d'enseignement public, l'Institution royale pour l'avancement des sciences, en 1801, s'ouvre un accès. En suscitant l'opposition de l'Église catholique à cause de son caractère laïque, elle profite davantage aux milieux anglophones. Pour remédier à la situation, le Parlement vote la Loi des écoles de fabrique (système confessionnel catholique) en 1824 et celle des écoles de l'Assemblée législative (écoles autonomistes) en 1829.

Ces deux lois favorisent l'ouverture de nouvelles écoles, surtout dans les milieux francophones. En 1835, on compte en effet 662 écoles élémentaires, soit 292 écoles de l'Assemblée, 132 écoles privées, 11 écoles de fabrique, 2 écoles de cure et seulement 59 écoles de l'Institution royale. Le nombre d'établissements grimpe à 1 032 en 1851. À partir de 1838 toutefois, la situation se détériore, car les écoles, qui coûtent d'être subventionnées, tombent bien vite en grand nombre. Il n'en reste que 804 à la fin de 1841.

La situation s'améliore considérablement entre 1841 et 1850, à la faveur des différentes mesures adoptées par le gouvernement en collaboration avec l'Église catholique (création de l'Conseil de l'instruction publique et du système d'écoles confessionnelles, établissement des écoles normales pour la formation des enseignants...). Le système scolaire organisé à cette époque demeure d'ailleurs pratiquement inchangé jusqu'à la réforme des années 1960. L'arrivée de communautés religieuses enseignantes, tant masculines que féminines, permet également à l'enseignement de se développer. Dès lors, le nombre d'écoles augmente au rythme de l'accroissement de la population : il y en a 2 000 en 1868, 3 862 en 1927-1928, 7 035 en 1312-1313 et 8 022 en 1962-1963.

Entre 1950 et 1960, le nombre de maîtres en charge exclusive de classe diminue de moitié, la proportion de femmes passant de 40 à 20 %. Les instituteurs adjoints, recrutés parmi les anciens élèves des écoles normales, sont de plus en plus nombreux. Ils sont souvent affectés à des classes uniques ou à des écoles à deux maîtres. Ils ne peuvent prétendre à la direction d'une école à trois maîtres ou plus qu'après cinq années de service.

5. Nombre de structures scolaires

En 1955-1956, le Québec compte 6 500 écoles primaires dont les trois quarts de moins de trois maîtres. Les institutrices ne représentent que 20,2 % de l'ensemble des instituteurs d'enseignement.

Tableau 1

Écoles primaires élémentaires, 1950-1959

Années																
Maîtres	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Écoles	4	3	3	3	3	3	3	3	3		3	3	3	3	3	3

Total : 6 500 Source : Annuaire statistique du Québec, 1959.

Des écoles de regroupement sont :

	Catholiques	Protestantes	Total
Écoles élémentaires	6 500	700	7 200
Écoles complémentaires et intermédiaires	710	70	780
Écoles supérieures et « high schools »	175	30	205
Total	7 385	800	8 185

Ce compte ne tient pas compte des écoles normales.

6. Nombre de structures administratives

Les données ne sont pas disponibles. La réforme scolaire des années 1960 a entraîné la formation de commissions scolaires. Certaines sont supprimées depuis. Plusieurs en naissent une nouvelle dénomination.

Tableau 2

Écoles primaires et secondaires, 1992

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R		1	3		1	1						3				2
Ci		1			1	1										
Total		2	3		2	2						3				2

Total : 14 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Ancien couvent des soeurs Antoniennes de Marie-Reine-du-Clergé	Chicoutimi	02	MHR
École Saint-François-Xavier	Chicoutimi	02	MHCi
École du Cap au Diamant	Québec	03	MLHC
Maison Loyola	Québec	03	MLHC
Terrain de l'école Notre-Dame-des-Victoires	Québec	03	SHC
Vieux couvent	Lac Drolet	05	MHCi
Couvent de Saint-Venant-de-Hereford	Saint-Venant-de-Hereford	05	MHR
Site de Saint-Pierre-Apôtre (école)	Montréal	06	SHC
Couvent Saint-Isidore	Montréal	06	MHCi
Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (couvent)	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	SHC
Site institutionnel (couvent)	Saint-Joseph-de-Beauce	12	SHC
Site institutionnel (école Lambert)	Saint-Joseph-de-Beauce	12	SHC

Vieille école	L'Acadie	16	MLHC
Ancien collège Saint-Michel	Vaudreuil	16	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			9													
SP																1
Total			9													1

Total : 10 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Couvent (école primaire et secondaire)	Beauport	03	AHD
Collège (école secondaire Charlesbourg)	Charlesbourg	03	AHD
Couvent du Bon-Pasteur	Charlesbourg	03	AHD
Pensionnat et externat Saint-Louis-de-Gonzague	Québec	03	AHD
École de Saint-Jean	Saint-Jean	03	AHD
École de Saint-Laurent	Saint-Laurent	03	AHD
École de Sainte-Famille	Sainte-Famille	03	AHD
École Brûlart	Sillery	03	AHD
Les Pères Maristes	Sillery	03	AHD
Noyau institutionnel de Saint-Pierre-de-Véronne (ancienne école)	Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	16	SPCo

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1	1						1			1	

Total : 4

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
École	Hatley	05	88.11.10
École Lambert	Saint-Joseph-de-Beauce	12	83.06.17
École Anthelme-Verreau	Montréal	06	83.04.20
École Saint-René	Oka	15	81.04.22

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2			1						1				1

Total : 5

DORION, Jacques.
École modèle de Howick, 63, rue Lambton, Howick. Histoire, relevé et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, s. p.
MAC-04010, 4230-6050

École du Cap Diamant (Québec), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0096

GAUMOND, Michel.
Québec, Champlain, 477-481. École du Cap-Diamant. Inventaire architectural, 2 vol., Québec, ministère des Affaires culturelles, 1967.
MC-04008, 4230-0723

GROUPE HARCART.
L'étude de l'ensemble institutionnel de Saint-Joseph-de-Beauce, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1984, 255 p., annexes.
MAC-04008, 4230-0115

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE SUR L'ENVIRONNEMENT BATI ARCA INC.
L'école Anthelme-Verreau : analyse architecturale et évaluation patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine de Montréal, 1983, 62 p.
MAC-04004, 1670-3226-R

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture civile I : Les édifices scolaires, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1980, 319 p.
MAC-04008, 1670-0052-R

RIOPEL, Marc.
Un siècle d'éducation au Témiscamingue, coll. Maison du Colon, n° 2, Société d'histoire du Témiscamingue, s. d., 52 p.
MAC-04004, 1670-5339-R.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1										1	1				

Total : 3

Kamouraska (01)
Musée de Kamouraska
Musée

Bonaventure (11)
Musée historique acadien
Musée

Saint-Joseph-de-Beauce (12)
Musée Marius-Barbeau
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1	11	2	5	1	8		3	4							

Total : 35

Rivière-du-Loup (01)
Maison de la culture
Maison de la culture

Alma (02)
Atelier d'estampe Sagamie Inc.
Centre de formation et d'exposition

Alma (02)
La R.I.A. inc.
Bureaux/théâtre

Chicoutimi (02)
École de danse Florence Fourcandot
École de danse

Chicoutimi (02)
Galerie séquence inc.
Centre d'exposition

Jonquière (02)
Atelier de musique de Jonquière
Centre de formation

Jonquière (02)
Café-théâtre le Côté-Cour inc./La Rubrique inc.
Théâtre

Jonquière (02)
Centre populaire de la marionnette au Saguenay inc.
Centre de formation

La Baie (02)
Théâtre La Manivelle enchantée inc.
Théâtre

Sainte-Monique (02)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Saint Gédéon (02)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Saint-Méthode (02)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Charlesbourg (03)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Sillery (03)
École Saint-Michel
Bibliothèque

Drummondville (04)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (04)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Sainte-Brigitte-des-Saults (04)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Saint-Édouard-de-Maskinongé (04)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Saint-Luc (04)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Richmond (05)
Les Amis de la musique de Richmond
Centre culturel

Lachine (06)
Centre culturel Albert-Gariépy
Centre culturel

Lasalle (06)
Centre culturel Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et compagnie théâtrale le Carousel
Centre culturel

Montréal (06)
Association des musiciens, artistes et comédiens de la continuité inc.

Montréal (06)
Bibliothèque et maison de la culture du Plateau-Mont-Royal
Bibliothèque et maison de la culture

Montréal (06)
Centre de documentation Yvon-Boulince
Centre de documentation

Montréal (06)
Centre de recherche, de diffusion et d'innovation des métiers du cuir
Centre de formation et de diffusion

Montréal (06)
Centre des artistes et artisans/Conseil de la sculpture du Québec/Conseil québécois de l'estampe
Centre de formation et de diffusion

Montréal (06)
Conseil des arts de la C.U.M.

Rouyn-Noranda (08)
Atelier les Mille Feuilles
Centre de diffusion

Rouyn-Noranda (08)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Val-d'Or (08)
Centre de musique et de danse
Centre de formation

Baie-Comeau (09)
Société historique de la Côte-Nord
Société historique

Bonne-Espérance (09)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Rivière-au-Tonnerre (09)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

Sainte-Anne-de-Portneuf (09)
Bibliothèque municipale
Bibliothèque

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	92 09
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90 12

Collèges, séminaires et universités 6821

Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, au début du XXe siècle

Édifié à partir de 1881, le Petit Séminaire est l'oeuvre des architectes Victor Roy et Jean-Roch Poitras. Bien que le bâtiment ait été agrandi à trois reprises, ses propriétaires ont tenu à respecter le parti architectural initial par souci d'intégration. Occupé jusqu'en [illegible] par le collège-séminaire de Sainte-Thérèse, le vaste immeuble a ensuite été intégré au Cégep Lionel-Groulx.

Archives nationales du Québec, collection initiale, n° [illegible]

1. Technologies et structures

Collège ou lycée d'un établissement qui offre le cycle classique ou d'enseignement préparatoire à l'université. Petit séminaire désigne un établissement où étudient de la préparation aux études et des enseignements de grand séminaire, un établissement où sont formés les prêtres. Université désigne d'un établissement qui donne l'enseignement supérieur.

Collèges et séminaires

L'architecture des collèges et séminaires au XVIe siècle et au début du XVIe est inconnue par le modèle classique des écoles précédentes. Celles-ci consistent en un corps principal rectangulaire dont les extrémités se terminent par des tours carrées/rondes, qui donnent au bâtiment la forme d'un « L » inversé ou d'un « T ». De plus de plus à forme ouverte faites de galeries/arcades ouvertes, qui transforment la cour intérieure. Des chapelle occupe généralement le centre du bâtiment, dont la structure est de plus souvent recouverte de dômes.

L'aménagement de l'espace intérieur est conforme à la tradition établie dans les communautés religieuses. Mais de nouveaux éléments, découlant, parmi celles de nouveaux services, ne trouvent ou ne de trouvaient jamais que les salles de classe et d'études. La répartition et la spécialisation des espaces sont établis en fonction d'un plan d'étage. Les écoles des classes et les chambres des professeurs sont généralement au rez-de-chaussée. Les étages sont réservés aux élèves et aux résidents privilégiés. L'aile basse, les collèges mettent l'accent sur l'importance et la valeur générale et ne se préoccupent guère de l'enseignement des sciences, ce qui n'exige pas d'aménagements particuliers des salles de classe.

Autour de l'édifice principal se répartissent des installations à caractère durable et des bâtiments à usage agricole, car plusieurs institutions possèdent une économie agricole indépendante.

Universités

Bien que plus nombreuses, les universités possèdent des caractéristiques propres à chacune, qui méritent des traitements qui leur est bien adaptés. Nous distinguons à l'université de sont ces plus anciens au Québec. Les universités de moindre importance, qui sont composées d'un corps de quatre facultés placées sous l'autorité du doyen collégiale théologie, bien nombreux de plus, de la université de moindre ampleur, qui comprend un programme de cours généraux accessible aux élèves de toutes les confessions et bien souvent offert des cours de théologie dans le but de former et d'aider leurs enfants en cours.

Les diverses facultés et écoles peuvent être regroupées dans un vaste pavillon ou encore dans des bâtiments répartis autour d'un vaste espace (campus). Les résidences universitaires se trouvent généralement dans des édifices isolés. Un certain nombre d'écoles ou de facultés peuvent être dispersées dans la ville, en dehors du campus.

B. Aperçu historique

Au début du XIXe siècle, il n'existe que deux établissements d'enseignement supérieur au Québec, soit le séminaire de Québec et le séminaire de Montréal, fondés au XVIIe siècle.

Entre 1803 et 1832, le clergé du Bas-Canada procède à l'ouverture de sept collèges et séminaires, dans le but de contrecarrer l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation dont l'institution royale pour l'avancement des sciences est l'instrument, et de conserver ainsi la main mise qu'elle avait sur l'enseignement. Afin de remédier à la stagnation que connaît le recrutement des religieux à Québec et à Montréal, ces maisons d'enseignement sont fondées uniquement en milieu rural (Nicolet, Sainte-Thérèse, Chambly, Sainte-Anne-de-la-Pocatière...). L'institution royale soutient pour sa part la fondation du « McGill College » de Montréal, qui devient, en 1829, la première université de la province.

Près d'une dizaine de nouveaux collèges (collèges classiques ou collèges « industriels », dont quelques uns deviendront collèges classiques) voient le jour entre 1845 et 1860, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Un certain nombre d'entre eux sont pris en charge par les communautés religieuses masculines nouvellement arrivées au pays, qui se spécialisent dans l'enseignement.

Durant ces mêmes années, on sent le besoin de développer l'enseignement universitaire, aussi bien chez les francophones que chez les anglophones, qui doivent se rendre en Europe ou aux États-Unis pour parfaire leur formation supérieure. En 1852, le séminaire de Québec fonde l'Université Laval sur le modèle des universités françaises, et, l'année suivante, le « Bishop's College » de Lennoxville, ouvert en 1845 sur le modèle des « church-colleges » anglais, reçoit sa charte universitaire. Quant à l'Université McGill, qui n'offre guère que des cours de médecine depuis sa fondation, elle connaît une véritable expansion à partir de 1855. À la fin du siècle, son campus comprend de nombreux édifices destinés surtout à l'enseignement des sciences et s'étend déjà dans le quartier qui l'entoure.

À l'exception de l'ouverture d'une succursale à Montréal de l'Université Laval en 1876, les fondations sont peu nombreuses dans les 40 dernières années du XIXe siècle. Le début du XXe siècle est par contre marqué par l'ouverture d'un premier collège classique pour les jeunes filles, en 1908, et par l'apparition de l'œuvre des Vocations tardives, qui voit, dans certaines régions périphériques, à l'ouverture de séminaires destinés aux jeunes gens de 16 ans et plus qui se destinent au sacerdoce. Le nombre de collèges classiques, qui était de 17 en 1891-1892 et de 21 en 1917-1918, s'élève à 29, dont 2 pour les jeunes filles, en 1932-1933. À ces établissements, il faut ajouter quelques séminaires fondés par des communautés religieuses pour le recrutement de

nouveaux membres au sein de leur ordre. Quant aux grandes maisons anglophones d'enseignement , elles se concentrent en majorité dans la région montréalaise.

Depuis le début du siècle, les universités entreprennent l'annexion ou l'affiliation d'un grand nombre d'écoles ou d'instituts, mais ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre que l'enseignement universitaire se diversifie, principalement dans les universités francophones, qui voient leurs facultés se multiplier avec le développement de l'enseignement scientifique. C'est ainsi que l'Université Laval doit quitter le centre-ville de Québec au milieu des années 1950 afin de réunir sur un même site ses unités d'enseignement dispersées dans la ville. En 1920, la succursale de Montréal de l'Université Laval obtient son autonomie complète, ce qui lui permet de se développer plus rapidement et d'entreprendre la construction d'un nouvel immeuble, l'un des édifices affectés à l'enseignement les plus impressionnants de la première moitié du XX^e^ siècle.

Au début des années 1960, on compte au-delà d'une cinquantaine de collèges classiques, la plupart des externats, et six universités. La suppression du cours classique à la fin des années 1960 correspond à une époque de transformations pour la majorité des collèges, qui deviennent alors des cégeps.

3. Nombre de structures anciennes

Entre 1635 et 1900, une trentaine d'établissements catholiques ont été fondés au Québec. En 1932-1933, la province compte 39 collèges catholiques et séminaires de même que 4 universités. Le nombre de collèges non catholiques n'est pas disponible.

Tableau 1

Collèges, séminaires et universités fondés entre 1635 et 1900

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2	1	5	2	2	5						1		2	2	7

Total : 29 Sources diverses.

Tableau 2

Collèges, séminaires et universités, 1932-1933

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
A	2	1	1	2	1	9	1				1	2		2	2	5
B		2	2	1		1	1							1		2
C			1		1	2										
Total	2	3	4	3	2	12	2				1	2		3	2	7

Total : 43 Source : *Annuaire statistique du Québec*. 1935.

A = Collèges classiques et séminaires subventionnés; B = Institutions indépendantes offrant le cours classique; C = Universités

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 3

Collèges, séminaires et universités, 1992

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			2	1		6									1	
Ci																
Total			2	1		6									1	

Total : 10 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Séminaire de Québec	Québec	03	MLHC
Morrin College	Québec	03	MHC
Séminaire de Nicolet	Nicolet	04	MHR
Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice	Montréal	06	SHC
Maison Saint-Joseph du Sault-au-Récollet	Montréal	06	MHC
Mont Saint-Louis	Montréal	06	MHR
Site du vieux séminaire des Sulpiciens de Montréal et son jardin	Montréal	06	SHC
Vieux séminaire des Sulpiciens de Montréal	Montréal	06	MHC
Maison James-Monk (ou Villa Maria)	Montréal	06	MHC
Collège d'enseignement général et professionnel Lionel-Groulx (ancien séminaire)	Sainte-Thérèse	15	MHR

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 5

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			1													
SP																
Total			1													

Total : 1 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Université Laval	Québec	03	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 6

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 7

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1			2									1	1

Total : 6

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Ancien juvénat Mont-Saint-Gabriel	Saint-Bruno-de-Montarville	16	90.03.16
Séminaire de Sainte-Thérèse	Sainte-Thérèse	15	84.01.23
Villa Maria	Montréal	06	83.06.01
Maison Saint-Joseph	Montréal	06	79.00.00
Collège	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	01	75.00.00
Maison Mérici, rue Saint-Louis	Québec	03	75.00.00

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Séminaire de Québec	Québec	03	DCLMHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 8

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2	1		3									1	1

Total : 8

BÉLISLE, Michel et Madeleine Forget.
Séminaire Sainte-Thérèse de Blainville, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1979, s. p.
MAC-04010, 4230-6298.

BOURQUE, Hélène.
L'ancien juvénat Saint-Gabriel de Saint-Bruno-de-Montarville : analyse architecturale et évaluation patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 1990, 191 p., annexe.
MAC-04010, 4230-6633

GAUTHIER, GUITÉ, ROY, architectes.
Ancien séminaire de Nicolet, ailes incendiées et chapelle. Expertises et recommandations, 1980, pag. mult.
MAC-04-12, s. c.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LES BÂTIMENTS EN PIERRE GRISE DE MONTRÉAL (direction de Phyllis Lambert).
Le Mont-Saint-Louis. Histoire, relevé et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1978, s. p.
MAC-04010, 4230-0654

LAPIERRE, Diane.
Le Grand Séminaire, 1911-2065 Sherbrooke Ouest, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, 137 p., annexe.
MAC-04010, 4230-0667

Le séminaire de Québec (Québec), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0100

ROBERT, Jacques (Arca inc.).
Le collège Villa-Maria : évaluation du potentiel architectural, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine à Montréal, 1984, 80 p., annexe.
MAC-04010, 4230-0064

Québec - de la Fabrique 1. Séminaire de Québec. Inventaire architectural.
MAC-04008, 4230-0175

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

BAILLARGEON, Noël.
Le séminaire de Québec de 1685 à 1760, les Cahiers d'histoire de l'Université Laval, n° 21, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 459 p.
MAC-04004, 1070-0009

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture civile II : Les édifices scolaires, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, service de la planification du territoire, 1980, 319 p.
MAC-04008, 1670-0052-R

TURMEL, Claude.
Le Grand Séminaire, Montréal, ministère des Affaires culturelles et Séminaire de Saint-Sulpice, 1990, 4 p.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

MICHAUD, Josette et Bruno Harel.
Le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, Québec, ministère des Affaires culturelles, Publications du Québec, 1990, 22 p.
MAC-04019, s. c.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 9

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2	1	3		2	2						1				

Total : 11

La Pocatière (01)
Musée François-Pilote
Musée et centre d'archives

Rimouski (01)
Galerie d'art de l'Université du Québec
Centre d'exposition

Chicoutimi (02)
Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean
Musée

Québec (03)
Musée du Séminaire de Québec
Musée

Québec (03)
Archives nationales du Québec
Centre d'archives

Québec (03)
Centre muséologique de l'Université Laval
Musée

Sherbrooke (05)
Musée du Séminaire - Centre Marcotte
Musée

Lennoxville (05)
Galerie d'art de l'Université Bishop's
Centre d'exposition

Montréal (06)
Galerie du Collège John Abbott
Centre d'exposition

Saint-Laurent (06)
Musée d'art de Saint-Laurent
Musée

L'Islet-sur-Mer (12)
Musée maritime Bernier
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 10

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

Québec (03)
Archives nationales du Québec
Centre d'archives

8.3 Lieux historiques

Tableau 11

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	92.09
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.12

Établissements de formation spécialisée

6830

École technique de Québec, vers 1910

Dessinée par l'architecte René Pamphile Lemay, cette école a été construite de 1908 à 1911. Installée au cœur du quartier ouvrier de Saint-Sauveur, l'École technique répondait aux besoins de main-d'œuvre spécialisée des industries locales et régionales. Dans la partie avant de l'édifice, on retrouvait les bureaux de l'administration et les salles de classe, tandis que la partie arrière abritait les ateliers et les usines. L'impressionnante tour de 22 mètres a été démolie dans les années 1970. Récemment rebaptisé «Centre Rémi-Lebel», l'immeuble accueille actuellement des organismes culturels et communautaires.

Archives nationales du Canada, n° PA 24031. Photo: Jules Ernest Livernois

1. Technologies et structure

La formation spécialisée ou écrite dans une grande variété d'établissements : les grandes écoles (X), la fac (toutes disciplines confondues), l'école des beaux-arts, l'école polytechnique… ; les écoles d'un programme technique (écoles techniques, écoles d'arts et métiers, écoles du sud, écoles de coupe et de confection), les instituts spécialisés ou écoles rapidement spécialisées (maçons, ouvriers, experts…) ; les écoles d'enseignement agricole (écoles d'agriculture, école de taillerie), les écoles militaires régionales ou les instituts familiaux, les écoles normales et les universités, de l'autre type. L'établissement écrivait des courts mots et des synopsis… ; il valait mieux-dire, il fut également ajouté les écoles d'infirmières, garçonnes des statistiques, une idée naturelle des objectifs.

Les grandes écoles sont normalement dans les grandes villes, près des universités, auxquelles elles sont généralement affiliées. Les écoles techniques et les écoles d'arts et métiers sont établies dans les villes ou les régions où la croissance industrielle crée la plupart d'une main-d'œuvre spécialisée. Ainsi, les instituts spécialisés sont situés dans les régions où se trouve la plus grande concentration d'entreprises appartenant aux industries y trouvent disponible la formation des spécialistes. On trouve la plus souvent les écoles d'enseignement agricole en milieu rural, associées à des collèges ou à des établissements religieux. L'image d'école publique ou écoles militaires régionales, aux instituts familiaux et au moins une école normale.

Parmi tous ces établissements, on sont les écoles techniques et les instituts spécialisés qui nécessitent les environnements les plus complexes. Ils doivent en effet comporter, outre les salles de classe pour les cours magistraux, des ateliers équipés de toutes les installations et tous les appareillages nécessités par la formation pratique des élèves. Les ateliers sont de véritables usines à échelle réduite, où l'on produit aussi bien la fonderie que l'électricité, la mécanique que la métallurgie… Les salles de classe sont généralement situées à l'écart de l'effet au-delà, l'école, et les ateliers sont entourés à l'entrée ou dans d'autres bâtiments situés à l'écart principal.

Les établissements qui donnent l'enseignement agricole doivent entretenir une ferme complète destinée à la culture, différents élevés que animaux et qui doivent ; ils comportent les installations nécessaires pour la fabrication de produits particuliers (fromage, vin…).

Plusieurs établissements de formation spécialisée n'occupent qu'une aile d'un grand immeuble. C'est notamment le cas des écoles normales régionales et des instituts familiaux, qui sont généralement entourés à l'intérieur d'un certain nombre d'écoles normales, bâtiments de nombreuses pour de locaux spéciaux pour fonctionner. Les cours pratiques d'agronomie ou élevage dans des régions.

Les établissements de formation spécialisée, notamment les grandes écoles et certaines écoles techniques, possèdent habituellement une architecture plus élaborée que celle des écoles élémentaires ou secondaires. La période Beaux-Arts, caractérisée par l'exubérance de son décor, et la période fonctionnaliste, marquée par le dépouillement de l'ornementation, y sont largement représentées, en raison du nombre important de mises en chantiers entre la fin du XIX^e^ siècle et la Seconde Guerre mondiale.

2. Aperçu historique

Des débuts de la colonie au milieu du XIX^e^ siècle, la formation spécialisée est peu structurée et relève uniquement d'initiatives isolées. Le savoir se transmet généralement du maître à l'élève, dans les ateliers. Vers 1850 environ, deux tendances économiques commencent à se dessiner, qui détermineront la mise en place et le développement de l'enseignement spécialisé : d'une part, l'agriculture commerciale prend de l'expansion et, d'autre part, les formes traditionnelles de production font place à l'industrialisation. De façon générale, l'Église continue de former les prêtres, les religieux et ceux qui se destinent aux professions libérales et l'État prend en charge la formation spécialisée, associée au développement industriel.

Les établissements qui dispensent l'enseignement agricole apparaissent tôt. La première école d'agriculture du Québec est inaugurée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1859, et le premier collège vétérinaire ouvre ses portes à Montréal en 1866. Avant la fin du siècle, on assiste, entre autres, à la fondation de l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe (1892) et de l'école d'agriculture d'Oka (1893). La plupart de ces établissements sont par la suite intégrées à l' université, comme le seront aussi les grandes écoles, dont l'École polytechnique (1873) ou l'École des hautes études commerciales (1907).

L'enseignement technique est par contre plus lent à s'organiser, en raison notamment des normes peu rigoureuses régissant l'embauche des travailleurs et de l'apprentissage, qui est donné en usine même. À partir de 1846, on entreprend la création de collèges industriels à travers le Québec qui, malgré leur nom, ne donnent qu'un enseignement commercial.

Un Conseil des arts et manufactures est mis sur pied par le gouvernement en 1869 sur le modèle des « mechanics institutes » anglais, dont une association avait été créée à Montréal dès 1828 dans le but de fournir un lieu de rencontre et d'éducation aux artisans et gens de métier de langue anglaise. De 1872 au lendemain de la crise économique des années 1930, les écoles du Conseil dispensent, dans diverses villes de la province, des cours du soir aux ouvriers qui désirent parfaire leur formation.

Ces écoles ne font cependant pas disparaître le besoin d'un enseignement technique ordinaire, qui devient réalité au début du XX^e^ siècle, à la faveur d'une nouvelle vague industrielle et du libéralisme économique qui règne alors. En 1909, deux écoles techniques ouvrent ainsi leurs portes, à Québec et Montréal. On en compte six en 1920. Le début des années 1920 correspond également à la fondation des écoles des Beaux-Arts de Québec et de Montréal.

L'expansion du réseau de l'enseignement technique se poursuit de 1925 à 1945 avec l'ouverture d'écoles hautement spécialisées : l'institut des arts graphiques de Montréal, l'institut des textiles de Saint-Hyacinthe, l'école du meuble de Montréal, l'institut de papeterie de Trois-Rivières, l'institut de la marine de Rimouski, la mine-école de Val-d'Or... Plusieurs écoles dispensant l'enseignement agricole et l'enseignement ménager voient également le jour dans différentes régions de la province, à partir de 1930.

Au début des années 1940, on poursuit la fondation d'écoles d'arts et métiers dans les petites villes non desservies par les écoles techniques, auxquelles viennent s'ajouter des écoles de métiers du soir, des centres d'apprentissage et des écoles de métiers spécialisés. La réforme scolaire des années 1960 concentrera l'ensemble de l'enseignement technique dans les cégeps, créés à cette intention.

L'enseignement spécialisé embrasse également la formation des maîtres, qui fait son apparition en 1857. Inaugurées cette année-là, les écoles normales Laval de Québec et Jacques-Cartier de Montréal demeurent les seules du genre pendant près d'un demi-siècle. À partir de 1905, le nombre d'écoles normales augmente rapidement, pour atteindre 19 en 1930. Ces écoles sont toutefois destinées à la formation du personnel laïque, la formation du personnel religieux relevant des scolasticats des différentes communautés.

3. Nombre de structures anciennes

En 1932-1933, on dénombre 321 établissements d'enseignement spécialisé, c'est-à-dire 289 écoles techniques et grandes écoles et 32 écoles normales et scolasticats. Ce nombre ne représente toutefois que 4 % de l'ensemble des établissements d'enseignement.

Nombre d'écoles techniques et de grandes écoles :

	Nombre
Écoles des hautes études commerciales	1
Écoles des beaux-arts	2
Écoles polytechniques	1
Écoles techniques	7
Écoles des arts et métiers	17
Écoles des sourds-muets et des aveugles	5
Écoles d'agriculture	3
Écoles moyennes d'agriculture	2
Écoles de laiterie	1
Écoles ménagères régionales et instituts familiaux	22
Écoles du soir	105
Écoles de coupe et de confection	123
Total	289

Source : *Annuaire statistique du Québec, 1932-1933*

La répartition régionale est connue uniquement pour les établissements qui figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1

Établissements de formation spécialisée, 1932-1933

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
A	2	2	2	2	1	3	1	1			1	1		1	2	2
B			1	2		2							1			5
C			1	2		2	1					1				
D						1										
E			1			1										
F						1										
G	1					1									1	
H	1															1
I																1
Total	4	2	5	6	1	11	2	1			1	2	1	1	3	9

Total : 49 Source : *Annuaire statistique du Québec*, 1932-1933.
A = Écoles normales; B = Scolasticats; C = Écoles techniques; D = Écoles des HEC; E = Écoles des beaux-arts; F = Écoles polytechniques; G = Écoles d'agriculture; H = Écoles moyennes d'agriculture; I = Écoles de laiterie.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Établissements de formation spécialisée, 1992

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			1													1
Ci																
Total			1													1

Total : 2 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Maison des Ursulines	Québec	03	MLHC
École de laiterie	Saint-Hyacinthe	16	MHR

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		2	1		1										

Total : 5

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
École des beaux-arts (ancienne)	Montréal	06	91.05.16
Inst. technique, 655, rue de la Station	Shawinigan	04	78.00.00
Conservatoire de musique	Québec	03	73.00.00
École des beaux-arts, rue Belvédère	Québec	03	60.00.00
Ancienne école d'architecture	La Pocatière	01	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
École de laiterie (première au Canada)	Saint-Denis	16	DCLMHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													1

Total : 2

LACHANCE, Claire.
École de laiterie, 3200 rue Dessaules, Saint-Hyacinthe, Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, 95 p., dossier.
MAC-04010, 4230-6234

Maison des Ursulines (Québec), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0109

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

CHARLAND, Jean-Pierre.
Histoire de l'enseignement technique et professionnel, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1979, 327 p.
MAC-04004, 1670-3603-R.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture civile II : Les édifices scolaires, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1980, 319 p.
MAC-04008, 1670-0052-R

JOHNSON, Dana.
L'édifice du Ottawa Teacher's College, Ottawa, Ontario, Ottawa, Environnement Canada-Parcs, 1988, s. p.
MAC-04004, 1670-4751.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.
La station de recherche agricole de Deschambault, 60e anniversaire 1918-1978, Québec, Agriculture Québec, 1978, 30 p.
MAC-04008, 1670-041-R

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.
La station de recherche agricole de Deschambault, 70e anniversaire 1918-1988, Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction de la recherche agro-alimentaire, 1988, 36 p.
MAC-04008, 4429-0135

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre								1								

Total : 1

Ville-Marie (08)
Centre de musique et de danse - Les Jeunes Concerts du Témiscamingue.
Centre de formation

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	92.09
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.12

Calvaires et croix de chemin

6901

Calvaire, à Trois-Rivières-Ouest

L'auteur de ce calvaire, érigé en 1820, demeure inconnu. Toutefois, certains historiens de l'art y reconnaissent l'oeuvre de Thomas Baillargé, tandis que d'autres l'attribuent à Louis-Thomas Berlinguet, tous deux sculpteurs et architectes de Québec. Abritée sous un édicule en bois, la croix porte un corpus en bois sculpté polychrome, mesurant environ 1,70 mètre. Propriété de la municipalité, ce calvaire a été classé monument historique en 1983.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° 87-711 P2.

1. Technologies et structures

Croix de chemin désigne, un monument élevé par le peuple, chez les catholiques, et symbolisant la crucifixion de Jésus-Christ; *calvaire* se dit d'une croix de chemin comportant un corpus (une représentation du corps du Christ) et, à l'occasion, une représentation de la scène de la passion.

Les calvaires et les croix de chemin sont des lieux de dévotion populaire omniprésents dans le paysage québécois et, par définition, on les trouve en bordure des routes. Ils constituent un repère visuel qui témoigne de l'occupation d'un territoire par les francophones. On peut aussi trouver des croix et des calvaires présentant des caractéristiques similaires dans des cimetières, sur des lieux élevés, près des cours d'eau ou de la mer, ou en forêt. L'érection de ces derniers procède le plus souvent d'une décision administrative d'autorités civiles ou religieuses et ne témoigne donc pas de pratiques populaires.

La croix se compose d'une partie verticale (la hampe) et d'une partie horizontale (la traverse). À la croisée des deux parties, on trouve souvent une symbolisation décorative. Quant au calvaire, il peut comprendre, outre la croix qui supporte le corpus, deux autres croix symbolisant celles des larrons, de même que la représentation des personnages de la passion (Marie, Marie-Madeleine, Jean...).

Les croix de chemin ont environ 4 mètres de haut sur 2 mètres de large. Elles peuvent être de bois, de pierre, de métal ou de béton, sans revêtement ou revêtu de chaux, de vernis ou de peinture. L'édicule du calvaire a environ 5 mètres de haut et est fait des mêmes matériaux que ci-dessus. La croix comme le calvaire peuvent être accompagnés d'éléments accessoires : un socle, un perron, des renforts, une clôture...

Le plus souvent, la croix est très simple et sans décoration. L'ornementation peut être plus ou moins élaborée : la hampe et la traverse sont chantournées; les extrémités sont décorées de motifs fleuronnés (trèfle, fleur de lys), géométriques (rond, polygone, pointe de lance) ou anthropomorphes; au croisement de la hampe et de la traverse, il y a un cercle ou un losange; les instruments de la passion sont représentés (marteau, tenailles, clous, fouet, lance, couronne d'épines, éponge, échelle...); une niche sur la hampe contient des statuettes représentant des saints ou des saintes auxquels on voue localement une dévotion particulière.

La majorité des croix ont été fabriquées par des gens ordinaires : cultivateurs, artisans, journaliers, ouvriers... Pour produire un calvaire, on faisait par contre souvent appel à des artisans spécialisés ou à des artistes, parfois même des sculpteurs de renom. Parmi ceux-ci, citons Thomas Baillairgé, Léandre Parent, François-Xavier Berlinguet et Louis Jobin.

Parmi les raisons motivant l'érection d'une croix, signalons : le désir de rappeler le souvenir d'une personne ou d'un événement, de souligner la prise de possession ou les limites d'un territoire, d'obtenir une faveur ou de remercier d'une faveur obtenue, de demander la protection du pouvoir surnaturel et, enfin, diverses autres raisons, dont la volonté de remplacer une autre croix.

Les calvaires et les croix de chemin sont érigés sur divers emplacements, généralement à environ 3 mètres du chemin : dans les villages, à la limite de ceux-ci ou entre deux villages.

2. Aperçu historique

La tradition de planter une croix nous vient d'Europe. Elle s'est rapidement transmise en Nouvelle-France, où les premières croix ont été dressées par les explorateurs et les missionnaires. Ainsi, Jacques Cartier en a élevé cinq au cours de ses deux premiers voyages. À la fin du XVII^e^ siècle, on rencontre déjà plusieurs croix et calvaires.

La ferveur religieuse a favorisé la multiplication de ce type de monument. La phénoménale période de l'empire a paru de 1740. Les voyageurs suédois Peter Kalm signale, en 1748, la présence de nombreuses croix plantées de distance en distance dans le cadre du chemin suivant. Les croix figurent même sur certains documents cartographiques, dont la carte de Murray (1760) (1762).

Les calvaires et les croix continuent de proliférer au XIX^e^ siècle. La dévotion religieuse est telle que les autorités ecclésiastiques doivent parfois intervenir pour tempérer les élans des fidèles.

La tradition est toujours vive au XX^e^ siècle. On continue d'ériger de nouvelles croix et on procède au remplacement de croix détériorées. Malgré une diminution importante de la ferveur religieuse à partir des années 1960, la tradition ne s'est jamais tout à fait éteinte.

3. Nombre de structures existantes

Les données statistiques ne sont pas disponibles. Les calvaires et croix de chemin devaient être autrefois très nombreux. Il est évident qu'ils se sont raréfiés au fur et à mesure québécois à la faveur des mouvements de colonisation et de la forte religiosité qui régnait alors.

Un inventaire d'Edouard Zotique Massicotte produit vers 1920 pourrait fournir une approximation pour la région de

[illegible] [illegible] [illegible] [

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 5

Biens culturels classés, reconnus et cités (calvaires)

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C-R			2	1								1				2
C																
Total			2	1								1				2

Total : 6 C = Classé R = Reconnu C = Cité

Tableau 6

Biens culturels classés, reconnus et cités (croix de chemin)

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C-R			2	1								1				2
C		1				1	3									
Total		1	2	1		1	3					1				2

Total : 11 C = ClasséR = ReconnuC = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Croix de chemin	Saint-Thomas-Didyme	02	MHCI
Calvaire de L'Ancienne-Lorette	L'Ancienne-Lorette	03	MLHC
Calvaire de Notre-Dame de Portneuf	Portneuf	03	MHC
Calvaire de Trois-Rivières Ouest	Trois-Rivières-Ouest	04	MHC
Croix de chemin en pierre et ses éléments accessoires	Montréal	06	MHCI
Croix de chemin	Sainte-Angélique	07	MHCI
Croix de chemin	Sainte-Angélique	07	MHCI
Croix de chemin	Sainte-Angélique	07	MHCI
Site institutionnel de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud (calvaire)	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	SHC
Calvaire du Cordon	Saint-Rémi	16	MHC
Calvaire de Varennes	Varennes	16	MSHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 7

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine (calvaires)

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			2													
SP																
Total			2													

Total : 2 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Tableau 8

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine (croix de chemin)

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			41													
SP																
Total			41													

Total : 41 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Calvaire	Sainte-Famille	03	AHD
Croix	Sainte-Famille	03	AHD
Croix	Sainte-Famille	03	AHD
Croix	Sainte-Famille	03	AHD
Croix	Sainte-Famille	03	AHD
Croix	Sainte-Famille	03	AHD
Croix	Sainte-Famille	03	AHD
Calvaire	Saint-Laurent	03	AHD
Croix	Saint-Laurent	03	AHD
Croix	Saint-Laurent	03	AHD
Croix	Saint-Laurent	03	AHD
Croix	Saint-Laurent	03	AHD
Croix	Saint-Pierre	03	AHD
Croix	Saint-Pierre	03	AHD
Croix	Saint-Pierre	03	AHD
Croix	Saint-Pierre	03	AHD
Croix	Saint-Pierre	03	AHD
Croix	Saint-Pierre	03	AHD
Croix	Saint-Pierre	03	AHD
Croix	Saint-Pierre	03	AHD

Croix	Saint-Jean	03	AHD
Croix	Saint-Jean	03	AHD
Croix	Saint-Jean	03	AHD
Croix	Saint-Jean	03	AHD
Croix	Saint-Jean	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Saint-François	03	AHD
Croix	Sainte-Pétronille	03	AHD
Croix	Beauport	03	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 9

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 10

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			6	3					1			5				2

Total : 17

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Calvaire du cimetière de Notre-Dame-de-Foy	Sainte-Foy	03	90.06.01
Calvaire	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	84.02.23
Calvaire et deux croix de chemin	Boucherville	16	82.03.24
Calvaire	Trois-Rivières-Ouest	04	81.12.16
Calvaire	Saint-Romuald	12	80.12.10
Église et six croix de chemin	Saint-Thuribe	03	79.00.00
Calvaire Labonté	Saint-Évariste-de-Forsyth	12	78.00.00
Croix chemin, rue Commerciale	Saint-Jean-Chrysostome	12	78.00.00
Calvaire	Saint-Apollinaire	12	77.00.00
Calvaire	Trois-Rivières-Ouest	04	74.00.00
Calvaire	Varennes	16	74.00.00
Calvaire Gosselin	Saint-Laurent	03	67.00.00
Vieux calvaire	Château-Richer	03	Inconnue
Croix de l'Islet	La Baleine	03	Inconnue
Calvaire du cimetière de Notre-Dame-de-Portneuf	Portneuf	03	Inconnue
Calvaire	Deschaillons-sur-Saint-Laurent	04	Inconnue
Croix	Baie-Trinité	09	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 11

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

Calvaire du cimetière Notre-Dame de Portneuf (Portneuf), Carnet de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0092

6.2 Inventaires

Inventaire des calvaires et croix de chemin, 21 dossiers, classés par comtés ou municipalités.
MAC-04008, 4234-0001 à 0021

Inventaire des calvaires et croix de chemins, Québec, ministère des Affaires culturelles, Archives nationales du Québec, bloc 12.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

POULIN, Anne-Marie et Jean Simard.
Lieux de culte populaires au Québec, région 03 : Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles et Université Laval (CELAT), 1989, 94 p. et grilles d'analyse.
MAC-04008, 4250-0057

6.4 Divers

CARPENTIER, Paul.
Les croix de chemin : au-delà du signe, Collection Mercure, Musées nationaux du Canada, Dossier n° 39, Ottawa, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, volume commémoratif de Diamond Jenness, Musée National de l'Homme, 1981, 484 p.
MAC-04004, CC65 M43 9

CARPENTIER, Paul.
La survivance des croix de chemin : mythe ou réalité, travail présenté à Jean Simard, Québec, Université Laval, 1973, 24 p.
MAC-04004, 1670-3738-R

CAUCHON, Michel.
L'illustration de la croix de chemin, travail présenté à Jean Simard, Québec, Université Laval, 1973, 89 p.
MAC-04004, 1670-3737-R

GAMACHE, Marie-Josée et Sylvie Lalande.
Les croix de chemin de Laval, s. l., s. n., 1979, 154 p.
MAC-04010, 4234-0600

MILOT, Jocelyne.
Étude du chemin de croix de la République du Madawaska et du calvaire de Saint-Élie-de-Caxton, Séminaire de maîtrise ET. 405, Département d'histoire de l'Université Laval, 1973, 28 p.
MAC-04012, 4234E

SIMARD, Jean.
Corpus des croix de chemin du Québec : rapport général d'inventaire, Québec, Université Laval, s. n., 1980, 89 p.
MAC-04004, 1670-3735-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 12

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 13

Autres équipements

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 14

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	90.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Sanctuaires et lieux de pèlerinage

6902

Sanctuaire Saint-Antoine-de-Padoue, à Lac-Bouchette

Ce lieu de pèlerinage comprend une chapelle en bois, de style néogothique, datant de 1910. L'édifice recèle un ensemble de 22 tableaux peints par Charles Huot entre 1908 et 1920, illustrant la vie de saint Antoine de Padoue. Le site renferme également un calvaire sculpté par Louis Jobin, de même qu'une statue de saint Michel archange taillée dans la pierre par les artistes Delwaide et Coffin de Chicoutimi.

Chapelle : Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° E7-800 E3 et E7-808 E3.
Calvaire et statue : ministère de la Culture et des Communications, n° C 85.993.19 et C 85.993.8 (39).
Photos Jean Simard, 1985.

5. Technologies et structures

Pèlerinage désigne un lieu de dévotion où l'on se rend par piété et sanctuaire, une église, une basilique, un lieu sacré en général.

Au Québec, il existe un grand nombre de lieux de pèlerinage d'inégale importance, répartis sur tout le territoire, qui témoignent de la vie religieuse intense de ses habitants.

Sont considérés comme des grands centres de pèlerinages, trois lieux de pèlerinage d'envergure nationale situés dans la vallée du Saint-Laurent et qui ont donné lieu à la construction d'imposantes églises : la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré (Sainte-Anne-de-Beaupré), la basilique Notre-Dame-du-Cap (Cap-de-la-Madeleine) et l'oratoire Saint-Joseph (Montréal). Ces centres de pèlerinage offrent un grand nombre d'activités à caractère spirituel et présentent un ensemble de structures aménagées sur un vaste site : chemin de croix extérieur, dont les stations sont parfois marquées par de petits oratoires échelonnés sur un parcours, Scala Santa (escalier que l'on monte à genoux), chapelles commémoratives ou votives, fontaines dont l'eau est réputée miraculeuse, grottes, calvaires, statues... L'église, conçue pour recevoir de nombreux pèlerins, demeure toutefois le point de convergence du site. Elle renferme notamment des statues, des reliquaires et des ex-voto laissés par les pèlerins, en accomplissement d'un voeu ou en remerciement d'une grâce obtenue. Elle peut également renfermer les restes d'un personnage marquant dans l'histoire du sanctuaire. La basilique Sainte-Anne-de-Beaupré rappelle les cathédrales romanes du XII[e] siècle. L'oratoire Saint-Joseph est un bâtiment de style Beaux-Arts d'inspiration Renaissance italienne, alors que la basilique Notre-Dame-du-Cap est une oeuvre moderne de style dom-bellotien.

Ces lieux de pèlerinage disposent également de grandes capacités d'accueil (terrains de stationnement, restaurants, musée, boutiques d'objets de piété...). Ils sont aujourd'hui considérés comme d'importants centres touristiques.

Les centres de pèlerinage moyens ont un rayonnement qui dépasse les limites de leur diocèse ou de leur région. Ils comptent également de nombreuses structures et offrent plusieurs activités, sans commune mesure toutefois avec celles des grands centres. Au nombre de cinq, ils sont situés à Montréal (Pointe-aux-Trembles), Rigaud, Lac-Bouchette, Sillery et Brompton.

Sans être de véritables lieux de pèlerinage, les chapelles et sanctuaires urbains sont des lieux sacrés, situés dans d'importantes églises urbaines et qui attirent de nombreux fidèles, venus souvent de l'extérieur. Ces lieux de dévotion se retrouvent à Montréal, Québec et Nicolet.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Tableau 1

[illegible]

[illegible]	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
[illegible]																

Note (4) [illegible]

9. [illegible]

[illegible]

Tableau 2

[illegible]

[illegible]	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
[illegible]																

Note

9.

9.1

Tableau 3

[illegible]

[illegible]	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
[illegible]																
[illegible]																
[illegible]																

Note (5) [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
arr./ls																
SP																
Total																

Total arr./ls = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre															2	

Total 2

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Calvaire	Hubertbeau	15	64.05.02
Calvaire (colline et sept chapelles)	Oka	15	60.06.16

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Tour

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

Album-souvenir du 75e anniversaire de l'établissement d'un lieu de pèlerinage à Notre-Dame-des-Bois, 15 août 1883, 1958, 56 p.
MAC-04004, 1670-0569-R

GAGNÉ, Lucien et Jean-Pierre Asselin.
Sainte-Anne-de-Beaupré : trois cents ans de pèlerinage, Sainte-Anne-de-Beaupré, s. n., 1967, 88 p.
MAC-04004, 1670-0988-R

LACROIX, Benoît et Madeleine Grammond.
Religion populaire au Québec. Typologie des sources. Bibliographie sélective (1900-1980), Collection Instrument de travail, n° 10, Québec, IQRC, 1985, 175 p.
MAC-04004, 1670-5340-R

LEFEBVRE, Eugène.
Sainte-Anne-de-Beaupré : les lieux, l'ambiance, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1959, 80 p.
MAC-04004, 1670-0232-R

LEFEBVRE, Eugène.
Le guide du pèlerin, Sainte-Anne-de-Beaupré, 112 p.
MAC-04004, 1670-0219-R

Les pèlerinages au Québec, sous la dir. de Pierre Boglioni et Benoît Lacroix, Travaux du laboratoire d'histoire religieuse de l'Université Laval, n° 4, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, 160 p.
MAC-04004, 1670-0221-R

PORTER, John R. et Jean Trudel.
Le calvaire d'Oka, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1974, s. p.
MAC-04004, NK 1650 P846

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1			1										

Total : 2

Sainte-Anne-de-Beaupré (03)
Historial/Musée de la Basilique
Musée

Montréal (06)
Musée de l'Oratoire Saint-Joseph
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Lac-Bouchette (02)
Ermitage Saint-Antoine
Lieu historique

Lourdes de Blanc-Sablon (09)
Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes
Lieu historique

Îlets-Jérémie (09)
Chapelle Sainte-Anne et musée
Lieu historique

Gaspé (11)
Sanctuaire Notre-Dame-des-Douleurs
Lieu historique

Oka (15)
Calvaire
Lieu historique

9.	**Réalisation**	Nom	Date
Recherche et rédaction		Michel Jobin	91.05
Recherche documentaire		Denis Gagnon	90.11

Autres lieux de culte populaire

6903

Statue de Notre-Dame-du-Saguenay vers 1920, à Rivière-Éternité

Oeuvre du sculpteur Louis Jobin, cette statue haute de 8,5 mètres a été réalisée pour remplir une promesse faite à la Vierge par Charles-Napoléon Robitaille, commis-voyageur, sauvé miraculeusement de la mort à cap Trinité. Sortie de l'atelier de Jobin en 1881, la statue en ronde-bosse a été installée sur la première terrasse du cap et inaugurée le 15 septembre 1881. Depuis, elle attire des milliers de visiteurs venant de partout dans le monde.

Archives nationales du Québec, collection initiale, n° N 1076-117.

1. Technologies et structures

Niche désigne un abri servant à loger un objet décoratif à caractère religieux, élevé par le peuple en signe de dévotion; *chapelle domestique* ou *de dévotion* se dit d'une chapelle élevée en témoignage de piété par un individu ou par une famille.

• Niches

Parmi les lieux de culte populaire, la niche domestique constitue, après la croix de chemin, la structure la plus répandue. Présente sur l'ensemble du territoire habité par les catholiques, elle est généralement placée à proximité d'une habitation privée, bien qu'on la retrouve également près d'un bâtiment agricole ou même d'un édifice public.

La niche exploite des thèmes assez précis, dont le traitement est laissé à l'imagination populaire. Elle peut prendre différentes formes, dont celle d'une grotte, d'une coquille, d'un bâtiment représentant l'habitation de son propriétaire ou l'église paroissiale, d'une cabane d'oiseaux... Elle est habituellement de fabrication domestique (pierre, bois, métal...), mais peut également être de facture industrielle (coquille de matière plastique moulée). Elle est parfois fabriquée à partir d'un objet récupéré, telle une baignoire que l'on peint ou que l'on recouvre de cailloux.

La niche abrite traditionnellement une statue. De fabrication domestique ou industrielle, celle-ci est en bois, en plâtre, en métal, en matière plastique, etc. et peut être peinte ou non. Une vitre peut la protéger des intempéries. Les figures féminines sont les plus fréquentes; ce sont surtout la Vierge, en particulier l'Immaculée-Conception et Notre-Dame de Lourdes, mais aussi Bernadette Soubirous ou Sainte-Anne. Les figures masculines se répartissent principalement entre Saint-Joseph, le Sacré-Coeur, Saint-Antoine de Padoue et Saint-Jude. La niche peut également renfermer un groupe de statues évoquant une scène religieuse connue (Fatima et Lourdes sont les plus populaires).

La niche est souvent accompagnée d'un décor plus ou moins élaboré, composé de bouquets de fleurs, chapelet, lampions, images saintes...

La niche a généralement des dimensions modestes; elle est parfois plus importante et peut contenir des statues grandeur nature.

La niche domestique peut être posée directement sur le sol ou sur un socle quelconque. Elle peut orner une galerie, une clôture, être encastrée dans le mur d'un édifice ou fixée dessus ou sur un arbre... La niche est généralement édifiée dans un but de dévotion, de protection ou de commémoration.

• Chapelles domestiques ou de dévotion

La chapelle domestique ou de dévotion est une construction de faibles dimensions, au plan légèrement rectangulaire, construite le plus souvent en bois. Les murs latéraux sont percés de fenêtres et un petit clocher est posé sur le pignon de la façade, dans laquelle s'ouvre une porte.

L'intérieur est aménagé modestement. On y trouve un autel, qui n'est pas consacré, car ce type de chapelle n'est pas affecté à la célébration de la messe, quelques bancs ou prie-Dieu... Contrairement à la chapelle privée, la chapelle de dévotion est ouverte à tous. On la trouve généralement près d'une route, où elle a été construite en remerciement d'une faveur obtenue, pour respecter une promesse ou commémorer un événement.

• Autres lieux

D'autres structures ou objets peuvent être considérés comme des lieux de culte populaire : crucifix posé sur le mur extérieur d'un bâtiment, statue (sans niche), église de parterre...

2. Aperçu historique

Comme c'est le cas pour de nombreuses pratiques votives populaires, il est difficile de retracer l'historique de la coutume consistant à élever des niches ou des chapelles domestiques.

Sans doute introduite en Nouvelle-France par des colons venus d'Europe, cette pratique, somme toute assez discrète, s'est propagée à l'ensemble du Québec catholique. Elle permettait de témoigner de sa dévotion sans avoir à se rendre à l'église paroissiale. Le clergé ne s'opposait pas à ce genre de dévotion, dont la pratique semble encore vivante.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. Les différents lieux de culte populaire devaient autrefois être nombreux, en raison de la forte religiosité des Québécois.

Tableau 1

Autres lieux de cultes populaires, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Tableau 2
Autres lieux de cultes populaires, 1998

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Niche	15	22	79	122	36		30	14	7		24	139		30	9	221
Chapelle	5	7	17	15	1		4	2	5		1	41		3	6	9
Autre	25	31	25	26	15		10	9	7		26	44		8	7	36
Total	45	60	121	163	52		52	25	19		51	227		41	22	266

Total : 1138 Source : ministère de la Culture

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Cl																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Cl = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			15													
SP																
Total			15													

Total : 15 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Niche	Saint-François	03	A+D
Niche	Saint-Jean	03	A+D
Niche	Saint-Jean	03	A+D
Structure variée	Saint-Jean	03	A+D
Niche	Saint-Laurent	03	A+D
Structure variée	Saint-Laurent	03	A+D
Structure variée	Saint-Laurent	03	A+D
Niche	Sainte-Famille	03	A+D
Niche	Sainte-Famille	03	A+D
Niche	Sainte-Famille	03	A+D
Niche	Sainte-Famille	03	A+D
Structure variée	Sainte-Famille	03	A+D
Structure variée	Sainte-Famille	03	A+D
Niche	Saint-Pierre	03	A+D
Niche	Saint-Pierre	03	A+D

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre		[illegible]		[illegible]								[illegible]				[illegible]

Total : 12

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Podium papal	Saint-Gédéon	12	85 05 16
Grotte	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	84 02 23
Grotte à la Vierge sur la montagne	Saint-Bruno-de-Montarville	16	81 10 21
Grotte	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham	04	80 10 29
Chapelle de Sainte-Anne	Varennes	16	79 00 00
Chapelle de Saint-Joachim	Varennes	16	79 00 00
Oratoire dédié à Sainte-Anne, route des Trois-Saumons	Saint-Jean-Port-Joli	12	78 00 00
Chapelle	Saint-Nazaire	02	74 00 00
Chapelle Sainte-Anne	Lévis	12	72 00 00
Chapelle Saint-François	Lévis	12	72 00 00
Chapelle Paquet	Saint-Nicolas	12	71 00 00
Petite chapelle	Saint-Léon-de-Standon	12	68 00 00

5.3 Biens protégés par un autre statut

Aucun

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1980, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC: [illegible] (préinventaire)

SIMARD, Jean (CELAT).
Typologie des lieux de culte populaires (comté de Montmorency I), Québec, ministère des Affaires culturelles et Université Laval, 1980, [illegible] p., [illegible] vol. de préinventaire.
MAC: [illegible]

6.3 Études thématiques

POULIN, Anne-Marie.
Rapport d'analyse sur les lieux de culte populaire de la région [illegible] : Montréal (Régions administratives [illegible]), Québec, (ministère des Affaires culturelles et Université Laval), 1981, [illegible] p., grilles d'analyse.
MAC: [illegible]

POULIN, Anne-Marie et Jean Simard (CELAT).
Lieux de culte populaires au Québec : Région [illegible] : Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles et Université Laval, 1980, [illegible] p., grilles d'analyse.
MAC: [illegible]

6.4 Divers

LACROIX, Benoît et Madeleine Grammond.
Religion populaire au Québec. Typologie des sources. Bibliographie sélective (1900-1980), Collection Instrument de travail, n° [illegible], Québec, IQRC, 1985, [illegible] p.
MAC: [illegible]

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune

7.2 Autres publications

[illegible]

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau [illegible]

Institutions muséales

Région	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau [illegible]

Autres équipements culturels

Région	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nombre																

Total :

8.0 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91.05
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Chapelles de procession

6910

Chapelle de procession Sainte-Anne, à Varennes

Cette chapelle, de style néogothique, a été réalisée en 1862 d'après les plans de l'architecte Victor Bourgeau, de Montréal. Elle s'avère la plus grande de toutes celles qui jalonnent les routes du Québec. Son décor intérieur, également de style gothique, a été exécuté par un menuisier de Verchères, Honoré Colette, en collaboration avec le sculpteur et doreur Louis-Xavier Leprohon. Soigneusement entretenue par la fabrique paroissiale, la chapelle Sainte-Anne est un lieu de culte très fréquenté durant la saison estivale.

Commission des biens culturels

1. Technologies et structures

Chapelle de procession désigne un édifice du culte catholique érigé en l'honneur d'un saint ou servant pendant la procession du saint sacrement (Fête-Dieu). De façon générale, elle n'est pas affectée à la célébration de la messe.

Habituellement conçues par paire et situées aux extrémités d'un village, de part et d'autre de l'église paroissiale, les chapelles de procession sont érigées perpendiculairement à la voie publique afin de faciliter les rassemblements devant leur façade principale. On peut également retrouver des chapelles de procession sur le terrain des communautés religieuses.

Édifices rectangulaires ou terminés à une extrémité par une abside, ces chapelles de bois, de pierre ou de brique sont de dimensions réduites. Elles présentent une porte principale en façade et une, deux ou trois fenêtres sur chacun des murs latéraux. Dans tous les cas, un petit clocher les surmonte. L'intérieur est aménagé modestement.

Certaines pouvaient avoir un intérieur plus élaboré et comporter du mobilier (maître-hôtel, banc de communion, oeuvres d'art).

Les chapelles de procession ont suivi exactement l'évolution de l'architecture religieuse québécoise. Ainsi, quatre courants les ont marquées : l'architecture traditionnelle française, l'architecture classique anglaise, l'architecture néo-classique et l'architecture néo-gothique.

2. Aperçu historique

Il est difficile d'établir avec certitude l'époque où les chapelles de procession ont fait leur apparition. La tradition de la procession nous vient de France et il semble naturel que les premiers colons aient perpétué cet usage à leur arrivée en Nouvelle-France. Ainsi, la première chapelle dédiée à sainte Anne (Sainte-Anne-de-Beaupré) aurait été une chapelle commémorative (1660).

On peut supposer que la mode des chapelles de procession a pris son essor au début du XVIII[e] siècle et que son déclin commence vers 1845, même si d'autres édifices ont été construits dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

3. Nombre de structures anciennes

Les chapelles de procession devaient être assez répandues autrefois. Ce type de construction devait sans doute s'étendre à l'ensemble du Québec catholique rural du XIX[e] siècle. C'est donc davantage dans la vallée du Saint-Laurent qu'elles se concentraient.

Tableau 1

Chapelles de procession, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Tableau 2

Chapelles de procession, 1979

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			12									15		1		3

Total : 31 Source : J. Robert, *Les chapelles de procession du Québec.*

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			7									9		1		3
Ci																
Total			7									9		1		3

Total : 20 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Chapelle de procession Brisson	L'Ange-Gardien	03	MHC
Chapelle de procession Laberge	L'Ange-Gardien	03	MHC
Chapelle de procession sud-ouest de Saint-Nicolas	Les Éboulements	03	MHC
Chapelle Sainte-Anne de la paroisse de Neuville	Neuville	03	MLHC
Chapelle de procession Saint-Isidore	Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres	03	MHC
Chapelle de procession Saint-Pierre	Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres	03	MHC
Chapelle de procession de Sainte-Famille, Î. O.	Sainte-Famille, Î. O.	03	MHC
Chapelle de procession Saint-Joseph ou Secours-des-Marins	L'Islet-sur-Mer	12	MHC
Chapelle Sainte-Anne	Lévis	12	MHC
Chapelle Saint-François-Xavier	Lévis	12	MHC
Chapelle de procession de Saint-Louis-de-Lotbinière	Lotbinière	12	MHC
Chapelle de procession Sainte-Anne	Saint-Étienne-de-Beaumont	12	MHC
Chapelle de procession de la Sainte-Vierge	Saint-Étienne-de-Beaumont	12	MHC
Chapelle de procession nord-est	Saint-Nicolas	12	MHC
Chapelle de procession Notre-Dame de Lourdes	Saint-Roch-des-Aulnaies	12	MHC
Chapelle de procession de Saint-Gervais	Saints-Gervais-et-Protais	12	MHC
Chapelle de procession	Saint-Sulpice	14	MHC
Chapelle-reposoir Saint-Jacques-le-Mineur	Saint-Jacques-le-Mineur	16	MHC
Chapelle de procession Sainte-Anne	Varennes	16	MHC
Chapelle de procession Saint-Joachim	Varennes	16	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			4													
SP																
Total			4													

Total : 4 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Chapelle	Saint-Jean	03	AHD
Chapelle Sainte-Anne	Saint-Laurent	03	AHD
Chapelle de la Sainte-Vierge	Saint-Laurent	03	AHD
Chapelle	Saint-Pierre	03	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			4						1			9		1		1

Total : 16

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Chapelle-reposoir	Saint-Jacques-le-Mineur	16	84.11.22
Chapelle de procession	L'Islet	12	79.00.00
Chapelle de procession Sainte-Anne	Saint-Charles	12	79.00.00
Chapelle de procession de la Sainte-Vierge	Saint-Charles	12	79.00.00
Chapelle de procession	Saint-Gervais	12	79.00.00
Chapelle de procession, 103, av. Gaspé Est	Saint-Jean-Port-Joli	12	79.00.00
Chapelle de procession	Saint-Roch-des-Aulnaies	12	79.00.00
Chapelle de procession	Saint-Antoine-de-Tilly	12	77.00.00
Chapelle de procession	Saint-Pierre	03	68.00.00
Chapelle de procession, 253, rue Saint-Paul	L'Ancienne-Lorette	03	67.00.00
Chapelle de procession	Lotbinière	12	65.00.00
Chapelle de procession	Saint-Sulpice	14	59.00.00
Chapelle	Les Éboulements	03	Inconnue
Chapelle de procession	Saint-Laurent	03	Inconnue
Chapelle	Betsiamites	09	Inconnue
Chapelle de procession	Lévis	12	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			14									18				1

Total : 33

Beaumont - Chapelles de procession, Inventaire architectural, 2 vol.
MAC-04008, 4230-0007-S

Chapelle de procession Brisson (L'Ange-Gardien), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0053

Chapelle de procession de la Sainte-Vierge (Beaumont), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0003

Chapelle de procession de Lotbinière (Lotbinière), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0165

Chapelle de procession de Saint-Gervais (Saint-Gervais), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0165

Chapelle de procession Laberge (L'Ange-Gardien), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0054

Chapelle de procession Sainte-Anne (Beaumont), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0004

Chapelle de procession Sainte-Famille (Île d'Orléans - Sainte-Famille), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0044

Chapelle de procession Saint-Joseph (L'Islet-sur-Mer), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0056

Chapelle de procession Saint-Nicolas (Les Éboulements), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0062

Chapelle de procession Saint-Nicolas est (Saint-Nicolas), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0171

Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Roch-des-Aulnaies), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0173

Chapelle Sainte-Anne (Lauzon), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0060

Chapelle Sainte-Anne (Neuville), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0081

Chapelle Saint-François-Xavier (Lauzon), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0059

Chapelle Saint-Isidore (est). Chapelle de procession, nord-est (Isle-aux-Coudres), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0003

Deschambault - Chapelle de procession, Inventaire architectural.
MAC-04008, 4230-0062-S

Île d'Orléans, Sainte-Famille - Chapelle de procession, Inventaire architectural.
MAC-04008, 4230-0082

Île d'Orléans, Saint-Jean - Chapelle Vierge de Pitié, Inventaire architectural.
MAC-04008, 4230-0054-S

Île d'Orléans, Saint-Laurent - *Chapelle de procession*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0059

Île d'Orléans, Saint-Pierre - *Chapelle de procession*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0079

L'Ange-Gardien - *Chapelle de procession Binsse (Saint-Roch)*, Inventaire architectural.

L'Ange-Gardien - *Chapelle de procession Laberge*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0108

Lauzon - *Chapelles de procession*, Inventaire architectural, dossier historique, 2 vol., relevés et photos.
MAC-040308, 4230-0122

L'Islet-sur-Mer - *Chapelle Saint-Joseph ou Secours des marins*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0119

Lotbinière - *Chapelle de procession*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0130-P

Neuville (Lot 113-P) - *Chapelle Sainte-Anne*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0148-P

Saint-Charles-Borromée - *Chapelles de procession*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0240-S

Saint-Gervais - *Chapelle de procession*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0250

Saint-Jean-Port-Joli - *Chapelle de procession*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0253

Saint-Michel-de-Bellechasse - *Chapelle de procession*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0265

Saint-Roch-des-Aulnaies - *Chapelle de procession*, Inventaire architectural.
MAC-040308, 4230-0272-S

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE SUR L'ENVIRONNEMENT BÂTI ARCA INC.
La chapelle-reposoir de Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine de Montréal, 1985, 125 p.
MAC-040310, 4230-63/79

6.2 Inventaires

Chapelles de procession, Inventaire architectural, 1985.
MRAC [illegible]

LAFRAMBOISE, Yves.
Les chapelles de procession, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction des monuments, sites et arrondissements, 1974, s. p.
MRAC [illegible]

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Les chapelles dites de procession construites avant 1875 et classées monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des études et expertises, 1982, 60 p.
MRAC [illegible]

ROBERT, Jacques.
Les chapelles de procession du Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Inventaire des biens culturels, 1978, 100 p.
MRAC [illegible]

SALOMON DE FRIEDBERG, Stefano.
Les chapelles de procession de Lauzon et Saint-Antoine-de-Tilly, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, 48 p., photos.
MRAC [illegible]

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

GIGUÈRE, Guy.
Les chapelles de procession de Beaumont et de L'Ange-Gardien, 1865-1877, travail remis à M. Luc Noppen, Québec, Université Laval, 1978, 18 p., annexes.
MRAC [illegible]

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre												1				

Total : 1

Lévis (12)
Chapelle Saint-François
Lieu historique (et centre d'exposition)

[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]	[illegible]	[illegible] [illegible]	[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]	[illegible]	[illegible] [illegible]	[illegible]

Églises catholiques

6911

Église de Sainte-Luce, à Sainte-Luce-sur-Mer

Cette église en pierre, dessinée par Thomas Baillargé entre 1838 et 1840, présente un plan dit «à la Récollet», très répandu sous le Régime français. En 1914, les architectes David Ouellet et Pierre Lévesque apportent des modifications majeures à l'édifice en le dotant d'une nouvelle façade monumentale et d'un clocher massif. Le décor intérieur, dessiné par Baillargé et réalisé sous la direction d'André Pâquet, reprend celui des églises de Charlesbourg et de Sainte-Croix de Lotbinière.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère des Communications, n° 87-552 83

1. Technologies et structures

Église désigne un édifice consacré au culte de la religion chrétienne.

Les églises peuvent porter divers titres correspondant à une dignité ou à une fonction particulière. *Église paroissiale* s'entend de l'église principale d'une paroisse, desservie par un curé; *cathédrale* se dit de l'église principale d'un diocèse, desservie par un évêque; *basilique* désigne une église dotée de certains privilèges, en raison de son caractère particulier (histoire, reliques, lieu de pèlerinage...). La cathédrale et la basilique peuvent être des églises paroissiales. En dehors du cadre paroissial, l'édifice consacré au culte est généralement appelé *chapelle*.

• Les plans

Trois plans fondamentaux d'églises apparaissent dès le XVII^e^ siècle. Chacun d'entre eux connaîtra des variantes, notamment en ce qui concerne la forme de l'abside.

Le plan jésuite, ou en croix latine, est composé d'une nef coupée aux deux tiers environ par un transept qui forme deux chapelles latérales. Le choeur se termine généralement par une abside circulaire.

Le plan récollet est composé d'une large nef fermée par un choeur plus étroit, sans transept. C'est donc le rétrécissement du choeur qui détermine deux chapelles latérales intérieures. À l'extrémité postérieure du sanctuaire, il y a soit une abside circulaire ou à pans coupés, soit un chevet plat.

Le plan Maillou est composé d'une nef aboutissant dans un choeur circulaire de même largeur et sans chapelles.

La nef est la partie axiale de l'intérieur d'une église. Elle s'étend depuis l'entrée de la façade principale jusqu'au transept ou, en son absence, jusqu'au choeur. C'est le lieu réservé à l'assemblée des fidèles.

Le transept est une nef transversale, perpendiculaire à la nef principale, qui sépare cette dernière du choeur et dessine avec elle la forme d'une croix. On appelle *bras du transept*, ou *croisillon* chacune des parties du transept de part et d'autre de l'axe de la nef principale. L'intersection de la nef et du transept porte le nom de *croisée*.

Chapelle désigne un espace distinct, marqué par une disposition architecturale, aménagé dans une église et qui abrite un autel secondaire placé directement dans la nef, le transept ou le déambulatoire. On distingue différents types de chapelles selon leur forme ou leur disposition.

Choeur répond à deux définitions, l'une liturgique et l'autre architecturale. Le choeur liturgique, ou sanctuaire, est la partie de l'église réservée aux clercs et où se trouve le maître-autel. Le choeur architectural, pour sa part, est la partie qui s'étend depuis le transept jusqu'à l'extrémité de l'abside, ou de la nef à l'abside, s'il n'y a pas de transept. Dans plusieurs églises, les notions architecturale et liturgique de choeur ne coïncident pas; on dira, par exemple, qu'une église a un choeur formé de trois vaisseaux, d'un déambulatoire et de cinq chapelles rayonnantes, son choeur liturgique étant limité au vaisseau central.

L'abside est la partie postérieure d'une église. D'ordinaire, elle est tracée en hémicycle (abside circulaire), mais elle peut être à pans coupés. Par extension, on utilise aussi ce terme pour désigner un choeur terminé carrément : dans ce cas l'église est dite *à chevet plat*. Le terme *rond-point* est parfois utilisé pour désigner une abside circulaire.

• L'extérieur

L'architecture religieuse exploite, comme l'architecture domestique, le thème des variations, de telle sorte que des églises, qui s'inspirent du même modèle, peuvent aisément s'en distinguer.

Façade désigne la face antérieure de l'église où se trouve le portail, nom donné à l'entrée principale, qui donne le plus souvent sur la rue. La façade est généralement remarquable par son étendue, son importance fonctionnelle ou par son ordonnance. Elle est parfois précédée d'un parvis, c'est-à-dire un espace délimité par un garde-corps. Elle est souvent ornée d'une ou de plusieurs tours. Posé sur le pignon de la façade ou au sommet d'une tour, le clocher est un ouvrage destiné à recevoir les cloches; il se compose d'une souche, d'une chambre des cloches et d'une flèche plus ou moins haute décorée d'une croix, d'un coq ou d'une girouette. Une construction en saillie, appelée *porche*, abrite parfois les portes de la façade, dont le nombre varie d'une église à l'autre.

Les longs pans sont les murs longitudinaux, dans lesquels sont percées les fenêtres qui éclairent l'intérieur de l'église. Des portes sont parfois pratiquées dans ces murs.

Le chevet est l'extrémité extérieure de l'église, du côté du maître-autel.

Le chemin-couvert est un passage extérieur couvert aménagé entre la sacristie et la nef, qui débouche généralement sur une chapelle latérale. Un clocheton ou un lanternon indique parfois le point où se situe la croisée.

La pierre est le matériau le plus largement utilisé dans la construction des églises. Le toit à deux versants et le clocher sont le plus souvent recouverts de métal.

• L'intérieur

L'intérieur de l'église comprend un certain nombre d'espaces allongés, nommés *vaisseaux*, qui occupent la plus grande partie de la hauteur du bâtiment. On distingue le vaisseau central, ou vaisseau principal, des vaisseaux latéraux, ou collatéraux, qui flanquent le vaisseau central. Un collatéral moins élevé que le vaisseau principal est désigné sous le nom de *bas-côté*. Le vaisseau central est séparé des collatéraux par des colonnes ou par une grande-arcade, pouvant s'interrompre à l'entrée du choeur ou s'y prolonger. La majorité des églises québécoises possèdent une nef à vaisseau unique ou une nef à trois vaisseaux. L'espace compris entre les colonnes ou les points d'appui de la grande-arcade est appelé *travée*.

L'élévation intérieure du bâtiment compte un ou plusieurs niveaux (étages), qui sont définis par une division horizontale. La grande-arcade forme ainsi un niveau, de même que le triforium (ensemble des ouvertures par lesquelles la galerie ménagée au-dessus des bas-côtés donne sur l'intérieur de la nef), la claire-voie (suite de baies contiguës ajourant parfois le bâtiment sur la longueur de plusieurs travées) et la fenêtre haute (qui, percée dans la partie de l'élévation extérieure, éclaire directement le vaisseau central).

La voûte est le plafond, généralement cintré, qui recouvre la partie supérieure des vaisseaux.

Les portes de la façade antérieure s'ouvrent directement sur la nef ou sur un vestibule, isolé de cette dernière par d'autres portes. Des immeubles par destination, c'est-à-dire des biens mobiliers attachés à l'immeuble par nature et qui sont considérés comme ne pouvant être déplacés, garnissent la nef.

Le bénitier est une petite cuve placée à l'entrée des églises, contenant l'eau bénite avec laquelle les fidèles se signent.

Les fonts baptismaux consistent en un bassin, déposé sur un socle, destiné à recevoir l'eau du baptême. Ils sont le plus souvent situés à l'entrée de l'église, mais on les trouve également dans la sacristie.

Les confessionnaux sont de petites constructions fermées, placées à l'entrée de l'église ou dans les collatéraux, où le prêtre entend la confession des pénitents.

La chaire est une petite tribune élevée, du haut de laquelle le prêtre instruit les fidèles. Généralement située à l'avant de la nef, du côté gauche, elle comprend un escalier, une cuve dans laquelle prend place le prédicateur et un abat-voix destiné à rabattre la voix de l'orateur vers l'auditoire. La chaire est parfois placée dans le choeur.

La tribune, appelée aussi *jubé* au Québec, est l'emplacement élevé où sont réservées des places dans l'église. On la trouve généralement à l'arrière du bâtiment, au-dessus du vestibule ou, en son absence, au-dessus des premières travées de la nef. On la trouve également au-dessus des bas-côtés et parfois dans les bras du transept. Une seconde tribune couronne parfois la tribune arrière : elle est destinée à recevoir l'orgue, un instrument de musique à clavier et à soufflerie muni de tuyaux, qui a fait son apparition vers 1825 dans les églises catholiques du Québec. L'orgue est considéré comme un immeuble par destination.

La majeure partie de la nef est occupée par des bancs orientés vers le choeur.

Une clôture basse, devant laquelle les fidèles viennent s'agenouiller pour recevoir la communion, sépare la nef du choeur : c'est la table de communion. Il faut généralement gravir quelques marches pour accéder au sanctuaire.

Le maître-autel, ainsi désigné pour le différencier des autres autels de l'église, est placé en évidence dans le sanctuaire. Le tombeau en constitue la partie inférieure, sur laquelle est déposé le tabernacle. Ce dernier est une petite armoire contenant le ciboire; par extension, le terme s'emploie pour désigner non seulement l'armoire mais aussi les ouvrages de menuiserie et de sculpture qui l'entourent. Un baldaquin vient quelquefois couronner l'ensemble.

Certains objets nécessaires à la célébration de la messe sont gardés dans un petit buffet, appelé *crédence*, situé à droite de l'autel.

Le maître-autel s'appuie souvent contre le retable, un décor architectural qui se dresse dans le fond du choeur. On distingue le retable des Jésuites, dont les pans suivent la configuration en hémicycle de l'abside, de celui des Récollets (retable « à la récollette »), qui reprend la forme de l'arc de triomphe et est adossé à une cloison, le contre-retable, séparant le sanctuaire de l'arrière-choeur.

D'autres immeubles par destination contribuent à enrichir le choeur. Le trône curial, réservé au curé, est placé contre le mur du côté droit. Le trône épiscopal, réservé à l'évêque, est placé contre le mur du côté gauche. Les stalles sont les bancs à dossier élevé qui se trouvent des deux côtés du choeur et qui sont réservés aux membres du clergé. Quant au banc d'oeuvre, destiné aux marguilliers, on le trouve soit dans le choeur, soit dans la nef.

Une galerie, appelée *déambulatoire*, tourne parfois autour du choeur et relie les collatéraux.

Située dans le prolongement du choeur, la sacristie est une annexe où l'on range, dans le buffet de sacristie, les vases sacrés, les ornements d'église et les vêtements sacerdotaux, et où les ecclésiastiques se préparent avant de célébrer la messe. Différentes pièces de mobilier peuvent s'y trouver : autel, retable, confessionnal...

Les peintures ornant la nef ou le choeur, les nombreuses pièces d'orfèvrerie ainsi que les sculptures composent le trésor de l'église.

• Évolution[1]

Après avoir utilisé l'architecture des Amérindiens pour la célébration du culte, les missionnaires utilisent la construction en charpente, qui cède peu à peu sa place à une architecture plus durable avec l'emploi de la pierre. En 1660, six des huit églises de la région de Québec sont érigées avec ce matériau.

De 1660 à 1760, on jette les bases d'une tradition architecturale qui survivra à la présence française en Amérique. On assiste d'abord à l'implantation de l'architecture monumentale de style classique français en milieu urbain, dont les réalisations servent ensuite de modèles à des édifices de moindre importance érigés dans les paroisses rurales. Trois plans de base font ainsi leur apparition.

Inspiré de l'église Notre-Dame-de-la-Paix et de la chapelle des Jésuites, le plan jésuite se compose d'un long vaisseau rectangulaire terminé par un rond-point. On accole à la nef deux chapelles latérales afin de donner au plan sa forme de croix latine. Les églises de ce type étaient considérées comme plus solides, car leurs chapelles servaient de contreforts aux longs pans.

Le deuxième plan en vogue a pour origine la chapelle des Récollets. Il se compose d'un vaisseau droit fermé par un choeur plus étroit; c'est à l'endroit du rétrécissement de la nef que sont installés les autels latéraux, visibles de partout dans l'église. La chapelle des Récollets de Québec avait une abside circulaire, alors que celle de Montréal était à chevet plat.

Le plan Maillou reprend, pour sa part, la forme de la chapelle du premier palais épiscopal de Québec. Constitué d'un long vaisseau rectangulaire terminé par un rond-point de même largeur, c'est le plan le plus simple.

Jusqu'en 1700 environ, les églises rurales sont empreintes de simplicité. Durant la première moitié du XVIII[e] siècle, on entreprend d'allonger par la façade tant les églises urbaines que rurales. Cette façon de faire permet de disposer de plus d'espace et de renouveler l'architecture de la façade. Le clocher, qui était souvent posé sur la croisée, trouve désormais place sur le pignon de la façade.

Au lendemain de la Conquête anglaise, c'est l'architecture simplifiée et adaptée au pays qui influencera la reconstruction des grandes églises endommagées par la guerre. Les maîtres d'oeuvre vont en effet prendre pour modèles les églises existantes en milieu rural, car les églises prestigieuses de Québec et Montréal sont pour ainsi dire disparues (plusieurs contraintes, économiques et climatiques, ont empêché la multiplication des édifices de style monumental français).

On prolonge ainsi la tradition du régime français. On se contente simplement d'augmenter les dimensions des églises afin de contenir la population croissante. La construction généralisée de sacristies est toutefois un changement majeur, qui marque l'architecture religieuse à cette époque.

---

1. Tiré en grande partie de l'ouvrage de Jean Simard, *Les arts sacrés au Québec*.

Le plan jésuite retient la faveur des constructeurs, alors que le plan récollet tend à disparaître. Quant au plan Maillou, il est surtout diffusé dans les nouvelles paroisses dont les moyens sont modestes.

La tradition stylistique héritée de l'ancien régime reste très vivante pendant cette période, mais les architectes se laissent séduire par l'aspect des nouveaux édifices anglo-protestants et introduisent dans la composition des façades d'églises catholiques des éléments empruntés à l'architecture palladienne. De nombreuses églises paroissiales construites entre 1800 et 1830 selon le devis de l'abbé Conefroy témoignent de cette influence. Le devis Conefroy reprend le modèle jésuite en donnant aux églises des proportions adaptées à la population plus nombreuse; il charge le nombre et les dimensions des ouvertures en façade et impose le clocher à double lanterne surmonté d'une flèche.

L'influence de l'architecture néo-classique anglaise sur la tradition locale entraînera la réalisation, entre 1820 et 1850, d'une synthèse qui se traduira par un retour aux sources académiques françaises. Cette synthèse, le néo-classicisme québécois, a pour théoricien l'abbé Jérôme Demers et, pour grand artisan Thomas Baillairgé, son élève. Plusieurs églises rurales demeurent près de la tradition avec leur plan en croix latine et leur abside en hémicycle. C'est l'époque où des façades monumentales à deux tours sont érigées devant des églises modestes.

Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, les influences extérieures se font de plus en plus sentir. Le pays connaît tout particulièrement un engouement pour le néo-gothique, que la construction de l'église Notre-Dame de Montréal annonçait dès 1824. Ce style, qui convient parfaitement pour les lieux de culte monumentaux que l'Église fait ériger, est également adopté par les protestants. M^gr^ Ignace Bourget, un des animateurs du renouveau architectural au XIX^e^ siècle, guide alors le crayon des architectes vers le baroque italien, qu'il juge plus fidèle à l'esprit de l'Église traditionnelle.

La vogue victorienne, avec ses nombreuses interprétations, se poursuit jusqu'à l'avènement du style Beaux-Arts, au début du XX^e^ siècle. L'architecture religieuse est par la suite notamment marquée par le dom-bellotisme entre 1935 et 1955. Les premières oeuvres contemporaines font leur apparition au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

2. Aperçu historique

De 1615 à 1665, vingt-huit églises et chapelles conventuelles sont érigées en Nouvelle-France. À l'aube du XVIII^e^ siècle, la colonie compte 62 églises et chapelles pour desservir une population de 13 815 âmes : 37 sont situées dans le gouvernement de Québec, 6 dans celui des Trois-Rivières et 19 dans celui de Montréal. En 1721, les 24 951 habitants de la Nouvelle-France disposent de 86 églises et chapelles, dont la moitié se trouvent dans le district de Québec. Les noyaux urbains de Québec, Trois-Rivières et Montréal se précisent tout au long du XVIII^e^ siècle. Le peuplement commence également à s'éloigner des rives du Saint-Laurent.

On estime à environ 140 le nombre d'églises et de chapelles existantes à la fin du Régime français. Entre 1760 et 1790, on construit, malgré la liberté limitée de la religion catholique, près de 40 nouveaux lieux de culte afin de pouvoir accueillir la population, qui triple pendant ces 30 ans.

C'est le début de la « revanche des berceaux ». Pendant plus d'un siècle et demi, les églises se multiplieront au rythme de l'accroissement spectaculaire de la population canadienne française, essentiellement catholique. La paroisse devient ainsi le seul cadre de vie des habitants, et la création de nouvelles paroisses, le souci constant de l'Église.

Au cours des années 1840-1850, on assiste à l'industrialisation rapide de Montréal, qui, depuis le début du XIXe siècle, apparaît comme la plaque tournante de l'économie canadienne. Vers 1830, une grande partie des églises construites dans le Bas-Canada le sont à Montréal, dont la population commence à dépasser celle de Québec.

Le nombre d'églises, qui était de 385 en 1851 et de 712 en 1881, s'établit à près de 1300 en 1930. Les évêques québécois fondent sans cesse de nouvelles paroisses. Entre 1898 et 1930, 463 nouvelles paroisses sont ainsi érigées. La création des deux tiers de ces paroisses est due aux mouvements de colonisation, bien que le poids de l'urbanisation se fasse plus déterminant chaque décennie. De 1901 à 1910, 24 % des nouvelles érections canoniques résultent de la subdivision de grosses paroisses urbaines; la proportion passe à 31 % entre 1911 et 1920, et à 40 % entre 1921 et 1930. Ce rythme, interrompu par la crise économique, qui provoque un retour à la terre et la création de nombreuses paroisses dans les régions périphériques de la province, se poursuit après 1940.

Les changements profonds qui marquent la société québécoise après 1960 provoquent notamment une baisse marquée de la pratique religieuse. Les milieux urbains, où se concentrent la majorité des églises monumentales, sont particulièrement touchés par ce phénomène.

3. Nombre de structures anciennes

Tableau 1

Églises catholiques, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	110	93	96	149	66	124	68	61	18	1	61	142	9	59	75	177

Total : 1269 Source : *Le Canada ecclésiastique pour l'année 1930*

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. Le dépouillement du macro-inventaire (églises et œuvres d'art, ethnologie) fournirait toutefois une estimation acceptable, sauf pour les grands centres urbains.

Tableau 8

Églises catholiques, 1988

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 9

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R	2	1	10	3		7		1	1		1	11	1	3	1	11
Cl.					1	2	1					8			3	
Total	2	1	10	3	1	9	1	1	1		1	19	1	3	4	11

Total : 69 C = Classé R = Reconnu Cl. = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Église Saint-Georges	Saint-Georges-de-Cacouna	01	MH-C
Église Sainte-Luce	Sainte-Luce	01	MH-C
Église Notre-Dame	Laterrière	02	ML-HC
Église de la Sainte-Famille	Cap-Santé	03	MH-C
Église paroissiale de Charlesbourg (Saint-Charles-Borromée)	Charlesbourg	03	MH-C
Église Saint-Joseph	Deschambault	03	MH-C
Église Saint-Charles-Borromée de Grondines	Grondines	03	MH-C
Sanctuaire de l'église de la paroisse de Neuville	Neuville	03	MH-C

Basilique Notre-Dame de Québec	Québec	03	M/L/I/C
Église Notre-Dame-des-Victoires	Québec	03	M/I/C
Église Saint-Jean-Baptiste	Québec	03	M/I/C
Église Saint-François-de-Sales	Saint-François	03	M/I/C
Église Saint-Jean	Saint-Jean	03	M/I/C
Église de Saint-Joachim	Saint-Joachim	03	M/I/C
Église de Saint-Pierre de l'île d'Orléans (ancienne église)	Saint-Pierre	03	M/I/C
Église paroissiale de Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	03	M/I/C
Église de Sainte-Famille	Sainte-Famille	03	M/I/C
Église Notre-Dame-de-Foy (N.-D.-de-la-Visitation)	Sainte-Foy	03	S/I/C
Chapelle des Hurons	Wendake	03	M/I/C
Église Saint-Édouard de Gentilly	Bécancour	04	M/I/C
Église Saint-Grégoire	Bécancour	04	M/I/C
Église Saint-François-Xavier	Saint-François-du-Lac	04	M/I/C
Église Saint-Samuel	Lac-Drolet	05	M/I/C/
Église des Saints-Anges de Lachine	LaSalle	06	S/I/C
Église de la mission catholique chinoise du Saint-Esprit	Montréal	06	M/I/C
Église du Sault-au-Récollet	Montréal	06	M/I/C
Église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement	Montréal	06	M/I/C
Église Saint-Jacques clocher	Montréal	06	M/I/C
Église Saint-Jacques, transept sud	Montréal	06	M/I/C
Église Saint-Patrick	Montréal	06	M/I/C
Église Saint-Joseph de Montréal et son ancienne sacristie	Montréal	06	M/I/C/
Église Saint-Laurent	Saint-Laurent	06	M/I/C/
Église catholique	Papineauville	07	M/I/C/
Site de l'église	Rapide-Danseur	08	S/I/C
Chapelle des Indiens et sacristie	Tadoussac	09	M/L/I/C
Église Saint-Pierre de La Vernière	L'Étang-du-nord	11	M/I/C

Site des églises (cimetières presbytérien, méthodiste et anglican)	Kinnear's Mills	12	SHR
Église Notre-Dame-de-Bonsecours	L'Islet-sur-Mer	12	MHC
Église de la paroisse de Saint-Louis-de-Lotbinière	Lotbinière	12	MHC
Église de la paroisse Saint-Antoine	Saint-Antoine-de-Tilly	12	MHC
Église de la paroisse Saint-Bernard	Saint-Bernard	12	MHC
Église paroissiale de Saint-Elzéar	Saint-Elzéar	12	MHC
Église et sacristie de Saint-Éphrem	Saint-Éphrem-de-Tring	12	MHC(I)
Sacristie de la première chapelle	Saint-Éphrem-de-Tring	12	MHC(I)
Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (église)	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	SHC
Église	Saint-Hilaire-de-Dorset	12	MHC(I)
Église Saint-Isidore	Saint-Isidore	12	MHC
Église et sacristie de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli	Saint-Jean-Port-Joli	12	MHC
Site institutionnel (église Saint-Joseph)	Saint-Joseph-de-Beauce	12	SHC
Église Saint-Pierre-du-Sud	Saint-Pierre	12	MLHC
Église Sainte-Rose-de-Lima	Laval	13	MHR
Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Marie	Repentigny	14	MHC
Église Saint-Paul-de-Joliette	Saint-Paul	14	MHC
Église paroissiale de Saint-Sulpice	Saint-Sulpice	14	MHC
Chapelle Saint-Bernard	Mont-Tremblant	15	MHC(I)
Église Saint-Eustache	Saint-Eustache	15	MLHC
Église Sainte-Agathe	Sainte-Agathe-des-Monts	15	MHC(I)
Église Sainte-Thérèse-de-Blainville	Sainte-Thérèse	15	MHC(I)
Église de la paroisse de la Sainte-Famille	Boucherville	16	MLHC
Église Saint-Joachim	Châteauguay	16	MHC
Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	L'Acadie	16	MHC
Église de La Présentation	La Présentation	16	MHC

Espèce Saint-Antoine-de-Padoue	Longicorne	Ici	Ajout
Espèce de la province Saint-Hilaire-sur-Richelieu	Alevin Saint-Hilaire	Ici	Ajout
Espèce Sainte-Jeanne-de-Chantal	Notre-Dame-de-Pie-Pierre	Ici	Ajout
Espèce commune de Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste	Ici	Ajout
Espèce de mur de cimetière	Saint-Mathias-sur-Richelieu	Ici	Ajout
Espèce Saint-Pierre-de-Sorel	Sorel	Ici	Ajout
Espèce Saint-Michel	Vaudreuil	Ici	Ajout

6.6 Blanc étoile blanc en section protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les blancs répertoriés en 6.1 ne sont pas considérés.

Tableau 6

Blanc étoile blanc et pourcentage sur une période de cinq ans

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
2018			9			21									3
19						21									3
Total			9			42									6

Note : 01 : Abitibi ; Abréviation inhabituelle ; 07 : Île-à-la-Crosse.

Nom de lieu	Municipalité	Région	Statut
Église Notre-Dame-de-la-Nativité	Bonaparte	03	Ajout
Église Saint-Louis-de-Louiseville	Bonaparte	03	Ajout
Église Sainte-Thérèse-de-Wilberforce	Bonaparte	03	Ajout
Mont-de-l'Ermite Saint-Patrice	Québec	03	Ajout
Église Saint-Wenceslas-du-Fleuve	Québec	03	Ajout
Église Saint-Laurent	Saint-Laurent	03	Ajout
Église Sainte-Marguerite	Sainte-Marguerite	03	Ajout
Église Saint-Michel	Gilbert	03	Ajout
Église Saint-Jean-Baptiste	Montréal	09	Déplacé
Église Saint-Eugène-de-Rosemont	Montréal	09	Déplacé
Église Notre-Dame	Montréal	09	Ajout
Église Annonciation	Montréal	09	Ajout
Église de La Prairie	La Prairie	09	Ajout

Noyau institutionnel de Saint-Pierre-de-Véronne	Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	16	SPCo

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	7	6	20	10	2	2	4	3	3		5	19		3	2	5

Total : 91

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Église Saint-Alexandre	Saint-Alexandre	16	92.02.12
Église Saint-François-de-Sales	Gatineau	07	90.10.25
Église Saint-Jean-Baptiste	Québec	03	89.03.06
Église Notre-Dame-de-la-Nativité	Beauport	03	88.06.20
Église Saint-Pierre	L'Étang-du-Nord	11	88.06.20
Église Saint-Patrick	Québec	03	87.10.15
Église paroissiale	Saint-Venant-de-Hereford	05	87.09.11
Église Saint-Alphonse	Thetford Mines	12	87.04.23
Église Saint-Grégoire-de-Montmorency	Beauport	03	87.02.12
Église Saint-Joseph-de-Cap-d'Espoir	Gaspé	11	86.10.16

Église paroissiale	Grondines	03	85.09.19
Église Saint-Roch	Québec	03	84.09.20
Église Saint-Hermas	Mirabel	15	84.03.13
Église Saint-Pierre	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	84.02.23
Chapelle	Kipawa	08	84.01.23
Église Saint-Joseph	Saint-Joseph-de-Beauce	12	83.06.17
Église Saint-Faustin	Saint-Faustin	15	83.06.01
Église Saint-David	Saint-David	16	83.04.22
Église Saint-Hubert	Saint-Hubert	01	83.03.23
Église Saint-Patrice	Montréal	06	82.03.24
Église Saint-Antoine	Longueuil	16	82.03.24
Église de Cap-Santé	Cap-Santé	03	82.02.03
Église paroissiale	Saint-Julien	12	82.02.03
Église Saint-Sauveur	Montréal	06	81.11.18
Église paroissiale	Sainte-Thècle	04	81.02.25
Église du Rapide-Danseur	Rapide-Danseur	08	80.09.20
Église et six croix de chemin	Saint-Thuribe	03	79.00.00
Église	Roxton Falls	16	79.00.00
Première chapelle, RR 1	Sayabec	01	78.00.00
Église	Saint-Honoré	02	78.00.00
Église	Sainte-Cécile-de-Lévrard	04	78.00.00
Ancienne église, 302, rue Bonaventure	Trois-Rivières	04	78.00.00
Église	Val-des-Bois	07	78.00.00
Église	Saint-Henri	12	78.00.00
Église	Saint-Julien	12	78.00.00
Église	Saint-Joachim	03	77.00.00
Église de Saint-Léon	Saint-Léon-le-Grand	04	77.00.00
Église	Sainte-Brigitte-des-Saules	04	77.00.00
Église de l'île Providence	Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent	09	76.00.00
Église Saint-Hippolyte	Rivière-au-Tonnerre	09	76.00.00
Église	Saint-Isidore	12	76.00.00
Église	Saint-Paul	14	76.00.00
Église Notre-Dame-de-la-Garde	Québec	03	75.00.00
Église	Sainte-Luce	01	74.00.00
Église Saint-Philippe	Trois-Rivières	04	74.00.00
Église de Saint-Venant	Saint-Venant-de-Hereford	05	74.00.00
Église Notre-Dame-de-Laterrière	Laterrière	02	73.00.00
Église Saint-François	Saint-François-du-Lac	04	73.00.00
Église	Sainte-Pétronille	03	70.00.00
Église	Saint-Anselme	12	70.00.00
Église	Rimouski	01	69.00.00

Église	Saint-Jean-Chrysostome	12	68.00.00
Église Saint-Alphonse	La Baie	02	66.00.00
Sacristie	Saint-Éphrem-de-Beauce	12	66.00.00
Église Saint-Louis	Lotbinière	12	65.00.00
Église Notre-Dame-de-Québec	Québec	03	63.00.00
Église	Saint-Pierre-les-Becquets	04	63.00.00
Église	Saint-Onésime-d'Ixworth	01	61.00.00
Église et orgue	Saint-Roch-des-Aulnaies	12	61.00.00
Vestiges église Saint Patrick	Québec	03	60.00.00
Église	Saint-Sulpice	14	59.00.00
Église	Saint-Augustin	02	57.00.00
Église	Saint-Laurent	03	56.00.00
Église	Saint-Joseph-de-Beauce	12	56.00.00
Église Saint-Roch	Québec	03	55.00.00
Église	Saint-Damase-de-l'Islet	12	55.00.00
Église	Sainte-Louise	12	54.00.00
Église	Saint-Charles-sur-Richelieu	16	54.00.00
Église	Matane	01	Inconnue
Église	Pohénégamook	01	Inconnue
Église Notre-Dame d'Hébertville	Hébertville	02	Inconnue
Église paroissiale	La Baie	02	Inconnue
Place de l'église	Beauport	03	Inconnue
Église, 1ère Avenue	Charlesbourg	03	Inconnue
Église	Grondines	03	Inconnue
Église	L'Ange-Gardien	03	Inconnue
Église	Neuville	03	Inconnue
Église	Saint-Pierre	03	Inconnue
Église Sainte-Agnès	Sainte-Agnès	03	Inconnue
Église Saint-Christophe	Arthabaska	04	Inconnue
Église	Cap-de-la-Madeleine	04	Inconnue
Église	Maskinongé	04	Inconnue
Église Saint-Maurice	Saint-Maurice	04	Inconnue
Église Notre-Dame-de-Grâce	Hull	07	Inconnue
Église paroissiale	Montebello	07	Inconnue
École-chapelle (chapelle)	Guérin	08	Inconnue
Église	Saint-Paul-du-Nord	09	Inconnue
Église paroissiale	Bonaventure	11	Inconnue
Église	Gaspé	11	Inconnue
Église Sainte-Madeleine	Havre-aux-Maisons	11	Inconnue
Église	L'Islet	12	Inconnue
Église paroissiale	Lévis	12	Inconnue
Église Saint-Antoine	Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	12	Inconnue
Église de Beaumont	Saint-Étienne-de-Beaumont	12	Inconnue
Église Sainte-Geneviève	Berthierville	14	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Église Saint-André-de-Kamouraska	Saint-André	01	DCLMHC
Église Notre-Dame-de-Lorette	Loretteville	03	DCLMHC
Église Notre-Dame-des-Victoires	Québec	03	DCLMHC
Ancienne mission catholique chinoise du Saint-Esprit	Montréal	06	RBEEFP

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		21			3					1	11			4	2

Total : 43

Basilique Notre-Dame-de-Québec (Québec), Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0094

Beauport, église Notre-Dame-de-la-Nativité, Inventaire architectual, ministère des Affaires culturelles, dossier historique, photos.
MAC-04008, 4230-0709-S

BOUCHARD, FRIGON, LAFOND ET ASS.
Conservation et mise en valeur de l'église Saint-Jean-Baptiste : expertise architecturale, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1989, 54 p.
MAC-04008, 4230-0656

Cap-Santé, église de Cap-Santé, site, Inventaire architectural, ministère des Affaires culturelles, vol. 4 : sites d'églises.
MAC-04008, 4230-0353-S

Chapelle huronne de Notre-Dame-de-Lorette (Loretteville), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0065

CHASSÉ, Béatrice.
Saint-Eustache de la Rivière-du-Chesne, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979, 57 p., annexes.
MAC-04004, 1670-0731

CHASSÉ, Béatrice.
Saint-Eustache de la Rivière-du-Chesne : l'église, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1975, 59 p., annexe.
MAC-04010, 4230-6227

CHOUINARD, Louise.
Évolution historique de l'église de la Sainte-Famille à Boucherville, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 1988, 49 p., annexe.
MAC-04010, 4230-6014

Église Saint-François-de-Sales (Saint-François, Î. O.), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0028

Église de Saint-Jean-Port-Joli (Saint-Jean-Port-Joli), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0166

Église de Saint-Joachim (Saint-Joachim), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0169

Église et sacristie Saint-Elzéar-de-Beauce (Saint-Elzéar-de-Beauce), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0159

Église Notre-Dame-de-Bonsecours (L'Islet-sur-Mer), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0057

Église Notre-Dame-de-Foy, site historique (Sainte-Foy), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0179

Église Notre-Dame-des-Victoires (Québec), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0125

Église Sainte-Agnès (Sainte-Agnès), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0177

Église Saint-Antoine-de-Tilly (Saint-Antoine-de-Tilly), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0154

Église Saint-Bernard (Saint-Bernard), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0156

Église Saint-Charles-Borromée (Charlesbourg), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0118

Église Sainte-Famille (Sainte-Famille, Î. O.), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0045

Église Saint-Isidore de Dorchester (Saint-Isidore), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0166

Église Saint-Joseph (Deschambault), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0024

Église Saint-Louis (Lotbinière), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0067

Église Saint-Pierre-du-Sud (Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0172

ETHNOTECH INC.
Ensemble institutionnel de St-François (Montmagny), ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985, 245 p.
MAC-4230

GAGNON, Paul et Eucharistе Morin.
La place de l'église de Saint-Simon : étude patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec, 1987, 28 p.
MAC-04004, 1670-3252

GINGRAS, Roger.
Église Sainte-Agnès, Sainte-Agnès, Québec, rapport d'expertise, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 23 p., annexe, documents d'appoint, 1976.
MAC-04008, 4230-0278

GROUPE HARCART.
L'étude de l'ensemble institutionnel de St-Joseph-de-Beauce, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1984, 265 p. et annexe.
MAC-04008-4230-0115

HUDON, Michel.
Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, 514, rue Mont-Royal Est, Montréal : histoire, relevé et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, s. p.
MAC-04010, 4230-0180

HUDON, Michel.
Église Saint-Patrice, Montréal, 460 boul. Dorchester Ouest : histoire, relevé et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, s. p.
MAC-04010-4230-0696 ou MAC-04004, 1670-3151-R

LAFRAMBOISE, Yves (Ethnotech inc.).
La chapelle Bonsecours : évolution physique du bâtiment et bilan des interventions architecturales, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1990, 54 p., annexe.
MAC-04010, 4230-0486

La vieille église de Saint-Pierre (Saint-Pierre, Î. O.), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0042

LEFEBVRE, Jean-Charles.
L'église de Sainte-Agnès, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978, 22 p., appendice.
MAC-04008, 4230-0278

NOPPEN, Luc.
Dossier d'exploitation du potentiel monumental de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1989, 28 p., photos.
MAC-04008-0656

NOPPEN, Luc.
L'église Saint-Pierre La Vernières, Îles-de-la-Madeleine, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1990, 28 p. photos.
MAC-04015, s. c.

Patrimoine religieux Île d'Orléans, Inventaire architectural, ministère des Affaires culturelles, 12 vol., 1982.
MAC-04008-4230-0099

ROBERT, Jacques.
L'église de Saint-Faustin, Étude préparée par la Société d'étude sur l'environnement bâti Arca inc., Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine à Montréal, 1983, 155 p.
MAC-04004, 1670-2701-R

Saint-Elzéar-de-Beauce, église et sacristie Saint-Elzéar, Inventaire architectural, ministère des Affaires culturelles, dossier historique, photos.
MAC-04008, 4230-0242-S

Saint-François, Î. O., église Saint-François-de-Sales, Inventaire architectural, ministère des Affaires culturelles, dossier historique, photos.
MAC-04008, 4230-0002-S

Saint-Joachim, église et presbytère, Inventaire architectural, ministère des Affaires culturelles, dossier historique, photos.
MAC-04008, 4230-0258

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE SUR L'ENVIRONNEMENT BÂTI ARCA INC.
Les églises de colonisation des Laurentides : étude du phénomène de la colonisation, étude typologique, analyse de l'évolution des formes et évaluation patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine de Montréal, 1985, 54 p., inventaire.
MAC-04010, 4230-6620

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE SUR L'ENVIRONNEMENT BÂTI ARCA INC.
L'ensemble paroissial de La Présentation, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine à Montréal, 1984, 142 p.
MAC-04010, 4230-6312

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet églises et oeuvres d'art, Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

ARRIAGADA, W. et autres.
Demande de reconnaissance de l'arrondissement historique du centre ville de St-Joseph-de-Beauce, Québec, Université Laval, 1979, 242 p.
MAC-04008-4230-0115

BEAUREGARD, Yves et Clément Rondeau.
Saint-Eugène 1878-1978 : sa chapelle, son presbytère, son église, Québec, Université Laval, 1978, 46 p.
MAC-04012, s. c.

BÉLANGER, Léon.
L'Église de l'Islet, 1768-1968, L'Islet, Conseil de fabrique de L'Islet, 1968, 115 p.
MAC-04004, F1054.M79 I 82

BERGERON, Claude.
L'architecture des églises du Québec, 1940-1985, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 383 p.
MAC-04004, 1670-0847-R

BROUSSEAU, Réjean.
Saint-Antoine-de-Tilly : l'encadrement paroissial, Publié à l'occasion du bicentenaire de l'église, 1788-1988, 1988, 72 p.
MAC-04008, 1670-0521

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE.
Architecture religieuse I : Les églises, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1981, 490 p.
MAC-04008-1670-0053-R

FAUSSURIER, Annik.
Les églises de la paroisse Saint-Jean-Baptiste : étude historique et analyse architecturale, Québec, thèse - Faculté des lettres de l'Université Laval, 1984, 253 p.
MAC-04008, 4230-0656

GOBEIL-TRUDEAU, Madeleine.
Bâtir une église au Québec. Saint-Augustin-de-Desmaures : de la chapelle primitive à l'église actuelle, s.l., Libre Expression - Patrimoine Québec, 1981, 125 p.
MAC-04004, NA 5247 S134 G 574b

LALIBERTÉ, Yves et Luc Noppen (Groupe de recherche en art du Québec).
L'église Saint-Patrice de Québec, Québec, Université Laval, 1973, 121 p., photos.
MAC-04008, 4230-0195

L'église de Montréal, aperçus d'hier et d'aujourd'hui, 1836-1986, Montréal, Fidès, 1986, 397 p.
MAC-04010, D.R. 4.2 0753

MORISSET, Gérard.
Le Cap-Santé : ses églises et son trésor, [Montréal], Musée des Beaux-Arts de Montréal, 1980, 401 p.
MAC-04004, 1670-0714

NOPPEN, Luc.
Les églises du Québec (1600-1850), Collection Loisirs et culture, Québec, Éditeur officiel du Québec/Fidès, 1977, 298 p.
MAC-04004, NA 5427 .Q4 N 821

NOPPEN, Luc.
Notre-Dame de Québec : son architecture et son rayonnement (1647-1922), Québec, Éditions du Pélican, 1974, 280 p.
MAC 04004, NA 5247

PAGÉ, Norman.
La cathédrale Notre-Dame d'Ottawa : histoire, architecture, iconographie, [Ottawa], Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 162 p.
MAC 04004, 1670-3819-R

TARDIF-PAINCHAUD, Nicole.
Dom Bellot et l'architecture religieuse au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, 262 p.
MAC 04004, NA 5245 T183

THE HISTORIC MONUMENTS COMMISSION OF THE PROVINCE OF QUEBEC.
The Old Churches of The Province of Quebec, 1647-1800, Published by The Historic Monuments Commission of the Province of Quebec, 1925, 323 p.
MAC 04004, 1670-0159-R

TOKER, Franklin K.B.S.
L'église Notre-Dame de Montréal : son architecture, son passé, Cahiers du Québec, coll. Beaux-Arts, Montréal, Hurtubise HMH, 1981, 302 p.
MAC 04004, NA 5247 M811 T64fc

VILLENEUVE, Rene.
Le coeur du Trait-Carré : les églises de Charlesbourg, Québec, Éditions du Pélican, 1998, 150 p.
MAC 04004, 1670-0751

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

BÉDARD, Hélène.
Maisons et églises du Québec, XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles, coll. Civilisation du Québec, n° 1, Série architecture, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1972, 50 p.
MAC 04004, NA 740 I50

CHOUINARD, Gaétan.
Les églises et le trésor de Berthierville, coll. Les Retrouvailles, nº 1, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1977, 22 p.
MAC 040008, s.c.

CHOUINARD, Gaétan.
Les églises et le trésor de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, coll. Les retrouvailles, nº 4, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1978, 30 p.
MAC 040008, s. c.

CHOUINARD, Gaétan.
Les monuments historiques de Laterrière, coll. Les Retrouvailles, nº 5, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1978, 17 p.
MAC 040004, s. c.

GAUMOND, Michel.
« Les vieux murs témoignent » : le collège des Jésuites; La 1re église de Saint-Joachim; La maison Fornel, coll. Civilisation du Québec, Série archéologie, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978, 102 p.
MAC 040004, 1970-01129-R

LÉTOURNEAU, Michel.
Église de Sainte-Rose : inventaire architectural. Dossier 4, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1975, 173 p.
MAC 040004, 917.403 C244 R

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
La première église de Saint-Joachim, 1685-1759, Québec, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie, 1985, 37 p.
MAC 040004, 1970-00113

NOPPEN, Luc.
Notre-Dame-des-Victoires à la Place Royale de Québec, coll. Civilisation du Québec, nº 15, Série architecture, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1974, 188 p.
MAC 040004, NA 7140 C84

NOPPEN, Luc, Claude Thibault et Pierre Ferland.
La fin d'une époque : Joseph-Pierre Ouellet, architecte, coll. Civilisation du Québec, nº 11, Série architecture, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1973, 130 p.
MAC 040004, 1970-01129-R

NOPPEN, Luc et John R. Porter
Les églises de Charlesbourg et l'architecture religieuse du Québec. coll. Civilisation du Québec, n° 9, Série architecture, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1972, 105 p.
[illegible]

ROY, Guy-André
L'église et l'ancien presbytère de Saint-Mathias de Rouville. coll. Les retrouvailles, n° 5, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1978, 31 p.
[illegible]

ROY, Guy-André et Andrée Ruel
Le patrimoine religieux de l'île d'Orléans. coll. Les cahiers du patrimoine, n° 10, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1982, 311 p.
[illegible]

7.2 Autres publications

Non répertoriées

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

[illegible]

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1					1			1							

Total : 3

Rimouski (01)
Musée régional de Rimouski
Centre d'exposition

Montréal (06)
Musée de la Basilique Notre-Dame
Musée

Tadoussac (09)
Vieille chapelle des Indiens
Centre d'interprétation

6.6 Πολλοί-προς-πολλούς: ενδιάμεσος

Πίνακας 6

Μέλη ομάδων και ομάδες

Μέλος	Ομάδα
Ελένη Βασιλείου	Ορειβατικός Σύλλογος Πεντέλης
Ελένη Βασιλείου	Χορωδία Δημοτικού Ωδείου
Γιάννης Παπαδόπουλος	Ορειβατικός Σύλλογος Πεντέλης
Γιάννης Παπαδόπουλος	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς
Μαρία Κωνσταντίνου	Χορωδία Δημοτικού Ωδείου
Μαρία Κωνσταντίνου	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς
Νίκος Αλεξίου	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς
Σοφία Δημητρίου	Ορειβατικός Σύλλογος Πεντέλης
Σοφία Δημητρίου	Χορωδία Δημοτικού Ωδείου
Κώστας Μιχαηλίδης	Ορειβατικός Σύλλογος Πεντέλης
Αναστασία Λαμπρινού	Χορωδία Δημοτικού Ωδείου
Θανάσης Καραγιάννης	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς
Ιωάννα Τσιμπουκλή	Ορειβατικός Σύλλογος Πεντέλης
Ιωάννα Τσιμπουκλή	Χορωδία Δημοτικού Ωδείου
Βασίλης Ζαχαράκης	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς

Πηγή: δ

6.6 Ομάδα Ποδηλασίας

Πίνακας 6

Μέλη Ποδηλασίας

Μέλος	Ομάδα
Γιάννης Παπαδόπουλος	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς
Μαρία Κωνσταντίνου	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς
Νίκος Αλεξίου	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς
Θανάσης Καραγιάννης	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς
Βασίλης Ζαχαράκης	Ομάδα Ποδηλασίας Κηφισιάς

Πηγή: δ

Ομοιότητα (JS)

Σχέση ομοιότητας με βάση τις κοινές ομάδες.

Ομοιότητα (JS)

Σχέση ομοιότητας με βάση τις κοινές ομάδες.

Ομοιότητα (JS)

Σχέση ομοιότητας με βάση τις κοινές ομάδες.

Ομοιότητα (JS)

Σχέση ομοιότητας με βάση τις κοινές ομάδες.

Ομοιότητα (JS)

Σχέση ομοιότητας με βάση τις κοινές ομάδες.

Chapeau (07)
L'église Saint-Alphonse-Légaré
Lieu historique

Gatineau (07)
Le site de l'église Saint-François-de-Sales
Lieu historique

Saint-Paul-du-Nord (09)
Église
Lieu historique

Vaudreuil (16)
L'église Saint-Michel de Vaudreuil
Lieu historique

6. **Réalisation**	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	90.06
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Églises protestantes

6912

Plymouth-Trinity United Church, à Sherbrooke

Oeuvre de l'architecte William Footner, d'origine allemande, l'édifice de la Plymouth-Trinity est de style Renouveau classique. Construite en 1855, cette église se rattache à l'architecture coloniale de la Nouvelle-Angleterre. À l'intérieur, on retrouve des bancs en chêne disposés de façon circulaire et, dans le choeur, un orgue Casavant installé en 1908. Les vitraux sont dédiés à la mémoire des principaux notables de Sherbrooke ayant appartenu à la communauté congrégationaliste et contribué au développement de la ville.

Société d'histoire de Sherbrooke, n° MN 835.1.

1. Technologies et structures[1]

Église désigne un édifice consacré au culte de la religion chrétienne et *temple*, une église du culte protestant.

Le protestantisme est l'ensemble des églises et des communautés chrétiennes issues de la Réforme, vaste mouvement européen du XVI[e] siècle qui visait la purification des pratiques de l'Église catholique; il comprend, en autres : adventistes, anglicans, baptistes, calvinistes, congrégationalistes, luthériens, pentecôtistes, presbytériens, unitariens et universalistes. L'Église unie (« United Church ») réunit, depuis 1925, les méthodistes, les congrégationalistes et une partie des presbytériens, dont les communautés comptent peu de fidèles. Un certain nombre d'églises, désignées sous le nom de « Union Church » ou « All Denominations Church », sont des lieux de culte servant autant aux catholiques qu'aux protestants.

En milieu rural, les temples protestants ne sont pas toujours érigés au centre d'un village; souvent situés dans un rang, entre deux communautés de même confession, ils se dressent généralement sur un site boisé, en retrait de la route. Plusieurs de ces lieux sont aujourd'hui désertés.

L'ensemble des églises protestantes se partage entre trois plans de base :
- Les églises de plan rectangulaire. C'est le plan traditionnel dans l'architecture religieuse protestante et celui auquel se rattachent le plus grand nombre d'édifices;
- Les églises construites selon un plan rectangulaire mais possédant un choeur[2] différencié de la nef. On rencontre ainsi des églises dont le choeur est terminé par un chevet plat ou par un chevet à pans coupés, et, plus exceptionnelles, des églises au choeur en hémicycle;
- Les églises de plan non rectangulaire, c'est-à-dire les édifices en L, en T, en croix latine ou en croix grecque (le transept est rarement présent dans l'architecture des temples), et les églises de plan complexe.

La façade antérieure de l'église se situe le plus souvent sur un mur pignon. Certaines églises ont cependant leur façade principale sur un long pan : elles sont alors dites *barlongues*. Une ou deux portes, parfois protégées par un porche, s'ouvrent dans la façade; celle-ci peut être plane ou ornée d'une tour, centrée ou non. Un clocher surmonte quelquefois la façade ou la tour, quoique sa présence ne soit pas obligatoire chez les protestants, à l'exception des anglicans.

---

1. Voir la fiche 6911 (églises catholiques) pour la définition des principaux termes appartenant au vocabulaire de l'église.

2. *Choeur* désigne ici le lieu où se célèbre le culte à l'avant de l'église, même s'il n'y a pas toujours d'autel et que cet espace n'est pas toujours réservé aux personnes consacrées.

Le plan ou le style de l'édifice n'ont pas d'influence sur son organisation intérieure, qui varie uniquement en fonction de son appartenance à un culte. Mais que l'église soit monumentale ou modeste, le décor intérieur étonne par sa grande sobriété : il se limite généralement à l'ameublement essentiel à la célébration des offices.

Chez les anglicans, l'aménagement intérieur du temple présente une grande ressemblance avec celui des églises catholiques. Les fonts baptismaux se situent à l'arrière; la chaire est à l'avant de la nef, du côté gauche; une balustrade sépare la nef du choeur, où se trouve l'autel, placé au mur sous une fenêtre. Même si l'édifice ne possède pas de choeur en saillie, l'intérieur est généralement aménagé de façon que le choeur paraisse plus étroit que la nef.

Dans les églises presbytériennes, la chaire surélevée et les fauteuils des anciens occupent le fond du choeur, derrière la table de communion réservée aux ministres du culte. Les fidèles communient dans leur banc.

Dans les temples méthodistes, la chaire surélevée est également située au fond du choeur, derrière la table de communion. L'orgue et la chorale trouvent aussi place dans le choeur, habituellement séparé de la nef par une balustrade.

Chez les congrégationalistes, les lieux de cultes deviennent de simples lieux de rencontre, les « meeting houses », dont l'organisation intérieure est réduite à sa plus simple expression : des bancs et une table. Il n'y a donc ni nef, ni choeur. L'organisation des temples adventistes, unitariens et universalistes est également réduite au minimum.

Dans les églises baptistes, la chaire occupe le centre du choeur. Les fonts baptismaux, dont les dimensions sont suffisantes pour effectuer le baptême d'un adulte par immersion, sont généralement situés dans le choeur.

Quant aux lieux de culte des membres de l'Église unie, ils ressemblent, par leur organisation intérieure, à ceux des presbytériens ou des méthodistes selon le cas.

En milieu rural, les églises sont rarement construites par un architecte. La seule expérience d'un menuisier, guidé parfois par des livres d'architecture anglais ou américains, suffit. La construction des grandes églises urbaines est toutefois confiée à des architectes.

Alors que les catholiques ont développé une architecture en pierre pour leurs lieux de culte, les protestants nord-américains ont toujours privilégié une architecture en bois pour les leurs. Les temples en brique ou en pierre ne sont pas rares pour autant.

L'ensemble des églises protestantes est divisé en deux grandes familles architecturales. La première regroupe les édifices influencés par le palladianisme et le néo-classicisme, issus de la tradition anglaise. Ces temples se caractérisent par l'utilisation d'un vocabulaire classique plus ou moins rigoureux. La seconde famille comprend les édifices de style néo-gothique, qui se distinguent

par leur verticalité, la présence d'une tour et l'utilisation de l'arc brisé. Ce style, qui connaît de nombreuses interprétations, est adopté vers 1840 par les protestants, qui considèrent l'architecture gothique comme la véritable architecture chrétienne.

Les quelques églises protestantes construites entre 1900 et 1950 s'inspirent en majorité de modèles du siècle précédent, et les édifices postérieurs à 1950, de l'architecture contemporaine.

2. Aperçu historique

Au lendemain de la Conquête, la vie religieuse des protestants est organisée par les aumôniers des garnisons et les missionnaires envoyés dans les villes où se trouve une forte concentration de population anglaise.

Les assemblées religieuses se tiennent alors dans des églises catholiques ou des édifices profanes. C'est ainsi que la chapelle des Récollets de Québec devient, en 1759, un lieu de culte pour la population britannique, jusqu'à son incendie en 1796. À Trois-Rivières, la chapelle des Récollets est également cédée au culte anglican alors qu'à Sorel, c'est une maison qui est convertie en temple protestant. En 1786, James Cuthbert, le seigneur anglophone de Berthier, fait construire la première chapelle destinée au culte protestant.

Entre 1790 et 1820, on assiste à l'arrivée massive de loyalistes américains et d'immigrants britanniques de toutes confessions à qui les autorités concèdent, sous forme de « townships », le territoire inoccupé de la province.

Les premières églises protestantes sont alors construites : l'église Christ Church à Sorel en 1790, celle de la rue Saint-Gabriel à Montréal en 1792 et, en 1800, la cathédrale anglicane de Québec, qui influencera l'architecture des églises catholiques de l'époque. En milieu rural, les premières chapelles apparaîtront dans la vallée du Richelieu et dans les Cantons-de-l'Est.

En 1827, on dénombre 48 églises protestantes, dont 30 sont situées dans le district de Montréal, 5 dans celui de Québec, 9 dans celui de Trois-Rivières et 4 dans celui de Gaspé.

La grande époque de construction s'amorce peu après 1835 et se poursuit jusque vers 1875. Ainsi, en 1851, il y a déjà 275 temples protestants à travers la province. Ce nombre grimpe à 429 en 1871, soit 41 % de toutes les églises du Québec. Mais les protestants, partagés en 34 confessions différentes environ, ne formaient que 14 % de la population. La diversité des confessions protestantes semble avoir entraîné la multiplication des petites églises dans les régions où la communauté anglophone s'est implantée. En 1881, on compte 568 églises protestantes, dont 212 anglicanes, 171 méthodistes et 106 presbytériennes.

Dès les dernières années du XIX^e siècle, un grand nombre d'anglophones commencent à déserter le Québec ou quittent la campagne pour s'établir à la ville. Le phénomène se poursuit tout au cours du XX^e siècle. La pratique religieuse devient presque inexistante dans certaines régions et de nombreux temples sont abandonnés. Les nouveaux édifices seront le plus souvent construits en milieu urbain. Il y aurait aujourd'hui près de 900 églises protestantes réparties à travers le Québec.

3. Nombre de structures anciennes

Tableau 1

Églises protestantes, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Nombre d'églises protestantes au Québec :

Année	Nombre
1851 :	275 églises
1881 :	531 églises

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Tableau 2

Églises protestantes, 1992

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	8	6	47	27	129	224	98	9	14		61	19	5	7	69	150

Total : 873 Source : G.R.C.I., *Repérage des églises de confessions autres que catholique*, 1992.

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			2		4	2	1					1			1	5
Ci							1									1
Total			2		4	2	2					1			1	6

Total : 18 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Cathédrale Holy Trinity	Québec	03	MHC
Enclos paroissial de l'église Saint Matthew et cimetière (L')	Québec	03	MHC
Vieille église-musée	Eaton	05	MHC
Église Saint James	Hatley	05	MHC
Chapelle Saint Mark	Lennoxville	05	MHC
Plymouth Trinity United Church	Sherbrooke	05	MHC
Église Unie Saint James	Montréal	06	MHC
Cathédrale Christ Church	Montréal	06	MHC
Ancienne église méthodiste	Aylmer	07	MHR
Saint John's Anglican Church	Sainte-Angélique	07	MHCi
Site des églises (cimetières presbytérien, méthodiste et anglican	Kinnear's Mills	12	SHR
Christ Church	Saint-André-Est	15	MHC
Église Saint Stephen	Chambly	16	MLHC
7, rue de l'Église Nord	Lacolle	16	MHCi
Église méthodiste	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	16	SHC
Église anglicane Saint George	Saint-Georges-de-Clarenceville	16	MHC
Église anglicane Christ Church	Sorel	16	MHC
Saint Luke's Church	Waterloo	16	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			7	1												
SP																
Total			7	1												

Total : 8 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Ancienne chapelle Holy Trinity	Québec	03	AHD
Église Saint Andrew	Québec	03	AHD
Église Chalmers-Wesley	Québec	03	AHD
Ancienne église baptiste	Québec	03	AHD
Ancienne église congrégationaliste	Québec	03	AHD
Ancienne église wesleyenne	Québec	03	AHD
Chapelle anglicane	Sainte-Pétronille, Î. O.	03	AHD
Église Saint James	Trois-Rivières	04	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			7	4	3	5	2				2	4			2	6

Total : 35

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Église St-John Evangeliet	Montréal	06	92.02.12
Église United Church	Philipsburg	16	92.02.12
Ancienne église Saint Barnabas	Saint-Lambert	16	90.03.16
Cathédrale Holy Trinity	Québec	03	89.05.18
Église anglicane Saint James	Hatley	05	88.11.10
Plymouth Trinity United Church	Sherbrooke	05	87.09.10
Église Trinity	Montréal	06	87.09.10
Église Saint Michael's	Sillery	03	87.06.11
Église Saint Mark	Longueuil	16	86.05.15
Christ Church	Montréal	06	85.11.26
First Presbyterian Church	Montréal	06	84.09.27
Église anglicane Saint James	Trois-Rivières	04	82.08.28
Église Christ Church	Saint-André-Est	15	82.08.28
Église anglicane	Saint-Édouard-de-Frampton	12	82.06.17
Chapelle de Tewkesbury	Stoneham-et-Tewkesbury	03	82.05.11
Église Saint Stephen	Lachine	J6	82.02.10
Église méthodiste d'Odelltown	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	16	81.10.21
Église Saint Matthew	Grenville	15	81.06.17
Église Trinity Church	Iberville	16	81.06.17
Église anglicane Saint George	Saint-Georges-de-Clarenceville	16	81.02.18
Églises protestantes	Kinnear's Mills	12	80.09.10
Église St-George	Drummondville	04	80.09.03
Église Saint Luke	Cap-aux-Meules	11	80.09.03
Chapelle Angl. Saint Peter's	Stoneham-et-Tewkesbury	03	79.00.00
Cathédrale Holy Trinity	Québec	03	75.00.00
Église Saint James	Trois-Rivières	04	75.00.00
Saint Andrew's Church	Trois-Rivières	04	67.00.00
Église Chalmer's Wesley	Québec	03	58.00.00
Chapelle protestante Murray Bay	Pointe-au-Pic	03	Inconnue
Église Saint George, église anglicane	Stanstead	05	Inconnue
Christ Church	Aylmer	07	Inconnue
Saint George's Anglican Church	Portage-du-Fort	07	Inconnue
Église anglicane	Gaspé	11	Inconnue

Terrain de la première église anglicane et moulin à farine (église anglicane)	Saint-Édouard-de-Frampton	12	Inconnue
Église presbytérienne	Saint-Jacques-de-Leeds	12	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Église Saint Stephen	Chambly	16	DCL/MHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			4	2	2	3						2			2	4

Total : 19

ARCHAMBAULT, Diane.
Évolution architecturale de la cathédrale Christ Church de Montréal, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 1988, 66 p., photos.
MAC-04010, 4230-0692

BERGEVIN, Hélène.
L'église anglicane St. Michael, Sillery : étude historique et analyse architecturale, Québec, ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1988, 191 p.
MAC-04008, 4230-0721-S

BERGEVIN, Hélène.
L'église méthodiste d'Odelltown : son histoire, son architecture, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des études et inventaires, 1981, 233 p.
MAC-04013, 4230-6158

BRETON, Jean-René (Société du patrimoine des Beaucerons).
Église St. Paul (anglicane), Cumberland Mills (1847) : histoire, analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1979, 52 p., annexe.
MAC-04008, 4230-0237

BOLDUC, Gilles et autres (sous la direction de Joseph Baker).
Église St. Matthew : histoire, relevé et analyse, École d'architecture de l'Université Laval, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1977, 3 vol., 98 p., photos.
MAC-04008, 4230-0213

CARLE, Paul.
Église et presbytère St. James, Trois-Rivières, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1984, 2 vol.
MAC-04012, s. c.

CARLE, Paul.
Église et presbytère St. James à Trois-Rivières, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1984, 3 cahiers, 147 p.
MAC-04004, 1670-2569-R

Dossier d'inventaire, église-musée, Eaton Corner, Inventaire architectural.
MAC-04019, s. c.

Dossier d'inventaire, église St. James, Hatley, Inventaire architectural.
MAC-04019, s. c.

DUMAS, Gaétan et Georges Leahy.
Chapelle St. Peter's, Stoneham : relevé et photographies, Université Laval, École d'architecture, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, 12 p., photos.
MAC-04008, 4230-0296

ETHNOTECH INC.
Église Christ Church, rue Saint-André (Argenteuil) : étude, relevés et analyses. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Division des études et expertises, 1982, 78 p.
MAC 04010, 4230-0109

ETHNOTECH INC.
Église St. George, 88 rue Front, Clarenceville : étude, relevés et analyses. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Division des études et expertises, 1982, 52 p.
MAC 04010, 4231-0099

ETHNOTECH INC.
Église St. Matthew's, Grenville : étude, relevés et analyses. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Division des études et expertises, 1982, 58 p., appendice.
MAC 04010, 4230-0097

ETHNOTECH INC.
Église « Trinity », 360, rue McGinnis, Iberville : études, relevés et analyses. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Division des études et expertises, 1982, x p.
MAC 04010, 4230-0093

ETHNOTECH INC.
Église St. Stephen's, 25 12e avenue, Lachine : étude, relevés et analyses. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Division des études et expertises, 1981, 70 p.
MAC 04010, 4230-0098

FORGET, Madeleine et Jacques Robert.
Évaluation patrimoniale de l'îlot de la cathédrale Christ Church, Montréal. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine à Montréal, 1985, 15 p., photos.
MAC 04010, 4230-0721

GROUPE HARCART.
Knowlton's Mills : étude historique et analyse architecturale. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des études et expertises, 1983, 133 p.
MAC 04008, 4230-0107

PARADIS (?), Magalie.
Église anglicane St. Peter, Stoneham. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978. n. p.
MAC: 3A008, 4230-3299

PARADIS (?), Magalie.
Église anglicane St. Luke, rue Court, Waterloo : étude, relevé et analyse. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978. n. p.
MAC: 3A010, 4230-3224

9.2 Inventaires

BERNARD, Paul et Michel Jobin (Groupe Recherche Chaudière inc.).
Recherches documentaires préalables et repérage des églises de confessions autres que catholiques. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1985. pag. mult., fiches d'inventaire.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1985, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain). Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC: 3A002, 4221 (macro-inventaire)

9.3 Études thématiques

BERGEVIN, Hélène.
L'architecture religieuse des communautés protestantes des Cantons de l'Est et de la région des Bois-Francs (Québec). Université Laval, Département d'histoire. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1978. 100 p., illustrations.
MAC: 3A010, 4230-3060

9.4 Divers

BELL, Mary Beatrice.
The Influence of the Frontier on the Church of England in Canada. Lennoxville, Thesis : Bishop's University, 1951. 150 p.
MAC: 3A008, 4230-3011

BERGEVIN, Hélène
Églises protestantes, Éditions Libre Expression, 1981, 205 p.
MAC-04004, NA 5246 Q3 B496a

BERGEVIN, Hélène
L'architecture des églises protestantes des Cantons de l'Est et des Bois-Francs au XIX^e siècle, Art ancien du Québec, Études, n° 3, Québec, Université Laval, 1981, 127 p., catalogue.
MAC-04004, N 6546 Q3 B496a

CALDWELL, E.L.
History of St James' Church, St. Johns, Quebec, s. l., s. n., 1947, 79 p.
MAC-04004, 1670-0367

CHOUINARD, Roger et Pierre Landry
La cathédrale anglicane de Québec (Cathedral of the Holy Trinity) : étude de la composition architecturale et historique de la construction, Québec, Université Laval, 1982, 91 p.
MAC-04008, 4230-0623

CLERK, Nathalie
L'église anglicane St. Stephen, Chambly, coll. Commémoration du Patrimoine, Québec, Environnement Canada-Parcs, 1987, s. p.
MAC-04004, 1670-3698-R

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE
Architecture religieuse I : les églises, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1981, 490 p.
MAC-04008, 1670-0053

CONSORTIUM AMENATECH-URBANITEK ET GROUPE HARCART INC.
Étude d'ensemble des églises protestantes de la MRC de Sherbrooke et de Coaticook, MRC de Sherbrooke et de Coaticook, 1985, s. p.
MAC-04019, s. c.

FISH ET STANLEY, ARCHITECTES
Rapport sur l'édifice situé sur le coin de Lorne et Elm dans la ville de Saint-Lambert, Masonic Hall, anciennement l'église anglicane St. Barnabas, Montréal, 1989, s. p.
MAC-04013, 4230-6433

GOBEIL-TRUDEAU, Madeleine (Groupe Harcart inc.).
Dossier historique du site de la chapelle de Springbrook, Groupe Harcart pour la Corporation municipale de Frampton, 1985, 24 p. et notes de références.
MAC-04008, 4230-0011

GOBEIL-TRUDEAU, Madeleine (Groupe Harcart inc.).
Étude d'ensemble des églises protestantes de la MRC de Memphrémagog, MRC de Memphrémagog, 1984, s. p.
MAC-04019, s. c.

GOUVERNEMENT DU CANADA.
Inventaire partiel des églises non catholiques, Source ICBH, Bloc 10.
MAC-04004, 1670-3957-R

KALMAN, Harold D.
The Conservation on Ontario Churches : a Program for Funding Religious Properties of Architectural and Historical Significance, Ontario, Ministry of Culture and Recreation, 1977, 130 p.
MAC-04019, s. c.

LECLERC, Louise (Société d'histoire des quatre lieux).
Recherche historique et architecturale de l'ensemble anglican St. Thomas de Rougemont, s. l., s. n., 1990, 28 p., annexe.
MAC-04010, 4230-6064

McGAIN, Alison et Vonik Tanneau.
L'église St. James à Trois-Rivières, Trois-Rivières, Société de conservation et d'animation du patrimoine, 1980, 62 p.
MAC-04012, s. c.

McRAE, Marion.
Hallowed Walls : Church Architecture of Upper Canada, Toronto and Vancouver, Clarke, Irwin and Co. Ltd., 1975, 304 p.
MAC-04004, NA 5240 M174

MUNKITTRICK, Judy A.
Les églises protestantes de la région de Coaticook, Musée Beaulne inc., 1984, 42 p.
MAC-04015, 1670-0110-R

POULIN, Anne-Marie et autres.
Un héritage anglican : l'église Christ Church à Frampton, Québec, ministère des Affaires culturelles et Corporation culturelle de Frampton, 1989, 16 p.
MAC-04004, 1670-1336-R

Plymouth Church, Past and Present : a Brief History of Plymouth United Church, Sherbrooke, Québec, Sherbrooke, s. n., 1956, 65 p., dossier et inventaire.
MAC-04019, s. c.

RUDDEL, David-Thiery
Le protestantisme français au Québec, 1840-1919 : « Images » et témoignages, Collection Mercure, Histoire, n° 36, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1983, 76 p.

RUDIN, Ronald.
Histoire du Québec anglophone, Québec, I.Q.R.C., 1986, 332 p.
MAC-04004, 1670-4299-R

SANGSTER, F.J.
Plymouth Trinity United Church 1835 to 1985 : One Hundred and Fifty Years, Sherbrooke, 150e Anniversary Comitee, 1986, 20 p.
MAC-04019, s. c.

SINNOTT, Edmund W.
Meeting Houses and Churches in Early New England, London, Mc Graw-Hill Book Co. Inc. 1963, 243 p.
MAC-04004, NA 5215 S617

SPEARE, Eva A.
Colonial Meeting-Houses of New Hampshire Compared with Their Contemporaries in New England, s. l., Daughters of Colonial Wars, 1938, 238 p.
MAC-04004, NA 5230 H231 S741C

WRIGHT, Janet.
Église Notre-Dame de Bonne-Espérance, Fort Good Hope, Territoires du Nord-Ouest, Environnement Canada-Parcs, 1986, s. p.
MAC-04004, 1670-3531-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2		1						1	1				1

Total : 6

Québec (03)
Ancienne église Saint Matthew
Bibliothèque

Québec (03)
Institut canadien
Salle de spectacles et bibliothèque

Magog (05)
Le Vieux-Clocher de Magog
Centre de diffusion

Paspébiac (11)
Ancienne église
Bibliothèque

Lévis (12)
L'Anglicane
Salle de spectacles

Sutton (16)
Atelier d'art graphique et atelier L'Estampille
Galeries d'art

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1							1				

Total : 2

Eaton (05)
La vieille église d'Eaton-Corner
Lieu historique

Frampton (12)
Église Christ Church de Springbrook
Lieu historique

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91.06
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Synagogues et autres églises

6913

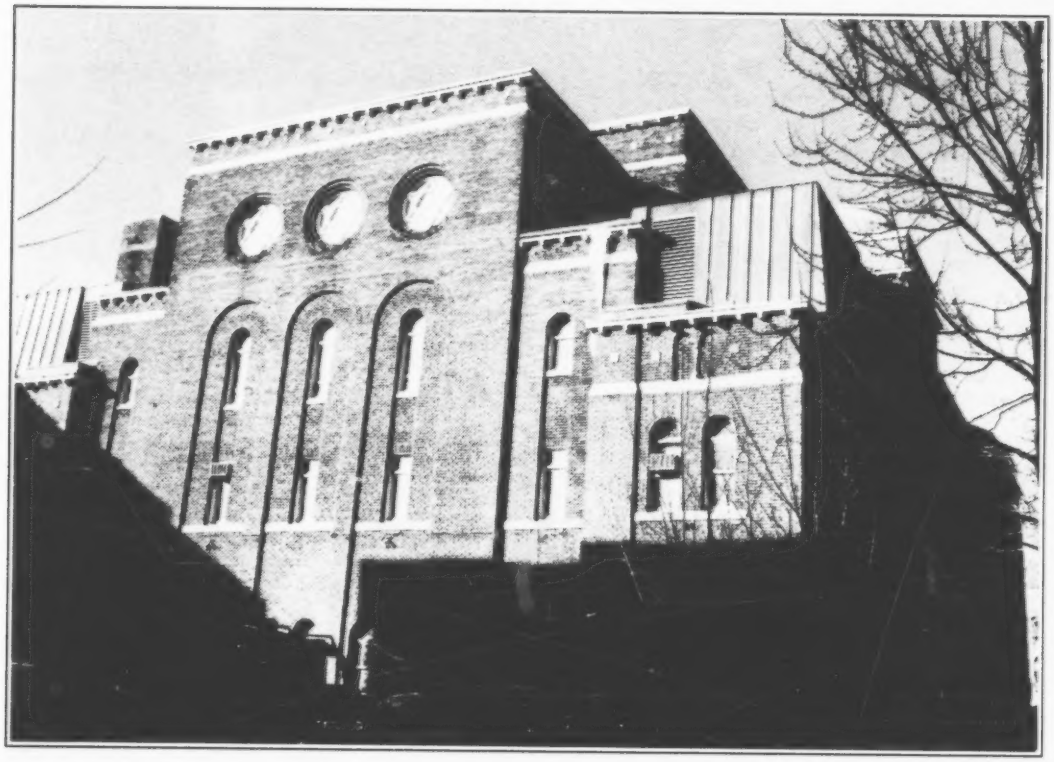

Façade postérieure de la synagogue Shaar Hashomayim, à Montréal

Cette propriété comprend l'ancienne et la nouvelle synagogue, de même qu'une école et une bibliothèque.

Communauté urbaine de Montréal, photo 1980.

1. Technologies et structures

Synagogue se dit d'un édifice consacré au culte israélite ou d'un édifice qui sert de lieu de prière et de réunion à une communauté juive.

La synagogue est généralement un bâtiment modeste, dont la hauteur ne dépasse guère deux étages et qui se démarque peu des habitations avoisinantes. La sobriété de l'édifice tient à des raisons d'ordre religieux : contrairement à l'église, la synagogue n'est pas tant un lieu consacré au culte qu'un endroit de rassemblement et de prière. La plupart des rites religieux sont en effet observés sous le toit familial. Le caractère discret de l'édifice est également conforme à une tradition voulant que les styles trop associés à une religion particulière, comme c'est le cas des styles gothique ou roman dans le monde chrétien, soient rejetés. Le néo-classicisme est, par contre, un des seuls styles jugés convenables par la foi judaïque.

L'organisation intérieure de la synagogue est relativement simple. Des bancs sont placés de part et d'autre de la « bima », tribune centrale d'où le rabbin préside aux cérémonies du culte. Selon les préceptes du judaïsme traditionnel, les femmes occupent une section séparée : autrefois, elles prenaient place sur une galerie; aujourd'hui, elles sont isolées des hommes par un écran ou un muret. L'arche sainte, qui contient les rouleaux de la Torah (les saintes écritures), constitue le centre d'intérêt de la synagogue et occupe le mur du fond (la place réservée au retable dans une église catholique).

Seules les églises des cultes catholique et protestant, et les synagogues sont documentées.

2. Aperçu historique

Sous le régime français, l'entrée de Juifs dans la vallée du Saint-Laurent est interdite par les autorités. Au lendemain de la Conquête, les Juifs ont désormais droit de cité au pays, et quelques familles commerçantes entreprennent de s'y établir. La première communauté est formée à Montréal en 1768, et la première synagogue est construite en 1777, sur l'emplacement de l'actuel palais de justice. Dès le début du XIX^{e} siècle, Montréal apparaît comme le carrefour de l'économie canadienne, et les Juifs choisiront en grand nombre de s'installer dans la métropole, où un nouveau lieu de culte est érigé en 1838. De son côté, Québec se dote de sa première synagogue en 1852 afin de desservir les quelque quarante Juifs qui y habitent.

Jusqu'en 1881, l'immigration juive se fait à un rythme lent. Les politiques d'oppression envers le peuple juif qui sévissent dans plusieurs pays européens à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} font fuir vers l'Amérique des dizaines de milliers de Juifs, dont plusieurs centaines se fixent à Montréal. C'est de cette époque que date la première contribution juive importante à l'architecture de la métropole : à la fin du XIX^{e} siècle, les deux communautés existantes érigent des synagogues d'apparence monumentale, et, au début des années 1900, une dizaine de lieux de culte ponctuent

le sud du quartier Saint-Louis, où résident une grande partie des Juifs montréalais. En 1911, la métropole compte 7500 juifs et 57 997 en 1931.

Si, aujourd'hui encore, la présence juive est surtout manifeste à Montréal, on trouve toutefois des monuments anciens et des vestiges de la diaspora un peu partout au Québec. À Sherbrooke, la communauté juive, qui compte quelque soixante familles en 1920, se dote alors d'un lieu de culte; à Noranda, une synagogue est construite en 1932 pour desservir la vingtaine de familles que compte la ville; à Québec, une nouvelle synagogue est construite en 1952.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. Les différents recensements nous fournissent le nombre d'adhérents à la religion juive mais non le nombre de lieux de culte.

Il semble toutefois que, en 1852, Montréal possédait deux synagogues et Québec, une.

Tableau 1

Synagogues, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données sont partiellement disponibles. Sur les 50 monuments du patrimoine juif existants à Montréal, 21 sont des synagogues.

Tableau 2

Synagogues, 1989

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1		1	21		1								

Total : 24 Source : *Continuité*, automne 1989.

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci								1								
Total								1								

Total : 1 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Église grecque-orthodoxe-russe	Rouyn-Noranda	08	MHCi

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH AN																
SP																
Total																

Total : AH AN = Arrondissement historique naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Nom évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

Aucun document.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune

7.2 Autres publications

Non répertoriées

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre								1								

Total : 1

Rouyn-Noranda (08)
Musée religieux
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1			2										

Total : 3

Québec (03)
Théâtre Périscope
Salle de spectacles et centre de production

Montréal (06)
Théâtre de Quat' Sous
Salles de spectacles

Montréal (06)
L'Elysée
Salles de spectacles

6.3 Lieux historiques

Tableau 16

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	[illegible]
Recherche documentaire	Denis Gagnon	[illegible]

Chapelles privées

6914

Chapelle funéraire Louis-Joseph Papineau, à Montebello

1. Technologies et structures

Chapelle privée s'entend d'une chapelle d'un édifice civil, dont l'usage est réservé à un groupe restreint ou particulier de personnes. Il peut s'agir d'une chapelle servant à la célébration du culte catholique ou d'un autre culte, d'une chapelle funéraire, dont l'objet est de recevoir des sépultures, ou d'un oratoire, le plus souvent destiné à la prière.

La chapelle privée peut être de type familial ou de type institutionnel selon qu'elle dépend d'une habitation domestique (manoir seigneurial, résidence d'été...) ou d'un établissement à caractère public (prison, hôpital, université...). La chapelle privée est dite *intérieure* lorsqu'elle est aménagée au-dedans de l'édifice dont elle relève, et *extérieure* lorsqu'elle constitue une structure isolée, reliée ou non à l'édifice.

La chapelle destinée à la célébration de la messe contient le mobilier nécessaire à cet effet : maître-autel consacré, table de communion, bancs pour les fidèles...; elle peut compter des confessionnaux, un instrument de musique et des oeuvres d'art, mais elle est dépourvue de fonts baptismaux; sa desserte peut être irrégulière. La chapelle institutionnelle est presque toujours affectée à la célébration de la messe; ses dimensions sont généralement plus importantes que la chapelle familiale, et son décor est plus élaboré.

La chapelle funéraire, qui constitue habituellement une structure isolée, renferme un caveau ou une fosse, où sont inhumés les corps des membres d'une même famille. Elle peut également servir à la célébration du culte ou de lieu de recueillement.

L'oratoire est un lieu où l'on se retire pour prier ou se recueillir. L'autel qu'il peut contenir n'est pas consacré. On y trouve généralement un prie-Dieu et divers objets de piété.

Les chapelles privées peuvent offrir une diversité de plans, de dimensions, de matériaux, de décors et de styles architecturaux, en raison notamment de la pluralité de leurs fonctions.

2. Aperçu historique

Il est difficile de préciser l'époque où les chapelles privées sont apparues en Nouvelle-France. En Europe, plusieurs demeures seigneuriales ou royales en étaient pourvues; c'est peut-être ce qui explique la présence d'une telle structure dans la cour du « château » du gouverneur de Québec, au milieu du XVIII[e] siècle.

Les chapelles de type familial ont sans doute toujours été l'apanage des classes sociales élevées et fortunées. Quant aux chapelles de type institutionnel, elles sont apparues au fur et à mesure de l'avènement des grands édifices publics.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 1

Chapelles privées, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Chapelles privées, 1991

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R					1		2					1		1	1	
Ci															1	
Total					1		2					1		1	2	

Total : 7 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Chapelle Saint Mark	Lennoxville	05	MHC
Ancienne église méthodiste	Aylmer	07	MHR
Chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau	Montebello	07	MHC
Chapelle Notre-Dame-des-Grâces	Saint-Nicolas	12	MHC
Chapelle Cuthbert	Berthierville	14	MHC
Chapelle Saint-Bernard	Mont-Tremblant	15	MHCi
Collège d'enseignement général et professionnel Lionel-Groulx (chapelle-oratoire de Saint- Joseph)	Sainte-Thérèse	15	MHR

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			1													
SP												1				
Total			1									1				

Total : 2 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Oratoire du manoir Mauvide-Genest	Saint-Jean	03	AHD
Chapelle des Paquette	Saint-Nicolas	12	SPCo

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1							1		1		

Total : 3

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Chapelle Notre-Dame-de-Grâces	Saint-Nicolas	12	89.03.06
Chapelle St Mark	Lennoxville	05	87.04.16
Chapelle Bonsecours	Joliette	14	82.11.18

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1									1		

Total : 2

GROUPE HARCART.
La chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours à Joliette : analyse architecturale et évaluation patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 1982, 24 p., photos.
MAC-04010, 4230-6061

LEONIDOFF, Georges P.
Étude de la chapelle d'un « Church College » au Québec : la chapelle St. Mark de l'Université Bishop à Lennoxville, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1985, 153 p., dossier d'inventaire.
MAC-04019, s. c. (dossier d'inventaire) et MAC-04004, 1670-3598

6.2 Inventaires

ROBERT, Jacques et André Coté.
Chapelles de procession et autres chapelles, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04008, 4230-0041-P

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

NOPPEN, Luc.
Au Musée des beaux-arts du Canada, une des plus belles chapelles du pays, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada, 1988, 108 p.
MAC-04004, 1670-3812-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

THIBAULT, Marie-Thérèse.
La chapelle des Cuthbert, Berthierville, coll. Les retrouvailles, n° 9, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1979, 30 p.
MAC-04004, 1670-0768-R

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

Saint-Jean (03)
Manoir Mauvide-Genest
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre							1							1		

Total : 2

Montebello (07)
Manoir Louis-Joseph Papineau (et chapelle funéraire)
Lieu historique national

Berthierville (14)
Chapelle des Cuthbert
Lieu historique

9. **Réalisation**	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91.06
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Chapelles conventuelles

6915

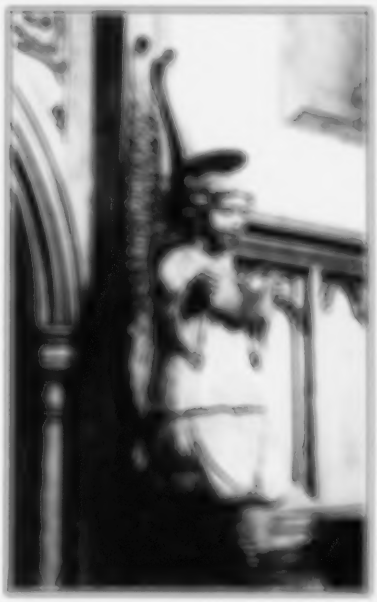

Intérieur de la chapelle St. Mark de l'Université Bishop, à Lennoxville

Détruite par un incendie en 1891, la chapelle St. Mark, datant de 1875, est aussitôt reconstruite selon les plans originaux de Frank Darling, un architecte d'Angleterre. Inspirée du modèle des églises rurales anglaises, elle correspond aux standards de l'architecture religieuse néogothique du XIX^e^ siècle. À l'intérieur, on retrouve des sculptures remarquables, dont huit anges agenouillés aux ailes repliées, que l'on croit être l'oeuvre de l'artisan Charles Bélanger, de Sherbrooke.

Ministère de la Culture et des Communications, Direction de l'Estrie.

1. Technologies et structures

Chapelle conventuelle ou dit d'une chapelle d'un couvent, d'un monastère, d'une abbaye.

On établit généralement une distinction entre la chapelle conventuelle intérieure, commune à la majorité des édifices conventuels et la chapelle conventuelle extérieure, propre aux grands ensembles. La première constitue une salle rectangulaire plus ou moins vaste aménagée à l'intérieur de l'habitation d'une communauté religieuse et réservée habituellement à son usage exclusif. Sa présence est souvent signalée par un clocheton.

La seconde se présente comme une église attenante aux bâtiments conventuels, liée à eux par le transept ou, plus rarement, par le chevet. Dans la tradition architecturale du Québec, la chapelle, sur laquelle se concentre l'ornementation, est généralement placée au centre de l'ensemble et permet de séparer la communauté de son œuvre.

En milieu urbain, les autorités ecclésiastiques encourageaient les communautés religieuses à construire ce type de chapelles, qui pouvaient ainsi servir de succursales à certaines églises paroissiales surpeuplées ou éloignées. La chapelle des communautés masculines chargées de desservir une paroisse était considérée église paroissiale.

La chapelle conventuelle extérieure présente les mêmes caractéristiques qu'une église, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Elle s'en distingue toutefois par la présence d'un chœur destiné à la communauté. Greffé latéralement sur le sanctuaire ou situé parfois dans son prolongement, il communique directement avec le couvent. Cette pièce adjacente est avant tout garnie de stalles dans lesquelles prennent place les religieux ou les religieuses. Dans les communautés cloîtrées, le chœur est isolé par une grille munie d'un treillis ou d'une courtine. Quand une chapelle compte plus d'un niveau de tribunes (jubés), ce chœur se répète sur chacun des niveaux, correspondant habituellement à un étage du couvent. La chapelle, qui n'est pas considérée église paroissiale, ne possède pas de fonts baptismaux.

2. Aperçu historique

Lorsque les Récollets arrivent à Québec en 1615, ils entreprennent aussitôt la construction de leur chapelle, qui devient non seulement la première chapelle conventuelle de la ville mais aussi son premier édifice religieux. La seconde chapelle des Récollets, bénite en 1621, est pour sa part le premier lieu de culte érigé en pierre en Nouvelle-France.

En 1749, on dénombre cinq chapelles conventuelles à Québec : celle des Jésuites, celle des Récollets, celle des Ursulines, celle des Augustines de l'Hôtel-Dieu et celle des Hospitalières de l'Hôpital Général. Il n'y a qu'une seule église paroissiale, la cathédrale, et elle a une succursale, la chapelle Notre-Dame-des-Victoires.

[illegible] par la [illegible]. Si mouvement d'[illegible] des [illegible] [illegible] dans un délai [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]																
[illegible]																
[illegible]																
[illegible]																

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]																
[illegible]																
[illegible]																
[illegible]																

[illegible]

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Chapelle des Jésuites	Québec	03	Art
Chapelle des Mission-naires du Sacré-Coeur	Québec	03	Art
Chapelle des Soeurs de la charité	Québec	03	Art
Chapelle des Ursulines	Québec	03	Art
Chapelle des Ursulines	Trois-Rivières	04	Art

6.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

6.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Chapelle du Bon-Pasteur	Québec	03	DCLMHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2													

Total : 2

Chapelle de l'Hôtel-Dieu. Carnets de santé des monuments historiques. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985. s. p.
MAC-04008, 4215-0097

CORRIVAULT-LÉVESQUE, Louise.
Chapelle des Soeurs du Bon-Pasteur. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1975. s. p.
MAC-04008, 4230-0174

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES. *Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet églises et oeuvres d'art*.
MAC-04004, 4222

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

NOPPEN, Luc.
Les églises du Québec (1600-1850), Collection Loisirs et culture, Québec, Éditeur officiel du Québec/Fidès, 1977, 298 p.
MAC-04004, NA 5427, Q4 N.821

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Musée historique de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Pasteur
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Chapelle historique du Bon-Pasteur
Maison de la Culture

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91.06
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Presbytères 6920

Presbytère, à Saint-Georges-de-Cacouna

Classé monument historique en 1957, ce presbytère a été construit entre 1835 et 1841 par Germain Petit, de Trois-Pistoles, et Benjamin Rouleau, menuisier-charpentier de L'Isle-Verte. Se rattachant au style néoclassique, le bâtiment arbore cependant certains éléments plus pittoresques, tels les corniches cintrées et les murs coupe-feu. Malgré les transformations effectuées à l'intérieur en 1888, il conserve plusieurs composantes menuisées d'origine.

Archives nationales du Québec, fonds du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, n° E22, M9, D3, P16.

1. Technologies et structures

Presbytère se dit de l'habitation du curé dans une paroisse.

Il s'agit essentiellement d'une maison dans laquelle est aménagé un bureau où le curé reçoit ses paroissiens. Le presbytère peut néanmoins présenter une ample volumétrie et une architecture élaborée, qui contrastent avec celles des autres habitations de la paroisse. Plusieurs fabriques ont d'ailleurs fait appel à des architectes de renom pour concevoir les plans de la maison curiale. Chez les catholiques, certains presbytères peuvent facilement se comparer à des demeures bourgeoises.

Le presbytère de certaines paroisses urbaines dirigées par des communautés religieuses est le plus souvent aménagé dans le couvent ou la résidence des prêtres et ne constitue pas un bâtiment isolé.

L'aménagement intérieur du presbytère offre également des similitudes avec celui d'une maison. Les pièces destinées à des fonctions nobles, tels le bureau du curé, et le salon, se situent généralement au rez-de-chaussée, de part et d'autre d'un hall central et donnent sur la façade principale. La cuisine et la salle à manger sont alors aménagées à l'arrière. Un escalier mène du hall à l'étage, où sont situées les différentes pièces de repos : la chambre du curé, celles des vicaires résidents ou des vicaires dominicaux, et la chambre réservée à l'évêque lors de ses visites pastorales. Une chambre est également destinée à la ménagère du curé. Au siècle dernier, le presbytère compte ordinairement une pièce supplémentaire pour la tenue des assemblées : c'est la salle des habitants. Certains curés charitables feront aménager des cabanons pour loger les « quêteux » de passage dans la paroisse.

L'aménagement intérieur du presbytère des protestants ressemble aussi à celui d'une maison, car le pasteur, non contraint au célibat, peut l'occuper avec sa famille. Dans tous les cas, le décor intérieur de la résidence dénote une recherche d'élégance et de confort.

Les mêmes techniques ont donc été utilisées dans la construction des presbytères que dans celles des maisons, et ils ont subi sensiblement les mêmes influences stylistiques.

Au XIX[e] siècle, les nouvelles paroisses catholiques de l'arrière-pays font souvent ériger une construction temporaire pour qu'elle serve de chapelle et de presbytère. Ce bâtiment, qui peut également tenir lieu d'école, de couvent ou de salle publique, sera remplacé lorsque les moyens financiers de la paroisse permettront de construire une église et un presbytère plus convenable.

Chez les protestants, le presbytère occupe fréquemment un emplacement éloigné de l'église. Chez les catholiques, le presbytère côtoie de façon générale l'église paroissiale et témoigne de l'occupation originelle du territoire. Au même titre que l'église ou le couvent, il compte parmi les bâtiments de prestige de la communauté.

2. Aperçu historique

Le recensement de 1734 indique que la Nouvelle-France possède 77 églises, disséminées sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent. Il n'y a pourtant qu'une vingtaine de paroisses dirigées par des curés en titre, les autres étant desservies par de simples missionnaires. Le logement du curé fait souvent partie intégrante de l'église, car les paroisses, trop pauvres, ne peuvent assurer à leur pasteur une habitation décente.

Au lendemain de la Conquête anglaise, le presbytère commence véritablement à se distinguer de l'église. Le pays connaît en effet un accroissement phénoménal de sa population et l'importance de la paroisse, qui devient le principal lien communautaire des habitants, ressort de façon unique. La nomination d'un curé résident devient ainsi une préoccupation constante de l'évêque. Pour en attirer un, des fabriciens et des seigneurs offrent de construire ou de reconstruire un presbytère, car l'évêque exige que les prêtres puissent jouir d'un logement convenable. À la fin du XVIII[e] siècle, 107 prêtres s'occupent de 133 paroisses. Dès lors, les paroisses rivaliseront entre elles pour la plus grosse église ou le plus vaste presbytère.

L'érection de paroisses demeure un souci continuel des évêques tout au long des XIX[e] et XX[e] siècles, et leur multiplication suit la croissance démographique. De 1898 à 1930, les prélats du Québec créent 463 paroisses, ce qui fait passer leur nombre total à 1199. La plupart d'entre elles sont dotées d'une résidence pour leur curé.

Par contre, un grand nombre d'églises protestantes ne possèdent pas de presbytères : elles sont desservies par un pasteur itinérant, qui réside chez un coreligionnaire lors de ses visites.

La baisse marquée de la pratique religieuse et la diminution du nombre de prêtres menacent la conservation d'un nombre important de presbytères. Dans le diocèse de Québec, plus de soixante presbytères ont changé de vocation au cours des dernières années. De ce nombre, vingt-cinq ont été vendus, vingt-trois sont loués à des tiers et cinq ont été démolis. Les autres sont inoccupés.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. Le dépouillement du *Canada ecclésiastique*, annuaire de l'Église catholique au Canada produit depuis 1896, fournirait un relevé assez précis des structures anciennes. On dénombrait 712 églises catholiques en 1881 et 957 en 1931. Le nombre de presbytères protestants est inconnu.

Tableau 1

Presbytères, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Nombre d'églises catholiques, par diocèse, 1931 :

Diocèse	Nombre
Québec :	257
Rimouski :	100
Chicoutimi :	73
Gaspé :	53
Joliette :	44
Montréal :	214
Golfe Saint-Laurent :	38
Saint-Hyacinthe :	81
Sherbrooke :	97

Source : *Le Canada ecclésiastique*, 1931

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. Le dépouillement du macro-inventaire, volet ethnologie, fournirait toutefois une estimation satisfaisante pour les territoires en dehors des grands centres urbains.

Tableau 2

Presbytère, 1998

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 9

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R	3	1	7	2		6		1				3		1		6
Ci					1		1				1	2			2	
Total	3	1	7	2	1	6	1	1			1	7		1	2	6

Total : 39 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Presbytère de Rivière-Ouelle	Rivière-Ouelle	01	MH+C
Presbytère	Saint-Georges-de-Cacouna	01	MH+C
Presbytère de Saint-Hubert	Saint-Hubert	01	MH+R
Presbytère Notre-Dame-de-Laterrière	Laterrière	02	MLH+C
Site de l'église de la Sainte-Famille (presbytère)	Cap-Santé	03	SH+C
Vieux presbytère	Deschambault	03	MH+C
Presbytère de la paroisse Saint-Charles-de-Grondines	Grondines	03	MLH+C
Presbytère Notre-Dame-des-Victoires	Québec	03	MLH+C
Presbytère de Saint-Coeur-de-Marie	Québec	03	MH+C
Presbytère de Saint-Joachim	Saint-Joachim	03	MH+C
Eglise Notre-Dame-de-Foy (N.-D.-de-la-Visitation)	Sainte-Foy	03	SH+C
Site du vieux presbytère	Batiscan	04	SH+C
Vieux presbytère (Le)	Saint-Joseph-de-Maskinongé	04	MH+C
Presbytère Saint-Samuel	Lac-Drolet	05	MH+Ci
Presbytère de la Mission catholique chinoise du Saint-Esprit	Montréal	06	MH+C
Église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement (presbytère)	Montréal	06	MH+C
Site de Saint-Pierre-Apôtre (presbytère)	Montréal	06	SH+C
Maison du Bon-Pasteur (presbytère)	Montréal	06	MH+C
Presbytère	Pagnaeauville	07	MH+C
Site de l'église	Rapide-Danseur	08	SH+C
Presbytère Notre-Dame-du-Mont-Carmel	Port-Daniel	11	MH+C
Presbytère de la paroisse Saint-Gerard	Saint-Gerard	12	MH+C
Presbytère	Saint-Éphrem-de-Tring	12	MH+C
Ancien presbytère	Saint-Evariste-de-Forsyth	12	MH+R
Vieux presbytère de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	MH+C

Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (presbytère)	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	SHC
Presbytère de Saint-Henri	Saint-Henri	12	MHC
Site institutionnel (presbytère)	Saint-Joseph-de-Beauce	12	SHC
Presbytère	Saint-Cuthbert	14	MHC
Presbytère de Sainte-Agathe	Sainte-Agathe-des-Monts	15	MHC
Presbytère de Sainte-Thérèse-de-Blainville	Sainte-Thérèse	15	MHC
Vieux presbytère de L'Acadie	L'Acadie	16	[illegible]
Site de l'église de la paroisse de La Présentation	La Présentation	16	SHC
Vieux presbytère	Saint-Bruno-de-Montarville	16	[illegible]
Presbytère anglican	Sorel	16	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau [illegible]

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			17	1		1										1
SP																
Total			17	1		1										1

Total : 20 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Presbytère de Beauport (La Nativité-de-Notre-Dame)	Beauport	03	[illegible]
Presbytère Saint-Louis-de-Courville	Beauport	03	[illegible]
Presbytère Saint-Thomas-de-Villeneuve	Beauport	03	[illegible]
Presbytère Saint-Charles-Borromée	Charlesbourg	03	[illegible]
Presbytère Notre-Dame-des-Victoires	Québec	03	[illegible]
Presbytère Notre-Dame-de-Québec	Québec	03	[illegible]
Presbytère Saint-Andrew	Québec	03	[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]															

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]				[illegible]

[illegible]

Имя Фамилия	Должность	Возраст	Срок
Гребцова Ольга Геннадьевна	Капитан	47	08.11.05
Гребцов Сергей Иванович	Кормчий	43	08.03.03
Гребцов Сергей Петрович	Сергей Иванович Ключ	41	08.05.03
Гребцов Ян Карлович	Сергей Иванович Ян Михайлов	52	07.08.04
Гребцова Ольга Сергеевна	Матрос	52	07.08.04
Гребцова Ян Сергеевна Ключ	Сергей Ключ Ян Иванович	52	09.11.07
Гребцов Ян Сергеевич	Ключ Ключ		
Гребцова Ольга Сергеевна	Сергей Геннадьевна	43	08.03.03
Гребцова Ольга Сергеевна	Ольга Ольга	50	08.02.04
Гребцова Ольга Сергеевна	Геннадьевна	49	08.05.04
Гребцова Ольга Сергеевна	Сергей Геннадьевна Ян	51	08.05.04
Яхонт Гребцова	Ольга Геннадьевна Ян	51	08.05.04
Гребцова	Ольга Ольга	51	08.05.04
Гребцова Ян Сергеевна	Ольга Ольга	49	08.05.04
Гребцова Ольга Сергеевна	Ольга Ольга	51	08.05.04
Гребцова	Ольга Ольга	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Ольга	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Сергеевна Ян Геннадьевна	51	08.07.07
Гребцова	Ольга Ян	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Ольга	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Сергеевна Ян Иванович	49	08.05.04
Яхонт Гребцова	Ольга Ольга Ключ	51	08.05.04
Яхонт Гребцова	Ключ	49	08.05.04
Яхонт Гребцова Ключ	Ольга Ключ	51	08.05.04
Гребцова	Ольга Ключ Ян Ключ	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Ключ	51	08.05.04
Яхонт Гребцова Ключ	Ключ Ключ	49	08.05.04
Гребцов Ян Сергеевич Гребцова	Ян Ольга Ольга Ключ	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Ольга	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Ольга	51	08.05.04
Гребцова	Ключ Ольга Ключ	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Ключ	49	08.05.04
Гребцова	Ольга Ключ	49	08.05.04
Яхонт Гребцова Ольга Ключ	Ключ	51	08.05.04
Яхонт Гребцова	Ольга Ольга Ключ	49	08.05.04
Гребцова Ян Ключ Ольга	Ольга Ольга	49	08.05.04
Яхонт Гребцова	Ольга Ольга	49	08.05.04
Гребцова

Presbytère	Louiseville	04	Inconnue
Vieux presbytère	Mackinongé	04	Inconnue
Presbytère Notre-Dame, 79, rue Notre-Dame	Hull	07	Inconnue

9.9 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Presbytère de Kahnawake	Kahnawake	16	DCM,HC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			6	1								7				1

Total : 15

Ancien presbytère de Saint-Évariste-de-Forsyth (Saint-Évariste-de-Forsyth). Carnets de santé des monuments historiques. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0161

BERGEVIN, Hélène.
Le vieux presbytère de Batiscan : étude historique et analyse architecturale. Québec, ministère des Affaires culturelles, Service des études et expertises, Direction générale du patrimoine, 1982, 187 p.
MAC-04012, s. c.

ETHNOTECH INC.
Ensemble institutionnel de Saint-François (Montmagny). Québec, ministère des Affaires culturelles, 1985, 245 p.
MAC-04008, 4230-0365

GIGUÈRE, Guy et autres (Sous la direction de Joseph Baker).
Presbytère Saint-Vallier, Saint-Vallier de Bellechasse : histoire, analyse et relevé, École d'architecture, Université Laval, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, 2 vol., s. p.
MAC-04008, 4230-0276

GUY, Camille.
Demande de classement des vestiges de l'ancien presbytère par le C.P.P.B. au MAC [presbytère de Beaumont], Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981, 47 p., photos.
MAC-04008, 4320-0014

GROUPE HARCART INC.
L'ancien presbytère de Marieville : analyse patrimoniale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 1982, 53 p.
MAC-04010, 4230-6146

Presbytère de Grondines (Grondines), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0027

Presbytère de Saint-Joachim (Saint-Joachim), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0170

Presbytère Saint-Bernard (Saint-Bernard), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0157

TREMBLAY, Sylvie et autres (Sous la direction de Joseph Baker).
Presbytère Saint-Michel, Saint-Michel de Bellechasse : relevé, École d'architecture, Université Laval, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, s. p.
MAC-04008, 4230-0266

Vieux presbytère de Deschambault : inventaire architectural, Dossier historique et photos.
MAC-04008, 4230-00

Vieux presbytère de Deschambault (Deschambault), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0025

Vieux presbytère de Saint-François (Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud), Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0164

VOYER, Louise.
Presbytère de Cap-Santé, comté de Portneuf : étude et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Services des études et expertises, 1982, 44 p., photos.
MAC-04008, 4230-0353-S

VOYER, Louise.
Presbytère de Saint-Évariste, Saint-Évariste-de-Forsyth, comté de Frontenac : étude et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des études et expertises, 1982, 78 p.
MAC-04008, 4230-0245

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

ARRIAGADA, W. et autres.
Demande de reconnaissance de l'arrondissement historique Centre Ville de St-Joseph-de-Beauce, Québec, Université Laval, 1979, 241 p.
MAC-04006, 4230-0115

GIROUARD, Colette.
Presbytère de l'Ange-Gardien (Rouville), St-Georges, L'Ange-Gardien, s. l., Société d'histoire des Quatre Lieux, 1989, 52 p.
MAC-04010, 4230-7542

GIROUARD, Colette.
Presbytère de Saint-Michel de Rougemont, s. l., Société d'histoire des Quatre Lieux, 1989, 44 p., illustrations.
MAC-04010, 4230-7543

GIROUARD, Colette.
Presbytère Saint-Paul d'Abbotsford, s. l., Société d'histoire des Quatre Lieux, 1989, 48 p.
MAC-04010, 4230-7544

TRAQUAIR, R. et A.G. Neilson. (traduction et adaptation par René Bacon).
Le vieux presbytère de Batiscan : histoire et architecture, coll. Seigneurie de Batiscan, n° 3, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Éditions du bien public, 1982, 27 p.
MAC-04012, s. c.

VOYER, Louise.
Étude historique et évaluation architecturale du presbytère Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, s. l., s. n., 1981, 53 p.
MAC-04008, 4230-0248

VOYER, Louise.
Presbytère de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud : historique (1763-1978), Dossier historique - Opération sauvetage n° 1 à Saint-François-de-la Rivière du Sud, Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, pag. mult., annexe.
MAC-04008, 4230-0248

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

CHOUINARD, Gaétan.
Les monuments historiques de Laterrière, coll. Les retrrouvailles, n° 5, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1978, 17 p.
MAC-04004, s. c.

ROY, Guy-André et Andrée Ruel.
Le patrimoine religieux de l'île d'Orléans, coll. Les cahiers du patrimoine, n° 16, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1982, 313 p.
MAC-04004, 1670-3699-R

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1				1	1				1				

Total : 4

Deschambault (03)
Vieux presbytère de Deschambault
Centre d'exposition et lieu historique

Plaisance (07)
Vieux presbytère
Centre d'interprétation (projet)

Guérin (08)
Ancien presbytère
Musée religieux et bibliothèque

Saint-Évariste-de-Forsyth (12)
Écomusée de la Haute-Beauce
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre				1								1				

Total : 2

Bécancour (04)
Ancien presbytère
Bibliothèque

Beaumont (12)
Presbytère
Bibliothèque

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre				1												

Total : 1

Batiscan (04)
Vieux presbytère de Batiscan
Lieu historique

9. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91.05
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Autres résidences de religieux et religieuses

6922

Maison Maizerets, à Québec

Propriété du Séminaire de Québec de 1705 à 1979, la maison Maizerets actuelle résulte de trois agrandissements successifs réalisés à partir de la maison de ferme acquise par Thomas Doyon en 1696. Après avoir servi de maison de campagne aux messieurs du Séminaire, puis de lieu de villégiature aux séminaristes, elle est transformée, en 1932, en colonie de vacances pour les élèves externes du Petit Séminaire. Peu de temps après, elle devint accessible à tous les jeunes de la région. En 1979, la Ville de Québec en a fait l'acquisition afin de la restaurer et de lui conserver sa vocation récréo-éducative.

Commission des biens culturels.

1. Technologies et structures

Les résidences secondaires des communautés religieuses et du clergé en général étaient autrefois relativement nombreuses. Habituellement situées sur des sites assez éloignés de leurs établissements, ces propriétés servent d'habitation à un fermier chargé d'entretenir les terres qui alimentent les communautés en biens essentiels (vivres, bois de chauffage), mais aussi de maison de repos aux membres malades ou âgés de ces communautés, ou encore de maison de villégiature aux pensionnaires de leurs établissements.

Ces édifices ont des dimensions et des caractéristiques architecturales fort variées, d'une part en raison des besoins et des moyens financiers des communautés et d'autre part en raison du moment de leur construction.

L'aménagement intérieur est toutefois conforme à la tradition établie dans les communautés religieuses. Une grande salle commune, qui remplit les fonctions de réfectoire, de salle d'étude et de séjour, une cuisine et différentes pièces de service occupent généralement le rez-de-chaussée de l'édifice alors que l'étage abrite une chapelle, les pièces réservées aux religieux ou aux religieuses et les dortoirs des pensionnaires, qui peuvent aussi être situés sous les combles. Les engagés logent dans une annexe reliée au corps principal ou dans un bâtiment isolé.

Diverses structures, érigées pour répondre à la vocation du lieu, entourent l'édifice principal : chapelle, bâtiments de ferme, pavillon pour le gardien, aires de jeux, etc.

2. Aperçu historique

Le clergé commence dès le XVII[e] siècle à acquérir des résidences secondaires. Ainsi, M[gr] de Laval achète en 1662 les terres de la Grande Ferme, à Saint-Joachim, afin de subvenir aux besoins du Petit Séminaire. C'est là que les prêtres et les élèves passeront leurs vacances, avant que ne soit érigé le château Bellevue en 1777. En 1705, le Séminaire achète une maison de ferme à la Canardière, où les élèves vont passer leurs jours de congé. Cette maison est reconstruite en 1777 afin de servir exclusivement à cet usage.

Pour leur part, les Jésuites érigent une maison sur le site de leur ancienne mission de Sillery dans le premier quart du XVIII[e] siècle; elle servira de maison de repos pour les prêtres jusqu'à la Conquête.

À Montréal, les sœurs de la congrégation de Notre-Dame exploitent une ferme qu'elles habitent à la pointe Saint-Charles à partir de 1668 et où elles accueillent notamment des filles du roi.

Il est permis de croire que plusieurs communautés religieuses et grandes maisons d'enseignement ont possédé ce type de résidences, principalement à partir de la seconde moitié du XIXe siècle.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 1

Autres résidences de religieux et religieuses, 1939

Région	11	12	13	24	35	46	47	48	59	61	71	72	73	74	75	99
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Autres résidences de religieux et religieuses, 1981

Région	11	12	13	24	35	46	47	48	59	61	71	72	73	74	75	99
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			3			1										
Ci																
Total			3			1										

Total : 4 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Maison Maizerets	Québec	03	MHC
Grande ferme du séminaire de Québec	Saint-Joachim	03	MHC
Maison des Jésuites	Sillery	03	MHC
Ferme Saint-Gabriel	Montréal	06	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			1													
SP																
Total			1													

Total : 1 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Résidence de religieuses	Saint-Jean	03	AHQ

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 4

Biens classés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 5

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2													

Total : 2

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Maison du Séminaire, [illegible] rue Hébert	Québec	03	[illegible]
Grande Ferme	Saint-Joachim	03	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Figure 1

Ruban chronologique

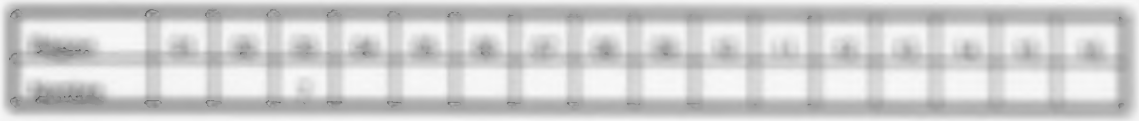

Note : Il

Exemple : Chronologie architecturale de la Maison Hydrocarbures, Québec, coupe de l'évolution de l'architecture québécoise, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1979, 1 vol., illustrations.
AAAJ 0X0008, b0109 0119

DOUCETTE, Guy et Jean Richard
Fonds d'inventaires architecturaux du château Bellevue, Nord-Ouest, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1977, 0,6 p., illustrations.
AAAJ 0X0008, b0109 0207

La grande ferme du Témiscamie / Les Cahiers d'histoire du patrimoine, Québec, Service de la vie des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Québec, 1985.
AAAJ 0X0008, b0110 0148

La vieille maison des Jacobs (Gîtes), Service de la vie des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Québec, 1985.
AAAJ 0X0008, b0110 0150

Maison Beauvoir (Québec), Québec, Service de la vie des monuments historiques, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Québec, 1985.
AAAJ 0X0008, b0110 0153

ARNOTTONE (BOUVIER-DUBELLOIS)
Maison des députés, dossier historique, 1 v. in 4, ministère des Affaires culturelles, 0 p.
AAAJ 0X0008, b0109 0207

DUBELLET, Claude
Rapport d'entretien sur la grande ferme de Saint-Hyacinthe, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction des monuments historiques, 1979, 45 p., annexes.
AAAJ 0X0008, b0109 0209

6.2 Inventaires (MAC)

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4021 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

Aucun document.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

NOPPEN, Luc *et autres*.
Le maison Mazarets, le château Bellevue, coll. civilisation du Québec, n° 25, Série architecture, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978, 122 p.
MAC-04008, 1670-0133

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 6

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1			1										

Total : 2

Saint-Joachim (03)
Centre d'initiation au patrimoine
Centre d'interprétation

Montréal (06)
Maison Saint-Gabriel
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total 1

Sillery (03)
Vieille maison des Jésuites
Lieu historique

9. Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91 06
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90 11

Couvents, monastères et abbayes

6930

Abbaye des moines bénédictins, à Saint-Benoît-du-Lac

Les moines bénédictins, établis à Saint-Benoît-du-Lac depuis 1912, ont fait construire cette abbaye suivant les plans de dom Paul Bellot, architecte français de renommée internationale, lui-même bénédictin. Cet édifice constitue un véritable chef-d'oeuvre architectural dans le style Dom Bellot.

Archives nationales du Québec, collection initiale, n° E67/NN 52811/51. Photo Joseph Guibord.

1. Technologies et structures

Couvent se dit d'une maison dans laquelle des religieux, des religieuses vivent en commun; *monastère* désigne un couvent habité par des religieux, des religieuses appartenant à un ordre quelconque, généralement soumis à une clôture plus ou moins stricte et *abbaye* s'entend d'un monastère dirigé par un abbé, une abbesse.

• Couvent

La majorité des couvents sont des édifices s'élevant selon un plan au sol rectangulaire. La structure, recouverte de pierre ou de brique, compte généralement deux ou trois étages. L'aménagement intérieur est relativement simple : le rez-de-chaussée abrite un réfectoire, un parloir, une cuisine et différentes pièces de service alors que les salles de séjour, la chapelle et les appartements des supérieurs occupent le premier étage et que les chambres des religieux ou des religieuses sont situées aux étages supérieurs.

Au Québec, le terme *couvent* désigne le plus souvent un pensionnat pour jeunes filles dirigé par des religieuses[1]. Les pièces où la communauté vit en commun occupent alors un étage entier de l'édifice.

• Monastère

Le monastère présente une architecture spécifique, imposée par le mode de vie des moines et des moniales. Le plan type du monastère consiste en une cour centrale, carrée ou légèrement rectangulaire, autour de laquelle s'organisent les différents bâtiments où se déroule la vie conventuelle, c'est-à-dire la chapelle et les lieux réguliers (ceux qui sont dans la clôture du monastère) : réfectoire, cuisine, bibliothèque, salle capitulaire, parloir, grande salle de communauté et dortoirs. Ces lieux occupent le rez-de-chaussée de l'édifice, à l'exception des dortoirs, qui sont aménagés aux étages supérieurs. Un cloître encadre la cour et relie entre elles les différentes parties du monastère. Il peut s'agir d'un appentis adossé à la chapelle et aux lieux réguliers ou d'un corridor qui longe par l'intérieur ces mêmes bâtiments. L'accès aux lieux réguliers et au choeur de la communauté dans la chapelle est interdit aux laïcs.

Au Québec, la majorité des couvents et des monastères sont annexés à un établissement destiné à l'enseignement, aux oeuvres hospitalières ou aux oeuvres sociales, et forment d'importants ensembles pouvant occuper, en milieu urbain, un quadrilatère entier.

---

1. Ce type de couvent a été étudié à la fiche 6812 (Écoles primaires et secondaires).

• Abbaye

L'abbaye est située généralement à la campagne et vit en économie fermée. Outre la chapelle et les lieux réguliers, qui sont également disposés autour d'une cour intérieure, elle comprend des bâtiments accessoires dont les principaux sont la porterie — ou logement du gardien — et l'hôtellerie — ou logement des visiteurs —, érigée le plus souvent à l'écart des bâtiments conventuels.

Une ferme, parfois très vaste, comporte des bâtiments variant en fonction de la « spécialité » du monastère. Ainsi, les Trappistes de Notre-Dame-du-Lac, fondateurs de l'institut agricole d'Oka, possédaient notamment une scierie, un moulin, une boulangerie, une fromagerie, une beurrerie et une menuiserie. Plusieurs produits ont fait la réputation des abbayes québécoises : fromage, chocolat, cidre, miel, etc.

Le prieuré est un monastère dirigé par un prieur ou une prieure, dépendant d'une abbaye; *trappe* est le nom donné au monastère des Trappistes ou des Trappistines.

• Évolution

À leur arrivé en Nouvelle-France, les communautés religieuses s'empressent d'ériger les édifices indispensables à leur vie communautaire : des corps de logis de plan simple, qui évolueront au rythme des besoins de la société. L'ajout de nouvelles ailes et de bâtiments annexes donnera ainsi naissance à des ensembles plus ou moins vastes, de plans variés.

Jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, l'architecture conventuelle de Québec se distingue de celle de Montréal. À Québec, les communautés cloîtrées que sont les Ursulines, les Augustines et les Récollets privilégient la tradition établie dans les grands monastères européens voulant que les différents bâtiments se referment sur une cour intérieure. L'addition de nouvelles ailes altère ce plan initial et donne à l'ensemble une allure parfois désordonnée.

À Montréal par contre, les Sulpiciens et les Hospitalières de Saint-Joseph, qui sont des communautés non cloîtrées, empruntent la manière réservée aux édifices d'apparat de la mère patrie, qui s'ouvrent sur un jardin ou une cour d'honneur en façade. Pour agrandir ces bâtiments en forme de « U » inversé, il suffit de leur ajouter des ailes aux extrémités. Ils prennent alors la forme d'un « H », de « H » accolés, etc. Ce type de plan de forme ouverte sera progressivement adopté par les nombreuses congrégations qui voient le jour à partir de 1840. Le séminaire de Nicolet (1826) devint le premier édifice à suivre ce modèle à l'extérieur de Montréal.

La présence de nombreuses ailes rend possible la multiplication, mais surtout la démarcation des fonctions à l'intérieur d'un même ensemble. Chaque espace peut ainsi être associé à une catégorie de personnes ou à une fonction précise. La succession d'ailes confère également un caractère de monumentalité à l'ensemble. Celui-ci est généralement construit en pierre ou en brique et compte souvent plus de trois étages munis de nombreuses fenêtres.

L'ensemble conventuel se compose donc d'un couvent ou d'un monastère, d'une chapelle et d'ailes abritant l'oeuvre de la communauté : hôpital, asile, hospice, pensionnat, maison d'enseignement... Aux édifices principaux peuvent s'ajouter des bâtiments secondaires pour les diverses activités d'entretien et de développement de l'établissement (atelier, serres, etc.), des jardins et un cimetière destiné aux membres de la communauté.

Les édifices conventuels les plus anciens sont marqués par le classicisme français et le néo-classicisme québécois. Ceux de la grande famille victorienne sont abondants, en raison du nombre important de mises en chantier dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Au début du XX[e] siècle, le style Beaux-Arts s'impose avant que n'apparaisse une architecture de style fonctionnaliste, peu après la crise économique des années 1930. Le dom-bellotisme a particulièrement influencé l'architecture conventuelle entre 1935 et 1955. Un même ensemble appartient parfois à plus d'un style, ses différentes parties ayant été érigées à des époques éloignées les unes des autres.

À Québec, les grands ensembles appartenant aux communautés fondatrices occupent toujours leur site d'origine. Dans la métropole, la majorité des communautés ont quitté le Vieux-Montréal pour occuper un nouveau site dans la ville, notamment sur les flancs du mont Royal.

2. Aperçu historique

Au XVII[e] siècle, d'importantes communautés religieuses françaises débarquent en Nouvelle-France : les Récollets en 1615, les Jésuites en 1625, les Sulpiciens en 1657, les Hospilatières de Saint-Joseph en 1659, les Ursulines et les Augustines en 1689 ... Les bâtiments conventuels comptent donc parmi les premiers édifices à être érigés au pays.

En 1719, la colonie compte 16 jésuites, 12 récollets, 50 ursulines, 106 hospitalières, 12 religieuses de l'Hôpital-Général et 68 soeurs de la congrégation de Notre-Dame. Les établissements conventuels sont alors situés à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal, et la majorité des membres des communautés sont d'origine française.

La Conquête interrompt brusquement le mouvement d'expansion des communautés religieuses. L'Église canadienne est tolérée par l'occupant, mais les communautés masculines sont abolies alors que les communautés de femmes sont dans l'obligation de recruter leurs membres au pays. Le nombre de religieuses, qui s'élève à 236 en 1790 et à 304 en 1800, n'augmentera guère jusqu'en 1838. Le nombre d'établissements stagne donc : on ne dénombre que 20 couvents, 10 collèges et quelques hôpitaux en 1827.

Le mouvement reprend vers 1840, sous l'épiscopat de M[gr] Ignace Bourget, second évêque de Montréal. Le Québec connaît alors une véritable « renaissance » catholique, qui se traduit immédiatement par une augmentation sensible du nombre de religieux. Le Bas-Canada voit apparaître 18 communautés d'hommes et de femmes, entre 1837 et 1853.

Les anciennes communautés trouvent un regain de vie tandis que de nouvelles s'organisent. Les communautés françaises peuvent de nouveau venir fonder des établissements au pays alors que des communautés canadiennes voient le jour, non seulement à Québec ou Montréal, mais aussi à Saint-Hyacinthe, Nicolet, Chicoutimi, Rimouski, Baie-Saint-Paul... où elles érigent leur maison mère. Les lois antireligieuses en vigueur en France à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle sont l'occasion d'une nouvelle migration des communautés vers le Canada. C'est alors qu'arrivent au pays plusieurs ordres monastiques, dont les Cisterciens (Trappistes) et les Carmélites.

Entre 1901 et 1931, le nombre de pères, de frères et de soeurs passe de 8612 à 25 322. Entre 1917 et 1930, ce sont 29 nouvelles communautés qui naissent au Québec. En 1901, 36 communautés de femmes oeuvrent dans la province; elles sont 73 en 1931. Parmi elles, les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie dirigent 189 établissements et les Soeurs de la congrégation de Notre-Dame en gèrent 178.

On assiste donc, entre 1840 et 1960, à une véritable explosion des établissements dirigés par les communautés religieuses. Une importante phase de laïcisation s'amorce peu après 1960, et le rôle que remplissaient ces communautés en matière d'éducation et de soins hospitaliers devient une fonction de l'État. Le nombre de vocations a diminué de façon manifeste. Plusieurs bâtiments religieux sont tombés sous le pic des démolisseurs, d'autres sont abandonnés ou ont trouvé une nouvelle affectation.

3. Nombre de structures anciennes

Le Canada ecclésiastique (annuaire de l'Église catholique canadienne) signale la présence des communautés religieuses dans les paroisses, les dessertes et les missions du Québec, sans toutefois établir clairement le type et le nombre d'établissements que ces communautés administrent.

En prenant pour hypothèse qu'une communauté dont la présence est signalée dans une paroisse y dirige au moins un établissement, on peut estimer à environ 1164 le nombre minimum d'établissements placés sous la direction de religieux ou de religieuses, en 1930.

Tableau 1

Établissements tenus par des communautés religieuses, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	52	36	132	132	77	251	36	13	7		20	108	12	67	50	171

Total : 1164 Source : *Le Canada ecclésiastique*, 1930.

De ce nombre, il faut toutefois retrancher les nombreux établissements dans lesquels les membres d'une communauté religieuse sont peu susceptibles d'habiter, en particulier ceux construits par les paroisses ou les commissions scolaires (en milieu urbain surtout) pour être mis à la disposition des communautés enseignantes : académies, écoles paroissiales, écoles maternelles, garderies, jardins d'enfance...

Les grands couvents dans lesquels vivent habituellement un nombre important de religieux ou de religieuses correspondent souvent aux maisons mères et aux maisons provinciales (à l'exclusion des monastères et des abbayes).

Tableau 2

Monastères mères et maisons provinciales, 1919

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1	3	12	4	2	17	1					3	1	2		9

Total : 55 (nombre approximatif) Source : *Le Canada ecclésiastique*, 1919

Tableau 3

Monastères et abbayes, 1919

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1	4	4	3	3	3						3		1	2	3

Total : 27 (nombre approximatif) Source : *Le Canada ecclésiastique*, 1919

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. Le dépouillement du macro-inventaire (cahiers de terrain, volets ethnologie et analyse du paysage architectural) fournirait une estimation assez juste du nombre d'établissements en dehors des grands centres. L'examen du *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la CUM (couvents)* fournirait une estimation pour la région 06.

Tableau 4

Couvents, monastères et abbayes, 1990

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 5

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C / R		1	1		1	6						3				
Ci					1											
Total		1	1		2	6						3				

Total : 13 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Ancien couvent des Soeurs antonniennes de Marie-Reine-du-Clergé	Chicoutimi	02	MH/R
Hôpital général de Québec (monastère)	Québec	03	SH/C
Vieux couvent	Lac-Drolet	05	MH/Ci
Couvent de Saint-Venant-de-Hereford	Saint-Venant-de-Hereford	05	MH/R
Maison mère des religieuses de la congrégation de Notre-Dame	Montréal	06	SH/C
Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice	Montréal	06	SH/C
Domaine des Soeurs grises de Montréal	Montréal	06	SH/C
Site de Saint-Pierre-Apôtre (résidence des religieuses)	Montréal	06	SH/C
Maison du Bon-Pasteur (presbytère)	Montréal	06	MH/C
Maison Saint-Joseph du Sault-au-Récollet	Montréal	06	MH/C
Ancien couvent de Montmagny (démoli)	Montmagny	12	MH/R
Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (couvent)	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	12	SH/C
Site institutionnel (couvent)	Saint-Joseph-de-Beauce	12	SH/C

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Les biens identifiés en 5.1 ne sont pas considérés.

Tableau 6

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			6	1		2										
SP																
Total			6	1		2										

Total : 9 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Monastère des Ursulines	Québec	03	AHD
Monastère des Augustines	Québec	03	AHD
Couvent des Soeurs de la charité de Québec	Québec	03	AHD
Résidence des Jésuites	Québec	03	AHD
Maison des Pères missionnaires du Sacré-Coeur	Québec	03	AHD
Couvent de Sainte-Famille	Sainte-Famille	03	AHD
Monastère des Ursulines	Trois-Rivières	04	AHD
Ancien hôpital des frères Charon (Soeurs grises)	Montréal	06	AHD
Résidence des soeurs de la congrégation de Notre-Dame	Montréal	06	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 7

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

[illegible] Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents [illegible] d'un inventaire.

Tableau [illegible]

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]							[illegible]				[illegible]

Total : [illegible]

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Monastère des Pères Rédemptoristes	Québec	[illegible]	[illegible]
Monastère des Franciscaines	Québec	[illegible]	[illegible]
Ancien couvent	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	[illegible]	[illegible]
Ancien couvent	Saint-Joseph-de-Beauce	[illegible]	[illegible]
Couvent (résidence des Sœurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Kénogami)	Jonquière	[illegible]	[illegible]
Couvent	Saint-Fabien	[illegible]	[illegible]
Ancien couvent	Montmagny	[illegible]	[illegible]
Couvent Maplewood	Waterloo	[illegible]	[illegible]
Couvent	Saint-Venant-de-Hereford	[illegible]	[illegible]
Couvent	Yamachiche	[illegible]	[illegible]
Ursulines, rue Donnacona	Québec	[illegible]	[illegible]
Couvent	Sainte-Ursule	[illegible]	[illegible]
Couvent Saint-Cœur-de-Marie	Saint-Éphrem-de-Beauce	[illegible]	[illegible]
Maison-mère des Sœurs de la charité (Mallet), [illegible], rue Saint-Olivier	Québec	[illegible]	[illegible]
Monastère Ursulines, [illegible], rue des Ursulines	Trois-Rivières	[illegible]	[illegible]
Couvent des Sœurs du Bon-Pasteur	Saint-Isidore	[illegible]	[illegible]
Couvent Saint-Joseph	Rimouski	[illegible]	[illegible]
Couvent	Louiseville	[illegible]	Inconnue
Couvent	L'Islet	[illegible]	Inconnue
Couvent Saint-Thomas	Montmagny	[illegible]	Inconnue

6.0 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Statut	Date
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études patrimoniales

Tableau 1

Études patrimoniales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1			1	1							1				1

Total : 5

Annuaire municipal (Notre-Dame-*Montmagny*). [Liste]. In: [illegible]. [Québec, ministère des Affaires culturelles], [inscription] à [illegible]. [1983]. MMU : [illegible]

BERNIER-HÉBERT, [illegible]. *[illegible]*. [Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1979]. 111 p., [illegible]. MMU : [illegible]

BERNIER-HÉBERT, [illegible]. *[illegible]*. [Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1981]. iv p., [illegible] : [illegible]. MMU : [illegible]

CLOUTIER, [illegible]. *[illegible]*. [Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1980]. [illegible]. MMU : [illegible]

[illegible]. [Québec, inventaire architectural]. MMU : [illegible]

Couvents (Le couvent Notre-Dame-de-la Visitation, Champlain): Inventaire architectural.
MAC-04008, 4230-0487

Hôpital Général/monastère, 260 boul. Langelier (Québec). Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0116

Le Malbaie, couvent. Inventaire architectural.
MAC-04008, 4230-0613

Monastère des Augustines, 260, boul. Langelier (Québec). Carnets de santé des monuments historiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, 1985.
MAC-04008, 4215-0116

SALOMON DE FRIEDBERG, Barbara.
Monastère des Pères rédemptoristes, Ile Saint-Patrick, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale de Québec, 1987, 5 p., photos.
MAC-04008, 4230-0731

SALOMON DE FRIEDBERG, Barbara.
Le couvent Notre-Dame-de-la Visitation, Champlain, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981, 5 p., annexe.
MAC-04008, 4230-0487

SIROIS, Gérald.
Couvent de Saint-Venant-de-Hereford (Paquetville) comté de Compton, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1980, 30 p., photos.
MAC-04018, s. c.

SOUCY, Claire.
Le maison des Jésuites, Rimouski : études, relevés et analyse, Rimouski, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec, Secteur patrimoine, 1988, 86 p.
MAC-04015, 4150-0052-R

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

BÉLISLE, Michel, Madeleine Forget et Jacqueline Hallé.
L'architecture des ensembles conventuels montréalais, tome 1 : 1642-1840; tome 2 : 1840-1875-1900 et 1900-1930, Montréal, ministère des Affaires culturelles, Direction de Montréal, 1980.
MAC-04010, s. c.

SARTHOU, Manon.
Inventaire de couvents et collèges de village, régions de Montréal, Laval, Lanaudière et Montérégie, Montréal, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 1991, 88 p., annexe.
MAC-04004, 1670-5052

6.4 Divers

ARRIAGADA, W. et autres.
Couvent de Saint-Joseph-de-Beauce : inventaire architectural, Québec, Université Laval, 1978, 2 vol.
MAC-04008, 4230-0261

BÉLISLE, Jean.
Le mythe récollet : l'ensemble de Montréal, Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures en vue de l'obtention de la maîtrise ès Arts (Histoire de l'art), Montréal, Université de Montréal, 1974, 172 p.
MAC-04004, NA5240 B431

CARON, Robert.
Un couvent du XIXe siècle : la maison des Soeurs de la charité de Québec, coll. Patrimoine du Québec, Québec, Libre Expression, 1980, 148 p.
MAC-04004, FC2946.8 M 358 C293c

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE
Architecture religieuse II : Les couvents, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1984, 391 p.
MAC-04004, 1670-3939

D'ALLAIRE, Micheline.
L'Hôpital-Général de Québec, 1692-1764, coll. Fleur de Lys, études historiques canadiennes, Montréal, Fidès, 1971, 251 p.
MAC-04004, 1670-0010

LAHAISE, Robert.
Les édifices conventuels du Vieux-Montréal, Montréal, coll. Ethnologie québécoise, Cahier du Québec/Hurtubise HMH, 1980, 597 p.
MAC-04004, FC2947.7 L183e QAC-MONO

LE COMITÉ DES RIVERAINS DE L'ÎLOT ST. PATRICK.
Éléments techniques et justificatifs reliés à la demande de classement du monastère des Pères rédemptoristes, Québec, s. n., 1987.

ROUSSEAU, François.
La croix et le scalpel : histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec, tome 1 : *1639-1892*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1989, 454 p.
MAC-04008, 1670-0522

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE MATANE.
Le couvent Bon-Pasteur de Matane fondé en 1883, Matane, Revue de la Société d'histoire et de généalogie de Matane, 1983, 80 p.
MAC-04004, 1670-0680

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE BEAUCERONS.
Projet de réhabilitation et d'aménagement du couvent et de l'orphelinat de Saint-Joseph-de-Beauce, s. l., s. n., 1977, 132 p.
MAC-04008, 4230-0261

TRAQUAIR, Ramsey et G.A. Neilson.
The Architectural History of the Ursulines Monastery, Quebec, Reprinted from the Journal of the Royal Institute of British Architecture, vol. 44, Series 3, No. 5, 1937, 15 p.
MAC-04004, NA5247.Q3 T774 1937

TRAQUAIR, Ramsey et G.A. Neilson.
The Architecture of the Hôpital Général, Quebec, Reprinted from the Journal, Royal Institute of Canada, Series XIII, No. 31, 1931, 33 p.
MAC-04004, NA25 A784 31

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

GAUMOND, Michel.
« Les vieux murs témoignent » : le collège des Jésuites, la 1re église de St-Joachim, la maison Fornel, coll. Civilisation du Québec, nº 22, série archéologie, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978, 102 p.
MAC-04004, 1670-0129-R

SALOMON DE FRIEDBERG, Barbara.
Le domaine des Soeurs grises, boulevard Dorchester, Montréal, coll. Dossier, n° 5, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1975, 331 p.
MAC-04004, 917.403 Q3d (5)

7.2 Autres publications.

Non répertoriées.

8. Mise valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 10

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		3	2		3					1	2				

Total : 12

Kamouraska (01)
Musée de Kamouraska
Musée

Québec (03)
Musée de l'Hôpital Général de Québec
Musée

Québec (03)
Musée des Augustines
Musée

Québec (03)
Musée des Ursulines
Musée

Nicolet (04)
Musée historique des Soeurs de l'assomption de la Vierge Marie
Musée

Trois-Rivières (04)
Musée des Ursulines
Musée

Saint-Laurent (06)
Musée des Soeurs de Sainte-Croix
Musée

Montréal (06)
Musée des Soeurs grises
Musée

Montréal (06)
Musée Marguerite-Bourgeois
Musée

Bonaventure (11)
Musée historique canadien
Musée

L'Islet-sur-Mer (12)
Musée maritime Bernier
Musée

Saint-Joseph-de-Beauce (12)
Musée Manoir-Barbeau
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 11

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Maison de la Culture Mont-Royal
Maison de la Culture

8.3 Lieux historiques

Tableau 12

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1				2		1				1					

Total : 5

Rivière-du-Loup (01)
Maison de la Culture
Lieu historique (bibliothèque et salle de diffusion)

Richmond (05)
Les Amis de la musique de Richmond
Lieu historique (centre culturel)

Lac-Brôme (05)
Musée Mère Marie-Léonie
Lieu historique

Hull (07)
Conservatoire de musique et centre de production en arts d'interprétation
Lieu historique (centre de formation)

Carleton (11)
Vaste et Vague, centre d'artistes
Lieu historique

9. Références

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91.05
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Évêchés

6931

Évêché de Québec

Cet édifice en pierre de taille a été érigé de 1844 à 1847, d'après les plans de l'architecte Thomas Baillairgé. Il s'avère un bel exemple d'architecture néoclassique.

Archives nationales du Québec, fonds Famille Livernois, n° P560, S2, D90952.

1. Technologies et structures

Évêché désigne l'édifice qui sert de résidence à un évêque et de siège à l'administration d'un diocèse.

Lors de la création d'un diocèse, l'église de la paroisse choisie est constituée en cathédrale. Le presbytère de cette paroisse servira généralement d'évêché « provisoire » jusqu'à la construction d'un nouvel édifice, plus spacieux et plus fonctionnel. Cette construction peut survenir quelques années plus tard.

Érigé à proximité de la cathédrale, sur un site aménagé avec soin, l'évêché fait l'orgueil de la ville. C'est un édifice de brique ou de pierre qui compte fréquemment plus de deux étages, car il est à usage mixte (administratif et d'habitation).

En effet, l'ensemble des personnes qui assistent l'évêque dans le gouvernement du diocèse, tant sur le plan administratif que sur le plan judiciaire, travaillent et résident à l'évêché. La curie diocésaine est dirigée par un vicaire général, qui fait fonctionner un secrétariat (affaires courantes), une chancellerie (actes officiels), une procure (finances), et une officialité (tribunal diocésain). Ainsi, en 1913, quelque vingt personnes occupaient une quarantaine de postes dans la curie de Québec. Les diocèses de création récente ou dans lesquels il est difficile de recruter le personnel nécessaire fonctionnent avec un effectif réduit.

Un étage entier est habituellement réservé aux appartements de l'évêque, à ceux de son coopérateur et à ceux du vicaire général, qui disposent d'une chapelle particulière. Les bureaux accessibles au public et certaines pièces de service occupent le rez-de-chaussée de l'évêché tandis que les bureaux réservés au personnel et les chambres sont répartis sur les autres étages.

Par leur caractère imposant et leur style, certains évêchés anciens du Québec s'apparentent à l'architecture conventuelle de leur époque.

2. Aperçu historique

Après son arrivée en 1659, le premier évêque de Québec loge successivement chez les Jésuites, à l'Hôtel-Dieu et dans la maison de madame de la Peltrie. En 1663, Mgr de Laval s'installe dans le premier presbytère, qui deviendra le Séminaire. Il y réside toujours lorsque Québec est officiellement érigée en diocèse en 1674.

À partir de 1692, son successeur, Mgr de Saint-Vallier, fait élever, sur la côte de la Montagne, un imposant palais épiscopal, dont Claude Baillif est l'architecte. Endommagé lors des bombardements de 1759, l'édifice est rénové, mais l'évêque de Québec doit désormais l'occuper conjointement avec le gouvernement.

Une nouvelle résidence épiscopale, dont la construction marque l'adoption du style néo-classique par les architectes locaux, est érigée en 1844 derrière la cathédrale, d'après les plans de Thomas Baillairgé.

Le diocèse de Québec demeure l'unique circonscription ecclésiastique catholique de la province jusqu'en 1836, bien qu'un évêque soit chargé d'administrer le district de Montréal depuis 1820. Vu l'accroissement de la population, l'Église doit procéder, dans la seconde moitié du XIXe siècle, au morcellement des diocèses de Québec et de Montréal. C'est ainsi que, entre 1852 et 1892, on assiste à la création de sept nouveaux diocèses. Le démembrement se poursuit au XXe siècle : on dénombre treize diocèses en 1922 et vingt en 1980.

La taille d'un diocèse n'est pas fonction de la densité de la population mais de sa répartition spatiale : sa superficie doit permettre à un évêque de le parcourir en tous sens. C'est donc le mouvement de colonisation qui détermine la création de nouvelles églises diocésaines.

L'Église anglicane crée le diocèse de Québec en 1793 et nomme Jacob Mountain évêque. L'évêché sera construit peu après l'érection de la « Holy Trinity Cathedral », sur le site de l'ancien couvert des Récollets.

3. Nombre de structures anciennes

Les données sont partiellement disponibles.

Tableau 1

Diocèses dont l'évêché est situé au Québec, 1836

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1	1	1	2	1	1			1		1			1	1	2

Total : 13 Source : Annuaire statistique du Québec, 1931

Diocèse	Érection canonique	Construction de l'évêché
Québec	1674	1692, 1844
Montréal	1836	1825, 1851, 1855, ?
Saint-Hyacinthe	1852	1855
Trois-Rivières	1852	1880
Rimouski	1867	1903
Sherbrooke	1874	?
Chicoutimi	1878	1890
Nicolet	1885	?
Valleyfield	1892	?
Joliette	1904	?
Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent	1905	?

Mont-Laurier	1913	[illegible]
Gaspé	1922	[illegible]

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données sont partiellement disponibles. Le tableau suivant fournit de nouveau le nombre de diocèses.

Tableau 2

Diocèses, 1980

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2	1	1	2	1	1	2	2	1		1			1	2	[illegible]

Total : 20   Source : *Évêchés catholiques du Canada*, 1979

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C-R																
Ci																
Total																

Total :   C = Classé   R = Reconnu   Ci = Cité

5.7 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau [illegible]

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			2													
SP																
Total			2													

Total : 2 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Palais épiscopal (archevêché)	Québec	03	[illegible]
Évêché anglican	Québec	03	[illegible]

5.8 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué

Tableau [illegible]

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.9 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau [illegible]

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Biens protégés par un autre statut

Aucun

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1983 : volet ethnologie, rapport synthèse et cahiers de terrain. Québec, ministère des Affaires culturelles. [illegible]

6.3 Études thématiques

Aucune

6.4 Divers

Aucun document

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune

7.2 Autres publications

Non répertoriées

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total:

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total:

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Autres lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total:

9. Références

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	91.05
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Asiles et refuges 6940

Orphelinat catholique, à Montréal

S'élevant en bordure du boulevard Décarie, cet orphelinat a été construit en 1916. Il est l'oeuvre de l'architecte Alphonse Piché, qui avait également dessiné les plans de l'orphelinat et de la crèche D'Youville.

1. Technologies et structures

Asile et *refuge* se disent d'établissements d'assistance publique ou privée comprenant les hospices, les orphelinats, les crèches...; il s'agit d'établissements pour les œuvres sociales et non pour les œuvres médicales (hôpitaux...) ou de redressement (prisons, écoles d'industries...), qui ont été traités précédemment.

Les institutions charitables s'occupent surtout des orphelins, des vieillards indigents, des infirmes, des « filles de mauvaise vie » et des mères célibataires. En milieu urbain, un certain nombre d'établissements offrent un service de garderie connu sous le nom de *salle d'asile*, pour les femmes de la classe ouvrière, ou sont responsables d'une soupe populaire ou d'un refuge de nuit.

On trouve deux modèles d'établissements d'assistance publique : les établissements inscrits à l'intérieur de grands ensembles conventuels et les bâtiments isolés, de plus petite dimension, qui sont insérés dans un tissu urbain de forte densité afin de mieux répondre aux besoins de la population. Les premiers administrent généralement plusieurs œuvres, alors que les seconds reçoivent le plus souvent une seule catégorie de gens. Dans les grands ensembles, la présence de nombreuses ailes rend en effet possible la multiplication ou la démarcation des fonctions de sorte que chaque espace peut correspondre à une catégorie de personnes accueillies ou à une fonction précise. Les établissements protestants sont essentiellement des bâtiments isolés, érigés toutefois dans des sites de choix.

De façon générale, le rez-de-chaussée est occupé surtout par les cuisines, les réfectoires, les locaux de l'administration ainsi que d'autres pièces de service. Aux étages, de grandes salles ouvertes servent de dortoirs, dans lesquels les lits, disposés le long des murs extérieurs, se font face (les dortoirs font parfois place à des chambres individuelles ou encore à des petits appartements). Un certain nombre d'institutions mettent également des chambres individuelles à la disposition de pensionnaires payants (composés particulièrement de femmes, veuves ou sans famille). Chaque établissement possède des salles de travail ou des ateliers, une infirmerie plus ou moins importante selon sa mission, ainsi qu'une chapelle ou un lieu de recueillement. Les établissements qui hébergent des orphelins doivent en outre être dotés de salles de classe.

Les établissements d'assistance possèdent habituellement une architecture élaborée. Plusieurs établissements protestants se démarquent toutefois par une architecture encore plus recherchée.

2. Aperçu historique

Au XVII[e] siècle, la pauvreté frappe durement la Nouvelle-France, qui dispose de peu de ressources pour venir en aide aux nécessiteux. En 1676, on compte à Québec 300 mendiants à la charge de l'État sur une population d'environ 1200 âmes et, depuis 1672, l'Hôtel-Dieu réserve deux salles aux pauvres. Mais l'accroissement constant du nombre de démunis dans la colonie oblige les autorités civiles à mettre sur pied, en 1688, un « bureau des pauvres » dans chacune des trois grandes villes du pays.

L'Église décide alors d'établir un hôpital général en Nouvelle-France, à l'exemple de celui fondé à Paris en 1656 pour venir spécifiquement en aide aux indigents. L'Hôpital Général de Québec est créé en 1693 et devient le refuge des infirmes, des vieillards, des enfants abandonnés et des prostituées, dont ne s'occupe pas l'Hôtel-Dieu. L'année suivante, un hôpital général ainsi qu'un hospice ouvrent leurs portes à Montréal. En milieu rural, c'est la paroisse qui voit traditionnellement au secours des pauvres et des malades.

Au XVIII[e] siècle, aucun nouvel établissement d'assistance ne voit le jour. Par contre, les institutions existantes s'agrandissent afin d'être en mesure de recevoir un plus grand nombre de malades, notamment les aliénés. En 1733, l'Hôpital Général de Québec accueille jusqu'à 2000 personnes en même temps. La Conquête anglaise ralentit de façon sensible le développement des communautés religieuses, qui ne peuvent plus procéder à la fondation de nouvelles maisons.

Deux réseaux parallèles de charité prennent forme dans la première moitié XIX[e] siècle pour se développer et se diversifier dans l'autre moitié : un réseau catholique, entièrement contrôlé par l'Église, et un réseau protestant, qui repose sur le bénévolat des fidèles des différentes confessions. Le réseau protestant apparaît peu avant 1820 et œuvre essentiellement en milieu urbain, alors que le réseau catholique prend son essor à partir de 1840, au moment où les communautés religieuses féminines, tant françaises que de fondation canadienne, commencent à se multiplier. Bien implanté en milieu urbain, ce dernier a également des ramifications en milieu rural. Il est en outre complété par des sociétés laïques, encadrées par le clergé. À cette époque, les gouvernements n'interviennent pas directement dans la lutte contre la pauvreté, qui est perçue comme un phénomène individuel, un défaut d'adaptation de l'individu au système économique et social.

Les établissements d'assistance connaîtront une activité constante jusqu'à la grande réforme sociale des années 1960. Ainsi, en 1852, l'institut des Sœurs de la charité de la Providence possède 7 maisons à Montréal, où sont hébergés 110 femmes pauvres et âgées, 956 orphelins, 6 prêtres infirmes et 16 dames pensionnaires. Durant l'année 1880, le refuge de nuit du « Protestant House of Industry » est fréquenté par 13 294 hommes et par 1982 femmes. Vers 1890, le couvent des Sœurs de la charité de Québec accueille, en plus de dames pensionnaires, 178 orphelines, 127 orphelins, 150 bébés et 71 vieilles personnes logées dans des appartements.

Au début du siècle, on dénombre environ 70 hospices et autres établissements d'assistance de tous genres. On en compte 108 en 1916 et 122 en 1933. En 1920, quelque 20 communautés féminines et 5 communautés masculines œuvrent directement dans le domaine de la charité.

Le financement du réseau catholique dépend en partie de la charité des individus, mais principalement des revenus que les communautés religieuses tirent de leurs propriétés. Le réseau protestant s'en remet à la philanthropie traditionnelle des individus pour assurer son financement. Ce n'est qu'à partir de 1921 que l'État (par la Loi de l'assistance publique) pourvoit à l'entretien des indigents placés en institution.

3. Nombre de structures anciennes

En 1916, le Québec compte 108 hospices, orphelinats et refuges de toutes sortes.

Tableau 1

Institutions d'assistance, 1916

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	4	1	17	7	1	46	1					7	*	8	2	14

Total : 108 Source : *Annuaire statistique du Québec*, 1917. *Compris dans la région 06

En 1933, ce nombre est de 122, mais la distribution régionale n'est pas connue. On dénombre également 5 crèches en 1933.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. La prise en charge par l'État des affaires sociales à partir de 1960 a entraîné la disparition d'un grand nombre d'établissements.

Tableau 2

Institutions d'assistance, 1992

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			1			1						1				
Ci																
Total			1			1						1				

Total : 3 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Hôpital général de Québec	Québec	03	SHC
Maison du Bon-Pasteur	Montréal	06	MHC
Site institutionnel (ancien orphelinat)	Saint-Joseph-de-Beauce	12	SHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			2													
SP																
Total			2													

Total : 2 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Couvent des Soeurs de la charité (hospice)	Québec	03	AHD
Hospice de la Miséricorde (Maison Bethanie)	Québec	03	AHD

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Les renseignements concernant les demandes antérieures à 1980 sont approximatifs, compte tenu du fait qu'ils ont été obtenus grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1									1				

Total : 2

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Orphelinat	Saint-Joseph-de-Beauce	12	83.06.17
Hospice Saint-Charles, boulevard Dorchester	Québec	03	62.00.00

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.
MAC-04002, 4221 (préinventaire)

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

CARON, Robert.
Un couvent du XIX^e siècle, la maison des Soeurs de la charité de Québec, coll. Patrimoine du Québec, Québec, Libre Expression, 1980, 148 p.
MAC-04004, FC2946.8 M 358 C293C

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	92.09
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.12

LISTE DES THÈMES TRAITÉS

1 FONCTION RÉSIDENTIELLE

1010 Maisons rurales et urbaines
1011 Manoirs seigneuriaux
1012 Maisons de colonisation
1013 Villas et maisons bourgeoises (domaines)
1021 Villes et quartiers de compagnies
1022 Maisons en rangée (« terrace »)
1023 Édifices à logements multiples
1030 Bâtiments parahôteliers
1100 Chalets
1521 Locaux pour associations fraternelles
1530 Maisons d'étudiants
1810 Hôtels
1830 YMCA, YWCA

2 FONCTION INDUSTRIELLE
Transformation de matières végétales et animales

2011 Abattoirs et salaisons
2020 Industries de la transformation du poisson
2041 Beurreries et fromageries
2043 Laiteries
2051 Moulins à farine
2072 Fours à pain et boulangeries
2092 Distilleries et brasseries
2120 Fabriques de produits du tabac
2313 Tanneries
2320 Fabriques de chaussures et cordonneries
2410 Filatures et tissage du coton
2420 Filatures et tissage de la laine (moulins à carder)
2610 Fabriques de vêtements
2711 Scieries
2850 Fabriques de meubles
2910 Usines de pâtes et papiers

5 **FONCTION INDUSTRIELLE**
Transformation des minéraux et fabrication de produits finis

5140 Imprimeries et reliure
5110 Sidérurgies et fonderies de fer
5180 Industries des métaux non ferreux
5271 Fabriques d'appareils de chauffage
5280 Forges
5281 Ferblanteries
5520 Fabriques de machines et d'équipements divers
5460 Fabriques de matériel ferroviaire roulant
5471 Construction et réparation de navires
5480 Fabriques de canots et chaloupes
5490 Fabriques de véhicules à traction animale
5590 Fabriques de produits électriques
5811 Fabriques de produits en argile (poterie)
5830 Fabriques de produits de la pierre
5880 Fabriques de chaux (fours à chaux)
5890 Fabriques de charbon de bois
5899 Fabriques de produits chimiques
5911 Fabriques d'armement
5994 Fabriques d'instruments de musique
5999 Autres fabriques

6 **TRANSPORT, COMMUNICATION ET SERVICES PUBLICS**

6111 Gares et autres structures ferroviaires
6211 Gares et garages d'autobus
6311 Aéroports, champs d'aviation et hangars
6411 Installations portuaires (quais, silos, entrepôts)
6412 Phares et aides à la navigation
6480 Canaux de navigation
6580 Routes et voies publiques
6581 Ponts et ouvrages de génie (ponts couverts)
6711 Centraux téléphoniques et radiodiffusion
6812 Centrales hydro-électriques
6831 Aqueducs, réservoirs d'eau et égouts

6 [illegible]

[illegible]

7 [illegible]

[illegible]

7 FONCTIONS CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE; LOISIRS

7111 Bibliothèques
7112 Musées
7119 Autres activités culturelles
7120 Planétariums, aquariums, jardins botaniques et zoos
7191 Monuments et sites historiques
7212 Cinémas
7214 Théâtres
7221 Stades et autres installations pour le sport
7311 Parcs d'exposition et parcs d'amusement
7411 Terrains de golf et de tennis
7414 Activités d'hiver et activités sur glace
7419 Autres activités sportives
7422 Terrains de jeu et de sport
7424 Centres récréatifs
7425 Gymnases et clubs athlétiques
7431 Piscines et plages
7441 Clubs de yachting
7511 Centres touristiques
7513 Centres de ski
7514 Clubs de chasse et pêche
7520 Colonies de vacances
7620 Square..., parcs urbains et grands jardins

8 PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES

8101 Granges, granges-étables et étables
8104 Autres bâtiments de ferme
8190 Culture du tabac (séchoirs)
8194 Etables
8196 Elevage des animaux à fourrure
8198 Fermes expérimentales
8199 Autres activités agricoles et connexes
8210 Traitement des produits agricoles
8220 Services d'élevage des animaux
8290 Autres activités reliées à l'agriculture
8310 Camps forestiers, drave et transport de bois
8411 Pêche en mer (voir 3470)
8421 Pisciculture
8431 Chasse et piégeage
8490 Autres pêcheries, chasse et piégeage (pêches fixes)
8510 Extraction minière : minéraux métalliques
8520 Extraction minière : minéraux non métalliques
8530 Extraction minière : matériaux de construction

LISTE DES CENTRES DE DOSSIERS
ET DES COTES DE LA STRUCTURE DE CLASSEMENT
UTILISÉS LORS DE L'ÉLABORATION DES BILANS
(RÉVISÉS OU EN RÉVISION)

Centres de dossiers du Ministère

04002	-	Direction des biens culturels, Centre des dossiers (Québec)
04004	-	Direction des services centraux, Centre de documentation (Québec)
04008	-	Direction du patrimoine Québec – Chaudière-Appalaches (Québec)
04010	-	Direction de Montréal (Montréal)
04011	-	Direction de l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda)
04012	-	Direction de la Mauricie (Trois-Rivières)
04013/14	-	Direction de la Côte-Nord (Baie-Comeau)
04015	-	Direction du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (Rimouski)
04017	-	Direction de l'Outaouais (Hull)
04018	-	Direction du Saguenay – Lac-Saint-Jean (Chicoutimi)
04019	-	Direction de l'Estrie (Sherbrooke)

Cotes de la structure de classement

4130 ÉTUDE D'ENSEMBLE

Informations ayant trait aux études faites à l'échelon local ou régional relativement aux biens culturels, historiques et archéologiques.

4210 PRINCIPES, NORMES ET GÉNÉRALITÉS

4211- Généralités

Informations générales ayant trait aux inventaires des sites et des biens culturels, historiques et archéologiques.

4212- Inventaire cartographique

Informations relatives aux relevés généraux cartographiques qui traitent de plus d'un sujet d'inventaire des sites et des biens culturels, historiques et archéologiques.

4213- Cartogramme : statut juridique

Informations relatives à l'identification sur carte des biens culturels, historiques et archéologiques ayant un statut juridique.

4220 INVENTAIRE NATIONAL

4221- Généralités

Informations générales ayant trait à l'inventaire national des sites et des biens culturels historiques et archéologiques.

4222- Macro-inventaire

Informations ayant trait au *Macro-inventaire du patrimoine québécois*. L'on retrouvera entre autres dans cette section la couverture aérienne, des analyses du paysage architectural, des rapports historiques et des inventaires spécifiques de biens.

4223- Inventaire canadien des bâtiments historiques

Informations relatives à l'Inventaire canadien des bâtiments historiques (ICBH).

4230 INVENTAIRE ARCHITECTURAL

4231- Généralités

Informations générales ayant trait à l'inventaire architectural.

4234- Calvaires et croix de chemin

Informations relatives aux inventaires des calvaires et croix de chemin.

4235- Moulins

Informations relatives aux inventaires des moulins (à eau, à scie, à farine...).

4236- Ponts

Informations relatives aux inventaires des ponts.

4237- Orgues

Informations relatives aux inventaires des orgues.

4238- Gares

Informations relatives aux inventaires des gares.

4260 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4261- Généralités

Informations générales ayant trait à l'inventaire archéologique.

4262- Inventaire cartographique

Informations ayant trait à l'inventaire sur carte topographique de sites et de lieux où des fouilles archéologiques peuvent potentiellement être effectuées.

4263- Inventaire photographique

Informations ayant trait aux photographies, aux films, aux négatifs et aux diapositives de sites ou de lieux où des fouilles archéologiques peuvent potentiellement être effectuées.

4710 PRINCIPES, NORMES ET GÉNÉRALITÉS

4711- Généralités

Informations générales ayant trait aux recherches archéologiques.

4712- Archéologie subaquatique

Informations ayant trait à l'archéologie subaquatique.

4715- Interventions

Informations ayant trait aux études effectuées en vue d'établir la pertinence de mettre en place un site archéologique.

4740 FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

4741- Généralités

Informations générales ayant trait aux fouilles archéologiques.

4742- Recherches historiques

Informations ayant trait aux recherches historiques faites en vue de fouilles archéologiques.

4743- Études et recherches

Informations ayant trait à l'étude et à l'analyse de certains aspects de l'archéologie.

4744- Fouilles archéologiques

Informations pertinentes aux fouilles archéologiques effectuées ou en voie d'être effectuées.

4746- Mise en valeur

Informations ayant trait à la mise en valeur de biens et de sites archéologiques.

4750 TRAITEMENT ET ANALYSE

4751- Généralités

Informations ayant trait au matériel archéologique.

4752- Matériel — gestion

Informations ayant trait à l'inventaire, à l'entreposage et à la gestion du matériel recueilli lors de fouilles archéologiques.

4753- Restauration

Informations ayant trait à la restauration du matériel archéologique recueilli au cours de fouilles archéologiques.

4754- Mise en valeur

Informations ayant trait à la mise en valeur du matériel archéologique recueilli lors de fouilles archéologiques.

4755- Recherche

Informations ayant trait à l'étude et à l'analyse des objets de culture matérielle.

Autres titres de la série Dossiers
vendus par Les Publications du Québec

45. La faïence de Place-Royale (11,95 $)

51. Les terres cuites communes des maisons Estèbe et Boisseau (10,95 $)

57. Le *creamware* de Place-Royale (12,95 $)

58. L'Habitation de Champlain (19,95 $)

65. Les jeux et les jouets de Place-Royale (6,95 $)

66. Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 15,95 $; tome 3 : 8,50 $; ensemble : 29,95 $)

67. Les pipes à fumer de Place-Royale (12,95 $)

68. La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 11,95 $; tome 3 : 10,95 $; ensemble : 29,95 $)

69. L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860 (8,50 $)

70. La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860
(tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 8,50 $; tome 3 : 9,50 $; tome 4 : 6,50 $; ensemble : 32,95 $)

71. La quincaillerie d'architecture de Place-Royale (11,95 $)

72. Guide d'enquête orale (9,95 $)

73. La fonction commerciale à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 9,95 $)

74. L'organisation sociale à Place-Royale 1760-1820 (6,95 $)

75. La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 11,95 $)

76. L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (14,95 $)

77. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français
(tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 9,95 $)

78. La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France (10,95 $)

79. Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale : 1660-1760
(tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 6,95 $)

80. D'Escanimes à Pletipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent (4,95 $)

81. Vivre à Place-Royale entre 1760 et 1820
(tome 1 : 8,50 $; tome 2 : 10,95 $; tome 3 : 14,95 $)

82. Étude de la population de Place-Royale 1660-1760 (6,50 $)

83. Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale) (3,50 $)

84. Étude de la population de Place-Royale 1760-1860 (tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 9,95 $)

85. Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Le Site LeBer à l'île des Soeurs (3,95 $)

86. Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^{e} siècle à partir de collections archéologiques (tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 12,95 $)

87. Guide de présentation des rapports de recherche en matière de patrimoine (3,95 $)

88. Le patrimoine immatériel : Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions (6,95 $)

89. Guide d'inventaire des objets mobiliers (10,95 $)

90. Les croix de chemin du Québec (19,95 $)

91. Les outils de Place-Royale (5,95 $)

92. La porcelaine chinoise de Place-Royale (9,95 $)

93. Aux origines de la vie québécoise (7,95 $)

94. Le commerce à Place-Royale sous le Régime français (tome 1 : 16,95 $; tome 2 : 6,95 $)

95. Les menus objets de Place-Royale (19,95 $)

96. Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale (12,95 $)

97. Les objets domestiques en grès fin anglais de Place-Royale (11,95 $)

98. La construction à Place-Royale sous le Régime français (19,95 $)

99. Bilan des interventions ministérielles – Fonction industrielle : Série 2000 (12,95 $)

100. Bilan des interventions ministérielles – Fonction industrielle : Série 3000 (15,95 $)

101. Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale (11,95 $)

102. Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon (18,95 $)

Autres titres parus dans la série Dossiers*

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti – Esquisse d'aménagement du village de Port-Meunier
4. Église de Sainte-Rose – Inventaire architectural
5. Le Domaine des Soeurs grises – Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos – Site archéologique historique
9. Anticosti - Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau – Ville de Laval
11. Pointe-aux-buissons – Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec – Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX^{e} siècle – Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique – Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation – Saint-Laurent, Île d'Orléans)
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
22. Baie James – Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec – Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean – Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean – Ville historique
35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977

---

* Ces documents peuvent être consultés à la bibliothèque de l'édifice Guy-Frégault où se trouve le siège social du ministère de la Culture et des Communications : 225, Grande Allée Est, sous-sol, Québec (Québec)

36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktituorutit – Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'Ile d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville – Les croix en fer forgé du cimetière
42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny – Répertoire des immeubles traditionnels
46. Les collections archéologiques de la place Royale – Le grès français
47. L'atelier céramique Charles Belleau
48. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
53. La préhistoire du lace Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les schèmes d'établissement cris
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
59. Datations au 14C des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay–Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

Depuis la création d'un ministère des Affaires culturelles en 1961, des efforts considérables ont été faits au fil des ans pour répertorier, conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel québécois. Des bilans sectoriels ont certes été produits à plus d'une occasion, mais rarement a-t-on entrepris une lecture systématique des interventions ministérielles sous l'angle thématique.

Le présent ouvrage, troisième à paraître d'une série de huit, traite des **bâtiments d'intérêt patrimonial** associés aux services et institutions – **églises et presbytères, hôpitaux, banques, écoles, casernes de pompiers** et bien d'autres – qui ont marqué notre paysage rural et urbain.

Sous chacun des trente-six thèmes ou chapitres du bilan, on trouvera une synthèse des technologies et structures propres à chaque secteur d'activité et une esquisse de l'évolution historique des bâtiments. Suit un état des biens protégés par un statut juridique et des connaissances acquises par le Ministère. Une liste des lieux accessibles au public clôt chaque synthèse.

Série 1XXX	Fonction résidentielle
Série 2XXX	Fonction industrielle – Transformation de matières végétales et animales
Série 3XXX	Fonction industrielle – Transformation des minéraux et fabrication de produits finis
Série 4XXX	Transport, communications et services publics
Série 5XXX	Fonction commerciale
Série 6XXX	**Services et institutions**
Série 7XXX	Fonctions culturelle et récréative et loisirs
Série 8XXX	Production et extraction de richesses naturelles

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications